



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

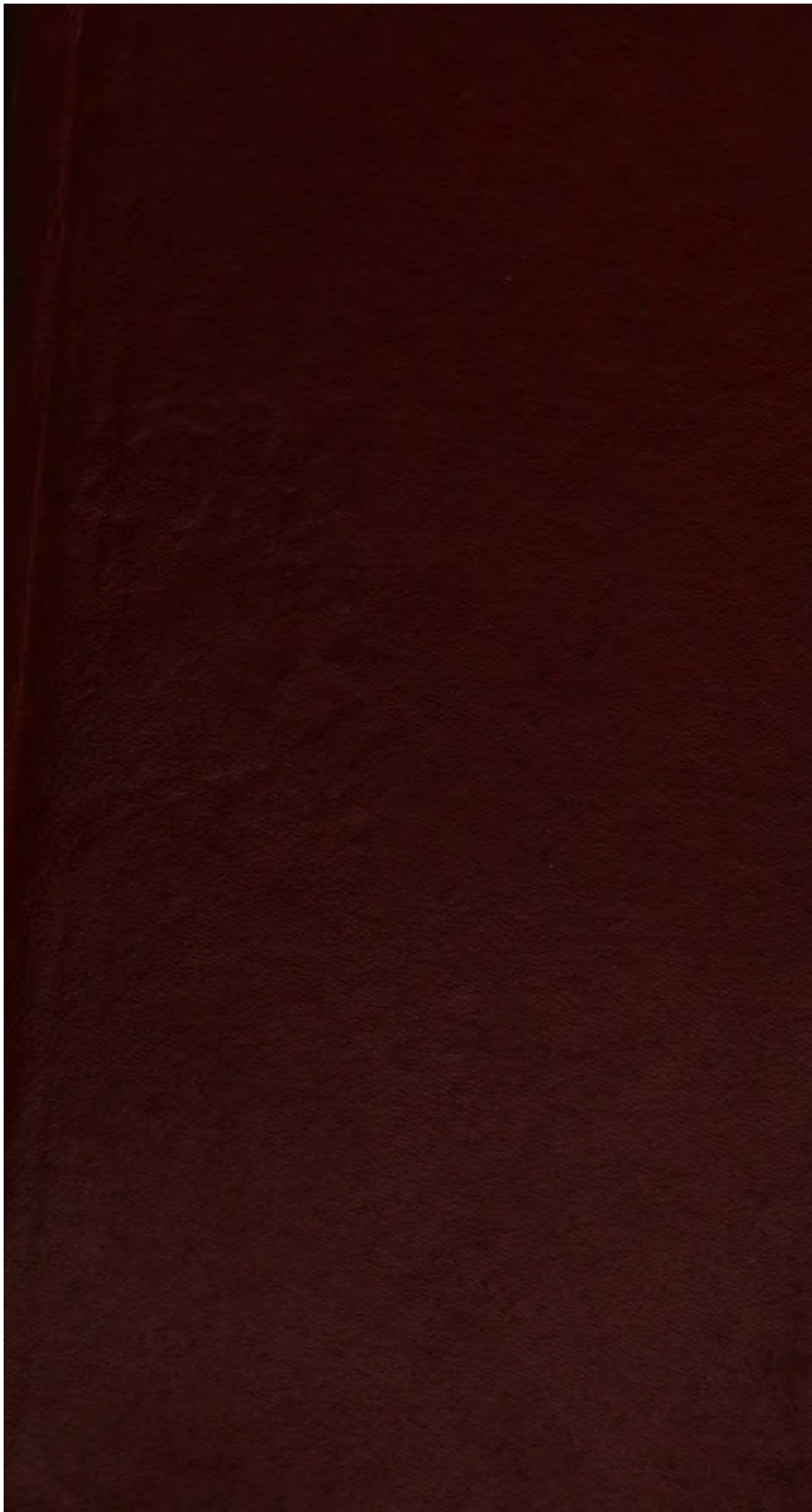
This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.



JJ. 28 (Frich)



S

OT

s I.

plus

celles

ere,

avec

⊗

ME.

St-Frise,

c Honoré Courcier
de l'École de la Marine
Le Siège de Cadix par
adelaide Lequesne
Le Maréchal servant

OEUVRES

DE

CLEMENT MAROT

VALET-DE-CHAMBRE DE FRANÇOIS I.

ROY DE FRANCE,

*Reviues sur plusieurs Manuscrits, & sur plus
de quarante Editions;*

ET AUGMENTÉES

*Tant de diverses Poësies veritables, que de celles
qu'on lui a faussement attribuées:*

A V E C

Les Ouvrages de JEAN MAROT son Pere,

ceux de MICHEL MAROT son Fils,

& les Pièces du Different de CLEMENT avec
FRANÇOIS SAGON:

*Accompagnées d'une Preface Historique &
d'Observations Critiques.*

TOME PREMIER.



A LA HAYE,

Chez P. GOSSE & J. NEAULME.

M. DCC. XXXI.

Avec Privilego des Etats de Hollande & de West-Frise,

STATISTICS
29 OCT 1962
OF OXFORD

PRIVILEGIE.

DE STATEN VAN HOLLAND ENDE WEST-VRIESLAND. Doen te weeten alzo ons te kennen is gegeven by *Pieter Goffe* en *Johannes Neaulme*, Burgers en Boekverkopers in s' Gravenhage, hoe dat zy Supplianten werkelyk bezig waren, om met groote kosten, in de Franse taal te drucken zeeker Boek genaamt, *Les Oeuvres de Clement Marot, considerablement augmentez*; dog bedugt zynde, dat sommige baatsoekende menschen zoo binnen als buytenlands, het zelfde Boek in 't geheel of ten deele haar Supplianten mogten komen naa te drucken, ofte te doen naadrucken, waar door zy Supplianten van alle haare groote onkosten en arbeyd zouden zyn versteeken; zoo waren zy zig keerende tot ons, oodmoedelyk verzoekende begunstigt te mogen werden met een Octroy of Privilegie, voor den tyd van vyftien agtereenvolgende jaaren, waar by aan haar Supplianten, haare Erven

(*) of

of actie verkrygende , "geconsenteert werden , om het zelve Werk alleenlyk ende met uytfluyting van alle andere alhier te Lande te mogen drucken , doen drucken , verkoopen ende te laten verkoopen in zoodanige formaten als zy zouden goed ordeelen. Verbiëdende alle en een yegelyk , wie het ook zoude mogen weezen , het zelve Boek in 't geheel of ten deele naa te drucken , onder wat benaaminge , Titul ofte pretext het zoude mogen wezen ; ofte elders nagedrukt zynde in deeze Landen te mogen inbrengen , te verkopen ofte te verruylen , alles t' elkens op verbeurte van alle de naagedrukte ingebragte en verhandelde exemplaren , mitsgaders een boete van drie duyzend guldens , zoo dikmaals als dezelve zouden werden agterhaalt. **ZOO IS 'T** , dat wy , de zaake ende 't voorzeide verzoek overgemerkt hebbende , ende genegen wezende ter beede van de Supplianten , uyt onze regte wetenschap , fouveraine magt en authorityt dezelve Supplianten geconsenteert , geaccordeert en geoctroyeert hebben , consenteren , accorderen en octroyeren haar by dezen ,

zen , dat zy gedurende den tyd van vyftien eerft agtereenvolgende jaaren het voorzeide Boek genaamt, *les Oeuvres de Clement Marot considerablement augmentez* , in dier voegen als zulks by de Supplianten is verzogt, en hier vooren uyt gedrukt staat, binnen den voorzeiden onzen Lande, alleen zullen mogen drucken, doen drucken, uytgeven en verkoopen. Verbiedende daaromme allen ende eenen yegelyken het zelve Boek in 't geheel of ten deel te drucken, naar te drucken, te doen naardrucken te verhandelen of verkoopen, ofte elders naargedrukt, binnen den zelve onzen Lande te brengen, uyt te geven ofte te verhandelen en verkoopen, op verbeurte van alle de naagedrukke, ingebragte, verhandelde, ofte verkogte exemplaaeren, ende een boete van drie duyzend guldens daarenboven te verbeuren, te appliceren een derde part voor den Officier die de Calange doen zal, een derde part voor den Arme ter plaatse daar het Casus vorvallen zal, en het refterende derde part voor de Supplianten, en dit 't elkens zoo meenigmaal als dezelve zullen

len werden agterhaalt , alles in dien verstaande , dat wy de Supplianten met dezen onzen Octroye alleen willende gratificeren , tot verhoeding van haare schaade , door naadrucken van het voorzeide Boek , daar door in geenigen deele verstaan den inhouden van dien te authorizeren ofte te advouéren , ende veel min het zelve onder onze protectie ende bescherminge , eenig meerder credit , aanzien of reputatie te geven , nemaar de Supplianten in cas daar inne iets onbehoorlyks zoude influeren , alle het zelve tot haaren laste zullen gehouden wezen te verantwoorden , tot dien eynde wel expresselyk begerende , dat by aldien zy dezen onzen Octroye voor het zelve Boek zullen willen stellen , daar van geen geabrevieerde of gecontraheerde mentie zullen mogen maaken , nemaar gehouden wezen het zelve Octroye in 't geheel , en zonder eenige omiffie , daar voor te drucken ofte te doen drucken , ende dat zy gehouden zullen zyn een exemplaar van het voorzeide Boek op groot papier , gebonden en wel geconditioneert , te brengen in de Bibliothek

theek van onze Univerfiteyt te Leyden, binnen den tyd van zes weeken, na dat zy Supplianten het zelve Boek zullen hebben beginnen uyt te geven, op een boete van zes honderd guldens, na expiratie der voorzeide zes weeken, by de Supplianten te verbeuren ten behoeve van de Nederduytfche armen van de plaats alwaar de Supplianten woenen; en voorts op poene, van metter daat verfteeken te zyn van het effect van deezen O&troye. Dat ook de Supplianten, fchoon by het ingaan van dit O&troy een exemplaar geleverd hebbende aan de voorzeide onze Bibliothek, by zoo verre zy, gedurende den tyd van dit O&troy het zelve Boek zouden willen herdrucken met eenige Observatien, Noten, vermeerderinge, veranderingen, correctien of anders, hoe genaamt, of ook in een ander formaat, gehouden zullen zyn wederom een ander exemplaar van het zelve Boek geconditionneert als vooren, te brengen in de voorzeide Bibliothek, binnen dezelve tyd, en op de boeten en poenalityt, als vooren. Ende ten eynde de Supplianten dezen

onzen consente ende Octroye mogen genieten als na behooren; lasten wy allen ende eenen yegelyken, dien het aangaan mag, dat zy de Supplianten van den inhouden van dezen, doen, laten ende gedogen, rustelyk, vreedelyk ende volkoomentlyk genieten ende gebruyken, cesserende alle belet ter contrarie. Gegeven in den Hage onder onzen grooten Zegele hier aan doen hangen op den twintigsten Mey in 't jaar onzes Heere ende Zaligmakers duyzend zevenhondert en dertigh.

J. G. BOETZELAAR.

Ter Ordonnantie van de Staten.

WILLEM BUYS.

Aan de Supplianten zyn nevens dit Octroy terhand gestelt, by extract authenticq, haar Edele Groot Mogende Resolutien van den 28. Juny 1715. en 30. April 1728. ten eynde, om zig daar naa te reguleren.

III

A SON EXCELLENCE
MONSEIGNEUR

L E

COMTE HOYM

*Ministre d'Etat de Sa Majesté Polonoise,
& son Ambassadeur en France.*



Ourroit-on, MONSEIGNEUR, dès qu'on a eu le bonheur de connoître VOTRE EXCELLENCE, ne lui pas donner toutes les marques de respect & d'amitié, qui ne sont pas moins dûes à Votre Personne, qu'à Votre Naissance & aux Eminentes Dignitez, dont Vous êtes revêtu?

Rempli des bontez, dont vous m'avez comblé dans les divers Voyages que j'ai faits en France, je me crois obligé de vous en témoigner publiquement ma reconnaissance, en vous offrant cette nouvelle Edition des OEUVRES DE CLEMENT MAROT, le Restaurateur de la Poësie Françoisé, & celui qui sert encore aujourd'hui de modele pour badiner noblement & agreablement. Vous en servirez Vous-même un jour à ceux qui voudront se conduire sagement dans les hauts Emplois,

* 2

IV C A R A C T E R E D E

plais, qu'un des plus grands Prince de l'Europe a bien voulu confier à vos soins. Pardonnez la comparaison, M O N S E I G N E U R ; mais vous savez que les hommes Illustres, quoiqu'en des genres tout à fait opposez, peuvent souvent être comparez. S'ils diffèrent par quelques endroits, ils se ressemblent toujours par quelques autres.

La revision de ce Poëte est le fruit d'une retraite involontaire, que j'ai renduë agreable par ces sortes d'amusemens, & utile par des Etudes plus serieuses. Mais je le cherirai dès que les sentimens qu'Elle a produit en moi, pourront Vous être agreables : & par là l'évenement n'en sera pas moins glorieux, que le sujet qui m'y a fait entrer.

Après avoir épuisé tout ce qu'un homme de Condition doit savoir de l'ancienne Littérature, Vous Vous êtes formé dans la connoissance exacte de nos bons Auteurs : & vous savez mieux que personne quel a été le Poëte, dont j'ai l'honneur de vous presenter les Ouvrages. Quoique né dans des temps d'ignorance, il sçut joindre à un savoir agreable tout ce que la Cour a de plus poli. Il devint les delices de ceux-mêmes qui avoient servis à le former. Jamais homme n'a pensé plus finement, & ne s'est énoncé plus agreablement. Il a inventé, il a même créé, si l'on peut ainsi parler, un genre de poësie, dans lequel il n'a pas encore été surpassé, *Voiture, Sarrazin, Chastelle,*

C L. E T J. M A R O T. v

pelle, la Fontaine & tous ces agreables maitres de notre Verfification, ont fait gloire de l'imiter & de le fuivre; peut-être l'ont-ils surpassé en quelque chose, mais du moins il leur a frayé le chemin pour être les delices de notre âge. Cependant vous savez, M O N S E I G N E U R, qu'il a eu son foible & ses defauts. Est il quelqu'un qui en soit exempt ?

Un defaut essentiel a influé sur la poësie de C L E M E N T M A R O T. Vous avez lû ses ouvrages & vous avez remarqué, que tant qu'il a conservé des mœurs, tant qu'il n'a point derogé à la conduite que doit garder un gallant homme, il a eu une poësie noble, agreable & facile : mais dès qu'il se derange, dès qu'il abandonne cette voye droite, ouverte à la seule probité, pour se jetter dans des sentiers, qui ne doivent jamais être frequenté par l'homme d'honneur, il devient foible, contraint & languissant. Les disgraces suivirent de près son dérangement : il n'eut point la force de les soutenir ; son esprit parut baisser. Et si dans les temps heureux d'une sage conduite, sa poësie surpassé tout ce qui s'est fait avant & après lui; il est au dessous des plus mauvais poëtes, dès qu'il veut l'emporter par le dereglement de ses mœurs sur les plus determinez debauchez.

Son caractere fut la facilité, l'élégance & l'enjouement : il n'est plus le même dès

VI CARACTERE DE

qu'il est obligé par ses disgraces d'entrer dans le serieux : c'est pour lui un état violent. A peine apperçoit-on de la variation dans sa conduite, que sur le champ on remarque cette vicissitude poétique, dont il n'a pas toujours été le maître. Son esprit n'est point à l'épreuve des revers de la fortune, parce qu'aussi-bien que beaucoup d'autres Poètes ses confreres, son cœur ne s'étoit pas tenu fermé dans les routes de la probité & de l'honneur. Il y revint néanmoins quelquefois ; car les premiers principes de la vertu ne sauroient être entièrement effacez dans ceux, qui les ont une fois pratiquez & goûtez.

JEAN MAROT, pere de Clement, n'eut ni la même élévation, ni la même élégance que son fils. On trouve cependant, vous le savez, MONSEIGNEUR, plus d'uniformité dans sa poésie, parce qu'il y avoit plus d'égalité dans sa conduite. La nature l'avoit formé Poète, & sans autre maître que son genie, il s'abandonna au goût qu'il se sentoit pour la versification : car c'est sur le pied de simple versificateur, qu'il faut le considerer dans ses Voyages de Genes & de Venise, qui sont ses plus grands ouvrages ; & ceux dans lesquels il avoit occasion de développer tout son feu poétique, s'il avoit eu le bonheur de le posséder. Ce sont moins des poésies que des histoires, qui ne diffèrent de la maniere d'écrire en pro-

C L. É T J. M A R O T. VII

prose, que par des rimes, qu'il a coufues au bout de chaque ligne, & par un mélange de vers de différentes mesures; c'étoit encore le goût de son temps. Cependant ces deux ouvrages sont utiles, parce qu'ils donnent un détail très circonstancié des deux plus grandes opérations de LOUIS XII. l'un de nos meilleurs & de nos plus grands Rois. Heureux si nous en avions toujours eu de pareils?

Les autres poésies de Jean Marot font connoître un peu plus de génie: mais vous l'avez senti, M O N S E I G N E U R, c'est un homme qui s'apperçoit déjà de l'extrême médiocrité, où de son temps se trouve notre poésie, & qui veut lui donner un peu plus de force & de vigueur; il cherche en imitant ses predecesseurs, à rectifier leur rudesse & leur trop grande ingénuité. Mais son pouvoir ne répond point à ses desirs. Vous y avez lû cependant des endroits assez bien touchés, tant pour la Morale que pour la Gallanterie. L'une & l'autre n'étoient point alors maniées avec ce goût, cette délicatesse & cette legereté, que vous avez admirée dans nos derniers Poëtes, qui joignent aux agrements de l'esprit tous les sentimens d'une ame tendre & vraiment touchée. Mais s'il a fû semer de la joie dans ses vers, du moins n'y avez-vous pas remarqué cette brutalité degoutante, qui a deshonoré *Regnier, Motin, Sigognes, Bertelot, May-*

VIII C A R A C T E R E D E

nard, & Rousseau ; gens qui ont trop fait connoître au public les lieux, qu'ils ont malheureusement fréquentez, & les indignitez auxquelles ils se sont livrez.

Une piece singuliere, omise dans toutes les Editions de JEAN MAROT, paroît ici presque pour la premiere fois. Je la connoissois par les ouvrages du fils, mais je ne l'avois jamais vûë. J'ai l'obligation à vos recherches & à votre goût, MONSEIGNEUR, de m'en avoir fait acheter l'unique exemplaire imprimé, que j'en connoisse, trente ou quarante fois au delà de sa valeur. C'est *La Vrai-disant, Advocate des Dames*. Ce n'est seulement un Eloge d'Anne de Bretagne, la bienfaitrice de Jean Marot ; c'est encore une assez belle Apologie d'un Sexe, contre lequel il est toujours honteux à un gallant homme de parler mal. J'ignorois que vous la fissiez chercher, & vous ignoriez que je la voulusse avoir ; c'est ce qui a causé la seule guerre, que j'aurai jamais avec Votre Excellence. Heureusement j'ai joint à cet imprimé un Manuscrit original de la Bibliotheque de S A. S. Monseigneur LE DUC DE BOURBON. Un de mes amis en a obtenu la communication & m'a fait connoître tout ce qu'il en pensoit, aussi bien que des autres Vers du même Poëte qui sont dans ce Manuscrit.

MICHEL MAROT fils de Clement & petit fils de Jean, ne paroît ici qu'à la faveur
de

C L. E T J. M A R O T. IX

de son Pere & de son Ayeul; car quelques vers lugubres & mediocres, qu'il a faits, ne devroient pas lui donner place avec de tels personnages.

Mais vous verrez, MONSEIGNEUR, par le Recueil entier des Pieces de la dispute de CLEMENT MAROT avec FRANÇOIS SAGON & la HUETERIE, la difference qui se trouve de poëte à poëte. Il est glorieux à MAROT de n'avoir eu pour ennemi, que cette vermine poëtique, les Gacons de leur temps, & d'avoir été festé, aimé & respecté même par tout ce qui avoit alors le vrai goût de notre poésie, & par tout ce qui l'a eu depuis; jusques-là que le celebre *Jacques Pelletier Du Mans* n'a pas crû pouvoir mieux réussir, à donner un Art poëtique François, qu'en le formant sur les Oeuvres de cet illustre Poëte, qui lui a servi de modele pour un ouvrage, qui est encore très estimé des connoisseurs.

J'ai eu besoin de guide pour me conduire sûrement dans la distinction des œuvres de ces Poëtes, & sur tout de Clement Marot. Je n'ai pas crû en pouvoir trouver de plus certain que l'*Edition de Nyort* en Poitou, donnée en 1596. Vous l'avez achetée très cherement, MONSEIGNEUR, & Vous savez qu'Elle n'est pas seulement la plus rare & la plus estimée; mais qu'Elle est encore la mieux distribuée & la plus ample. Vous verrez cependant par la Liste qui suit, combien

x CARACTERE DE MAROT.

elle étoit imparfaite. Les piéces nouvelles, que j'ai ajoutées à cette Edition, ont été connus & citées par les anciens, comme de véritables productions de notre Poète. Quelques-unes sont tirées d'Editions originales, publiées par MAROT lui-même, ou par ses amis; d'autres se trouvent dans des Recueils imprimez de son temps; les autres enfin ont été prises sur des Manuscrits, qui sont dans les plus illustres Bibliothèques de Paris.

Quels que soient tous les Poètes de ce Recueil, il leur sera glorieux, MONSEIGNEUR, d'avoir entrée dans la Bibliothèque de votre Excellence. Bibliothèque si magnifique, si nombreuse & si bien choisie, qu'elle pourroit à juste titre passer pour un des prodiges de la Litterature. Il me sera glorieux à moi-même d'y entrer à la faveur des ajustemens, que j'ai procurez à ces illustres Poètes. Mais il me sera beaucoup plus avantageux de savoir que ces marques de reconnoissance & d'amitié me pourront mériter la continuation de votre bienveillance, & vous persuader de nouveau du respect sincere avec lequel j'ai l'honneur d'être, MONSEIGNEUR de VOTRE EXCELLENCE, le Très-humble & Très-obéissant Serviteur; LE CHEVALIER GORDON DE PERCEL.

De Bruxelles ce 20. Octobre 1730.

LIS.

L I S T E

D E S

P I E C E S

Particulieres à cette Edition.

T O M E P R E M I E R.

- I. **P**reface historique sur les œuvres de Clement Marot, divisée en deux parties.
 Au Tome I. pag. 1.
- II. Epitre Dedicatoire du Temple de Cupidon au Roy François I. en prose & en vers, de l'an 1515. tirée de la premiere édition de ce petit ouvrage, qui est gothique. 152
- III. Autre Epitre dedicatoire du Temple de Cupidon à Messire Nicolas de Neufville Chevalier Seigneur de Villeroy: tirée de l'Édition d'Étienne Dolet de cette année, de l'Édition gothique de Grippius, de la troisieme Edition de Bonnemere à Paris en 1538, & de l'Édition de Nyort en 1596. 155
- IV. Differences qui se trouvent entre la premiere Edition du Temple de Cupidon & les suivantes. Ces differences sont assez considerables. Elles sont dans les Notes que nous avons mises sous le Texte de cette piece.
- V. Huitieme Opuscule ou Sermon du Bon & du mauvais Pasteur, pris & extrait du 10. chapitre de St. Jean, imprimé separément
 * 6. à.

- à Lyon en 1563. puis dans l'Édition de Nyort de 1596. & dans trois éditions de Rouen. 262
- VI. Neuvième Opuscule ou Balladin de Clement Marot en faveur de la nouvelle Religion, piece imparfaite imprimée dans l'Édition de Nyort de 1596. & dans l'Édition de Rouen de la même année. 279
- VII. Sonnet de Clement Marot sur le même sujet, tiré des mêmes Éditions. 291
- VIII. Dixième Opuscule, ou le Riche en pauvreté; Joyeux en affliction, & content en souffrance, imprimé séparément à Turin après la mort de Clement Marot, chez Antoine Blanc; puis à Paris en 1558. & enfin dans cette Édition 293
- IX. Onzième Opuscule, ou la Complainte d'un Pastoureau Chrétien en forme d'Eglogue rustique, imprimé séparément in 16 à Rouen par François Martial 1549. puis in 16. à Paris chez Estienne Denise 1558. 307



T O M E II.

- X. **A** Dieu aux Dames de Paris, piece supposée; pour mettre avant l'Épître XII. tirez de l'Édition de Paris in 16. chez Denys Janot 1538. Et de celle d'Anvers de Steels 1539. où ils sont differents: aux notes. 44 & 45
- XI. Épître 44. ou troisième du Cocq à l'asne, tirée de l'Édition d'Anvers chez Steels en 1539. 141
- XII. Épître 45. ou quatrième du Cocq à l'asne, 141

DES PIÈCES. XIII

- ne, tirée du manuscrit 443. de ceux de M. Baluze, aujourd'hui dans la Bibliothèque du Roy Très-Chrétien. 149
- XIII. Epitre 47. ou Lettre de Clement Marot, par lui envoyée de Ferrare à son ami Antoine Coüillart, Seigneur du Pavillon les Loris en Gastinois. Avec une Epigramme de Michel Marot qui la precede, tirée des Contredits de Nostradamus par le Sr. Du Pavillon & de l'Edition de Nyort de 1596. 160 & 161
- XIV. Epitre 60. à son amy Papillon contre le fol amour, tirée des Poësies d'Antoine Heroet & autres. 214
- XV. Epitre 61. à M. Pelisson President de Savoye en 1543. tirée de deux Editions de Tournes & de celle de Regnaut 1551. 221
- XVI. Epigramme de Jean de Conches de Valence en Dauphiné sur le Chant XVI. de Cl. Marot au sujet de la Trêve faite à Nice en 1538. tirée de l'Edition des œuvres de Marot chez Jean Bignon sans date, & dans celle-cy. 306
- XVII. Cantique XXI. de Clement Marot en 1536. à la Roine de Navarre, tiré d'un manuscrit de M. Baluze, dont copie aussi manuscrite se trouve dans la Bibliothèque de S. E. M. le Comte Hoym Ambassadeur de S. M. Polonoise en France; dans son exemplaire des œuvres de Cl. Marot, Edition in 8. d'Anvers de Jean Steels 1539. 316
- XVIII. Chant XXII. La Mort du juste & du Pecheur, tiré des Editions des Oeuvres de Cl. Marot in 16. Paris chez Guillaume Thibout 1548. & de l'Edition de la Haye chez Moetjens; & imprimé dans celle-cy Tom. 11.

- II. pag. 321. mais plus exactement à la page 254. du VI. Volume.
- XIX. Rondeau 69. ou plutôt Vers très mauvais affichez à Paris sur l'exil du Docteur Noel Beda, tiré de diverses Editions. 427
- XX. Rondeau 70. ou Réponse de Clement Marot à l'escripteau cy-dessus, tiré des mêmes Editions. 428
- XXI. Dixain qui paroît de Clement Marot sur le même sujet, tiré des mêmes Editions. 428

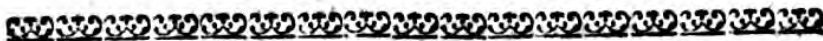
T O M E III.

- XXII. **V**ingt-neuf Epigrammes de Clement Marot, tirées de differens recueils ou Editions particulieres de Marot, depuis l'Epigramme 252. jusques à l'Epigramme 280. 181. - 199
- XXIII. Trois Epitaphes, savoir les XV. XVI. & XVII. tirez de divers recueils ou Editions de Clement Marot. 239. & 240.
- XXIV. Cimetiere XXXII. XXXIII. & XXXIV. ou Epitaphe d'Artus de Gouffier, de Philippe de Montmorenci & d'Erasme, tirées d'un recueil imprimé. 264. & 265
- XXV. Trente-cinq Blasons du corps féminin faits à l'imitation de ceux de Clement Marot, tirez de divers Recueils indiquez dans les notes. Pag. 317. jusques à la fin du volume.

T O M E IV.

- XXVI. **P**reface en prose de Clement Marot sur sa Traduction des amours de Leandre & Hero, tirée de l'Edition originale de Græphius in 8. 1541. & dans celle-cy Tom. IV. pag. 101.
- XXVII. Colloque d'Érasme, intitulé *Abbatis & Erudita*, traduit en vers François par Clement Marot, imprimé in 16. à Paris sans date; mais vers le milieu du XVI. Siècle. 152
- XXVIII. Autre Colloque d'Érasme, intitulé *Virgo misogamos* traduit en vers François par Cl. Marot, imprimé avec le precedent. 171
- XXIX. Epitre Dedicatoire des Pseaumes de Cl. Marot à M. le Cardinal de Lorraine, tirée d'une Edition des dits Pseaumes in 16. à Lyon. 1555. 212
- XXX. Preface de Jean Calvin sur les Pseaumes de Cl. Marot, imprimée avec les dits Pseaumes à Geneve en 1543. & à Lyon en 1563. 214
- XXXI. Extrait du Privilege du Roy Charles IX. pour les Pseaumes de Clement Marot, tiré de l'Edition des dits Pseaumes in 16. à Lyon 1563. 223
- XXXII. Priere avant le repas, tirée des Editions de Bonnemere 1538. & Denis Janot. 343
- XXXIII. Huitain sur le salut par Jesus-Christ, tiré des Editions in 16. de Paris chez Jean Thi-

- Thibouft 1548. & de celle de Pierre Gauthier Paris 1551. 362
- Avertissemens & Prefaces, tirées des différentes Editions de Clement Marot.
- XXXIV. Avertissement de l'Edition in 16. de Nyort en 1596. 363
- XXXV. Preface de l'Edition de Nyort de Thomas Portau en 1596. 365
- XXXVI. ---- De l'Adolescence Clementine, qui parut pour la premiere fois in 8. en 1530. 369
- XXXVII. ---- De la premiere Edition entiere de Clement Marot in 8. à Lyon chez Estienne Dolet en 1538. 371
- XXXVIII. ---- De l'Edition in 8. de Lyon par Du Rocher en 1545. 375
- XXXIX. ---- De l'Edition in 16. de Lyon par Jean de Tournes en 1549. 377
- XL. ---- De l'Edition in 16. de Lyon par Guillaume Roville en 1554. 379
- XLI. Vers faits à la louange de Clement Marot, recueillis de diverses Editions, & dans celle-cy. 381. & suiv.



T O M E V.

Poesies de JEAN MAROT.

- XLII. **L**A Vraydisant Advocate des Dames, tirée de l'unique Edition de ce Livre; qui est gothique, & d'un manuscrit original de la Bibliotheque de S. A. S. Monseigneur le DUC DE BOURBON. Pag. 278
- XLIII. Plusieurs Rondeaux sous le nom de cer-

DES PIÈCES. XVII

- certaines Dames d'esprit; mais qui sont de Jean Marot au nombre de XXI. tires du même manuscrit. Depuis la pag. 314. jusqu'à la pag 328
- XLIV. Trois Ballades d'amour du même Jean Marot, tirées du même manuscrit. 329. & suiv.
- XLV. Quatre autres Rondeaux & une Ballade en forme de prieres, à la louange de la Sainte Vierge & de quelques Saintes; tirez du même manuscrit. 324. & suiv.
- XLVI. Poësies de Michel Marot fils de Clement, tirées de l'Edition de Nyort de 1596. 339
- XLVII. Poësies attribuées à Cl. Marot, tirées des Editions de Bonnemere & de quelques autres; il y a XXII. Pieces, parmi lesquelles est le Rondeau *Nostre Maistre Geoffroy Brulard* & l'*Epitaphe de Martin*, que je crois de Clement Marot. 351. 382.
- XLVIII. Deploration sur la mort de Clement Marot, tirée de l'imprimé, in 4. à Paris en 1544. 383

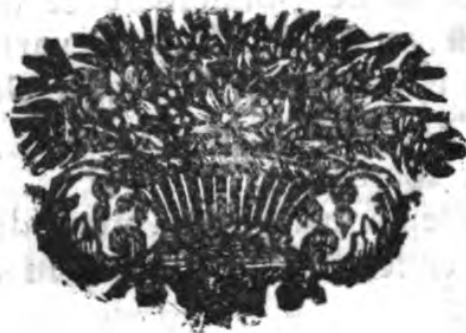


T O M E VI.

- XLIX. **R**ecueil des Pieces du Differend de Clement Marot avec François Sagon & la Hueterie, tiré de plusieurs Editions originales du temps même de Marot. pag. 1. jusques à la pag. 234. au nombre de XXV. pieces, grandes & petites.
- L. Autres petites Pieces faites à l'imitation de Clement Marot ou à son sujet. Elles sont au

XVIII LISTE DES PIÈCES.

- au nombre de XX. il y en a quelques-unes, que je crois de Clement Marot & que je n'ai recouvrées que lors que cette Edition étoit presque finie. 235
- LI. Poësies nouvelles ou additions pour les deux premiers Tomes des Oeuvres de Cl. Marot, au nombre de XXXII. Pieces. 246**
- LII. Chronologie des Oeuvres de Cl. Marot. 272**
- LIII. Liste alphabetique des anciens termes qui se trouvent dans les œuvres de Clement Marot avec leur explication. 289**



L I S T E

Des Editions principales des Oeuvres de
CLEMENT MAROT,

Dont on s'est servi pour celle-ci.

- E**DITION in 16. de *Lyon* caractere Gothique chez *François le Juste* en 1534.
 ---- In 16. de *Paris* chez *Antoine Bonnemere* 1536.
 ---- In 16. *Paris* chez *Antoine Bonnemere*. 1538.
 ---- In 16. de *Paris* chez *Denys Fanot* 1538.
 ---- In 8. de *Lyon* chez *Estienne Dolet* 1538. cette Edition, qui est originale a été revuë par Cl. Marot.
 ---- In 8. caractere gothique de *Lyon* chez *Sebastien Gryfius* 1538.
 ---- In 16. de *Paris* chez *Antoine Bonnemere* sans datte : mais comme il y est marqué qu'elle est copiée sur celle de *Gryfius*, elle doit être de 1538. ou 1539.
 ---- In 8. d'*Anvers* chez *Jean Steels* 1539. Edition assez rare & assez singuliere & où se trouvent les œuvres de *Jean Marot*.
 ---- In 16. de *Paris* chez *Jean Bignon* sans datte avec figures, mais vers l'an 1540.
 ---- In 8. de *Lyon* chez *Estienne Dolet* 1543. édition originale, revuë par *Clement Marot*.

Edi-

- Edition in 16. de *Paris* chez *les Angeliers*, sans datte, mais après 1543.
- in 16. de *Paris* sans datte, de lettres rondes, mais postérieure à l'an 1543.
- In 8. de *Lyon* à l'Enseigne *du Rocher* 1545. Edition belle, en beaux caractères & très recherchée des connoisseurs.
- In 16. de *Paris* chez *Guillaume Le Bret* 1546.
- In 16. de *Lyon* chez *Guillaume Roville* 1546. Edition originale & fort belle, publiée par *Antoine Du Moulin* amy de *Clement Marot*.
- In 16. de *Paris* chez *Guillaume Thibouft* 1548.
- In 16. de *Lyon* 1548.
- In 16. de *Paris* chez *Pierre Gaultier* 1549.
- In 16. de *Lyon* chez *Jean de Tournes* 1549. lettre ronde & très belle.
- In 16. de *Paris* chez la veuve *François Regnault* 1551. & la même Edition chez *Jean Ruelle*, où il n'y a que le premier feuillet de différent. Edition jolie & assez bonne en lettre ronde.
- In 16. de *Paris* chez *Pierre Gaultier* 1551.
- In 16. de *Paris* chez *Guillaume Thibouft* 1551.
- In 16. de *Lyon* chez *Guillaume Roville* 1554. belle édition.
- In 16. de *Paris* 1556.
- In 16. de *Lyon* chez *Jean de Tournes* 1558. belle édition en lettres rondes.
- In 16. de *Paris* chez *Barbe Regnault* 1559.

E D I T I O N S. XXI

Edition in 16. de *Lyon* chez *Guillaume Roville* 1561. Edition très-jolie & peu commune.

---- In 16. de *Paris* chez *Claude Gautier* 1571.

---- In 12. de *Rouën* 1583. bonne Edition & assez recherchée.

---- In 12. de *Rouën* chez *Raphaël du Petit-val* 1596. bonne & bien dirigée.

---- In 16. de *Nyort* en Poitou chez *Thomas Portau* 1596. Elle a quelquefois le titre, ou frontispice de *Lyon* chez *Pierre Rigaud* 1604. Edition rare, qui est la plus ample & la mieux dirigée de toutes celles de *Clement Marot*. Elle a été revue par *François Miziere* Docteur en medecine. C'est celle qui a servi de base à l'Edition que nous publions.

---- In 16. de *Lyon* chez *Jean Gauthier* 1597.

---- In 12. de *Rouën* chez *Le Villain* en 1615. bonne & assez estimée.

---- In 12. de *La Haye* chez *Adrien Moetjens* en 1700. 2. volumes. Il y a eu depuis trois ou quatre Editions, soit de *Liege*, de *Hollande* & de *Rouën* qui portent le même titre, & ont toutes été copiées sur celle-ci. Mais elles sont fautives & imparfaites, aussi bien que l'Edition originale de *Moetjens*.

Je ne parle point ici des éditions particulieres de quelques œuvres de *Clement Marot*, comme de *son Adolescence* imprimée en 1530. & 1534. de la *Suite de son Adolescence*, ni du *Recueil*, & des Editions particulieres de sa *Description du Temple de Cupi-*

XXII LISTE DES EDITIONS.

Cupidon, de ses *Amours de Leandre*, &
Hero, des deux premiers livres de la *Me-*
tamorphose, de divers Opuscules ou tra-
ductions inferées dans cette Edition : &
de plusieurs Recueils de poésies de Cle-
ment Marot publiées de son temps ou peu
après sa mort. Nous avons soin de les in-
diquer dans l'occasion.



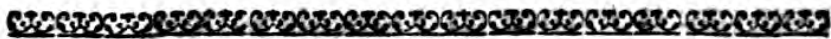
CLEMENT MAROT, A SON LIVRE.

Oster je veux (approche-toi mon Livre)
Un tas d'écrits, qui par d'autres sont
faits :

Or va, c'est fait: cours leger & delivre:
Deschargé t'ay d'un lourd & pefant faix.

S'ils font écrits (d'avanture) imparfaits,
Te veux-tu faire en leurs fautes reprendre?
S'ils les font bien, ou mieux que je ne fais,
Pourquoy veux-tu sur leur gloire entreprendre?
Sans eux (mon Livre) en mes vers pourras
prendre

Vie après moy, pour jamais, ou long-temps:
Mes Oeuvres doncq content te doivent rendre;
Peuples & Rois s'en tiennent bien contens.



A S A D A M E.

TU as (pour te rendre amusée)
Ma jeunesse en papier icy.
Quant à ma jeunesse abusée,
Une autre que toy l'a usée:
Contente-toy de ceste-cy.

LA MORT N'Y MORD.

E P I T A P H E

D E

CLEMENT MAROT,

*Fait par LYON JAMET: insculpé en marbre
sur son tombeau en l'Eglise de S. Jean de Turin
1544. le 12. Sept.*

ICy devant au giron de sa mere (1)
Gist des François le Virgile & l'Homere.
Cy est couché & repose à l'envers
Le nonpareil des mieux difans en vers.
Cy gist celui que peu de terre cœuvre,
Qui toute France enrichit de son œuvre.
Cy dort un mort, qui toujours vif sera,
Tant que la France en François parlera.
Brief gist, repose & dort en ce lieu-cy
Clement Marot de Cahors en Quercy.

(1) Tiré de l'Edition de Guillaume Roville in
18. 1561. au revers du titre du Livre. J'ai prié un de
mes amis qui alloit en Italie de voir en passant à
Turin, si cet Epitaphe de Clement Marot se trouve-
roit encore dans l'Eglise de St. Jean, où LYON
JAMET l'avoit fait graver. Mais toutes les recher-
ches ont été inutiles; soit que Marot ayant donné
dans les nouvelles opinions, on ait depuis ôté cet E-
pitaphe, soit que le temps l'ait effacé ou fait oublier.
On trouve encore d'autres Epitaphes de Marot dans
le troisieme volume.

P R E-



P R E F A C E H I S T O R I Q U E

Sur les Oeuvres de

C L E M E N T M A R O T .



Deux amis également studieux ; mais d'autant plus unis qu'ils s'étoient appliquez à des genres differens de Litterature, s'assemblerent en un lieu que je ne dirai pas ; cela n'importe en rien. Je ne ferai pas même la description de l'endroit de leur assemblée ; on peut se l'imaginer aussi beau que l'on voudra : plus on le croira orné & agréable, plus on leur fera d'honneur. Il suffit de connoître leur caractère. Le premier s'étoit toujours appliqué à l'étude de notre Histoire, sur-tout à celle de la troisième Race, plus intéressante & moins épineuse que celle des deux premières. Comme les beaux noms ne coûtent pas plus que les autres, je lui donnerai celui d'*Eugene*. Le second qui est *Aristippe* avoit fait ses délices d'une Lecture moins vaste que délicate. Outre les beautés modernes, dont il s'étoit rempli, il n'avoit pris que la crème de

2 P R E F A C E.

l'Antiquité, & s'en étoit nourri. Enfin le troisiéme, que je nommerai *Ménandre*, étoit amateur de notre Litterature Françoisé. Il en connoissoit jusqu'aux moindres recoins. Mais il avoit toujours été touché de la Poësie. Il étoit néanmoins trop sage pour se Mêler d'être Poète. Il se contentoit de les connoître; & c'en étoit assez pour lui ôter l'envie de les imiter.

Ces trois amis se voyoient toujours avec plaisir; la diversité de leurs études étoit un preservatif qui conservoit la paix & l'union entre eux. Ils n'avoient rien plus à cœur que de s'entr'aider mutuellement; l'un par la solidité de ses connoissances, l'autre par la délicatesse de ses réflexions, & le troisiéme par l'agréable variété de ses recherches, auxquelles il étoit redevable de beaucoup de faits également curieux & inconnus. Leurs entrevuës étoient toujours assaisonnées de quelque instruction. Ménandre communiqua cette fois ce qu'il sçavoit de *Clement Marot*, des Ouvrages du quel il s'étoit vû contraint de faire une étude toute particuliere. Il crut que pour faire mieux connoître le mérite poétique de cet agréable Ecrivain, il devoit donner une idée de sa personne & de son caractère. Il commença donc ainsi.

Jean Marot, qui sans doute s'étoit marié en Poète, avoit laissé sa femme à Cahors, où *Clement* vint au monde en 1495. Il y resta jusqu'à l'âge de dix ans qu'il fut mené en France vers l'an 1505. (*) Ses premières études qu'il

(*) Voici la preuve de la Chronologie que j'établis en cet endroit. Marot fut arrêté constamment l'an 1525. le Roy François I. étant encore prisonnier en
Espa-

P R E F A C E. 3

qu'il fit selon le goût du temps avec peu de succès, étoient encore plus mauvaises que celles qu'on fait aujourd'hui. C'est beaucoup dire.

En effect c'estoyent de grans bestes (1)

*Que les régens du temps jadis,
Jamais je n'entre en Paradis,
S'ils ne m'ont perdu ma jeunesse.*

C'est ce qu'il avoué lui-même. Et comme Jean Marot sçavoit par expérience que l'emploi d'un Poëte suivant la Cour ne conduit pas même à une fortune médiocre, il crut bien faire pour l'avancement d'un fils unique, de le mettre dans le train ordinaire du Palais, où la fortune, comme toutes celles qui se font aux dépens d'autrui, est toujours plus solide que brillante. Il y fut assez longtems, retenu plutôt par une inclination qu'il y avoit faite, que par aucun goût pour la procedure. Mais Marot avoit beaucoup de vivacité & très-peu d'expérience: il s'imaginoit qu'il étoit indigne d'un jeune amant de s'en tenir aux sentimens du cœur. Et comme s'il eût voulu pénétrer plus avant, il fut

Espagne, comme on le voit dans son Enfer: & sur la fin de cette piece il marque que tous les biens qu'il a eu le bonheur d'acquérir en France après 20. ans de séjour sont la faveur du Roy & des Princes. Il vint donc à Paris vers l'an 1505. & dans le même endroit de son Enfer il marque qu'il avoit dix ans lors qu'il fut mené en France, c'est-à-dire à Paris; ainsi il étoit né vers l'an 1495. Cette remarque montre que Theodore de Beze n'a pas sceu l'age de Clement Marot, quand il le fait mourir à soixante ans. Il en avoit tout au plus quarante neuf, puis qu'étant mort au mois de Septembre 1544. & étant né en 1495. il devoit n'avoir pas cinquante ans.

(1) Epitre 43.

4 P R E F A C E. [1513]

fut surpris de trouver une sage retenue dans une jeunesse où l'on a plus de peine à résister à un plaisir séduisant par sa douceur, que de penchant à se conformer à la sévérité d'un devoir qui est à peine connu. Il est vrai, dit Aristippe, mais c'est un ragoût de se plaindre de la rigueur même du devoir.

*Doux transports, trouble dangereux,
Que dans mon jeune cœur un tendre amour
fait naître,
Vous n'oseriez paroître.
Helas ! pourquoi faut-il qu'un devoir rigoureux
Fasse perdre à l'amour tant de momens heureux ?*

Et si Marot avoit eu le talent d'engager sa maîtresse à s'en plaindre aussi tendrement, il auroit été loin avec elle. Mais il falloit qu'il ne l'aimât point assez. Marot s'en est douté lui-même, reprit Ménandre, lorsqu'il dit dans la Ballade si gentille qu'il a faite à ce sujet.

Celle qui c'est en jeunesse est bien fine, ()
Ou j'ai été assez mal entendu :
Mais si pour elle encore je chemine,
Parmi les pieds je puisse estre pendu :
C'est trop chanté, siffle & attendu
Devant sa porte, en passant par la rue :
Et mieux vaudroit tirer à la charrue,
Qu'avoir tel'peine, ou servir un maçon :
Bref si jamais j'en tremble de frisson,
Je suis content qu'on m'appelle Caillette :
C'est trop souffert de peine & marrisson
Pour le plaisir d'une jeune fillette,*

D'aï;

(*) Ballade 4.

[1513] P R E F A C E. 5

D'ailleurs je trouve, Aristippe, que cette jeune personne a beaucoup perdu de n'avoir pas eu une école aussi déliée que la vôtre: elle n'avait encore été qu'à celle de Clement Marot. Il avoit de l'esprit, parloit agréablement; ses sentimens étoient vifs, & ses desirs ardans, il étoit entreprenant, mais cela ne suffit pas. Et comme la colere ne rend pas moins Poëte que l'amour, il s'en vengea sur l'Amour même.

*Je quitte tout, je donne, je resigne
Le don d'aymer qui est si cher vendu.*

Ce premier refus obligea donc Marot de quitter & l'Amour & le Palais (*) pour prendre le parti des armes. Tout beau, Ménandre, tout beau, dit Aristippe, on n'abandonne pas ainsi l'Amour. Ne croyez pas que le Poëte en soit si dégoûté dans le tems même qu'il fait cette Ballade; continuez jusqu'au bout, & vous y lirez.

*Prince d'Amour regnant dessous la nuë,
Livre-la moy en un liçt toute nuë,
Pour me payer de mes maux la façon:
Ou la m'envoye à l'ombre d'un buisson,
Car s'elle étoit avecques moy seulette,
Tu ne vis onc mieux planter le cresson,
Pour le plaisir d'une jeune fillette.*

Je le sçay, répondit Ménandre, mais le peu de succès qu'il eut dans cette premiere inclination lui fit craindre pour l'avenir; & il s'éloigna pour mettre en oubli une maitresse, (†) dont les charmes

(*) Ballade 4.

(†) Voyez le Temple de Cupidon depuis le Vers 35. jusqu'au 60.

mes toujours présens lui reprochoient ou son peu de mérite, ou son peu d'amour, dont l'un ou l'autre n'avoit pu vaincre la sévérité d'une jeune personne. Il n'étoit pas assez distingué pour entrer d'abord dans le service comme Officier. Il lui fallut subir les premières épreuves, qu'il fit auprès de Messire *Nicolas de Neufville Chevalier Seigneur de Villeroy*, qui le reçut chez lui en qualité de page. Ce Seigneur qui goûtoit le génie de Marot, lui laissa suivre dans le tumulte des armes le penchant qu'il avoit pour la Poësie.

Toute la France étoit en deuil de la mort de Louis XII. quand Marot travailloit à sa Description du Temple de Cupidon: ainsi c'étoit en 1515. Et ce fut par le commandement de M. de Villeroy (*) que le Poëte composa *La Queste de ferme amour*, qui termine cette élégante pièce. Il y représente Louis XII. réüni dans le sanctuaire de ce Temple avec Anne de Bretagne, pour qui sa tendresse avoit toujours été si constante, que s'étant vû pour cette Princesse enfermée longtems, il n'eut pas de plus ardans désirs que de la faire remonter sur le trône, lorsqu'il y fut parvenu lui-même. Les Seigneurs de ce nom, dit Aristippe, se font encore un plaisir d'avoir auprès d'eux de ces sortes de personnes qui font honneur à ceux qui veulent bien leur accorder quelque confiance. Eugene & Ménandre n'ignorent pas que le chef de cette illustre Maison, à qui le feu Roy a confié, comme à son ami, le plus précieux deposit qu'il y eût en Europe, se sert dans ses
plus

(*) Marot, Epitre à Mr. de Villeroy à la tête du Temple de Cupidon.

plus importantes affaires, d'un homme excellent qui fut de près l'heureuse facilité de Marot, mais qui le surpasse de beaucoup (†) dans les mœurs. Il a même encore auprès de lui ce traducteur si tendre des Lettres d'Abélard & d'Héloïse. A la vérité je connois plus son ouvrage que sa personne, poursuivit Aristippe, & selon ma coutume qui me porte à relire toujours les pièces où je trouve du beau, j'en ay plus d'une fois admiré le tour, la facilité & la tendresse. Et je crois même qu'Héloïse plus délicate en amour que ne l'étoit son époux, ne desavoueroit pas cette traduction poétique où l'on explique si vivement les sentimens qu'elle sentoit encore pour l'infortuné Abélard. Il n'y a que ces deux vers qui m'ont arrêté.

*Ainsi quand de la mort j'aurai senti les coups,
Je serai transporter mon corps auprès de vous.*

Je ne sçay si mon doute est raisonnable. C'est peut-être une faute de copiste qui fait dire à Abélard que même après sa mort il donnera les ordres nécessaires pour faire transporter son corps auprès de sa chère Heloïse.

Après que Marot fut sorti de Page, continua Menandre, il vint à la Cour, où Jean Marot son pere exerçoit auprès de François I. la charge de Valet-de-Chambre. Il y fut sans autre emploi que celui d'étudier la Cour, dont il
suça

(†) M. de Barcos étoit encore vivant lorsque l'on a écrit cet endroit, & l'on a cru que sa mort ne devoit pas le priver d'une justice qu'on ne pouvoit s'empêcher de lui rendre de son vivant : d'autant plus qu'il a laissé dans ses enfans des héritiers de son mérite & de sa vertu.

S P R E F A C E. [1515]

suça toute la politesse. Comme il n'étoit pas sçavant lorsqu'il y entra, il n'eut pas le temps de le devenir. Le désir d'être placé lui fit hazarder quelques pieces où il y avoit plus d'esprit que de sçavoir.

Ménandre qui a beaucoup vû & beaucoup lû, dit Aristippe, n'ignore pas que l'étude des hommes est plus utile & moins facile que celle des livres. Le vray sçavoir est de bien lire dans l'humanité, & c'est pour l'avoir fait que Clement Marot a toujours été goûté. Il ne faut que du loisir pour étudier les livres; il faut de la réflexion pour étudier les hommes. Faites attention, Ménandre, à quelques-uns de nos poètes. *La Motte* sçait du Latin, & rien plus; *Gacon* (*) sçait du Grec; il a lû l'Anthologie & Lycophron, on le voit bien: & tout ce que *Gacon* veut écrire savamment, *La Motte* l'écriroit avec beaucoup de tour; mais *Rousseau* le feroit avec autant de facilité que d'élévation; il a lû plus que le premier, & avec plus de choix & de réflexions que le second. *Rousseau* s'est senti poète, *La Motte* se l'est fait, & *Gacon* le croit être plus que tous les deux ensemble. *Despreaux* étoit plus savant que *Racine*. Il ne s'en étoit pas tenu à la lecture des anciens; il avoit encore pénétré jusqu'à leurs interpretes les plus profonds. *Racine* s'étoit contenté de lire, d'étudier, de s'approprier même les originaux, & de les comparer avec le cœur humain, dont il s'appliquoit à développer les sentimens les plus secrets. Et par-là il avoit cru pouvoir négliger impuné-

(*) *Gacon* étoit vivant lors que cet endroit a été écrit, & il n'étoit pas juste que sa mort le privât d'un éloge qui lui étoit si légitimement dû.

punément ces énormes Commentaires qui accablent le texte sans le faire entendre. Aussi quelle différence n'apperçoit-on pas dans leurs Vers! On sent que Racine est né poète, & que Despreaux l'est enfin devenu. L'étude des livres n'est utile qu'autant qu'elle conduit à la connoissance de l'homme.

Marot, reprit Ménandre, se confia donc sur la beauté de son génie, & sur l'étude qu'il faisoit de la Cour. Et comme elle devient ennuyeuse dès qu'on n'y est point placé, il poursuivit un établissement auprès de Madame Marguerite Duchesse d'Alençon, dont le caractère aimable n'est pas moins connu aujourd'hui qu'il l'étoit autrefois. Il fut présenté de la part du Roy à cette Princesse par le seigneur de Pothon. Et pour s'introduire plus ingénieusement, Marot crut bien faire de ne paroître pas les mains vuides devant une Princesse, qui avoit un goût exquis pour la poésie, où elle réussissoit aussi bien que dans la prose. C'est ce qui donna lieu au Poète de faire l'Épître deuxième, dont l'invention si agréable est susceptible des genres différens de poésie qu'il y a inserez. Il fut donc receu en 1518. dans la Maison de Madame Marguerite (*) en qualité de Valet-de-chambre. Mais il lui fallut encore essuyer quelques embarras pour être couché sur l'État de la Princesse. C'est ce qui occasionna même la Ballade VIII. qui n'est pas sans agrément. Ses occupations n'étoient pas assez grandes pour l'empêcher de suivre le Roy, ou de se trouver à l'armée. Il suivit donc François I. à Rheims & à Ardres en 1520. où il fit les Rondeaux 5. & 6. & le Duc d'Alençon au Camp d'Attigny,

A 5

où

(*) Voyez la Note 12. sur l'Épître 46.

où ce Prince avoit en 1521. le commandement de l'Armée de France. De-là il écrivit à la Princesse l'Epitre troisiéme pleine de ces louanges respectueuses & bien assaisonnées, qui plaissent toujours aux Princes & aux grands Seigneurs, quand même elles ne seroient pas dans l'exacte verité. La même année il fut à l'armée de Hainault que François I. commandoit en personne; & il écrivit la Lettre 4. en prose, qui montre bien que le vrai talent de Marot étoit d'écrire en Vers. Mais par le peu de progrès qu'il fit dans ces différentes occasions, il ne paroît pas qu'il fût né pour la guerre. Il n'est donné qu'aux Heros de posséder également tant de perfections; Marot ne l'étoit pas.

Le Poète se trouvant une espece d'établissement, il s'imagina, comme tous ceux qui font dans le monde une sorte de fortune, qu'il devoit se meubler d'une maîtresse. Mais il prit mal ses mesures; & eut tout lieu de s'en repentir. Car vrai-semblablement il s'est peint lui-même dans l'Epitre IX. où il parle si joyeusement de son infortune amoureuse. Cependant Marot en revint, plus heureux en cela que ne l'a été depuis le Roy son maître, qui ne put en réchaper. Il ne fut pas long-tems sans avoir une aventure tout-à-fait inespérée. Diane de Poitiers qui étoit déjà connue à la Cour, eut occasion d'y paroître encore avec plus d'éclat, parce qu'elle y parut en larmes l'an 1523. Jean de Poitiers Comte de St. Vallier son pere, étoit complice de la conspiration du Connétable de Bourbon. Il fut arrêté, jugé & condamné comme criminel d'Etat à perdre la tête sur un échaffaut. Diane sa fille demanda sa grace & eut le bonheur d'y réussir, à la
fa-

faveur d'un paiement qu'elle ne put faire qu'en personne. C'est ce qu'a insinué Brantome le vrai répertoire de toute l'Histoire secrète des Cours de François I. & de Henri II. „ J'ai „ oui parler d'un grand seigneur (dit-il) qui „ ayant été jugé d'avoir la tête tranché , si „ qu'estant sur l'eschaffaut, sa grace survint, „ que sa fille qui étoit des plus belles , avoit „ obtenüe ; & descendant de l'eschaffaut, il „ ne dit autre chose, sinon, sauve le bon cas „ de ma fille qui m'a si bien (1) sauvé “. Marot étoit assez bien auprès de Diane.

Et quoiqu'il ne fût (2) ni de ces tailles, ni de ces figures avantageuses, qui font désirer aux jeunes personnes de les connoître de près, on ne laissoit pas de le souffrir pour l'enjouement de son esprit ; & par des assiduez qui plaisent toujours, il parvenoit enfin à se faire aimer. Il languit près d'un an auprès de cette aimable dame ; & ce ne fut qu'en 1524. qu'il en recut quelques témoignages de bonté ; cela fut même jusqu'à une amitié tendre , à qui peut-être on pourroit donner le nom d'Amour, si elle avoit duré plus long-temps. Diane fit les premières démarches. Qui ne se seroit trouvé heureux d'y répondre ?

*Un an y a que par toy commencée (3)
Fut l'amitié : Et sachant ta pensée,
Esclave & serf d'amour fus arresté,
Ce qui devant jamais n'avoit esté.*

Marot frappé de la grandeur de cette aventure, employa tout (4) ce qu'un génie aussi aisé que fertile

(1) Brantome Tome I. des Dames Galantes discours I.

(2) Epitr. 27.

(3) Elegie II.

(4) Elegie V.

fertile peut trouver en foy d'agrémens & de gentillesfles pour mériter les faveurs d'une aimable personne, qui ne brilloit pas moins par l'esprit que par les autres graces qui lui ont acquis depuis l'amour si constante du Roy Henri II.

Le Poëte approchoit de sa trentième année; Diane n'en avoit que 23. Les terres de l'Amour n'étoient pas inconnues à Marot: il est vrai qu'il avoit inutilement fondé plus d'une fois le cœur des belles: mais comme une bataille perdue instruit souvent un Général plus que deux Victoires gagnées; il crut avoir assez puisé de lumieres dans les refus qu'il avoit déjà reçus, pour venir aisément à bout d'une personne qui ne vouloit pas comme femme chommer des plaisirs amoureux qu'elle fa-voit si bien gouter. Il commença donc par lui donner ces leçons d'Amours.

Fleur de quinze ans, si Dieu vous sauve & gard,

J'ai en amours trouvé cinq points exprès:

Premierement il y a du regard,

Puis le devis, & le baiser après;

L'attouchement le baiser suit de près,

Et tous ceux-là tendent au dernier point;

Qui est, Hé quoy! Je ne le dirai point....

Diane se livroit à tout: ce seul point l'arrêtoit; & c'étoit malheureusement celui que le poëte regardoit comme le plus essentiel, & le seul décisif en amours. Cette amitié étoit à peine commencée, que Marot se vit contraint par son devoir de s'éloigner de sa Maîtresse. Il falloit

falloit suivre le Roy en Italie. Mais je suis fâché de lui voir prendre congé avec autant d'esprit qu'il en fait paroître dans sa troisième Elégie. Ce font, si je ne me trompe, des occasions où les sentimens du cœur, où le trouble même doivent l'emporter sur la vivacité & le brillant de l'imagination.

Dès qu'il fut arrivé en Italie, il y fubit à la bataille de Pavie le même sort que le reste de l'armée de France; il fut blessé au bras, & resta prisonnier comme beaucoup d'autres:

*Là fut percé tout outre rudement
Le bras de cil qui t'aime loyaument:
Non pas le bras dont il a de coutume
De manier ou la lance ou la plume:
Amour encor le te garde & reserve,
Et par écrit veut que de loing te serve.
Finablement avec le Roy mon maistre
De-là les Monts prisonnier se vit estre
Mon triste corps, navré en grand' souffrance.
Quant est du cueur, longtemp y a qu'en France
Ton prisonnier il est sans mesprison.
Or est le corps sorti hors de prison;
Mais quant au cueur, puisque tu es la garde
De sa prison, de sortir il n'a garde:
Car tel' prison lui semble plus heureuse
Que celle au corps ne sembla rigoureuse:
Et trop plus aime estre serf en tes mains,
Qu'en liberté parmi tous les humains.*

*Amour a fait de mon cueur une butte
Et guerre m'a navré de haquebutte;
Le coup du bras se monstre à venè d'œil,
Le coup du cueur se monstre par son dueil,
Ce non obstant celui du bras s'amende,
Celui du cueur je le te recommande.*

C'est ce que Marot écrivit à sa Maitresse , dès qu'il eut été mis en liberté. Mais aussi-tôt qu'il fut auprès d'elle , il redoubla ses empressements. Entraîné par son penchant , il ne put ni quitter sa vivacité naturelle , ni même la modérer. Il ne connoissoit que sa propre satisfaction. Il demandoit , il importunoit , & même pour y parvenir , il écrivoit des (1) Elegies , des Rondeaux & des Chançons. Il étoit tout feu & tout esprit.

*Voici les jours de l'an les plus plaisans , (2)
Chascun de nous est en ses jeunes ans ;
Faisons donc tant , que la fleur de nostre age
Ne suive point de tristesse l'outrage ,
Car temps perdu & jeunesse passée
Estre ne peut par deux fois amassée.*

Le Poëte qui tournoit ses désirs en tant de manieres avoit d'autant plus lieu d'esperer , que Diane lui avoit plus d'une fois promis (3) de le rendre heureux. Je vois bien , dit Aristippe , que Marot n'appercevoit qu'une voye , & l'Amour en a un million. Il ne sçavoit donc pas qu'il y a une patience amoureuse , par laquelle on fait quelquefois plus de chemin que par toutes les importunités que l'ardeur peut mettre au cœur de l'amant le plus passionné. Il ne connoissoit point assez les Dames. Devoit-il ignorer , qu'il y a des choses qu'il ne faut pas toujours demander. Il n'y a , pour les obtenir , qu'à se trouver but-à-but sans dessein , ou
sans

(1) Elegies 2. 3. 4. 5. Rondeau 34. Chançon 19.

(2) Elegie 5.

(3) Eleg. 2.

ans paroître y penser. Je m'en rapporte à celles qui aiment avec le plus de délicatesse.

*Pourquoy me reprocher, Sylvandre,
Que je vous promets tout pour ne vous rien
tenir?*

*Helas, c'est moins à moi qu'à vous qu'il faut
s'en prendre;*

*Pour remplir vos désirs j'attens un moment
tendre,*

*Que ne le faites-vous venir? (Madame des
Houlières.)*

Il ne faut demander par lettres que ce qui se peut accorder de loia comme de près. Et souvent même il ne convient pas de demander quand on est en presence, parce que les Dames se font presque toujours une peine d'accorder.

Sçavez-vous ce que fait une femme de bien?

En deux mots je vais vous l'apprendre,

Elle ne donne jamais rien,

Mais elle se laisse tout prendre.

Je l'ai pensé de même, répondit Ménandre, mais je ne m'en suis jamais expliqué nettement. Comme j'ai plus de lecture que d'expérience, je suis toujours en garde contre mes propres pensées. Il y a plus, continua Ménandre; Marot étoit Poëte, ainsi trop indiscret pour réussir en amours. Il étoit si sensible aux faveurs de sa maitresse, qu'il ne pouvoit se contenir: il auroit cru ne les avoir pas reçues, s'il n'en avoit publiquement témoigné sa joye. On ne manquoit pas de voir aussi-tôt par des Chançons (1) avec quelle vitesse il couroit à la
feli

(1) Chançons 3. 8. & 9.

16 P R E F A C E. [1525]
félicité. Mais un amant doit-il ignorer que le
secret est une des loix les plus essentielles de
l'Amour ?

*Jamais ne te vueilles vanter (1)
D'avancement qu'Amours te face;
Amours de son papier efface
Ceulx qui de leurs Dames se vantent,
Ramentevans l'heure & la place,
Quant, comment, & où ils les hantent.*

C'est ce que Marot auroit dû lire dans le
Champion des Dames. C'estoit un livre du temps:
& s'il n'a pas voulu fuivre ce que prescrivent
les maîtres de l'art, il ne devoit donc attendre
aucun succès de ses poursuites amoureuses.
Marot n'étoit point excusable; il sçavoit que
Diane étoit d'une naissance, qui exigeoit d'ex-
trêmes mesures; elle fuyoit alors les éclats.
Peut-être même vouloit-elle par ces légers pré-
liminaires se préparer à de plus grandes opéra-
tions. Elle ne refusoit pas néanmoins un amant,
ou un ami vif & passionné dans le particulier,
mais elle le vouloit discret & réservé en public.
Il n'y a point d'honnête femme qui ne fasse de
même. Et c'est ainsi que Marot s'en étoit ex-
pliqué.

*Le tien office est de me faire grace: (2)
Le mien sera d'adviser que je face
Tes bons plaisirs: & sur tout regarder
Le droit chemin pour ton honneur garder.*

Cependant il semble qu'il veuille retracter cette
con-

(1) Le *Champion des Dames* fol. 238.
(2) *Elegie* 5.

conduite si sage par un trait d'esprit, & par le portrait d'une amour qui lève publiquement le masque.

*Ce n'est pas tout, que d'aimer seulement, (1)
Il faut aymer perpetuellement :
Et lorsque plus jalousie se fume,
Lorsque Danger plus sa cholere allume,
Et que Rapport plus se met à blasmer,
Lors se doit plus vraye amour s'enflammer
Pour leur monstrier qu'Amour est plus puissante
Que leur rigueur n'est amere & cuisante.*

Cela étoit bon pour un Poëte; mais rien ne convenoit moins à une personne aimable qui a toujours raison de ne jamais manquer aux règles de la bienfiance. S'imaginoit-il qu'elle se feroit ouverte si tendrement à lui, si elle en eût attendu cet éclat? Mais, dit Aristippe, l'indiscrétion n'étoit pas le plus grand défaut de Marot. Diane aimoit par goût & par sentiment, elle avoit de la delicateffe; & Marot en a manqué. C'est ce qui m'à le plus choqué dans la lecture de ses ouvrages. Lisez, Ménandre, lisez la fin de la deuxième Elegie.

*Doncques avant que partir te supplie (2)
Qu'envers moy soit ta promesse accomplie.
Ne pers l'amy, qui ne t'a point forfait;
Donne remede au mal que tu as fait:
Si tu le fais, bien heureux me tiendray;
Si ne le fais, patience prendray.*

Est-ce-là le langage d'un amant? Il y a trop de
rai

(1) Elegie 8.

(2) Eleg. 2.

18 P R E F A C E. [1525]
raison pour y avoir de l'amour. L'amour n'est pas ainsi maître de ses sentimens. On n'est point capable d'aimer quand on est si-tôt prest à prendre son parti. C'est dire indirectement à sa Maitresse, qu'on l'aime beaucoup moins qu'on ne s'aime soi-même. Hé bien, lui pouvoit-on répondre, prenez donc patience, puisque vous la sçavez prendre si aisément. Et Marot s'est vû contraint de le faire plus d'une fois. Mais, dit Ménandre, il parle un autre langage dans ses Chanfons.

*Mon alliance est fort bien commencée, (1)
Mais je ne sçai comment il en ira ;
Car s'elle veut, ma vie perira,
Quoiqu'en amour s'attend d'estre avancée.*



*Si j'ai refus, vienne mort insensée,
A son plaisir de mon cœur jouira,
Si j'ai mercy, adonc s'esjouira
Celuy qui point n'a sa Dame offensée.*

Pourquoy ne pas toujours parler de même, reprit Aristippe? mais ce n'est pas, Ménandre, le seul endroit où Marot manque de délicatesse: la troisième Elegie a aussi son défaut: c'est où il parle de son cœur qu'il a donné à sa Maitresse.

*S'il a mal fait, qu'il en soit hors jetté, (2)
S'il est loyal, qu'il y soit bien traité.*

Il faut corriger, il faut châtier un cœur qui manque en amours; mais il ne faut demander

(1) Chanfon 6.
(2) Elegie 3.

der qu'il soit jetté hors de celui de sa Maîtresse, que quand on veut prendre d'elle un honnête congé pour ne la plus revoir. Je vous supplie, Menandre, poursuivit Aristippe, voyez encore cet endroit où il parle d'une autre Maîtresse.

*Touchant son cueur je l'ai en ma cordelle, (1)
Et son mary n'a sinon le corps d'elle :
Mais toutesfois quand il voudra changer,
Prenne le cueur : & pour le soulager,
J'aurai pour moy le gent corps de la Belle
Toutes les nuicts.*

N'êtes-vous pas dégoûté d'un sentiment si bas, si populaire? J'ai peut-être trop de délicatesse, mais il vaut mieux en trop avoir, que de n'en point avoir assez. Je ne voudrois pas d'une Maîtresse qui me laissant maître de tout, donneroit son cœur à un autre. Je cherche le cœur; dès qu'on a le bonheur de le posséder, si on ne va pas toujours aussi loin que portent les desirs, aumoins a-t-on la consolation de penser qu'on est maître d'un cœur; & je ne trouve rien de plus satisfaisant, je ne connois même rien de plus grand.

Il est vrai, reprit Ménandre, que Marot ne connoissoit dans l'amour que la volupté; il n'avoit point de goût pour ces agrémens sensibles qui touchent le cœur, & répandent la joye dans l'imagination, qui lui donnent même un sentiment plus doux en espoir, qu'il n'est peut-être en réalité. Mais, Aristippe; puis que vous avez lû si exactement votre Marot, continua Ménandre, vous ne sçauriez disconvenir, que
les

(1) Rondeau 40.

les fautes que vous lui reprochez ne soient couvertes par les plaintes tendres qu'il fait dans sa 4. Elegie. Quel tour, quelle delicateffe pour faire entendre à sa Maitresse les changemens qu'il aperçoit, & pour l'assurer en même-temps combien il sera ferme & constant dans son amour' Je l'ai vû, dit Aristippe; & pour vous faire plaisir, j'y joindrai la cinquième Ballade, d'un tour si agréable, & le Rondeau 42. où l'esprit & la tendresse vont de compagnie; mais Marot imite nos Prédicateurs qui ne font rien de tout ce qu'ils disent; ils prêchent la pénitence en public, & se divertissent agréablement dans le particulier. Sa fermeté ne dura pas plus que ses espérances; il manqua de constance dès qu'il n'eut plus d'espoir. Il est vrai qu'en cela il fait comme le reste des amans, qui le jour même de leur changement font étonnez d'avoir témoigné la veille une si grande fermeté. Je vous avouèrai, Ménandre, qu'il m'est arrivé quelque fois de faire le Marot, mais non pas jusqu'au bout.

Marot ayant donc apperçû de l'altération dans la conduite de sa Maitresse, dit Ménandre, il voulut en prévenir les suites: & c'est ce qui a produit les Elegies 6. 7. 8. & 13. où tantôt par un songe ingénieusement trouvé; tantôt par le souvenir des charmes qui sont en elle, & des faveurs préliminaires qu'il en a receuës; tantôt par un éloignement plutôt feint, que projeté; tantôt enfin par ces tendres reproches qui font tant de plaisir aux belles, il cherche à la ramener. Mais pour appaiser sa Maitresse, & ne lui pas donner, par trop d'inquiétude, une occasion raisonnable de changer entièrement, il va lui-même jusqu'à paroître tolé-

tolérer un changement, (1) dont il a depuis été si vivement frappé. Cela n'empêcha point Diane de suivre le penchant de son cœur. Elle se sentoît touchée d'une autre inclination, peut-être plus digne de sa naissance: elle s'y laissa (2) donc aller, parce qu'elle étoit nouvelle.

Marot qui n'avoit pas plus d'expérience sur la maniere de quitter une maitresse, que de talent pour le conduire à bien, crut faire merveille de s'en vanger par des (3) Rondeaux & des Chançons publiques. Il ne sçavoit que déchirer, il n'avoit pas encore appris à découdre une liaison, dont les commencemens si tendres n'auroient pas dû produire une si grande amertume. Que je l'aurois trouvé heureux! qu'il se feroit même épargné de chagrins, s'il avoit eü dans l'esprit cette douceur de son ami Mellin de Saint-Gelais, qui s'étoit trouvé dans une circonstance à peu-près pareille, comme on le voit par cette Epigramme si gentille qu'il adresse à une Maitresse, de laquelle il avoit été abandonné.

*Nostre amitié est seulement
Descousüe & non deschirée,
Et s'unira facilement,
Si de vous elle est désirée.
Amour qui la flesche a tirée
R'habillera cette cousture,
Et n'ayez peur qu'elle ne dure;
Car s'il est vrai ce qu'on afferme,
L'acier au lieu de sa soudure*

(1) Epigram. 129.

(2) Chançon 16. Rondeau 44.

(3) Chançon 17. Rondeau 35.

Le plaisir du retour est quelquefois un des plus sensibles en amour. Marot auroit dû le ménager. Au moins devoit-il par honneur respecter les cendres d'une amitié qui n'étoit pas encore éteinte. Il parut trop sensible à la douceur d'une vengeance à contre-temps, dont le poids alloit enfin retomber sur lui; ce n'étoit plus sa chere amye; ce n'étoit plus sa nymphe & sa Déesse; ce fut un *Isabeau*, qui cherchoit à insulter en tout de gayeté de cœur. Il s'avança jusques à dire, que l'or, les pierreries & les présens (1) lui avoient enlevé sa maitresse. Il n'y eut de supportable dans cette rupture, que le Rondeau 64. plus agréable par son propre fond que par la circonstance qui le fit naître.

*Au bon vieux temps un train d'amours règnait
 Qui sans grand art & dons se démenait,
 Si qu'un bouquet donné d'amour profonde,
 C'estoit donner toute la terre ronde,
 Car seulement au cueur on se prenoit.*

*Et si par cas à jouir on venoit,
 Savez-vous bien comme on s'entretenoit
 Vingt ans, trente ans; cela duroit un monde
 Au bon vieux temps.*

*Or est perdu ce qu'amour ordonnoit;
 Rien que pleurs fains, rien que changes on
 n'oit;*

*Qui voudra donc qu'à aimer je me fonde,
 Il faut premier que l'amour on refonde,
 Et qu'on la meime, ainsi qu'on la menoit
 Au bon vieux temps.*

Ma

(1) Chançon 29.

Marot étoit donc bien novice, répondit Aristippe, s'il a ignoré cette maxime si commune, & par conséquent si véritable.

*Or n'est-il riens au monde pire, (1)
Pour un povere mignon destruire
Que faute d'argent en amours.*

Et lui-même n'avoit-il pas dit dans sa jeunesse?

*Escus, ducats dedans les clos obstacles, (2)
Grands chaisnes d'or dont maint beau corps est
ceint
Qui en amours font trop plus de miracles
Que beau parler ce très-glorieux saint.*

Et si je voulois faire le savant à peu de frais, je vous citerois du Latin qui se trouve partout:

*Munera (crede mihi) capiunt hominesque Deos-
que: (3)
Placatur donis Juppiter ipse datis.*

Puisque les présens faisoient quelquefois forligner ces anciens Dieux, qu'on dit avoir été bien plus sévères que les nouveaux; pourquoi voudroit-on que ces modernes Déeses, bien moins parfaites que celles des temps jadis, ne se laissassent point toucher par les jolies choses qu'on leur présente, & séduire par les réalitez dont elles peuvent tirer avantage, quand elles ont de la prévoyance?

Diane, poursuivit Ménandre, laissa parler le

(1) Coquillart Droits nouveaux.

(2) Description du Temple de Cupidon.

(3) Ovid. de arte amandi.

le Poëte; il étoit juste qu'il se dédommageât du mépris qu'elle commençoit à faire de lui. Il s'avisa de la trouver laide, (1) parce qu'il n'en étoit plus aimé. Plus il parloit contre elle, plus il monroit à quel point il étoit touché de cette rupture. Mais il fit si bien par sa mauvaise conduite, qu'il n'y eut plus de retour. Elle eut raison de lui sçavoir mauvais gré du Rondeau 66. dont lui-même connoissoit la fausseté.

*Comme inconstante & de cueur fausse & lasche,
Elle me laisse. Or puisqu'ainsi me lasche,
A vostre advis ne la dois-je lascher?
Certes ouy. Mais autrement fascher
Je ne la veux, combien qu'elle me fasche.*

*Il lui faudroit (au train qu'à mener tasche)
Des serviteurs à journée & à tasche.
En trop de lieux veut son cueur attacher,
Comme inconstante.*

*Or pour couvrir son grand vice, & sa tasche,
Souvent ma plume à la louer s'attache:
Mais à cela je ne veux plus tascher:
Car je ne puis son mauvais bruit cacher
Si seurement, qu'elle ne le descache
Comme inconstante.*

Il paroïssoit bien que c'étoit plutôt la douceur d'une amitié tendre, que le plaisir séducteur de l'amour, qui d'abord conduisoit Diane, puisqu'elle se refusa si constamment à un homme, dont elle goûtoit l'esprit, & tâchoit de rectifier ses sentimens par une sage & louable modération.

(1) Epigr. 131. & 241.

tion. Mais ce dernier Rondeau fut comme le tocsin de la guerre; elle se crut obligée de soutenir celle que le Poëte luy déclaroit.

Diane trouva bientôt l'occasion de se venger. Comme chaque siecle a son accusation favorite, dont heureusement le nôtre même n'est pas exempt, c'étoit alors celle de Luthérien qui regnoit en France. Les nouveutez de Luther avoient commencé à s'y glisser; & François I. qui craignoit avec raison de les y voir affermir, nomma une espece d'Inquisiteur, devant qui on portoit les plaintes qu'on avoit à faire contre ceux qui erroient, ou paroïssioient errer dans la foy. Elle ne manqua point de dénoncer Marot à l'Inquisiteur. C'étoit alors le Docteur Couchar. Le Poëte avoit eu sans doute la foiblesse de dire à sa maîtresse, qu'il avoit mangé du lard en Carême. Cela sentoit trop son Luthérien, pour ne le point faire arrêter. Bouchar donna les ordres nécessaires; & Marot fut conduit au Châtelet. De-là il écrivit à ce Docteur (1) non seulement pour lui protester de la pureté de sa foy; mais encore pour lui demander son élargissement.

Bouchar étoit de ces dévôts qui ne se laissent point manier aisément; il suffisoit que Marot fût accusé devant lui, pour qu'il le jugeât coupable. Il fut donc obligé de paroître devant le Lieutenant Criminel, qui lui rappela une partie de sa vie. Et comme il étoit Poëte, il ne faut pas douter qu'il n'y eût beaucoup à reprendre dans sa conduite. En vain il réclama l'autorité de la Duchesse d'Alençon dont il étoit domestique, inutilement employa-t-il

(1) Epitre 10.

t-il le nom même du Roy, & de tout ce que la Cour avoit de considérable, il étoit trop bien recommandé au Juge pour qu'il ne fût point sourd à son égard, & qu'il ne fît pas contre lui tout ce qu'on peut faire à un innocent qu'on cherche à rendre criminel. Marot néanmoins voulut montrer que cette infortune n'étoit point capable de l'accabler, & qu'il conservoit encore dans sa prison assez de gayeté pour écrire des choses aussi agréables que celles qui étoient sorties de sa plume. Il fit donc cette Ballade si célèbre, par laquelle il continuoit de montrer son dépit amoureux.

*Un jour j'écrivis à m'amy (1)
 Son inconstance seulement;
 Mais elle ne fut endormie
 A me le rendre chaudement:
 Car dès l'heure tint parlement
 A je ne sçai quel papelard,
 Et lui a dit tout bellement,
 Prenez-le, il a mangé le lard.*

*Lors six pendards ne faillent mye
 A me surprendre finement,
 Et de jour, pour plus d'infamis,
 Firent mon emprisonnement.
 Ils vinrent à mon logement:
 Lors se va dire un gros paillard,
 Par la morbieu, voilà Clement,
 Prenez-le, il a mangé le lard.*

*Or est ma cruelle ennemie
 Vangée bien amèrement:
 Revange n'en veux; ne demie;*

Mais

(1) Ballade 6.

*Mais quand je pense, voirement
Elle a de l'engin largement,
D'inventer la science & l'art
De crier sur moy hautement,
Prenez-le, il a mangé le lard.*

E N V O Y.

*Prince qui n'eust dit pleinement
La trop grand' chaleur, dont elle ard,
Jamais n'eust dit aucunement,
Prenez-le, il a mangé le lard.*

Le Poëte ne trouvant donc pas dans son innocence une ressource assurée pour le tirer de prison, il écrivit à Lyon Jamet cette Lettre (1) si ingénieuse, dans laquelle sous le symbole du Rat & du Lion, dont il raconte si agréablement la fable, il engagea cet officieux ami de venir solliciter sa liberté.

Vous dirai-je, Ménandre, la réflexion qui me vient, reprit Aristippe; je crois que Marot fit une sottise de se faire arrêter pour avoir mangé du lard. Je vous avoué que jamais je ne ferois une pareille confidence: je dirois plutôt que j'ai mangé les mets les plus délicieux. Mais de dire qu'on a mangé du lard, cela fait connoître une avide rusticité, & le second fait voir un homme délicat. Et peut-être qu'on ne lui auroit pas fait à titre de voluptueux, ce qu'on lui a fait en qualité de gourmand. Au pis aller, il n'en auroit pas été davantage; & l'accusation lui eût fait plus d'honneur. Permet-

(1) Epitr. 11.
Tome I.

mettez - moy de vous faire observer, Ménandre, qu'outre l'Envoy de cette Ballade, qui seroit injurieux même à la femme la plus coquette, le cinquième vers de la troisième stance ne sçauroit se pardonner. Marot y employe un terme qui avoit déjà vieilli, pour signifier *l'esprit*. C'est peut-être la seule fois qu'on le trouve dans ses ouvrages. Et par l'équivoque fatirique qui fait sans doute plaisir à l'imagination du Poète, il a voulu faire entendre que Diane, quoique jeune, étoit l'antipode anatomique de la femme de son ami Thomas Sevin, à qui cette Epigramme est adressée.

*La mignonne de mon amy, (1)
 Bien fort à vous me recommande,
 Vous n'estes pas femme à demy,
 Hastez-vous de devenir grande:
 Grande par tout, car il demande
 Entrer en la Cité d'amour,
 Se plaignant qu'il n'est qu'au fauxbourgs.
 Peu de maris ainsi se deulent;
 Mais vont disant tout au rebours,
 Qu'ils y entrent plus qu'ils ne veulent.*

Oh ! je vous jure que, quand je serois moins que Diane, je ne le pardonnerois pas même à l'homme qui me seroit le plus indifférent en amours; non, Ménandre, je ne l'aurois point pardonné à un frere. Hé pourquoy voulez-vous qu'on le pardonne à un amant ? Mais je m'étonne que Marot, qui voyoit le monde & qui connoissoit la Cour, n'eût point alors pensé ce qu'il a si ingénieusement exprimé depuis.

Il

(1) Epigram. 126.

*Il fait bon estre papelard, (1)
Et ne courroucer point les fées,
Toutes choses qui sont coiffées
Ont moult de lunes en la teste.*

Il étoit recommandé par une femme, & poursuivi par un dévôt. En faut-il davantage pour perdre le plus homme de bien ? Mieux vaudroit attaquer publiquement un Prince que de mécontenter une femme en secret, & de toucher seulement un dévôt du bout du doigt. Marot l'a bien senti, continua Ménandre, puisque ni son innocence, ni les sollicitations de son ami ne purent obtenir sa delivrance. On crut lui faire grace de le transférer en 1526. dans les prisons de Chartres, moins des-agreables & plus saines que celles de Paris. Il y fut visité par tout ce qu'il y avoit de considérable (2) dans la ville. Il goûta dans cette nouvelle prison une espee de liberté qu'il n'avoit pas goutée dans le Chastelet. Et sa gayeté qui ne l'avoit pas tout-à-fait abandonné se réveilla. C'est-là qu'il écrivit son Enfer, où il fait ces portraits si vifs & si naturels des gens de justice qui ne lui ont jamais pardonné depuis ces excès de verité qu'il s'étoit même hazardé dans la suite de faire sentir au Roy, en lui découvrant toutes les malversations des Juges.

Marot crut encore devoir occuper utilement le loisir que lui laissoit sa prison. Il se jetta sur les productions de nos anciens Poètes, & revit le Roman de la Rose. Comme il y avoit quelques endroits difficiles dans cet ouvrage,
aussi

(1) Epitre 42.

(2) Enfer.

aussi considéré fans doute par son antique réputation, que par son propre mérite, il s'avisait de le corriger, en y substituant des phrases connues à la place de celles qui avoient déjà vieilli. Mais s'il rendoit son auteur plus intelligible, il ne laissoit pas de s'en éloigner, ce qu'on souffre difficilement dans les originaux, dont les paroles sont toujours respectables, malgré la rusticité de leur siècle. C'est donc avec changemens que ce Roman fut imprimé in folio en caractère gothique par Galliot Dupré l'an 1527. Et deux ans après le même libraire le fit encore imprimer in octavo, mais en lettre ronde, & c'est la seule fois que ce Roman a paru d'un caractère aussi facile à lire.

La Cour étoit absente, lorsque Marot fut arrêté, c'est ce qui recula le terme de sa délivrance. Les Juges se croyoient autorisés par cet éloignement à montrer combien ils ont de credit dès qu'il s'agit de faire du mal. On étoit allé sur la frontière d'Espagne conduire les Enfans de France, que l'on donnoit en échange pour François I. détenu prisonnier depuis la fatale journée de Pavie. Et comme il revenoit dans ses Etats, les mêmes Juges voulurent se faire un mérite de lui accorder sa liberté, qu'il auroit obtenue, dès que la Roy seroit arrivé à Paris. Il ne fallut pas néanmoins discontinuer de solliciter très-vivement; car les Juges qui s'étoient portés si aisément à lui faire du mal, ne prétendoient faire le bien, c'est-à-dire, lui rendre justice qu'à force de prières & d'importunités.

Dès que Marot fut mis en liberté, il en témoigna sa reconnoissance à ses amis par le
 Ron-

Rondeau 67. qui marque le temps de sa délivrance.

Mais croiriez-vous, poursuivit Ménandre, que dans le temps même que Marot amoureux persécutoit si vivement Diane de Poitiers pour en obtenir des faveurs, il cherchât à se dédommager ailleurs des refus de cette aimable personne? Le talent qu'il avoit de sçavoir se partager ne pouvoit que diminuer son ardeur. Il est vrai que cela lui procuroit beaucoup de maitresses ambulantes; mais il avoit souvent le malheur de n'en être pas mieux traité que de celles qui étoient fixes & permanentes. Et si le cœur du Poëte étoit au service d'une Dame de condition, il vouloit placer son corps auprès d'une fille de basse qualité. Elle fut Diane à son égard; & Marot outré de sa vertu, ne put retenir sa mauvaise humeur. Elle éclata d'une maniere peu digne d'un homme qui veut paroître avec estime dans le monde. C'est donc contre cette fille qu'il déclame dans sa 14. Elegie, dont la pétulance fait tort aux Ouvrages du Poëte. Je m'apperçois, dit Aristippe, qu'en amours Marot n'avoit jamais passé les préliminaires du bonheur; mais il ne devoit pas y être fort sensible, puisqu'il savoit trouver chez la Normande (1) des remedes à ses infortunes. Il suivoit en quelque chose le precepte de Mellin de Saint-Gelais son ami; mais il le pouffoit un peu trop loin, & peut-être d'une maniere peu convenable.

*En cas d'amour, c'est trop peu d'une Dame,
Car si ung homme aime une honneste femme,
Et*

(1) Epigram. 176.

*Et s'il ne peut à son aise la voir,
Il fait très-bien d'autre accointance avoir.
Quoy! voudriez-vous qu'il ne parlât à ame?*

*Et s'il lui parle, il est sot s'il n'entame
Quelque propos de l'amoureuse flamme,
Car chacun est tenu de se pourvoir
En cas d'amour.*

*Vous pourriez dire, on peut parler sans blasme ;
Mais non changer s'amie sans diffame,
Quant son corps loin, l'esprit fait son devoir.
Il est bien vrai: mais si faut-il sçavoir,
Qu'ayant le corps on est plus seur de l'ame
En cas d'amour.*

Et si Marot a été joué par Diane de Poitiers, cela n'est pas étonnant. De quelle utilité feroit un Poëte à la Cour, si ce n'est à servir d'amusement?

*Dans l'equipage d'une Belle
Il faut bien par honneur quelque amant mal-
traité.*

C'est le personnage que faisoit Marot: mais s'il étoit dans l'ordre que le Poëte fut amusé par une Dame de condition, il devoit lui être honteux de se laisser tromper par une fille de basse qualité, & plus honteux encore de s'en vanger comme il a fait. Il ne faut point se mêler de suivre l'Amour, si l'on ne sçait en supporter les disgraces. Tout n'y réussit pas non plus qu'à le guerre.

C'est, reprit Eugène, que l'amour ne rend point heureux: il manque toujours quelque chose à ce prétendu bonheur. Mais si Ménandre a sçu nous instruire par ce détail si curieux

rieux des amours de Clement Marot, j'avoué qu'Aristippe nous a réjouis par ses réflexions. Seroit-il permis, Ménandre, de vous dire que vous avez supposé, mais que vous n'avez pas prouvé, que Diane de Poitiers étoit cette maîtresse si tendrement aimée & si vivement haïe depuis par votre poëte.

Oh! ce font-là de ces points d'histoire qu'il ne faut jamais supposer. Les conséquences en font trop grandes. Jugez le tort que vous feriez à Diane, & le prejudice que vous causeriez même à la délicatesse du Roy Henri II. si vous faisiez soupçonner sans fondement, qu'il n'a pas eu les prémices du cœur d'une maîtresse, la seule qu'on trouve dans l'histoire avoir constamment regné sur celui de son maître. Vous avez raison, dit Ménandre, c'est par où je devois commencer, mais vous n'y perdrez rien.

Quoique dans sa disgrâce amoureuse le Poëte donne par mépris le nom d'Isabeau à sa maîtresse; dès qu'il en parle un peu plus sérieusement, il la fait connoître par le symbole de la Lune, sous lequel l'Antiquité a désigné Diane la pudique. C'est ainsi qu'il s'en explique dans sa prison.

*Bien avez leu, sans qu'il s'en faille un A, (1)
Comme je fus par instinct de Luna
Mené au lieu plus mal sentant que souffre
Par cinq ou six ministres de ce gouffre:*

C'est encore ce qu'il dit dans la même piece

Quant à Luna diverse & variable, (2)

Trop:

(1) Enfer.

(2) Ibid.

Trop me congnoist son faux cueur odieux.

Comparez, Eugene, ces deux endroits avec ce que Marot dit ailleurs de Diane de Poitiers, depuis qu'elle fut devenuë maitresse de Henry pour lors Dauphin de France.

Un Chevalier Royal (1)

Y a dressé sa tente,

Et sert de cueur loyal

Une Dame excellente.

Dont le nom gracieux

N'est j'à besoing d'escrire,

Il est escrit aux Cieux,

Et de nuict se peut lire.

C'est le même symbole sous lequel Henri II. fit connoître à toute la France cet objet de sa tendresse. Arrivé au trône, il prit pour devise, en faveur de sa maitresse, une Lune naissante, c'est-à-dire, un Croissant avec ces paroles, *Donec totam impleat orbem*. Doutez-vous que l'uniformité du symbole ne représente la même & unique personne? Mais je ne veux pas, Eugene, que vous m'en croyiez encore sur mes conjectures: écoutez donc ce que Marot dit de ses propres amours avec Diane.

Hommes experts, vous dictes par science, (2)

Que Diane est en baisant beaucoup pire,

Que n'est la mort: mais par experience

De ce vous veulx & vous puis contredire:

Car quand sa bouche en la mienne soupire,

Toute

(1) Epigram. 31.

(2) Epigram. 169.

*Toute vigueur dedans mon cueur s'assemble ;
 Vous refusez donc, ou certes il faut dire,
 Qu'en la baisant, mourir vivre me semble.*

Parle-t-on ainsi d'une personne avec laquelle on n'a pas goûté ces douces privautez, tendres gages de l'amour le plus ardent & le plus passionné? C'est néanmoins ce que le Poëte dit de lui-même & de Diane.

*Bouche de corail precieux (1)
 Qui à baiser semblez semondre:
 Bouche qui d'un cueur gracieux
 Sçavez tant bien dire & répondre,
 Répondez-moy: doit mon cueur fondre
 Devant vous comme au feu la cire?
 Voulez-vous bien celui occire
 Qui craint vous estre desplaisant?
 Ha bouche! que tant je desire,
 Dites neny, en me baisant.*

C'est ainsi qu'il s'explique, lorsqu'il parle encore de la même Diane. Enfin je tire une dernière preuve de ce trait si piquant de vengeance auquel le Poëte ne put résister depuis même que Diane eut acquis un établissement considérable dans le monde & un grand crédit à la Cour: c'est dans les Etrennes si ingénieuses qu'il fit en 1537. pour toutes les Dames. Voici celle de Diane de Poitiers.

*Que voulez Diane bonne, (2)
 Que vous donne?*

Vous

(1) Epigram. 172.

(2) Etrenne 22.

*Vous n'eustes, comme j'entens,
Jamais tant d'heur au printemps
Qu'en automne.*

Peut-on rien dire de plus vif contre une personne, qui n'ayant que 36. ans, étoit à peine dans l'été de ses jours, & qui cherchoit par ses graces séduisantes à fixer le cœur de Henry qui commençoit dès-lors à se déclarer pour elle? On ne le diroit pas même d'une femme aimable qui seroit sur le retour. Il n'y a qu'un grand intérêt, c'est-à-dire, un grand dépit amoureux qui puisse engager à faire des contregalanteries si piquantes. Je ne vois pas, Eugene, qu'on puisse vous montrer plus clairement que Clement Marot Poëte, & Henry II. Roy de France ont eu successivement la même maitresse, à moins que de la trouver désignée par son surnom & celui de son pere. Et c'est ce qui ne se pouvoit faire, sans donner lieu à supprimer toutes les Editions de Clement Marot, qui n'ont commencé à paroître que depuis l'élevation de cette redoutable Donzelle. D'ailleurs on sçait que la réputation de Diane n'étoit pas fort bien établie. *La Duchesse de Valentinois c'est-à-dire Diane de Poitiers) possédoit le corps du Roy, non sans grande apparence de forcellerie, veu qu'elle avoit déjà passé son âge en très-mauvaise réputation. C'est ce que dit un auteur du temps même (1).*

Il ne faut pas, Eugene, que cela vous étonne, dit Aristippe, vous savez mieux que nous qu'il pleut de ces sortes d'événemens dans notre histoire. Les Princes ne poussent pas toujours

(1) Histoire Ecclesiastique Liv. 2. p. 68. Elle est attribuée à Theodore de Beze.

jours la délicatesse aussi loin que les particuliers. Jamais ils ne touchent les premiers aux mets qui sont servis sur leurs tables. Cependant ils ne leur en paroissent pas moins bons. Leur goût est dans l'usage, & non pas dans cette finesse que l'imagination fait si curieusement rechercher. Mais tout ce qui s'est passé entre Diane & Marot doit apprendre aux femmes les plus qualifiées à ne se pas brouiller avec ces Poètes, qui d'un seul couplet salissent quelquefois deux ou trois réputations.

Enfin, continua Ménandre, Marot fut étrangement dégouté de l'amour; car il s'avisa de se marier, & de faire des piéces de Morale. Je ne puis pas vous dire si c'étoit un mariage bien complet; il n'en parle en aucun endroit de ses ouvrages. Et Marot même avoit toujours paru fort inquiet sur ce lien, comme il prend la liberté de s'en expliquer avec Jesus-Christ dans cette oraison si dévote qu'il fait devant le Crucifix.

*Ce non obstant tu as créé les femmes, (1)
Et nous defens d'amours suivre les flammes,
Si l'on ne prend marital sacrement,
Avec l'amour d'une tant seulement:
Certes plus doux tu es aux bestes toutes,
Quand sous tes loix ne les contrains & boutes.*

Complet, ou non, il ne laissa pas d'en venir un fils nommé Michel, qui fut receu page de Madame Marguerite en 1534. & qui s'est quelquefois mêlé de Poésie, avec peu de succès néanmoins. Je trouve même que Mr. de Thou nous parle au Livre 124. d'un Michel
Marot

(1) Oraison devant le Crucifix.

Marot qui commande dans une place de Hongrie assiégée par les Turcs; mais je n'ose assurer que ce soit le même. En tout cas, rien ne seroit plus glorieux à la face du Poëte. Nous avons plus de connoissance de la morale de Clement Marot; elle roule sur le dégoût de l'amour, c'étoit dans son mariage une matiere de pratique pour lui. Voici donc ce qu'il dit sur le mois de May auquel il avoit commencé d'être aimé de Diane.

*Volontiers en ce mois icy
La terre muë & renouvelle,
Maints amoureux en font ainsi,
Sujets à faire amour nouvelle
Par légereté de cervelle,
Ou pour être ailleurs plus contents:
Ma façon d'aimer n'est pas telle,
Mes amours durent en tous temps.*

*N'y a si belle Dame aussi,
De qui la beauté ne chancelle:
Par temps, maladie, ou souci
Laidoux les tire en sa nasselle,
Mais rien ne peut enlaidir celle
Que servir sans fin je prétens;
Et pour ce qu'elle est toujours belle,
Mes amours durent en tous temps.*

*Celle dont je dy tout cecy,
C'est vertu, la Nymphé éternelle,
Qui au mont d'honneur esclercy
Tous les vrais amoureux appelle:
Venez, amans, venez, dit-elle,
Venez à moy, je vous attens:
Venez ce dit la Fouvencelle,
Mes amours durent en tous temps.*

E N V O Y.

*Prince, fais amour immortelle,
Et à la bien aimer entens:
Lors pourras dire sans cautelle,
Mes amours durent en tout temps.*

Marot ne passa point un an sans avoir une aventure beaucoup plus extraordinaire que celle de Diane de Poitiers. Vous avez vû que Madame Marguerite Duchesse d'Alençon l'avoit receu dans sa maison à la recommandation du Roy François I. son frere. Elle voulut bien quelquefois parler de Poësie, avec un homme qui passera toujours dans la posterité pour un des Chefs de notre langue & de notre versification. C'est ce qu'il a bien senti lui-même, il y a près de 200. ans.

*Et tant que ouy & nenny se dira, (1)
Par l'univers le monde me lira.*

La Princesse qui étoit mariée avec Henry Roy de Navarre avoit sans doute fait part au Poëte des mécontentemens qu'elle recevoit du Roy son Epoux. Brantôme ne fait que trop connoître les mauvais traitemens que Madame Marguerite recevoit de ce Prince. „ Le Roy „ Henry d'Albret, dit Brantôme, traitoit fort „ mal Madame Marguerite de Valois, comme „ je le tiens de bon lieu, & eût encore fait „ pis sans le Roy François son frere, qui „ parla bien à lui, le rudoya fort & le menaça pour honorer sa femme & sa sœur, „ veu le rang qu'elle tenoit „ (2) Elle étoit
jeune

(1) Epitre 58.

(2) Brantôme Dames illustres pag. 234.

jeune, vive & agréable ; mais trop naturelle pour être mariée avec un Prince soupçonneux, qui n'avoit ni cette élévation d'esprit qui vient de la nature, ni cette aimable facilité que donne l'usage de la Cour. Il prêchoit une morale austère à une jeune personne, qui se contentoit d'une vertu enjouée : & c'étoit vraisemblablement un homme à Calendrier. La Princesse s'est peinte elle-même dans sa 3. Nouvelle où elle marque la vivacité de son caractère, & cet agréable enjouement qui la rendoit les délices de la Cour. Brantôme nous apprend encore que cette troisième Nouvelle regardoit cette Princesse. (1) On remarque, si je ne me trompe, le caractère du Prince & de la Princesse dans ce Rondeau qui paroît avoir été fait par le Poète sous le nom de la Princesse même.

*En languissant & en griesue tristesse (2)
Vit mon las cueur, jadis plein de liesse,
Puisque l'on m'a donné mari vieillard.
Helas pourquoi ? Rien ne sçait du vieil art,
Qu'apprend Venus l'amoureuse Deesse.*

*Par un désir de montrer ma prouesse
Souvent l'assaux ; mais il demande, où est-ce ?
Ou dort peut-être, & mon cueur veille à part,
En languissant.*

*Puis quand je veux lui jouer de finesse,
Honte me dit, cesse, ma fille, cesse,
Garde-t-en bien, à honneur prens esgard :
Lors je respons honte, allez à l'espart :
Je ne veux pas perdre ainsi ma jeunesse,
En languissant.*

Ne

(1) Brantôme Dames Galantes Tom. I.

(2) Rondeau 48.

Ne feroit-ce point à ce sujet , dit Aristippe , que Marot auroit fait cette aimable Epigramme, si fort de pratique aujourd'huy ?

*Fille qui prend fascheux mary, (1)
Ce disoit Alix à Colette,
Aura toujours le cueur marry,
Et mieux vaudroit dormir seulette:
Il est vrai, dit sa sœur doucette;
Mais contre un fascheux endormy
La vraye & certaine recette
Ce seroit de faire un amy.*

J'en doute, reprit Ménandre , car Madame d'Alençon n'avoit pas de sœur; & d'ailleurs elle étoit aussi sage qu'elle étoit enjouée. Comme elle avoit de la générosité, je suis persuadé que, s'il n'y avoit eu qu'un fâcheux mary dans le monde , elle auroit souhaité que ce fût le sien, afin que tout son sexe fût delivré de tous ces persecuteurs de la vie douce & tranquille.

Le Roy de Navarre n'étoit pas content d'une jeunesse faite pour goûter les plaisirs de la Cour, quoique très-exacte aux devoirs de sa naissance & de son état. Il lui fit sentir ces desagrémens & ces duretez qui ne conviennent qu'aux personnes qui manquent aux regles que prescrit une exacte vertu. La Princesse n'étoit pas de ce caractère. Elle n'avoit donc d'autre ressource que les consolations qu'elle pouvoit recevoir de Madame d'Angoulême sa mere. C'est ce que Marot exprime si vivement dans le Rondeau 49. & dans l'Elegie 20. qu'il semble avoir faite sous le nom de la Princesse.

La Cour avoit donc repris en 1527. une par-

(1) Epigramme 203.

partie de la gayeté , qu'elle avoit justement perduë les deux années précédentes par la prison de François I. Comme les divertiffemens du Carnaval mettent quelquefois les inferieurs en droit de faire ce que le respect les empêcheroit d'hazarder en toute autre occasion, Marot dançoit avec la Reine de Navarre. Il le fit de si bonne grace , qu'elle n'eut pas de peine à sentir que le cœur du Poëte étoit touché du bonheur qu'il recevoit. Et peut-être ne s'en apperceut-elle , que parce qu'elle-même étoit sensible aux charmes qu'elle trouvoit dans son esprit plutôt que dans sa personne. La Princesse voulut bien le lui faire connoître.

Marot avoit trop de vanité pour ne pas profiter dans le particulier d'une occasion aussi heureuse. Et comme on ne sçauroit s'élever jusques aux personnes de ce rang , toute difficulté est levée , dès qu'elles daignent s'abaisser jusqu'à leurs inferieurs.

*Bref tous les dons & graces & vertus (1)
Dont les esprits sont ornez & vestus
Ne m'ont induit à t'offrir le service
De mon las cueur plein d'amour sans malice.
Ce fut pour vray le doux trait de tes yeux ,
Et de ta bouche aucuns mots gracieux ,
Qui de bien loing me vindrent faire entendre
Secretement , qu'à m'aimer voulois tendre.
Lors tout ravi , pour ce que je pensay
Que tu m'aimois , à t'aimer commençay.*

Le Poëte se crut donc autorisé par cette démarche à parler à la Princesse. Il le fit par ce Rondeau. (2).

Tant

- (1) Elegie 15.
- (2) Rondeau 58.

Tant seulement ton amour je demande,
 Te suppliant que ta beauté commande
 Au cueur de moy comme à ton serviteur,
 Quoique jamais il ne desservit heur
 Qui procedast d'une grace si grande.

Croy que ce cueur de te cognoistre amande,
 Et volontiers se rendroit de ta bande,
 S'il te plaisoit lui faire cet honneur
 Tant seulement.

Si tu le veux, mets-le sous ta commande;
 Si tu le prens, las je te recommande
 Le triste corps; ne le laisse sans cueur;
 Mais loges-y le tien qui est vainqueur
 De l'humble serf, qui son vouloir te mande
 Tant seulement.

Madame Marguerite le receut avec une bonté qu'elle témoigna par des paroles gracieuses, & sa tendresse se declara par un baïler.

Mais avant que d'aller plus loin, je veux prévenir sur cette Princesse la difficulté qu'Eugene a formée sur Diane de Poitiers. Vous sçavez mieux que nous, Aristippe, que les Dames de ce rang ne sont pas moins sensibles que les autres personnes de leur sexe.

*Filles de sang Royal ne se déclarent gueres; (1)
 Tout se passe en leur cueur, ce qui les fasche bien,
 Car elles sont de chair ainsi que les bergeres.*

Il est vrai qu'on a plus de peine à les approcher; mais c'est justement pour cette raison qu'elles cherchent dans la fecondité de leur esprit les moyens de faire connoître leur amitié à ceux qu'elles veulent bien choisir pour en être les ob-

(1) La Fontaine dans le Comte de Belphegor.

objets. Marot le fut donc de celle de la Princesse, & Madame Marguerite surmonta la difficulté. Vous l'allez voir, Eugene. Remarquez, je vous prie, ce qu'il dit de celle qui occupoit alors si tendrement son cœur.

*Lorsque je voy en ordre la brunette, (1)
 Jeune, en bon poinct, de la ligne des Dieux;
 Et que sa voix, ses doigts & l'espinette
 Meinent un bruit doux & melodieux,
 J'ai du plaisir & d'oreilles & d'yeux,
 Plus que les saints en leur gloire immortelle,
 Et autant qu'eux je deviens glorieux,
 Dès que je pense estre un peu aimé d'elle.*

Vous sçavez, Eugene, l'idée que la nation Françoisé a toujours eüe de ses Rois; après qu'elle-même les eut autrefois élus, elle se donna le plaisir d'en former ensuite des especes de Divinité, pour ne paroître pas avoir fait un choix indigne de sa pénétration. Ainsi elle a regardé tous ceux qui étoient de leur sang, comme s'ils fussent de la lignée des Dieux. C'est dans ce style que s'est expliqué Marot. Et pour aller par degré, vous verrez à ce moment que celle dont il est aimé ne demeure pas seulement dans une maison Royale, mais qu'elle y est de jour environnée de cette foule de Courtisans souvent à charge aux vrais Princes, & de nuit gardée par cette milice introduite moins pour la sûreté, que pour la majesté de nos Rois, dont nous sommes les adorateurs.

*Helas! de nuict elle est mieux que gardée, (2)
 Et sur le jour de cent yeux regardée,*

Plus

(1) Epigramme 155.

(2) Elegie 17.

Plus que jadis n'estoit Io d'Argus,
 Qui eut au chef cent yeux clers & agus.
 Si ne faut pas s'esbahir grandement,
 Si on la garde ainsi songneusement,
 Car volontiers la chose precieuse
 Est mise à part en garde soucieuse;
 Or est ma Dame une perle de prix
 Inestimable à tous humains esprits
 Pour sa valeur. Que diray davantage?
 C'est le tresor d'un riche parentage:
 Que plust à Dieu que la fortune advint,
 Quand je voudrois, que bergere devint:
 S'ainsi estoit, pour l'aller voir seulette,
 Souvent ferois de ma lance houlette,
 Et conduirois en lien de grans armées,
 Brebis aux champs costoyez de ramées.
 Lors la verrois seant sur la verdure,
 Si lui dirois la peine que j'endure
 Pour son amour; & elle orroit ma plainte
 Tout à loisir sans de nul avoir crainte;
 Car loing seroient ceux qui de nuit la gardent,
 Et les cent yeux qui de jour la regardent
 Ne la verroient. Le faux traistre Danger
 Vers elle aux champs ne se viendroit ranger.
 Toujours se tient en ces maisons royales,
 Pour faire guerre aux personnes loyales.

J'avouë cependant, Eugene, qu'on ne trouve pas encore icy Marguerite d'Alençon; c'est le nom qu'elle avoit eu comme Epouse du Duc d'Alençon premier Prince du Sang: mais au moins y voit-on une Princesse du sang de nos Dieux, ou de nos Rois, c'est la même chose. On y voit une personne tantôt escortée par ses satellites, tantôt obsedée par ses adulateurs.

Aussi

Aussi le Poète s'écrie-t-il en parlant ailleurs à la même personne,

*Ha cueur ingrat! amour qui vainc les Princes, (1)
T'a dit cent fois que pour amy me prises.*

Mais écoutez cette Epigramme qu'il fait sur sa maitresse.

*J'ai une lettre entre toutes eslite, (2)
J'aime un pays, & aime une chanson.
M, est la lettre en mon cueur bien escrite;
Et le pays est celui d'Alençon.
La chanson est (sans en dire le son)
Allegrez moy, douce plaisant' Brunette:
Elle se chante à la vieille façon:
Mais c'est tout un, la Brunette est jeunette.*

Ne commencez-vous pas, Eugene, à reconnoître cette aimable & vive Princesse, dont vous connoissez l'aimable caractère? Mais voici pour vous confirmer.

*Sus lettre faites la petite (3)
A la Brunette Marguerite.*

*Si le loisir tu as avec l'envie
De faire un tour ici près seulement,
Je te rendray bon compte de ma vie,
Depuis le soir qu'eus à toy parlement:
Ce soir fut court, mais je sçai seurement
Que tu en peux donner un par pitié,
Qui dureroit dix fois plus longuement,
Et sembleroit plus court de la moitié.*

Marguerite luy répondit par cette autre Epigramme.

Let-

- (1) Elegie 15.
(2) Epigramme. 165.
(3) Epigram., 189.

Lettre saluez humblement

De Maro le seul fils Clement.

Quand tu voudras, le loisir & l'envie

Dont me requiers, sera bientost venue,

Et de plaisir serai toute ravie,

Lors me voyant de toy entretenüe,

Le souvenir de ta grace cognuë

Du soir auquel j'eus à toy parlement,

Souvent me fait par amour continuë

Avoir desir du recommencement.

La Princesse prenoit plaisir à mêler ses productions avec celles de son favori : elle faisoit même une étude de toutes les pieces de poësie, que produisoit ce génie si facile & si enjoué, l'oracle de son temps, & l'admiration du nôtre. Et comme nos Princes avoient alors pour leurs inferieurs une douce condescendance, qui ne leur faisoit rien perdre de leur dignité, elle permettoit à Marot de la traiter (1) de sœur. C'est ce qu'il fait dans la pluspart des vers où il lui parle d'amours. Ainsi qu'on vienne aux endroits qu'il adresse nommément à la Princesse, vous y verrez :

Un chascun qui me fait requeste (2)

D'avoir œuvres de ma façon

Voyse tout chercher en la teste

De Marguerite d'Alençon;

Je ne fais dixain, ne Chanson,

Chant Royal, Ballade, n'Epistre,

Qu'en sa teste elle n'enregistre

Fidelement, correct & seur :

Ce sera mon petit registre,

Elle n'aura plus nom ma Seur.

Cette

(1) Epigram. 133. 135. 153.

(2) Epigram. 177.

Cette sœur devint donc son amie ; & cette amie devint enfin sa Maitresse. Elle ne croyoit pas qu'en cela on pût l'accuser d'avoir mes-allié son *Esprit*. Elle ne croyoit pas même mes-allier son cœur, que. d'en faire quelquefois paroître les sentimens avec cette tendresse que l'imagination seule peut représenter, & qui ne sçauroit être sentie que par une ame véritablement touchée des mêmes attraits. C'est ce qui procura au Poëte ce baiser si tendre dont il parle si souvent.

*Ce franc baiser, ce baiser amiable, (1)
Tant bien donné, tant bien receu aussi,
Qu'il estoit doux ! ô beauté admirable !
Baissez moy donc cent fois le jour ainsi,
Me recevant dessous votre mercy
Pour tout jamais : ou vous pourrez bien dire,
Qu'en me donnant un baiser adouci,
M'aurez donné perpetuel martire.*

Il faut, dit Aristippe, que ce baiser se soit donné avec bien de la délicatesse, car Marot y revient souvent. Il s'imaginait sans doute que le baiser d'une Princesse valoit une petite principauté. Je suis persuadé, répondit Ménandre, qu'Aristippe n'y auroit pas été moins sensible. Mais ce baiser étoit glorieux pour le Poëte. Il le mettoit à côté d'*Alain Chartier* les délices du regne de Charles VII. Vous n'ignorez pas que Marguerite Stuart, femme de Louis Dauphin de France, ayant trouvé ce Poëte endormi dans une salle, lui fit l'honneur de le baiser à la bouche en présence de toute sa suite. Oh ! reprit Aristippe, il y a plus d'une sorte de baiser. Marot n'auroit pas prôné si souvent un baiser d'honneur, comme celui que

(1) Epigram. 155.

que receut Alain Chartier. Il vouloit en matiere d'interest des choses plus sensibles qu'honorables. C'est même assez le goût de l'humanité. Le Poëte étoit sincere, continua Ménandre, car s'il marque si galamment quand il a receu un baiser, il sçait dire aussi quand il a été refusé.

*La nuit passée à moy s'est amusé (1)
Le Dieu d'amours; au moins je le songeoye,
Lequel me dit: pouvre amant refusé
D'un seul baiser, prens reconfort & joye,
Ta maitresse est de douceur la montjoye;
Dont, comme croy, son refus cessera:
Ha! dis-je, amours, ne sçai quant ce sera.
Le meilleur est que bientost me retire:
Avec sa Dame à peine couchera
Qui par priere un seul baiser n'en tire.*

Mais vous, Aristippe, qui avez parcouru tout le domaine de l'Amour, vous sçavez le goût que les amans trouvent dans les petits mécontentemens; c'est par-là que leur feu se réveille: c'est ce qui ranime leur ardeur; c'est même quelquefois la source de leurs délices. Madame Marguerite en trouva une occasion très-juste & très-sensible dans la Ballade suivante que le Poëte lui avoit envoyée.

*Amour me voyant sans tristesse, (2)
Et de le servir desgouste,
M'a dit que fisse une maitresse,
Et qu'il seroit de mon costé:
Après l'avoir bien escouté,
J'en ay fait une à mon plaisir.*

(1) Epigram. 158.

(2) Ballade 7.

*Et ne me suis point mesconté,
C'est bien la plus belle de France.*

*Elle a un œil riant qui blesse
Mon cueur tout plein de loyauté;
Et parmi sa haute noblesse
Messe une douce privauté:
Grand mal seroit, si cruauté
Faisoit en elle demourance,
Car quant à parler de beauté,
C'est bien la plus belle de France.*

*De fuir s'amour qui m'oppresse
Je n'ai pouvoir ne volonté,
Arresté suis en cette presse,
Comme l'arbre en terre planté.
S'esbahit-on, si j'ai planté
De peine, tourment & souffrance?
Pour moins on est bien tourmenté,
C'est bien la plus belle de France.*

E N V O Y.

*Prince d'amour, par ta bonté,
Si d'elle j'avois jouissance,
Onc homme ne fut mieux monté;
C'est bien la plus belle de France.*

Madame Marguerite ne fut pas contente de ce froid éloge de sa beauté. Elle n'aspiroit pas seulement à la supériorité que le Poète lui donnoit sur tout un Royaume; elle vouloit quelque chose de plus. Vous savez, Aristippe, que c'est le caractère des Dames. Une femme jolie veut être belle; & une belle femme se prétend une Venus. Marot fut donc obligé de se corriger. Il le fit par l'Épître 10. qu'il écrivit à la Princesse.

Amour me fit écrire au mois de May
 Nouveau Refrain par lequel vous nommay.
 Comme savez, la plus belle de France;
 Mais j'ai failli, car vus la suffisance
 De la beauté qui dessus vous abonde,
 Dire devois la plus belle du monde.
 Ce qui en est & qu'on en voit m'accuse
 De telle faute, & vostre amour m'excuse,
 Qui troubla tant mes douloureux esprits,
 Que France alors pour le monde je pris.
 O doncques vous, du monde la plus belle,
 Ne cachez point un cueur dur & rebelle
 Sous tel beauté, ce seroit grand dommage;
 Mais à mon cueur qui vous vient faire hom-
 mage
 Faites recueil: je vous en fais présent.

Le Poëte alla même plus loin, comme vous le
 verrez par ce petit conte imaginé si gentiment
 & si naturellement exprimé.

Amour trouva celle qui m'est amere, (1)
 Et j'y estois, j'en sçai bien mieux le compte,
 Bon jour, dit-il, bon jour, Venus ma mere;
 Puis tout-à-coup il voit qu'il se mescompte,
 Dont la couleur au visage lui monte
 D'avoir failli, honteux, Dieu sçait combien
 Non, non, Amour, ce dy-je, n'ayez honte,
 Plus clair-voians que vous, s'y trompent bien.
 Je croyois, dit Eugene, que la Princesse au-
 roit été mécontente de la temerite que le Poe-
 te fait paroître dans l'Envoy de cette Ballade.
 Vous vous trompez, Eugene, reprit Aristip-
 pe, hommes hardis & entreprenans sont tou-
 jours

(1) Epigram. 152.

jours aimez des Dames. Une femme aimable seroit bien fâchée, si on s'en tenoit avec elle dans les bornes d'un amour respectueux. Elles veulent beaucoup d'estime & de respects en public, & beaucoup de faillies dans le particulier. Je vous dirai même que c'est un des moyens, que les Princesses qui craignent de se mes-allier ont trouvé pour égayer leur imagination. J'ignore cela, répondit Ménandre, mais je sçai bien que Marot fut récompensé de sa galanterie de la maniere la plus sensible à un amant.

*Un jour la Dame en qui si fort je pense, (1)
Me dict un mot de moy tant estimé,
Que je ne puis en faire recompense,
Fors de l'avoir en mon cueur imprimé.
Me dict avec un ris accoustumé,
Je crois qu'il faut qu'à t'aimer je parviene;
Je lui respons; garde n'ay qu'il m'advienne
Un si grand bien; & si j'ose affermer,
Que je devrois craindre que cela vienne,
Car j'aime trop quand on me veut aimer.*

C'étoit beaucoup dire pour une Princesse: elle marquoit par une déclaration si tendre, qu'en tout ce qu'elle avoit fait pour le Poëte, il s'y trouvoit quelque chose au dessus de l'estime & de la bonté que les personnes du premier rang témoignent à leurs inferieurs. Elle étoit dans la faison de s'expliquer ainsi, dit Aristippe; il y a des momens où l'on n'ose répondre de foy. Cet aveu m'a toujours plu dans une personne qui n'a pas moins d'esprit que de délicatesse.

Trem-

(1) Epigram. 191.

Tremblez, tremblez, jeunes cœurs, (1)
L'aimable printemps fait naître
Autant d'amours que de fleurs.

Quelle difficulté y a-t-il, Ménandre, que cela soit arrivé à la Reine de Navare? Elle étoit jeune & aimable; il y avoit deux ans que le Duc d'Alençon son premier Epoux étoit mort, & quoiqu'elle fût remariée au Roi de Navarre, il paroît qu'elle vivoit encore dans la vi- duité. Je crois, repartit Ménandre, que la Princesse avoit des sentimens pour le Poëte; mais le Poëte sçavoit la mesure d'amour qu'il faut faire paroître à des personnes si élevées. Et si vous en doutez, Aristippe, écoutez ces agreables vers que Marot adresse à celle même qui lui a fait un aveu si sensible.

J'aime le cueur de m'amie, (2)
Sa bonté & sa douceur,
Je l'aime sans infamie,
Et comme un frere la sœur.
Amitié démesurée,
N'est jamais bien assurée,
Et met les cueurs en tourment:
Je veux aimer autrement.

Ma Mignonne debonnaire,
Ceux qui font tant de clamours,
Ne taschent qu'à eux complaire
Plus qu'à leurs belles amours;
Laiſſons-les en leur folie
Et en leur melancolie:
Leur amitié cessera,
Sans fin la nostre sera.

Mais:

(1) Poësies de Deshoulières.

(2) Chanſon 30.

54 P R E F A C E. [1527]

Mais la Princesse qui vouloit démêler jusqu'aux plus secrètes pensées de Marot, le contraignit de s'expliquer sur son amour. Peut-être soupçonnoit-elle de n'être point assez aimée, ou peut-être même craignoit-elle de l'être trop. Le Poète les luy fit connoître par ces vers qui plurent à la Princesse, parce que son amour propre n'y étoit pas moins flatté que sa tendresse.

*Puisqu'il vous plaît entendre ma pensée, (1)
 Vous la sçavez, gentil cœur gracieux;
 Mais je vous pry, ne soyez offensée,
 Si en pensant suis trop audacieux.
 Je pense en vous, & au fallacieux.
 Enfant Amour, qui par sottement
 A fait mon cœur aimer si hautement
 Si hautement hélas! que de ma peine
 N'ose esperer un brin d'allègement,
 Quelque douceur de quoy vous soyez pleine.*

Je m'apperçois, dit Aristippe, qu'enfin Marot commençoit à se former en amour. Il prend ici un des chemins les moins frayez, & qui cependant conduit le plus souvent au but. Il n'osoit demander; il ne formoit aucune prétention; il reconnoissoit même qu'il n'étoit pas digne des faveurs de la Princesse: mais il alloit toujours en avant, & se faisoit de ce qu'il pouvoit surprendre des dehors de cette place. C'est-là ce qu'on appelle pratiquer la politique de l'amour.

Dès que la Princesse, continua Menandre, fut assurée des sentimens de son amy, elle risqua une lettre, parce qu'elle croyoit qu'il

(1) Epigram. 156.

avoit été trop long-temps sans la voir. Jusques-là toutes les ouvertures, toutes les déclarations que la Princesse avoit faites à Marot, étoient encore renfermées dans les bornes si precautionnées de l'amitié. Mais le Poëte qui sentoit que ses assiduez amoureuses, que ses ambiguites toujours dites à propos, que ses discours même aussi sensibles que spirituels, ne déplaisoient point à Madame Marguerite, il la pressa de lui accorder une faveur. Il étoit dégoûté de la fadeur qu'il trouvoit dans le triste nom de sœur qu'il lui avoit donné: il craignoit que cela ne fût capable de la refroidir, & peut-être même de la glacer. Il la (1) supplia donc de lui permettre de la traiter de maîtresse. La Princesse connoissoit trop la valeur de ce que demandoit le Poëte, pour lui refuser de se servir avec elle de ce terme, qui passoit de beaucoup la douceur de l'amitié, & la tranquillité d'une parenté si proche. Mais quelle fatalité! Elle lui ordonnoit en même-temps de bruler cette lettre. Elle sçavoit que son amant n'avoit pas besoin de titre public de son amour. La vanité de Marot le portoit à la garder; mais l'amour vouloit être obéi.

*Aucunefois au feu je la boutoye (2)
 Pour la brusler; puis soudain l'en ostoye;
 Puis la remis, & puis l'en recullay,
 Mais à la fin, à regret la bruslay,
 En disant, lettre, après l'avoir baisée,
 Puisqu'il luy plaist, tu seras embrasée:
 Car j'aime mieux dueil en obéissant,*

(1) Elegie 15.

(2) Elegie 16.

*Que tout plaisir en desobéissant.
 Voilà comment poudre & cendre devint
 L'ayse plus grand qu'à moy oncques advint.
 Mais si de vous j'ai encor quelque lettre,
 Pour la brusler ne la faudra que mettre
 Près de mon cueur: là elle trouvera
 Combien ardente est l'amoureuse flamme,
 Qui mon las cueur pour vos vertus enflamme.*

Dès que le Poëte fut reconnu amant, il crut pouvoir hazarder ce qu'on ne peut esperer que d'une maitresse qui aime aussi tendrement qu'elle est aimée. Mais ne croyez pas, Aristippe, qu'il s'y prit, comme il avoit fait autrefois. Il ne s'avisoit plus de demander par lettre le don d'amoureuse pitié. Il étoit trop bien instruit par les refus qui avoient suivi ses demandes, pour qu'il se servît encore de cette voye. Comme il savoit chanter, il le faisoit quelquefois par une Chanson qu'il avoit le talent d'enchasser dans ces momens heureux, où l'on sent les approches de la plus vive tendresse.

*D'un nouveau dard je suis frappé (1)
 Par Cupido, cruel de soy:
 De luy pensois estre eschappé,
 Mais croyant fuir me deçoy,
 Et remede je n'apperçoy
 A ma douleur secrette,
 Fors de crier, allegex moy
 Douce plaisant' brunette.*

*Si au monde ne fussiez point,
 Belle, jamais je n'aimerois,*

Vous

(1) Chanson 19.

*Vous seule, avez gagné le point
 Que si bien garder j'esperois :
 Mais quand à mon gré vous aurois
 En ma chambre seulette,
 Pour me vanger, je vous ferois
 La couleur vermeillette.*

Quelquefois c'étoit une Epigramme à laquelle la Princesse paroissoit d'autant plus sensible, qu'elle étoit faite sur le champ, ou au moins elle le croyoit : & c'étoit la même chose.

*Quand je vois ma maitresse, (1).
 Le clair soleil me luit,
 S'ailleurs mon œil s'adresse,
 Ce m'est obscure nuit :
 Et croy que sans chandelle
 A son lit à minuit
 Je verrois avec elle.*

Vous voyez, Aristippe, que le Poëte ne demande rien ; ce n'est pas que ses desirs ne soient vifs & ardens : il n'auroit pas mieux fait, quand il auroit reçu vos leçons. Il vouloit que son bonheur vint de source, mais il falloit trouver cette veine d'amour, ou pour mieux dire, il falloit trouver ce moment de sensibilité qu'on fait naître aisément quand on sçait aimer. Et s'il luy arrivoit quelquefois de s'exprimer d'une maniere un peu trop intéressée, avec quel tour, avec quel menagement cherche-t-il à le faire trouver bon à sa maitresse!

*Ainsi estant en liberté champestre (2)
 La requerrois d'un baiser, & peut-estre*

(1) Epigram. 167.

(2) Elegie 17.

38 P R E F A C E. [1727]

*Me donneroit, pour du tout m'appaiser,
 Quelque autre don par dessus un baiser :
 Si me vaudroit l'estat de bergerie
 Plus qu'une grande & noble seigneurie.*

*O vous, amans, qui aimez en lieu bas,
 Vous avez bien en amours vos esbats ;*

*Si n'ay-je pas envie à vostre bien,
 Mais en amour avoir je voudrois bien
 La liberté à la vostre semblable.*

Qu'en dites-vous, ma maitresse honorable ?

Ces miens souhaits vous desplaisent-ils point ?

Je vous supply ne les prendre qu'à point.

Recognoissant que l'amour que vous porte

Fait que mon cueur en desirs se transporte.

Enfin, Aristippe, vous devez être content, vous voyez que par la bonne conduite de Marot, cette amitié a pris forme d'amour ; & même de cet amour tendre & délicat, où l'esprit, l'imagination & le cœur trouvent chacun leur satisfaction. La Princesse étoit touchée ; comme c'étoit de la part de son amant des saillies toujours nouvelles, c'étoit de la part de la maitresse des vivacitez & des tendresses que le Poëte n'avoit pas encore éprouvées. Madame Marguerite ne pouvoit passer un jour sans le voir, & Marot ne la voyoit pas sans avoir quelquefois ces sentimens de tristesse que l'amour seul produit & connoît, & dont souvent un cœur tendre seroit fâché qu'on le délivrât.

Dès que m'amy est un jour sans me voir, (1)

Elle me dit que j'en ai tardé quatre :

Tardant deux jours, elle dit ne m'avoir

(1) Epigram. 154.

(1) Wen
(2) F. 1727

*Veu de quatorze, & n'en veut rien rabattre:
 Mais pour l'ardeur de mon amour abattre,
 De ne la voir ay raison apparente.
 Voyez, amans, nostre amour differente:
 Languir la fais quand suis loing de ses yeux:
 Mourir me fait quand je la voy présente.
 Jugez lequel vous semble aimer le mieux.*

Madame Marguerite aimoit veritablement: elle en vint jusques à ces rendez-vous, qui ne peuvent avoir, sur-tout dans les personnes de ce rang, que des suites fâcheuses, quand même il n'y auroit rien à reprendre dans le fond. Mais son amour ne luy permettoit pas d'en prévoir les conséquences. Il est vrai que les deux amans avoient soin de prendre des temps non-suspects. C'étoit ou la nuit de Noël, ou de ces jours assez privilegiez pour ôter à la medifance les libertez qu'elle auroit pu se donner en d'autres occasions.

*Les Prestres lors bien haut chantent & crient; (1)
 Et les amans tout bas leurs Dames prient,
 Puis les servans par coup leurs Dames baisent,
 Et en baisant à elles ils se deulent.
 Pour avoir mieux . . .*

Ces amans n'avoient point assez de précaution. L'amour & la vanité en manquent toujours, repartit Aristippe; Marguerite étoit jeune, & elle aimoit. Il ne paroît pas que Marot eût encore assez d'expérience; & il avoit plus de vanité que d'amour. Il n'en faut pas davantage pour perdre les plus douces liaisons. On commençoit donc à murmurer de leurs (2)
 -AM amours,

(1) Elegie 11.

(2) Elegie 12.

amours, reprit Ménandre; vous sçavez, Aristippe, que les Cours des Princes sont remplies de gens inquiets, qui n'étant contents ni de leur fortune, ni de celle des autres, veulent s'en vanger sur ceux, qui paroissent y mener la vie la plus tranquile. Marguerite en étoit allarmée; & Marot, aussi vain qu'un poëte, croyoit qu'il suffisoit tantôt de consoler, tantôt d'appaiser sa maitresse par des Elegies (1) ou des Rondeaux. Il lui étoit glorieux de posseder le cœur d'une Princesse, en qui les graces dispuoient à l'envy pour la décorer. Mais Madame d'Alençon étoit trop sensible à ce qu'elle se devoit à elle-même, pour ne pas concevoir un extrême chagrin de ce qu'on publioit à la Cour. Elle y succomba donc, & fut malade: mais cette indisposition qui fut légère, au lieu de ralentir ces amans, ne fit que ranimer leur ardeur. Et Marot fit ce beau Cantique, où il dit entre autres choses au Seigneur :

*Ta sainte voix en l'Evangile caie, (2)
Que tout vivant pour ses Ennemis prie:
Gueris donc celle, ô Medecin parfait,
Qui m'est contraire, & malade me fait.*

*Il est bien vray que ceste grand' beauté
A desservi pour sa grand' cruauté
Punition. Mais, Sire, à l'avenir
Elle pourra plus douce devenir.*

Les bruits s'étant dissipés avec la maladie de la Princesse, les amans se réunirent, & furent moins attentifs qu'ils n'avoient encore été.

Ma-

(1) Elegie 17.

(2) Chant 6.

Madame d'Alençon se laissant aller aux mouvemens d'une vivacité qui aime à folâtrer, se hazarda de le faire publiquement avec Marot qui étoit son domestique. Cela fut remarqué; & quand on n'y auroit pas fait attention, le Poète avoit trop peu de discretion pour cacher ce badinage innocent en lui-même, mais criminel devant ceux, qui ne s'y feroient peut-être portez qu'après en être venus aux dernières extremitez. Marot ne put donc s'empêcher de le faire connoître à tout la Cour par cette Egigramme.

*Anne par jeu me jetta de la neige: (1)
 Mais c'est du feu; l'experience en ay-je,
 Car embrasé je fus soudainement.
 Puisque le feu loge secrettement
 Dedans la neige, où trouverai-je place
 Pour n'ardre point? Anne, ta seule grace
 Esteindre peut le feu que je sens bien,
 Non point par eau, par neige, ne par glace,
 Mais par sentir un feu pareil au mien.*

Madame Marguerite fut reprise non seulement de ces privautez avec un homme qui lui étoit si fort inferieur; mais encore d'avoir permis que le Poète lui adressât tant de vers, qui pouvoient nuire dans la suite à sa réputation. On avoit eu même la témérité d'insinuer que les amans ne s'en tenoient pas aux sentimens du cœur.

*Qui peche plus lui qui est esventeur (2)
 Que j'ai de toy le bien tant souhaitable:
 Ou toy qui fais qu'il est toujours menteur,*

Es

(1) Epigr. 141.

(2) Epigram. 181.

Et si le peux faire homme véritable?
 Voire que peux d'une œuvre charitable
 En guérir trois, y mettant ton étude;
 Luy de mensonge inique & detestable,
 Moy de langueur, & Toy d'ingratitude.

Et c'est ce que le Poète cherchoit à tourner
 en tant de manières, que la Princesse éblouie
 par la gentillesse de ses pensées, ne fit plus at-
 tention aux murmures de la Cour.

Si j'avois tel credit (1)
 Et d'amour récompense,
 Comme l'envieux pense,
 Et comme il vous a dit,
 Menteur ne seroit dit,
 Ne vous froide amoureuse,
 Et moy pouvre interdit
 Serois personne heureuse.

Quand viens à remirer
 Si belle jouissance,
 Il n'est en ma puissance
 De ne la désirer:
 Et pour y aspirer
 N'en doy perdre louange,
 Ne d'honneur empirer:
 Suis-je de fer, ou ange?

J'ose encore vous dire
 Que plus fort vous désire,
 Quand veux m'en repentir:
 Et pour annéantir
 Ce désir qui tant dure,
 Il vous faudroit sentir
 La peine que j'endure.

(1) Chançon 39.

Vostre doux entretien,
 Vostre belle jeunesse,
 Vostre bonté expresse
 M'ont fait vostre; & m'y tiens.
 Vray est que je voy bien
 Vostre amour endormie,
 Mais langueur ce m'est bien
 Pour vous, ma chere amie.

Mais soit que la chose eût trop éclaté, soit que les langues indiscrettes eussent alors, comme (1) aujourd'huy, plus de credit pour faire penser le mal, que les amans n'en avoient pour se justifier, on interdit au Poëte de voir la Princesse. La Princesse de son côté pria son amant de ne plus faire de vers pour elle. Il obéit (2) pour la galanterie, mais il se crut obligé de de ne point abandonner sa maitresse à ses tristes réflexions. Il trouva moyen de faire passer jusqu'à elle des consolations raisonnables & sentées: il ne s'agissoit plus ni d'écrire ni de badiner.

Si vous voulez qu'on n'ait sur nous envie, (3)
 Ne soyez plus de vertueuse vie,
 Otez du corps ceste exquisite beauté,
 Otez du cœur ceste grand loyauté;
 Ne soyez plus sur toutes estimée,
 Ne des loyaux serviteurs bien aymés:
 Ayez autant de choses vicieuses,
 Que vous avez de vertus precieuses,
 Lors se tairont, Ha chere & seule amie
 Voulez-vous estre envers Dieu endormie,

(1) Eleg. 24. & Chanson III.

(2) Epigramme 163.

(3) Elegie 19.

De recevoir tant de graces de luy,
 Et ne vouloir porter un seul ennuy ?
 Ennuy (pour vray) n'est pas la pire chose,
 Qui soit au cueur des personnes enclose :
 Petit ennuy un grand ennuy appaise,
 Bref sans ennuy trop fade seroit l'aise :
 Et tout ainsi que les fades viandes
 Avec aigreur on trouve plus friandes :
 Ainsi plaisir trop doux & vigoureux,
 Meulé d'ennuy semble plus savoureux.
 Et d'autre part raison nous fait sçavoir,
 Qu'impossible est de non tristesse avoir,
 Ven que tous ceux qui le plus fort s'appuyent
 Sur leurs plaisirs, de leurs plaisirs s'ennuyent :
 Et deviendroient fascheuse leur liesse,
 Si quelquefois n'entrevenoit tristesse :
 Laquelle enfin se perd avec le temps,
 Dont en après sont plus gays & contens.

François I. avoit raison ; il ne vouloit pas que
 l'indiscretion du Poëte donnât lieu au Roy de
 Navarre d'augmenter ses soupçons. Oh ! reprit
 Aristippe, je ne condamne point dans la Prin-
 cesse un mary & un amant ; mais si ç'avoient
 été deux amans, elle ne seroit pas excusable :
 jamais on ne doit le souffrir. C'est bien la
 moindre chose, que par une sage & louable
 modération, les personnes du premier rang
 apprennent à devenir l'exemple de la Cour.
 Marot n'en fut pas quitte pour ce chagrin,
 continua Ménandre, il eut encore celui de
 voir mourir Jean Marot son pere, dont la pro-
 bité toujours estimée dans les Cours même les
 plus corrompues, servoit de protection à Cle-
 ment, qui ne se faisoit que trop connoître par
 ses

ses écarts. Marot eut un autre contre-temps plus fâcheux : il se vit obligé de s'éloigner de la Cour, pour laisser évaporer tranquillement les murmures des courtisans & les mécontentemens du Roy. Mais à son retour en 1529. il trouva de l'occupation par de mauvaises piéces qu'on avoit publiées sous son nom, Comme il s'étoit plus d'une fois déclaré contre les femmes de Paris, on n'eut pas de peine à croire qu'il avoit fait les *Adieux*, qui parurent dans son absence. Il s'en justifioit inutilement : on s'imagina que la médiocrité de la poésie étoit un voile sous lequel il vouloit cacher son esprit satirique. Enfin il fut obligé de se mettre (1) en colere ; mais je doute que le Poète en ait été plutôt cru sur sa parole. Ce sont-là des occasions où l'apologie est souvent nuisible ; plus on se donne de mouvemens, plus on se rend coupable. Il n'y a qu'à ne point repondre aux gens inquiets, ils se lassent de parler seuls, & sont enfin contraints de se taire.

Cette absence fit tort aux affaires domestiques de Clement Marot. Le Roy lui avoit promis de le faire succéder aux emplois de Jean Marot ; mais on oublia de le coucher sur l'Etat de sa Maison ; soit que le Roy voulût par-là le punir de ses faillies poétiques, soit même qu'on se fît un mérite auprès du Roy de Navarre, d'abandonner un homme qui avoit pu luy déplaire. Le Poète le sentie : & il semble qu'il n'approche qu'en tremblant de la personne du Roy, pour lui demander une grace que ce Prince avoit eu la bonté de lui promettre.

Ma-

(1) Epitre 13.

Marot ne put obtenir qu'un acquit, c'est-à-dire, une ordonnance particuliere; pour être payé chez le Trésorier, comme Officier de la Maison du Roy. Et, selon le stile de la Cour, on lui fit attendre longtemps cette grace. Cela donna lieu au Poëte de présenter au Roy cette ingenieuse Epigramme.

*Plaise au Roy nostre Sire, (1)
De commander & dire
Qu'un bel acquit on baille
A Marot qui n'a maille:
Lequel acquit dira,
Au moins on y lira
Telle ou semblable chose;
Mais ce sera en prose.
Trésorier, on entend
Que vous payez content
Marot, n'y faillez pas,
Dès le jour du trespas
De Jean Marot son pere.
Ainsi, Sire, j'espere
Qu'au moyen d'un acquit,
Cil qui pouvre nasquit
Riche se trouvera
Tant qu'argent durera.*

L'acquit fut scellé par le Chancelier Duprat: mais le Trésorier Preud'homme fit alors ce que font encore aujourd'huy tous ses confreres. Il semble que le Roy leur vole & leur enlève leur propre bien, quand il leur ordonne de payer en détail les sommes qu'il a bien voulu leur confier en gros. Il suffisoit que

Ma-

(1) Epigram. 4.

Marot parût disgracié, pour que tout le monde, jusqu'au Trésorier même, jugeât qu'il étoit à propos de faire sentir au Poète, qu'à son égard il se formoit à l'air de la Cour. Preud'homme refusa donc de satisfaire aux ordres du Roy: & le Poète fut contraint de s'en plaindre au ministre. C'étoit toujours le Chancelier Duprat.

*Puissant Prélat, je me plains grandement (1)
 Du Trésorier qui ne veut croire en cire,
 En bon acquit, en exprès mandement,
 En Robertet, n'en François nostre Sire:
 Si ne sçai plus que luy faire, ne dire,
 Fors paindre Dieu en mon acquit susdit:
 Adonc s'il est si prend'homme qu'on dit,
 Il y croira, car en Dieu faut-il croire.
 Encore ay peur que Dieu ne soit desdit,
 Si ne mettez l'homme en bonne memoire.*

Marot fut payé sur de nouveaux ordres. Preud'homme qui ne le connoissoit que de réputation, devint de ses amis; & Marot lui donna depuis le goût de la Poësie, non pour le rendre poète, cela ne convient point à un Trésorier, qui sçait bien mieux employer son temps; mais pour l'engager à se délasser de ses travaux par les amusemens si variezz & si agreables qui se trouvent dans les vers. Diane de Poitiers, toujours attentive à la conduite du Poète, saisit cette occasion de disgrâce: sa vengeance se réveilla, avec peu de succès néanmoins. Elle fit demander à Marot, qui l'autorisoit à la chançonner, du même à la censurer, comme il faisoit si sou-

(1) Epitre 25.

vent par ses Epigrammes satyriques? Il ne put s'empêcher de lui en adresser encore une qui ne devoit pas la satisfaire plus que les autres. (1)

Les chagrins amoureux que recevoit le Poëte ne pouvoient l'empêcher de penser à Madame Marguerite. Elle partoit avec Madame d'Angoulesme sa mere pour aller à Cambray conclure avec Madame Marguerite d'Autriche, le traité qui se devoit faire pour la délivrance des Enfans de France. Il ne pût la laisser partir sans luy envoyer cette Epigramme.

*Où allez-vous, Anne, que je le sache? (2)
Et m'enseigniez avant que de partir,
Comment ferai afin que mon œil cache
Le dur regret du cœur triste & martir.
Je sçai comment, point ne faut m'advertir:
Vous le prendrez ce cœur, je le vous livre:
L'emporterez, pour le rendre délivre
Du dueil qu'auroit loin de vous en ce lieu,
Et pour autant qu'on ne peut sans cœur vivre,
Me laisserez le vostre, & puis adieu.*

Le retour de la Princesse rendit au Poëte sa première vivacité: & quoiqu'il n'eût pas encore la permission de la voir, il ne laissoit pas de lui faire connoître sa sensibilité par des vers, qui pénétoient jusques au cabinet, & peut-être jusques au cœur de la Reine de Navarre. Il craignoit cependant qu'elle n'eût pris quelque impression fâcheuse contre lui; & pour lui rendre compte de sa conduite, il lui de-

(1) Epigram. 130.

(2) Epigram. 150.

manda par l'Epigramme 189. une audience secrete, que la Princeſſe voulut bien luy accorder.

On commençoit à dresser pour l'année suivante l'Etat de la Maison du Roy. Clément Marot qui craignoit encore l'oubly du ministre (c'étoit Anne de Montmorency) ne lui adressa point seulement l'Epigramme 33. il implora même la protection du Cardinal de Lorraine, très-puissant à la Cour, & en particulier (1) auprès d'Anne de Montmorency, Grand-Maitre de la Maison du Roy. Mais la mauvaise fortune du Poëte le fit encore omettre, moins par oubly que de propos délibéré. Anne de Montmorency donna encore une fois ce chagrain moins à Marot, qu'à la Reine de Navarre, qu'il n'aimoit pas, & dont il n'étoit pas aimé. Il falut donc en 1530. qu'il eût de nouveau recours au Roy pour le supplier de redresser ce nouveau manquement.

Tandis que j'estois par chemin, (2)

L'Etat sans moy prinst sa closture:

Mais, Sire, un peu de parchemin

M'en pourra faire l'ouverture.

Puis le Tresorier dit, & jure,

Si du parchemin puis avoir,

Qu'il m'en fera par son sçavoir,

De l'or: c'est une grand' pratique,

Et ne l'ay encores sceu voir

Dans les fourneaux du Magnifique.

Ce Magnifique étoit de ces imposteurs, qui sont toujours favorablement reçus dans les Cours

(1) Elegie 27.

(2) Epigramme 6.

Cours des Princes, sous la flateuse esperance de leur faire obtenir des tresors, mesmes se garderoient bien de communiquer, s'ils étoient assez heureux pour les découvrir. Le Roy continua donc de faire au Poëte par un acquit la même grace que l'année précédente.

La fortune (chagrine d'avoir manqué son) coup, suscita une nouvelle affaire à Clement Marot. Peut-être luy-même y avoit-il donné lieu, en tirant des mains des archers un homme qu'on arrêtoit. On informa contre lui; il fut decreté & enfin arrêté pour avoir empêché par des voyes de fait le cours ordinaire de la Justice. Il fit, à cette occasion, l'Epitre 26. qu'il adressa à François I. pour lui demander son élargissement.

Le Roy écrivit; & Marot fut délivré. Après bien des difficultez, on trouva les moyens & les sommes nécessaires pour exécuter le traité de Cambray. La Cour partit pour aller recevoir les Enfans de France, que Madame Eleonor d'Autriche qui venoit épouser François I. conduisoit avec elle. Marot suivit la Cour; & c'est dans ce voyage qu'il fit le Chant XII. & qu'il présenta son Epitre 14. à la nouvelle Reine. A son retour à Paris, il prit le soin de publier les premiers ouvrages de sa jeunesse, sous le titre d'*Adolescence Clementine*. Il auroit bien souhaité les offrir publiquement à Madame Marguerite: mais ç'auroit été renouveler des bruits fâcheux, presque assoupis, & qu'il étoit de la prudence des amans d'éteindre entierement. Cependant il ne put s'empêcher de le faire sous ce masque si agréable, qui ne pouvoit être dévoilé que de peu de personnes.

A S A D A M E.

*Tu as (pour te rendre amusée) (1)
 Ma jeunesse en papier ici:
 Quant à ma jeunesse abusée,
 Une autre que Toy l'a usée,
 Contente-toy de celle-cy.*

Il n'y a, dit Aristippe, que des génies délicats qui puissent faire une dédicace aussi légère. C'est peut-être sur ce modèle qu'un bel esprit du siècle dernier a formé celle qu'il a faite de ses poésies.

*A ce Ministre délicat, (2)
 Dont chacun les vertus étale,
 De mes vers je fais sans éclat
 Une dédicace mentale.*

J'abandonne aux esprits graves & sententieux les pesantes & lourdes Epitres dedicatoires; je me contente des premières; on ne devroit pas même en souffrir d'autres.

A peine Marot fut rentré en grace, poursuivit Menandre, que de nouvelles traverses le vinrent assaillir. Il sembloit qu'il fut ordonné qu'il ne garderoit jamais d'argent. Quand il n'avoit pas dépensé, ou plutôt dissipé à son ordinaire celui qu'il tenoit des bontez du Roy, il avoit le malheur de se laisser voler. C'est ce qui lui arriva peu de jours après qu'il eut reçu des gratifications de Sa Majeste. A ce vol

(1) Marot à la tête de son Adoloscence.

(2) Daccilly à la tête de ses Epigrammes qu'il dédia à Mr. Colbert.

succeda en 1531. une maladie qui mit le Poëte hors d'état d'agir, & de paroître. Mais le Roy répara le tort que le voleur avoit fait à sa bourse, & les Medecins rétablirent enfin celui que son corps recevoit d'une maladie de plus de trois mois. Il eut encore la force, dans ce double malheur, d'écrire à Francois I. cette lettre (1) si agréable, où il fait un portrait vif & réjouissant de sa triste situation. C'est peut-être ce qu'il y a de mieux tourné dans ses ouvrages. L'amour & la colere ne luy avoient rien suggeré jusqu'alors d'aussi correct, ni d'aussi enjoué que cette piece, dont nous sommes redevables à la necessité, mere & maitresse de l'industrie. Il lui resta une langueur qui ne l'empêcha point de faire la Complainte 4. où il déplore d'un air fort pathétique la mort de Madame d'Angoulême mere de Francois I.

Eugene qui connoît cette terrible Princesse par d'autres voyes que par les vers du Poëte, sçait que l'histoire la peint au naturel, & qu'on n'a ni épargné ses vices, ni caché ses vertus. Et Marot, en qualité de Courtisan, ne l'a montrée que de profil. Le revers de ce tableau ne peut se connoître que par l'histoire des injustices qui luy étoient si familiares. Mais il falloit que Marot parlât comme il a fait, ou qu'il se tût. Et il n'avoit point assez de courage pour garder le silence, dès que le Roy lui ordonnoit d'écrire. Revenu de sa langueur, il suspendit pour quelque temps ses travaux poëtiques. Il fit seulement r'imprimer en 1532. les œuvres de François Villon, ce Poëte célèbre, qui sous le Regne de Charles VII.

8c

(1) Epitre 28.

[1532] P R E F A C E. 73
& de Louis XI. redressa les negligences de
notre ancienne Poësie. Cette Epigramme fait
voir qu'il ne l'entreprit que par ordre de Fran-
çois I.

*Si en Villon on trouve encore à dire,
S'il n'est réduit, ainsi qu'ay pretendu,
A moy tout seul on doit le blasme (Sire)
Qui plus y ay travaillé qu'entendu;
Et s'il est mieulx en son ordre estendu
Que paravant, de sorte qu'on le prise,
Le gré à vous en doit estre rendu,
Qui fustes seul cause de l'entreprise.*

Le voyage que le Roy fit à Marseille en 1533.
pour s'abboucher avec le Pape Clement VII.
occasionna celui du Roy & de la Reine de
Navarre dans leurs Etats, où Marot les suivit.
C'est dans cette occasion qu'il fit l'Epigram-
me 23.

*Mon second Roy, j'ai une hacquenée (1)
D'assez bon poil, mais vieille comme moy;
A tout le moins long-temps a qu'elle est née,
Dont elle est foible, & son maistre en esmoy;
La pauvre beste, aux signes que je voy,
Dit qu'à grand' peine ira jusqu'à Narbonne:
Si vous voulez en donner une bonne,
Sçavez comment Marot l'acceptera?
D'aussi bon cueur, comme la sienne il donne
Au fin premier qui la demandera.*

Vous ne doutez pas que, par la légereté de son
esprit, Il ne devint les délices de cette Cour,
où enfin il scut se conduire avec assez de pru-
dence pour fare oublier les premiers mécon-
ten-

(1) Epigram. 23.

tentemens, qu'il y avoit peut-être donnez par son indiscretion. Il se mêla dans les ris & dans les jeux d'une Cour proportionnée par sa petitesse aux Etats du Prince, mais aussi leste & plus agréable que ne l'étoient celles des plus grands Rois. Le Roy de Navarre y anima les divertissemens; & comme il étoit quelquefois avec ses Sujets plus heureux au jeu qu'il ne convient à un Souverain, on se plaignoit de lui avec un enjouement qui fait trouver du goût dans la plainte. Madame d'Orsonviller crut en avoir plus d'occasion que les autres; & Marot lui fit cette ingénieuse plainte qui fut présentée au Roy.

*F'ay joué rondement, (1)
Sire, ne vous desplaise:
Vous m'avez finement
Couppé la queue & raise,
Et puis, que je m'en taïse,
Jamais ne se feroit,
Mais seriez-vous bien-aïse
Qui vous la couperoit?*

On reconnut bien que Marot en étoit l'auteur; & on le contraignit d'y faire lui-même cette réponse au nom du Roy de Navarre.

*Si la queue ay couppée (2)
Au jeu si nettement,
Point ne vous ay trompée,
F'ay joué rondement:*

Aussi

(1) Epigramme. 26.

(2) Epigram. 27.

*Aussi honnestement
Faisons marché qui tienne:
Pour jouer finement
Je vous preste la mienne.*

Les deux Cours revinrent; Marot resta peu de temps à celle de France. C'est-là qu'il écrivit à Lyon Jamet son ami l'Épître 42. ou la *première Épître du Coq à l'Asne*, si ingénieuse & si singulière, que Marot est le seul qui se soit copié lui-même dans son Épître 43. car jusqu'à présent il ne s'est trouvé aucun poëte qui l'ait sensément imité. De-là il suivit la Cour de Navarre à Blois. Alors il se vit attaqué par la plus rude tempête qu'il eût encore essuyée. Il avoit eu le malheur de se laisser gagner par ces nouveaux Évangélistes, qui, sous les apparences trompeuses de l'extérieur le plus composé, faisoient la guerre à l'Église, & depuis plus de quinze années ravageoient toute l'Europe. Ils ne s'étoient pas contentez de prêcher leurs nouveautéz dans Paris & dans le reste de la France: ils se livrerent encore dans la Capitale du Royaume à des excès qui ne font jamais approuvez par des gens sages, & qui ne sçauroient tout au plus se tolérer que par ces outrez fanatiques, toujours prêts par leurs inquietudes à troubler le repos de la patrie, & à jeter même dans l'embaras les plus zèlez de leurs freres. Il est vrai, dit Eugene, que sur la fin de l'année 1534. les Sacramentaires publierent des libelles, & afficherent des placards contre le mystere sacré de nos Autels. Le Roy François I. se crut obligé, pour réparer ces injures faites à la Religion, d'ordonner dans les premiers jour de l'année 1535. une proces-

sion générale à Paris, où il assista avec la Reine son épouse, & les Princes ses enfans. Après quoy on rechercha les auteurs de ces scandales: on en découvrit plusieurs, qui furent brûlez à Paris & en divers endroits du Royaume. Ce fut alors, continua Ménandre, que Diane de Poitiers, toujours sensible aux outrages d'un amant maltraité, ranima sa colere avec plus de fureur & de succès qu'elle n'avoit fait auparavant. Elle eut l'adresse d'insinuer que Marot étoit trop attaché à la nouvelle doctrine, pour n'être pas complice de ces attentats. Cette accusation (1) se fit croire beaucoup plus légèrement qu'elle n'avoit été formée; surtout parce qu'elle étoit faite contre un homme qui s'étoit rendu l'averfion des Juges, pour les avoir peints si vivement (2) dans son *Enfer*.

Le Lieutenant Criminel alla donc saisir à Paris tous les papiers & tous les livres du Poëte absent & qui étoit alors à Blois. On cherchoit moins à voir s'il étoit coupable, qu'à l'impliquer dans une affaire odieuse, dont le Roy vouloit que l'on fît une justice très-sévère. Marot en fut averti; & comme s'il n'eût pas connu le caractère toujours dangereux de la plûpart des Juges mercenaires ou courtisans, il s'imagina faussement qu'il lui suffisoit d'être innocent, pour n'avoir rien à craindre de leur part. Mais ses amis furent assez attentifs pour lui faire connoître (3) par des exprès, qu'il eût absolument à ne point aller à Paris. Quoi qu'il n'y

(1) Epitre 46.

(2) Epitre 48.

(3) Epitre 47.

n'y eût pas de preuves suffisantes pour l'accuser de Lutheranisme, au moins prétendoit-on le rendre criminel sur ce que l'on avoit trouvé dans son cabinet des livres de magie, de négromancie & de cabale, comme (1) s'il n'étoit permis aux gens de lettres de n'avoir que d'une sorte de livres.

Heureusement, dit Aristippe, je ne suis pas sçavant, & n'ai garde de le devenir; mais comme on est obligé de faire paroître quelques livres pour n'être pas regardé dans le monde sur le pied d'un homme oisif, j'ay la coutume de ne jamais faire mettre sur le dos de la plupart des miens leur véritable nom. Il n'y a que les livres d'histoire & de mœurs qui ne soient pas déguisez; d'ailleurs je fais appliquer des titres spécieux sur ceux qui pourroient allarmer les ignorans, les fourbes, ou les dévots. Ne croyez donc pas qu'on me trouve les *Comtes de la Fontaine*. si ce n'est sous le masque des *Devoirs de la vie Civile*; ni l'*Alcoran*, sinon sous le titre de *Pensées spirituelles*. Jusqu'à présent cela m'a réussi. Ainsi à travers le grillage d'une tablette fermée à double clef, on entrevoit chez moy le *Chretien interieur*, les *œuvres de M. de Berniers*, les *Maximes*, & les *Progrès de la vie spirituelle*, l'*Année Chrétienne*, la *Devotion aisée*, l'*Homme d'Oraison*, les *Meditations de Dupont & d'Abély*. Et tout cela néanmoins renferme ce qu'il y a de plus gay & de plus enjoué dans notre Litterature Italienne & Française. C'est par-là, Ménandre, que je suis aimé des gens d'Eglise, estimé des Courtisans, & redouté des libertins. Suivez cette conduite,

(1) Egitre 48.

te, c'est un des moyens les plus surs pour éviter ces accusations dogmatiques, toujours fâcheuses en quelque situation que l'on soit. Marot n'eut pas cette précaution, reprit Ménandre, il lui fallut donc prendre la fuite, & la Reine de Navarre qui inclinoit aussi vers les nouvelles Doctrines, lui donna les moyens de se retirer en Bearn. Mais le Poète ne s'y crut pas encore en sûreté. La Reine Marguerite fut même, depuis les placards, plus circonspecte dans la protection qu'elle accordoit aux personnes suspectes de tenir les nouvelles opinions; c'est ce qui fit que Marot ne put pas dans sa fuite rester dans les Etats de cette Princesse, Il fut obligé de prendre le chemin de l'Italie & de passer les Alpes. Il alla jusques à Ferrare, où Madame Renée de France qui en étoit Duchesse, favorisoit les Réformateurs, dont elle ne connoissoit ni le fond, ni le génie.

Il ne parut pas comme étranger dans cette Cour. Outre Renée de Parthenay Dame de Pons, il y trouva Madame de Soubise, autrefois les délices de la Cour de Louis XII. & l'ornement de celle de France, où elle avoit suivi Madame Renée en un pays, où nos Princesses, privées de ces doux amusemens qui font le plaisir des personnes les plus qualifiées, ne trouvent de consolation qu'auprès des Dames, qui veulent bien les accompagner dans ces sortes d'exils. Le Poète s'attacha surtout à Madame de Soubise qui aimoit les arts & les sciences. Son goût pour la Poésie l'avoit engagée à produire à la Cour d'Anne de Bretagne & de Louis XII. Jean Marot pere de Clement. Elle avoit même, par ses bienfaits, attiré en
Fran-

France Jean Le Maire à qui notre Poète fut redevable de plusieurs conseils sur la versification. Elle présenta donc Marot au Duc & à la Duchesse, comme un homme de mérite, qu'elle croyoit digne d'une puissante protection. Et Marot y produisit les talens de son esprit par l'Epigramme 29. & l'Épître 49. Il y trouva Jean Calvin qui s'y étoit réfugié la même année. Mais ces deux esprits n'avoient de commun que l'amour de la nouveauté. D'ailleurs c'étoient de vrais antipodes & pour le génie, & pour les mœurs.

Dès qu'il fut à couvert sous la protection de la Duchesse de Ferrare, & qu'il n'eut plus à craindre ni l'austère bigoterie de l'Inquisiteur, ni la fureur du Lieutenant Criminel, il désira de souffrir le martyre pour la Réforme. C'est ce qu'il déclare dans cette lettre si belle & si majestueuse qu'il écrivit au Roy François I.

*Que pleust à l'Eternel (1)
 Pour le grand bien du peuple desolé,
 Que leur désir de mon sang fust saoulé.
 Et tant d'abus dont ils se sont munis
 Fussent à cler descouverts & punis.
 O quatre fois & cinq fois bienheureuse
 La mort, tant soit cruelle & rigoureuse,
 Qui feroit seule un million de vies
 Sous tels abus n'estre plus asservies!
 O Seigneur Dieu, permettez-moy de croire,
 Que réservé m'avez à vostre gloire.
 Serpens tortus & monstres contrefaits
 Certes sont bien à vostre gloire faits.
 Puisque n'avez voulu donc condescendre*

Que

(1) Epître 47.

*Que ma chair vile ait esté mise en cendre,
 Faiçtes au moins, tant que serai vivant,
 Qu'à vostre honneur soit ma plume escrivant:
 Et si ce corps avez predestiné
 A estre un jour par flamme terminé,
 Que ce ne soit au moins pour cause folle;
 Ainçois pour vous & pour vostre parolle:
 Et vous supply, Pere, que le tourment
 Ne lui soit pas donné si véhément,
 Que l'ame vienne à mettre en oubliance
 Vous en qui seul gist toute sa fiance:
 Si que je puisse, avant que d'assoupir,
 Vous invoquer jusqu'au dernier soupir.*

Si cela étoit bien sincere, dit Aristippe, il n'y avoit qu'à rester en France. Il auroit eu là-dessus une entiere satisfaction. Mais je vous dirai, Ménandre, qu'on ne s'avise ordinairement de faire ces sortes de souhaits, que quand on est bien sur de n'estre pas pris au mot. Le Poëte, continua Ménandre, sceut goûter à Ferrare les plaisirs si naturels aux petites Cours, où le merite qui ne se méconnoît pas, supplée très-souvent à la naissance, pourvu cependant que l'homme toleré n'ambitionne pas d'autre qualité que celle de courtisan. Quand on le vit protégé par la Duchesse regnante, il fut admis par tout. Mais, selon le goût François, il se lia principalement avec sa nation, & amusa son loisir par des lettres qu'il écrivoit à ses amis. *La seconde du Coq à l'asne*, plus singuliere encore que la première, fut faite dans ce temps. (1)

L'année précédente, il avoit fait cette Epi-gram-

(1) Epitre. 43.

gramme (1) du beau Tetin, qui fut alors si fort goûtée a la Cour pour sa gentillesse & sa légèreté, qu'il prit envie aux Poètes du temps de faire de pareilles descriptions des autres parties du corps. Cela donna lieu à Marot de faire la contre-partie de cette Epigramme (2) qu'il adressa à ses Confreres en Apollon, pour les engager à le suivre encore cette fois.

Marot ne fut pas long-temps sans être agité par ces tendres retours sur la patrie, plus naturels aux François qu'à tout autre peuple, soit qu'ils fussent occasionnez par la retraite de Madame de Soubise, dont la protection lui étoit encore très-nécessaire, soit même que son cœur plein d'humanité fût touché des chagrins que le Duc de Ferrare causoit à la Duchesse son Epouse. Ce Prince entierement dévoué à la Cour de Rome & à Charles-Quint, souffroit avec impatience que Madame Renée attirât dans ses Etats ou des François, ou des gens désagréables au Saint Siege. Marot fut donc obligé de se retirer en 1536. à Venise, d'où il envoya à la Reine de Navarre le XXI. Cantique pour répondre à une lettre que la Princesse lui avoit fait l'honneur de lui écrire. Il résolut ensuite de chercher les moyens de faciliter son retour. Il prit la liberté d'en écrire à M. le Dauphin François cette lettre si spirituelle où il luy dit :

*Mais, Monseigneur, ce que demander j'ose
De quatre parts n'est pas, si grande chose;
Ce que je quiers, & que de vous espere,
C'est qu'il vous plaise au Roy vostre, cher pere*

P. M.

(1) Epigramme 57.

(2) Epigram. 58. Epitre 40.

Parler pour moy, si bien qu'il soit induict
 A me donner le petit sauf-conduict
 De den i-an, qui la bride me lasche,
 Ou de six mois, si demi-an lui fasche:
 Non pour aller visiter mes chasteaux,
 Mais bien pour voir mes petits Marotteaux,
 Et donner ordre à un fais qui me poise:
 Aussi à fin que dire adieu je voyse
 A mes amis & compagnons vieux,
 Car vous sçavez, si fais-je encore mieux,
 Que la poursuite & fiueur de l'affaire
 Ne me donna jamais temps de ce faire;
 Aussi à fin qu'encore un coup j'actolle
 La Cour du Roy, ma maîtresse d'escolle

Mais si le Roy vouloit

Me retirer, ainsi comme il souloit
 Je ne dis pas qu'en gré je ne le prinse:
 Car un vassal est subject à son Prince.
 Il le feroit, si sçavoit bien comment
 Depuis un peu je parle sobrement:
 Car ces Lombars avec qui je chemine
 M'ont fort appris à faire bonne mine,
 A un mot seul de Dieu ne deviser,
 A parler peu, & à poltroniser;
 Dessus un mot une heure je m'arreste,
 S'on parle à moy, je parle de la teste.
 Mais je vous pry, mon sauf-conduict ayons;
 Et de cela plus ne nous esmayons,
 Assez avons espace d'en parler,
 Si une fois vers vous je puis aller.

La Duchesse Ferrare, qui sentoit par elle-même la peine que le Poëte devoit avoir de son éloignement, voulut bien s'interessier pour luy.

Après deux ans d'exil, il fut rappelé, (1)
 vers

(1) Estrene XL.

[1536] P R E F A C E. 83
vers la fin de l'année 1536. il ne tarda gueres
à regagner la France.

*Mon premier point ce fut de louer Dieu, (1)
Et le second, de desloger du lieu
Là où j'estois, pour au pays venir,
D'où je n'ay sceu perdre le souvenir.*

Il se rendit à Lyon dans l'esperance d'y trouver le Roy, qui étoit venu dans ces quartiers-là pour être témoin de la déroute que l'Empereur Charles-Quint faisoit lui-même de son armée en Provence, par une entreprise qui n'auroit jamais eu d'exemple, si la témérité n'en avoit été renouvelée de nos jours, avec un succès pareil à celui de ce grand Prince. Marot ne fut point assez heureux pour joindre le Roy dans cette ville; il ne laissa (2) pas d'y être bien receu du Cardinal de Tournon qui en étoit Gouverneur, & même de tout ce qu'il y avoit de considérable dans la ville. Le Cardinal qui étoit Catholique très-ardent engagea, ou obligea Clement Marot (c'est-à-peu-près la même chose) à faire (3) abjuration des nouvelles erreurs, qu'il n'avoit peut-être jamais bien connues, ni professées. Tout le monde s'empres-
sa de voir cette cérémonie: sans doute on étoit bien-aïse d'observer la contenance qu'auroit un poëte à donner exterieurement des marques de la véritable Religion. On n'ignoroit pas qu'il vivoit d'une maniere à faire douter si celle qu'il avoit tenuë jusqu'alors étoit bon-

(1) Epitre 53.

(2) Epitre 52.

(3) Note marginale sur le Rabais de Caquet de Marot par Sagon.

bonne ou mauvaise. Il le fit donc d'assez bonne grâce, pour recevoir les louanges de toute la ville. Il étoit redevable à ses infortunes de l'empressement qu'on avoit à luy rendre ces devoirs d'humanité, que la Nation n'a jamais refusez aux Illustres malheureux. Et s'il en témoigna sa reconnoissance à cette ville. (1) bienfaisante, il sceut se vanger depuis des Parisiens qui avoient été ses plus cruels ennemis.

Paris, tu m'as fait maints allarmes, (2)

Jusqu'à me poursuivre à la mort:

Je n'ay que blasonné tes armes,

Un ver, quand on le presse, il mord:

Encor la coulpe m'en remord,

Ne sçai de toy comment sera,

Mais de nous deux le Diable emport

Celui qui recommencera.

Ouy, dit Aristippe, Marot ne s'étoit pas contenté de faire une satire sur Paris en général, il avoit encore parlé très-mal des femmes de cette grande ville. Les maris les moins contens ne sçauroient gagner sur eux, Ménandre, de pardonner ce crime qui les touche si vivement. Ils sçavent tout ce qu'on leur peut dire à ce sujet; mais ne sont-ils point assez malheureux, sans qu'il faille encore leur faire si souvent passer devant les yeux une infortune dont ils écartent si adroitement le souvenir, en rendant aux autres ce qu'on leur prête si généreusement? C'est dans ce voyage, continua Ménandre, que le Poëte fit une espece de

(1) Epitre 53.

(2) Epigram. 46.

liaison avec Estienne Dolet, cet imprimeur célèbre qui fut depuis brulé à Paris pour cause de Religion. Mais elle ne fut pas d'assez longue durée, pour mériter le nom d'amitié. Ils se brouillèrent enfin, & se dirent des injures de savans, car des gens d'honneur en auroient honte.

La jeunesse de Lyon s'empressa de voir un homme qui sçavoit, par ses poésies légères & badines, égayer si agréablement leur esprit.

*Adieu, enfans pleins de sçavoir, (1)
Dont mort l'homme ne desherit :
Si bien souvent me vinstes voir,
Cela ne vient de mon merite :
Grand-mery, ma Muse petite,
C'est par vous, & n'en suis marry ;
Pour belle femme l'on visite
A tous les coups un laid mary....
Je dirois adieu ma maitresse ;
Mais le cas viendroit mieux à point ;
Si je disois, adieu jeunesse,
Car la barbe grise me poinct.*

Je crois même, continua Ménandre, que ce fut dans ce temps que le Poëte se méffiant ou de soy même, ou des sentimens de son cœur, dont la vivacité se trouvoit peut-être altérée par tant de digresses, fit cette agréable Epigramme.

*Plus ne suis ce que j'ai esté, (2)
Et ne le sçaurois jamais estre ;*

(1) Epitre 52.

(2) Epigramme 195.

*Mon beau printemps & mon esté
 Ont fait le saut par la fenestre :
 Amour, tu as esté mon maistre,
 Je t'ai servi sur tous les Dieux,
 Oh ! si je pouvois deux fois naistre,
 Comment je te servirois mieux !*

En verité, dit Aristippe, il convenoit bien à Marot âgé de quarante deux ans de parler de la forte ! ou s'il parloit sincerement, il faut avouer, Ménandre, que les hommes sont bien déchus de ce qu'ils étoient autrefois. Vous vous souvenez des sentimens que Solon fit paroître à l'âge de quatrevingt ans. Vous en avez vu la version que j'en ay faite en vers libres, il y a quelques années.

*Plus d'embarras que l'amour,
 Plus de plaisir que la table ;
 Ainsi jusqu'au dernier jour
 Je rendrai ma vie aimable.*

*La plus douce Volupté
 Bientôt se voit rallentie ;
 Mais qui souvent la varie,
 Luy rend sa vivacité.*

*Les Neuf Filles de Memoire
 Ranimeront mon plaisir ;
 Les vouloir toutes servir,
 Ce seroit s'en faire accroire,
 Il faut sçavoir qui choisir.*

*Mais je crains la jalousie,
 Je ne ferai pas de choix,
 Qui sçait user de la vie
 En aime neuf à la fois.*

Voilà, Ménandre, voilà ce qu'on appelle penser en homme.

A son arrivée à la Cour, reprit Ménandre, le Poëte paya sa bien-venue par les *Dieu-gard* contenus dans l'Épître 54. qu'il finit, en pardonnant de bouche le mal qu'il avoit reçu de ses ennemis; mais dès qu'il fut rétabli dans ses fonctions, & rentré, comme auparavant, dans tous les plaisirs de la Cour, il se garda bien de leur tenir parole. Outre le Chant XI. sur le mariage de Madame Magdelaine de France avec le Roy d'Ecosse, il publia au commencement de la nouvelle année ces *Etreennes* (1) si agréables, où l'on voit par les caracteres de toutes les Dames de la Cour, qu'il n'avoit pas oublié dans son exil les aimables personnes, dont elle étoit décorée. Vous avez déjà vû comment, malgré le généreux pardon qu'il vouloit bien accorder, il sceut dans ces mêmes *Etreennes* se vanger de Diane de Poitiers; il le fit encore plus vivement à l'égard d'Huet & de Sagon. Comme vous ne les connoissez pas, Aristippe, je vous dirai que c'étoient les Gaccons de leurs temps. Le Poëte n'eut pas dans le médiocre de plus grands ennemis. Ils firent en son absence une espèce d'*Anti-Marot*, où Marot lui-même paroïssoit plier sous le poids de leurs injures, parce qu'il étoit absent. Charles Fontaine & Bonnaventure Desperiers avoient déjà pris la défense de leur amy. Mais il crut qu'à son retour, il devoit aussi les régaler d'une (2) *Épître*: & pour leur faire l'honneur tout entier, il la mit sous le nom de son

(1) *Etreenne* XI. &c.

(2) *Épître* 45.

valet. Vous sçavez, Aristippe, le goût & l'élégance qui regne dans le langage burlesque de cet ingénieux domestique : & c'est ainsi qu'il faut traiter les Sagens.

La Guerre qui s'étoit renouvelée dès l'an 1535. continuoit encore en 1537. Et le Roy s'étoit rendu à Lyon, pour de-là passer en Italie. Marot le suivit, après avoir fait aux Dames de la Cour ses Adieux, qu'il termine si galamment, & avec une vivacité qui fait voir qu'enfin il étoit revenu à ses premiers sentimens.

*Adieu, m'amie la dernière, (1)
 En vertu & beauté première:
 Je vous pry me rendre à présent
 Le cœur dont je vous fis présent,
 Pour en la guerre où il faut estre,
 En faire service à mon maistre.
 Or quand de vous se souviendra,
 L'aiguillon d'honneur l'espoindra
 Aux armes & vertueux fait.
 Et s'il en sortoit quelque effet
 Digne d'une louange entière,
 Vous en seriez seule héritière.
 De vostre cœur donc vous souviens:
 Car si Dieu veut que je revienne,
 Je le rendrai en ce beau lieu ?
 Or je fais fin à mon adieu.*

La paix se fit à Nice l'année 1539, & le Poëte en témoigna sa joye au nom de tout le peuple François. Se trouvant à Lyon, il renouvela ses assiduez auprès de Mr. de Villeroy, dont il avoit été page; & pour lui continuer
 ses

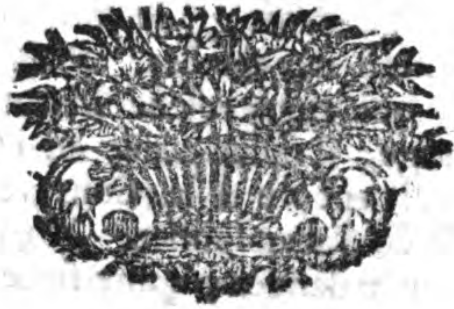
(1) Epitre 41.

ses mêmes respects, il lui dédia sa Description du Temple de Cupidon, qu'il avoit faite chez ce seigneur, il y avoit plus de vingt ans. Il fit ensuite réimprimer ses ouvrages par Estienne Dolet.

L'année d'après, le Roy tomba malade: toute la France fut allarmée. Mais heureusement son indisposition, quoique grande, n'eut alors aucune suite fâcheuse: & Marot fit éclater à cette occasion son zèle poétique par les Cantiques 4. & 5. Sa vie fut assez tranquille jusqu'en 1543. qu'ayant publié une version de plusieurs Pseaumes, qu'il avoit entreprise à la sollicitation de quelques sçavans, & sur-tout du célèbre Vatable, qui le voulut bien aider de ses lumieres; la Sorbonne en fut très-jalouse. Cela donnoit au peuple la connoissance des Livres saints, qu'on avoit grand soin d'interdire alors au commun des fidelles. Malgré les ordres du Roi, qui engageoient Marot à continuer cet ouvrage, il fallut ceder au credit que l'ignorance avoit encore à la Cour; & le Roy eut la foiblesse de l'abandonner. Il eut la précaution d'éviter le danger par une fuite toujours sage & prudente, dès qu'on a des ennemis puissans.

Ainsi, privé de son employ, & même de la protection de la Reine de Navarre, il se retira en Savoye, où il fit encore une inclination, mais qui dura peu. La bataille de Cerizolles s'étant donnée, il ne put s'empêcher d'aller jusques au camp. Toujours amateur de la patrie, il en félicita toute l'armée, & ensuite le Comte d'Enguien, jeune Prince de vingt ans, qui venoit de battre le vieux Marquis du Guast Général des troupes de Charles Quint. Marot

90 P R E F A C E. [1543]
fixa sa demeure à Turin, & continua de cultiver l'amour, mais ce ne fut pas un amour tendre & délicat. Il ne refusoit rien; tout mets luy étoit bon. Croyez-vous, reprit Aristippe, que les hommes finissent autrement qu'ils ont commencé? Nous sortons de la vie comme nous y sommes entrez. L'espace qui se trouve entre les deux termes est toujours caractérisé par la passion marquée dans les deux extrémités. Et c'est l'amour qui est ce dominateur. Vous le sauriez, Ménandre, si vous aviez autant d'usage que m'en a donné le commerce des hommes.





SECONDE PARTIE . DE LA PREFACE

Sur les Ouvrages de

CLEMENT MAROT.

I.

Caractere de Clement Marot comme Poëte.

L faut, Messieurs, dit une autre-fois Ménandre, que je me donne le plaisir tout entier: je ne serois pas content de moi, si je ne vous représentois Clement Marot comme Poëte, après vous l'avoir peint comme amant. J'aurois dû peut-être commencer parlà, puisqu'il est redevable à cette qualité, de tant de fortunes bonnes & mauvaises, ou d'avantures agréables d'une part, & chagrinantes ou dangereuses de l'autre; aujourd'hui reçu dans les Cours des Princes, pour en être chassé le lendemain; quelquefois en équipage par les bienfaits d'un Maître généreux; le plus souvent sans argent même sans pain par
la

sa mauvaise conduite. Enfin si Marot n'avoit été qu'amoureux, il auroit été Marot pour lui seul; mais c'est par la poésie qu'il est Marot & pour nous, & pour la posterité.

Aristippe dira sans doute que j'entreprends sur ses droits, car dès qu'il s'agit de juger de poésie, l'homme délicat & judicieux pense plus sagement que l'homme sçavant. La science, ou le sçavoir, selon l'idée que nous en avons, rassemble des faits historiques, se munit de grand nombre d'autoritez anciennes & modernes, fait des amas de mots, quelquefois de choses, s'occupe même, je le veux, à les comparer; mais il faut que tout cela passe devant le tribunal de l'homme délicat & sensé, sans quoi ce n'est pas science, mais pédantisme. Je prierai donc Aristippe de m'aider de ses réflexions, & de répandre ses lumières & son goût sur les recueils & les observations que j'ai faites dans la lecture de ce Poète.

La Poésie ne consiste pas seulement dans la versification, c'est-à-dire, dans un arrangement mesuré de discours, ou dans une cadence particulière de mots; il faut encore une manière de penser qui ne doit jamais être vulgaire. Joignons-y la rime pour les peuples qui en ont fait une partie essentielle de leur poésie. Ainsi, pour être Poète, sur-tout en notre langue, il faut penser grandement, ou du moins finement & délicatement, mais toujours noblement, parler avec mesure & avec harmonie; il faut enfin rimer, c'est-à-dire, rencontrer au bout d'une juste mesure la même consonance de mots & de syllables. Examinons comment Marot a réussi dans toutes ces parties; vous le verrez par la comparaison du caractère & du génie.

génie poétique avec les divers genres de pièces dans lesquelles il s'est exercé.

Nos anciens Poètes se contentoient de penser comme le peuple : ils se croyoient des hommes merveilleux, dès qu'ils pouvoient parvenir à rimer une pensée commune. Entreprennent-ils un grand poëme, une pièce de théâtre, une Satyre, une Epitre, vous y trouvez toujours une maniere de penser populaire ; il n'y paroît rien de grand, rien de sublime ; la noblesse même, qui ne doit jamais s'éloigner des grands ouvrages, s'y laisse à peine entrevoir. S'ils s'appliquent à ces petits ouvrages, sources intarissables de finesse & de gentillesse, ils y pensent comme dans les grands poëmes, toujours d'une maniere également vulgaire : ils ne connoissent qu'une façon de penser, tout leur est égal. C'est ainsi qu'ils se sont comportez dans les Contes, les Ballades, les Lays, les Virelais, les Chants Royaux & les Rondeaux. Entrent-ils dans le familier, ils ne savent s'y foutenir agréablement ; on les voit souvent tomber dans le bas, & même dans le rampant. Clement Marot est presque le premier, je hazarde même le mot, & je dis que c'est lui qui a commencé à diversifier la pensée, selon les sujets qu'il avoit à traiter.

Il faut avouer cependant qu'il n'a pas eu d'occasion d'employer le grand & le sublime. Il en donne une raison fort touchante par rapport à sa situation.

*Tu dis. Prelat, Marot est paresseux, (1)
De lui ne puis quelque grand œuvre voir :*

Fais

(1) Epigram. 216.

*Fais tant qu'il ait biens semblables à ceux
 Que Mecenas à Maro fit avoir,
 Ou moins encor : lors fera son devoir
 D'escrire vers en grand nombre & haut stile.*

C'est ce qu'il dit à Mr. *Castellanus*, qui étoit le Mécene des gens de lettres auprès de François I. mais s'il avoit eu cette aisance, ou cet arrangement de vie, que la corruption de ses mœurs auroit eu peine cependant à lui conserver, il est à croire qu'il auroit réussi dans ce genre, la pierre de touche, disons plus, l'écueil des plus grands Poètes. C'est au moins ce que nous pouvons conjecturer de sa piece (1) sur la bataille de Cerizolles, qui n'est pas sans élévation, & de son Epître 46. pleine de ce noble feu qui fait le caractère du vrai Poète.

Dites, reprit Aristippe, dites qu'il fait encore paroître dans cette dernière piece beaucoup de grandeur d'ame, qu'il n'a cependant jamais témoignée que sur le papier; ajoutez même que, si Marot avoit pris plus d'effort, il seroit peut-être sorti de son caractère. Rarement la gentillesse d'esprit, la finesse de pensée, la délicatesse d'expression est-elle accompagnée de ce grand, de ce sublime, disons même, de ce merveilleux que demandent les grands Poèmes, tels que sont l'Heroïque & le Dramatique. Souvent on est héros un quart-d'heure, & l'on ne pourroit pas l'être un jour entier. Ainsi par provision, je suis d'avis que nous sachions quelque gré à *Castellanus*, de n'avoir point, par de grands biens, engagé ce
 Poë-

(1) Opuscule VI.

Poëte à nous ennuyer dans un grand ouvrage, comme *Ronsard* a eu la bonté de le faire dans sa *Franciade*, *Du Bartas* dans sa *Creation du monde*, *Chapelain* dans sa *Pucelle*, & *Desmaretz* dans son *Clovis*.

Je consens, répondit Ménandre, d'en avoir l'obligation toute entière à *Castellanus*. Nous n'aurions pas pu nous empêcher de lire ce grand poëme qui auroit porté le nom de *Marot*; & nous n'aurions pas pu nous empêcher aussi de nous ennuyer. D'ailleurs, ou *Marot* n'a pas eu, ou peut-être a-t-il évité l'occasion de se jeter dans le sublime. Il a connu cette heureuse facilité d'expression, ce tour ingénieux & naturel; il a senti le premier cette finesse de pensée qui nous charme à présent: & sa prudence poétique, la seule peut-être qu'il ait fait paroître, l'a porté à s'en servir dans tout ce qui est sorti de sa plume. Quel badinage dans son *Temple de Cupidon*, le premier morceau d'éclat qu'il ait publié! Il n'avoit pas plus de vingt-ans, lors qu'en 1515. il présenta ce poëme à François I. mais ce badinage ne consiste pas dans une variété d'expressions picquantes par leur sel, c'est une allégorie toujours également bien entendue; c'est une diversité de peintures vives & d'images agréables, sous le voile desquelles on découvre une infinité de pensées fines & délicates. Les descriptions pompeuses auroient fait languir cet ouvrage; mais le Poëte a sçu, tantôt par ce qu'il tire de son propre fond, quelquefois par des endroits industrieusement empruntez du *Roman de la Rose*, y semer un enjouement qui est plutôt dans les choses que dans les paroles. Permettez moy de marquer ici ce que j'ai décou-

couvert, par la comparaison de la première édition de cet ouvrage avec la révision même de Clement Marot, qui se trouve dans les Editions vulgaires de ses poësies. Ses premières pensées m'ont paru quelquefois plus vives, plus agréables, plus énergiques que les corrections qu'il y a faites dans un âge plus avancé. On s'est déjà plaint de ce défaut à l'égard de *Ronsard* & (1) de quelques autres Poëtes. Vous voyez par-là que tel est capable de faire de bons vers, qui souvent est fort mauvais juge de ses propres ouvrages. C'est ce qui m'a porté à faire dans mon exemplaire de Marot le parallèle des différentes éditions, & je vous avouë que j'ai tiré des plus anciennes, des endroits supprimés depuis, qui m'ont donné beaucoup de lumieres pour l'intelligence de ses vers. Mais, continua Ménandre, cette piece n'est pas encore effacée par une autre poësie du même genre; & c'en est assez pour montrer le jugement qu'un siecle aussi difficile que le nôtre a fait de ce poëme ingenieux. Il est étonnant que dans la pétulance de l'âge, que dans un temps où le goût n'est pas encore formé, on ne trouve dans cette piece aucune pensée équivoque sur une matiere, où la gentillesse n'est pas facile à soutenir aussi long-temps que l'a fait ici le Poëte, sans tomber dans ces termes embarrassans pour les imaginations scrupuleuses & pour les oreilles délicates. Marot n'a pas toujours été si sage; & par opposition au caractère du reste des hommes, il semble qu'avec l'âge il soit devenu moins réservé.

Il n'étoit pas né pour la Morale: il pensoit
trop

(1) Menage observations sur Malherbe.

trop finement pour traiter une matière sur laquelle on n'avoit encore que des idées communes: mais comme il n'étoit pas ordinaire de voir parler en vers de sujets dogmatiques, il s'est hasardé de le faire: la nouveauté lui servit d'attrait. Il lui suffisoit même que ce fût le goût du temps de penser sur la Doctrine d'une façon extraordinaire. Peut-être fut-il ravi de trouver cette occasion de montrer qu'à son loisir il ne laissoit pas de jeter quelquefois les yeux sur l'Écriture Sainte, qu'on le soupçonner de ne gueres pratiquer. Ce qu'il a fait-là dessus est pensé néanmoins plus sagement que ne faisoient alors les novateurs. Et s'il n'a pas fait paroître d'autres sentimens, on avoit tort de le persécuter comme Luthérien: car tous les Catholiques, je parle de ceux qui ne veulent tenir nos dogmes que de la première main, ne feront jamais difficulté d'adopter son *Sermon du bon Pasteur*. Mais peut-être devint-il suspect, pour avoir trop étalé de lumières. C'est ce qui se pratique aujourd'hui dans les différentes communions. Le temps est encore une fois devenu dangereux pour ceux qui préfèrent la doctrine de la foy aux énigmes indéchiffrables de l'École.

Ses Satires ont eu tout le succès qu'on doit attendre de ce genre de poésie: c'est-à-dire, qu'on l'a châtié; ou, pour parler plus juste, qu'on l'a persécuté pour avoir diverti la Cour aux dépens de la Robe, qu'il caractérise si naïvement dans son *Enfer*. Il auroit eu raison de dire:

C'est un méchant métier que celui de médire, (1)

(1) Despreaux Sat.
Tome. I.

*A l'auteur qui l'embrasse il est toujours fatal,
Le mal qu'on dit d'autrui ne produit que du mal.*

Je ne crois pas qu'homme ait souffert plus que lui de la part de ces anciens pédagogues de la Justice.

*Suivant propos trop me sont ennemis (1)
Pour leur Enfer que par escrit j'ai mis,
Où quelque peu de leurs tours je decœuvre,
Las me veut-en grand mal pour petit œuvre;
Mais je leur suis encor plus odieux
Dont je l'osay lire devant les yeux
Tant clairvoyans de ta Majesté haute,
Qui a pouvoir de réformer leur faute.*

Ce sont les plaintes qu'il fit à François I. mais elles ne servirent de rien; le pauvre Marot n'en fut pas moins la victime de ses railleries. Il fut obligé de sortir deux fois du Royaume; la protection d'une Reine & de deux Rois lui fut inutile, il falut fuir, & périr en terre étrangère. Vous, Aristippe, qui avez releu plus d'une fois avec plaisir cette satire ingénieuse, pourriez vous nous représenter les couleurs vives & naturelles qu'on y employe pour peindre ces prétendus de la Jurisprudence, ces grands protecteurs des loix si rarement consultées dans leurs tribunaux: nous y verrions avec quelle attention ils ont soin d'éterniser les procès, & de compliquer les procédures; vous nous feriez sentir ce cauteleux patelinage presque toujours employé pour surprendre les ames simples & craintives, & tirer d'elles un aveu de choses auxquelles souvent elles n'ont pas pensé. Ce sont des portraits & des caracteres qui portent
coup

(1) Marot Epitre 47:

coup, & qui font par malheur revêtus de pensées trop justes & trop véritables. Sans doute que le funeste exemple de Marot a retenu la plume de nos satyriques. Celui même qui auroit pu, né dans le sein du Palais, en parler plus veridiquement, n'ose presque effleurer la matiere. Il est vrai qu'on ne sçait ce qui peut arriver; tel n'a pas de procès aujourd'hui, qui peut le lendemain en être fourni d'une demy-douzaine, & l'on ne veut point pour un bon mot se voir en butte à des gens, qui peuvent impunément se donner le plaisir complet de la vengeance.

J'avouë, dit Aristippe, que jamais je n'ai lu cette piece sans être frappé de cette pensée, plus véritable encore qu'elle n'est bizarre; qu'en matiere de procès j'aimerois mieux avoir la protection du clerc d'un Rapporteur, que la recommandation du Roy & de toute la Cour; car vous sçavez ce qu'a dit un bel & bon esprit, en parlant de ces clerks de nos Juges & de nos Conseillers.

- *Lui seul il fait tous les extraits; (1)*
- Il dresse lui seul les arrêts:*
- C'est un Clerc Conseiller en somme,*
- Car vous sçavez trop mieux, que comme*
- Conseillers-Clercs on voit ici,*
- Clercs-Conseillers on voit aussi.*

L'esprit de contrariété se fourre souvent chez ces Messieurs de Justice; & pour montrer au Souverain à quel période ils portent l'intégrité, ils font quelquefois gloire de commettre une grosse injustice. Que leur peut-on faire après

ce-

(1) Ménage Epitre à M. Gauvain.

cela? Ils répondent froidement qu'ils ont suivi les loix. Mais leur acharnement contre Marot m'a fait penser que c'étoient alors d'étranges personnages que ces gens de Robe: formalisez des plus innocentes démarches, ils s'imaginoient que par la moindre censure, que par la plus petite raillerie, l'autorité Royale étoit attaquée dans leurs graves personnes. Oh! croyez qu'ils n'étoient pas exempts d'injustice, de supercherie, de prévention, puisque le reproche qu'on leur en faisoit les touchoit si vivement. Ils se croyoient au moins, oui je di- au moins, des Senateurs de l'antique Rome. Encore vivent les Magistrats de notre temps; ce sont des gens aimables, avec qui l'on peut agir & conserver comme on doit faire agréablement dans le monde. A peine sont-ils Juges sur les fleurs de Lys, ou lors qu'ils ont endossé la robe.

Ce n'est encore ici, reprit Ménandre, que la moindre partie des ouvrages de Marot. Il a beaucoup plus brillé par les Elegies, les Epitres, les Ballades, les Rondeaux & les Epigrammes. C'est-là proprement ce qui fait le fond de ses ouvrages.

On ne pouvoit mettre en de meilleures mains l'ELEGIE dont le partage est de se plaindre tendrement des rigueurs d'une maitresse; d'implorer son secours dans la peine; ou même, si vous voulez, d'exprimer ces douceurs sensibles que ressent un cœur passionné, & qui est aimé. Ardent comme étoit Marot sur les dépendances de l'amour intéressé, il ne cessoit de se plaindre, tantôt avec beaucoup d'esprit, une autrefois avec un peu trop de chaleur, mais ordinairement avec les sentimens d'une ame
veri-

veritablement touchée. Aristippe nous a déjà fait sentir qu'en certaines occasions il y avoit trop d'esprit, qu'en d'autres il y avoit trop peu de délicatesse. C'est un défaut, je le sçay; mais qu'on remarque donc que longtems après Marot, au siecle même raffiné de *Voiture* & de *Sarrazin*, on s'imaginait que paroître vraiment passionné, il falloit témoigner beaucoup d'esprit en amour. Et si j'osois remonter jusqu'au siecle d'Auguste, vous verriez qu'*Ovide* s'est distingué dans ses *Eligies* bien moins par la tendresse, que par la gentillesse de ses vers. Les sentimens, c'est-à-dire, les mouvemens d'un cœur pénétré, n'ont été employez que depuis. Et nous en sommes redevables au Sexe. Madame la *Comtesse de la Suze*, qui a brillé par le plus tendre amour, est, je croi, la première qui a réduit l'*Elegie* à ses justes bornes, en joignant à l'esprit tout ce que l'amour met au cœur de ses plus chers favoris: si elle a surpassé Marot par le tour & la délicatesse, Marot a toujours été dans ce genre, supérieur au reste de nos Poètes. On voit par-là qu'il aimoit veritablement; c'a été la plus belle vertu de son printemps, & le plus grand défaut de son automne. S'il y a beaucoup d'esprit dans la première, la III. la IV. & la XVI. *Elegie*, quel goût, quelle délicatesse dans la VI. la VII. & la XV! Mais n'en déplaise à Marot, j'aime beaucoup mieux les imprécations de *Scarron* contre le larron de son *Juvenal*, que ces plaintes ameres, répandues dans sa XIV. *Elegie*, contre une demi-maitresse, qui ne vouloit rien qu'à l'ombre du Sacrement. C'est à quoi elle étoit butée, il lui falloit une teinture de mariage; pour légère qu'elle eut été, elle s'en

feroit peut-être contentée. Mais doit-on se mettre en colere, comme a fait ce Poëte, contre une personne qui ne veut point goûter le plaisir, avec tous les attributs qui le rendent aimable, c'est-à-dire, avec cet air de défense, qui fait qu'on y court avec beaucoup plus d'avidité?

Je crains bien, dit Aristippe, que Marot ne nous en fasse accroire sur ces tendresses de cœur, sur ces inclinations favorites dont il nous dit tant de merveilles. Il ne seroit pas impossible qu'il n'eût frayé le chemin à *Malherbe*, qui s'avisa sur ces vieux jours de se donner une maitresse imaginaire, pour ranimer un peu son feu poétique; ou qu'il n'eût fait alors ce que notre *Voiture* a fait depuis. Il s'imaginait qu'il en avoit conté depuis le Sceptre jusqu'à la houlette; à force de le dire aux autres, il eut enfin le talent de se le persuader. Il y a eu dans Marot, reprit Ménandre, des disgraces réelles, prison, persécution, exil; tout cela fût la fuite du mauvais état de ses amours. Hé, pourquoi taxer aigrement d'inconstance une de ses maitresses? C'étoit bien la peine de s'en chagriner. Mais la réalité de l'amour. N'auroit-il même été heureux qu'en préliminaires. l'amour n'en est pas moins réel. Ce n'est point par le succès, mais par le principe qu'il en faut juger. Il est même difficile de pouvoir faire autrement: car je ne m'éloigne pas de la maxime d'Eugene, on peut être en même-temps fort amoureux, & très-malheureux en amours; ces deux choses se suivent assez.

J'y consens, repartit Aristippe; mais puisque vous êtes sur l'Elegie, permettez-moy de re-
mar-

marquer que l'amour n'en est pas toujours le sujet. Marot l'a fait voir par la 18. & la 20. mais surtout par la 22. dans laquelle il déplore le désastre de Samblançay, l'un de nos plus habiles Ministres, qui perit malheureusement par les intrigues de Madame Louise de Savoye, l'une des plus méchantes femmes qui ait eu part au gouvernement. Nos jours ont produit de ces sortes d'Elegies; j'en passe un grand nombre: mais peut-on voir des pieces ou la douceur & la dignité soient unies aussi sagement que dans les deux que nous a donné M. *Flechier*, & particulièrement dans celle de *la Fontaine* sur la chute de M. Fouquet, qui surpasse ce que j'ai lu de plus tendre sans amour, & de plus noble sans heroïsme?

Les EPIQUES donnent à l'esprit un champ plus étendu & plus vaste. Elles sont susceptibles de toutes les façons de penser depuis le grand & le sublime jusqu'au familier & au burlesque, Tout y peut entrer, récits pompeux, caractères heroïques, descriptions magnifiques, doctrine des mœurs, censures de vices, satires personnelles, fables & tableaux allégoriques, enjouement & badinage d'esprit, tendres sentimens: & tout cela se trouve, à peu de chose près, très-ingenieusement employé dans celles de Clement Marot. Mais le caractère satirique, les pensées délicates & naturelles, une ingénuité toujours noble, toujours bien entendue a fait dire qu'il est le premier de nos Poètes, qui a sçu badiner agréablement avec les Princes. C'est en quoy principalement il excelle; & comme il fait paroître tous les sentimens d'un officieux ami dans l'Epitre 58. les tendres plaintes d'une maitresse dans la premiere, les traits

tantot vifs, tantôt enjouez de la satire dans la 12. la 13. & la 55. quel élégant quel noble badinage dans les Epitres 17. 26. 28. 41 & 48! Vous n'ignorez pas cependant combien il est difficile de badiner avec ses maîtres. C'est un feu, c'est un soleil ardent, qu'il est rare d'en approcher souvent sans être exposé à se brûler. *Voiture* qui le faisoit si spirituellement, & *Sarrazin* qui l'a fait avec encore plus de noblesse & d'élégance, ont-ils rien dit de plus ingénieux que ces vers de Marot sur son emprisonnement.

*Trois grands pendars vindrent à l'estourdie (1)
 En ce palais me dire en desarroy,
 Nous vous faisons prisonnier par le Roy.
 Incontinent qui fut bien estonné,
 Ce fut Marot, plus que s'il eust tonné,
 Puis m'ont montré un parchemin escrit,
 Où n'y avoit seul mot de Jesus-Christ:
 Il ne parloit tout que de playderie,
 De Conseillers, & d'emprisonnier....
 Pour faire court, je ne sceu tant prescher
 Que ces paillars me vousissent lascher.
 Sur mes deux bras ils ont la main posée;
 Et m'ont mené ainsi qu'une espousée;
 Non pas ainsi, mais plus roide un petit:
 Et toutefois j'ai plus grand appétit
 De pardonner à leur folle fureur,
 Qu'à celle-là de mon beau Procureur:
 Que male mort les deux jambes lui casse:
 Il a bien pris de moy une bécasse,
 Une perdrix & un levraut aussi;
 Et toutesfois je suis encore ici.
 Encor je crois, si j'en envoyois plus,*

Qu'il

(1) Epitre 26.

*Qu'il le prendroit : car ils ont tant de glus
Dedans leurs mains ces faiseurs de pipée,
Que toute chose où touchent est grippée.*

Mais quelle gentillesse dans ce qu'il écrit à Monsieur le Dauphin Francois pour obtenir un sauf-conduit ! Quel caractère au milieu de la naïvete la plus agréable ! Quelle verité de pensée dans le plus aimable enjouement !

*Mais, Monseigneur, ce que demander j'ose (1)
De quatre parts n'est pas si grande chose ;
Ceque je quiers, & que de vous espere,
C'est qu'il vous plaise au Roy vostre cher Pere
Parler pour moy, si bien qu'il soit induict
A me donner le petit sauf-conduit
De demi-an, qui la bride me lasche,
Ou de six mois, si demi-an lui fasche :
Non pour aller visiter mes chasteaux,
Mais bien pour voir mes petits Marotteaux,
Et donner ordre à un fais qui me poise :
Aussi afin que dire adieu je voyse
A mes amys & mes Compagnons vieux,
Car vous sçavez, si fais-je encores mieux,
Que la poursuite & fureur de l'affaire
Ne me donna jamais temps de ce faire :
Aussi afin qu'encor un coup j'accolle
La Court du Roy, ma maitresse d'escolle
Si je vois là, mille bonnets ostez,
Mille bons jours viendront de tous costez,
Tant de Dieu-gards, tant qui m'embrasseront :
Tant de saluts : qui d'or point ne seront.
Puis se dira quelque langue friande :
Et puis, Marot, c'est-ce une grand' viande*

Qu'estre

(1) Epitre 48.

*Qu'estre de France estrangé & banny ?
 Pardieu, Monsieur, ce diray-je, nenny.
 Lorsque de chere & grandes accollées
 Pren.drai les bons, laisserai les vollées,
 Adieu Messieurs, adieu donc mon mignon :
 Et cela fait, verrez le Compagnon
 Tost desloger, car mon terme failly,
 Je ne craindrois, sinon d'être assailly
 Et empaumé : Mais je le Roy vouloit
 Me retirer, ainsi comme il souloit,
 Je ne dis pas qu'en gré je ne le prinse :
 Car un vassal est sujet à son Prince.
 Il le feroit, si sçavoit bien comment
 Depuis un peu je parle sobrement.
 Car ces Lombards avec qui je chemine
 M'ont fort appris à faire bonne mine :
 A un seul mot de Dieu ne deviser ;
 A parler peu, & à poltroniser :
 Dessus un mot une heure je m'arreste ;
 S'on parle à moy, je responds de la teste :
 Mais je vous pry, mon sauf-conduict ayons,
 Et de cela plus ne nous esmayons,
 Asssez avons espace d'en parler,
 Si une fois vers vous je puis aller.*

Pardonnez ces deux endroits, un peu longs à la verité, mais qui ne sont rien moins qu'ennuyeux. On peut, sans craindre aucun dégout, se hazarder à les relire plus d'une fois. A la faveur de ces deux traits, je vous ferai grace de ce qu'il y a de beau dans sa 14. Epitre au Roy pour avoir été desrobé. Elle ne cede pas néanmoins à ce que vous venez d'entendre : & pour le dire en un mot, la plus part sont variées par d'agrecables vivacitez ; mais ne croyez pas Messieurs, que tout soit égal. Où sont les Poëtes,

tes, où sont les auteurs qui ne se relâchent point quelquefois? C'est par ces ombres qu'on sent mieux la force du tableau. Et ceux qui ont repris le Sommeil languissant d'Homere, ont eu souvent les mêmes défauts, & n'ont pas eu la moitié de ses perfection. Les Aigles ne restent pas toujours dans la région supérieure: pourroient-ils vivre sans s'approcher quelquefois de la terre? C'est même par-là qu'elles font appercevoir la vigueur de leurs ailes, & la hauteur de leur vol. Je ne prétens pas néanmoins excuser les défauts de Marot; il en a eu autant qu'auteur de son temps; mais il a de plus beaux endroits que les autres, & en plus grand nombre: & c'est ce qui la destingue de ceux qui ont toujours été terre-à-terre, sans des défauts trop marquez, mais aussi sans aucun éclat de beauté. Et seroit-il permis de citer ici ce qu'a dit un de premiers Poètes, pour excuser les défauts qui se rencontrent dans les meilleurs livres?

*Nulz ne doit des Auteurs parler senestrement, (1)
 Se leur dit ne contient erreur apertement,
 Car tant estudierent pour nostre enseignement,
 Qu'on doit leurs mots gloser meult favorablement.*

Mais Marot s'est exercé en une sorte d'Epitre qu'on n'a pas encore imitée: ce sont les 42. & 43. du *Cocq-à-l'asne*; car je compte pour rien celles qu'*Eustorgue de Beaulieu* a prétendu faire dans le même genre, qu'il nomme les *Epitre de l'asne au Cocq.* Autant on voit dans cel-

(1) Jean de Meun en son Codicille.

celles de Marot de délicatesse, de fine raillerie, de traits historiques. accompagnez toujours, à son ordinaire, du sel picquant d'une agréable satire; autant trouve-t-on dans l'autre Poëte son contemporain, de fatuité, de pensées molles & sans force, de fadeur & même de dégoût.

De quinze BALLADES qu'il a faites, les huit premières sont d'une perfection supérieure à tout ce qui avoit paru dans cette espèce. Elles semblent aujourd'hui d'autant plus belles, que cette sorte de poésie est depuis longtemps négligée par nos Poëtes; quoiqu'elle soit susceptible d'une délicatesse que n'a pas le RONDEAU. Ce dernier cependant s'est soutenu jusques à nous, mais avec beaucoup de vicissitude, dans les écrits de *Voiture*, de *Benserade*, joignons-y même ceux de *Gacon*. *Jean Marot* père de *Clement* en a publié quelque bons; mais cette poésie doit toute sa perfection au fils, qui en a donné les règles dans le XIII. des siens. On peut sentir la difficulté qu'il y a de porter souvent les plus petits ouvrages au point de beauté que demandent les connoisseurs. *Jean Marot* en a fait une cinquantaine; on en imprima en un seul Volume plus de 400. en 1527. *Clement Marot* en a donné près de 70; *Voiture* environ cinquante; *Benserade* plus de 250. & *Gacon* beaucoup plus. Cependant de douze cens au moins publiez par des auteurs de nom, à peine en trouve-t-on deux ou trois douzaines qu'on puisse nommer des Rondeaux parfaits.

Marot fit quelques CHANTS ROYAUX sur des matières de piété, médiocre sujet pour un génie de ce caractère; & qu'il a traité aussi fort

fort médiocrement. Il réussit beaucoup mieux dans ce qu'il appelle CHANTS ou CANTIQUES. Les uns sont pensés avec goût & délicatesse, d'autres avec esprit & enjouement, quelques-uns avec dignité. Ses CHANSONS ne sont plus à la mode. Non-seulement le langage en a fait passer le goût, mais même les circonstances particulières qui les rendoient admirables pour Marot n'ont rien qui nous touche aujourd'hui. Qu'avons-nous à faire de quelques disgrâces amoureuses d'un Poète mort, il y a près de deux cents ans? à peine daigneroit-on prendre intérêt à celles dont les objets sont sous nos yeux: ce n'est pas que quelques-unes ne soient faites avec finesse. Mais j'admire la folie des auteurs; ils s'imaginent que nous allons entrer dans le moindre détail de toutes leurs passions, & que nous devons nous laisser charmer d'un couplet qu'ils ont fait pour une Alix, dont ils étoient obsédés dans le moment, & qu'ils ont oubliée l'instant d'après. Ils devroient au moins nous faire la grace de croire que nous sommes d'un aussi grand sens froid dans la lecture de leur chanson, qu'ils le sont eux-mêmes quelques jours après l'avoir faite. Mais la vanité & l'amour propre qui ne leur permettent pas de supprimer ces inutilitez de leur loisir, leur font par-là plus de tort dans la postérité, que leur amour ne leur a fait de plaisir dans le moment de la plus grande ardeur.

S'il y a des piéces où le Poète se soit égayé avec esprit, & même avec une sorte de volupté, ce sont les ÉPIGRAMMES. Ce genre de poésie convenoit beaucoup mieux à sa délicatesse que les grands sujet, auxquels sa vi-

vacité naturelle ne lui permettoit pas de donner une longue attention. L'on peut dire aussi qu'il y a réussi, soit pour le familier, soit pour le satirique; je dirois-même, pour les matières joyeuses: & l'on voit par le peu qu'il en donne que, s'il s'étoit abandonné à son génie, *Theophile* & *Maynard* auroient eu peine à le suivre. Les *Parnasses* & les *Cabinets Satiriques* n'auroient été que les diminutifs de Marot. Il a bien sçu nous en avertir lui-même,

Si Dieu ne l'avoit deffendu, (1)
Et je fuisse en mon aduvertin,
Je donrois quinze à l'Arretin,
Et si gaignerois la partie.

On a déjà fait cette sage réflexion, *ce qu'il y a d'étrange*, dit un des plus grands hommes de nos jours, *c'est que les talens de son esprit*, il parle de (2) Marot, *son sel, le tour agréable, vif, aisé, ingénieux de sa Muse, ne se font jamais sentir avec plus de distinction, que lorsqu'il traite un sujet sale. N'est-ce pas une chose étrange que la plupart des Poètes ayent le malheureux don de réussir de ce côté-là mieux que sur d'autres sujets? Tel Poète dont les vers seroient insipides, s'il n'osoit s'émanciper à la moindre liberté, fait des pièces excellentes des qu'il se met au dessus de la pudeur. . . . Mais, selon toutes les apparences, son cœur s'accordoit avec son esprit; quoiqu'il en soit, il ne tournoit pas mal ces sortes de vers. Cela n'est pas étonnant, alors tout couloit de source. Cependant ce grand homme*

(1) Epitre 43.

(2) Bayle, Dictionnaire article *Marot*, remarque M.

P R E F A C E. 111

me qui joignoit à la vie la plus sage & la plus austere cette agréable liberté qu'il reproche à Marot, *avouë que les obscénitez de ce poëte sont moins grossieres & mieux voilées que celles des anciens Poëtes Romains, & que celles de plusieurs Poëtes François camarades de Theophile.*

On pourroit encore ajoûter une autre raison de cet agrément d'un Cynique poli & civilisé, tel que l'étoit Marot: c'étoit un poëte de Cour; la Cour avoit été son école; il avoit conformé ses mœurs & son langage au langage & aux mœurs de la Cour de François I. Oh pour être bien venu de la jeunesse qui en faisoit le lustre & l'ornement, il falloit penser, il falloit parler comme eux; & qui pouvoit l'emporter, mais cependant avec goût, avec esprit sur leurs discours & leurs actions, n'en étoit que plus estimé. Et les Dames, dont l'exterieur est toujours si réservé, seroient bien fâchées qu'on leur parlât toujours d'un ton de morale, ou d'indifference; ou, ce qui les revolteroit avec raison, qu'on leur tint un langage de libertin. Mais elles sont ravies qu'on leur donne à penser; elles veulent qu'on employe dans ce genre une délicatesse qui fasse honneur à l'esprit du Poëte, & qui satisfasse en même-temps leur imagination qui aime à se promener à l'ombre.

On a porté de nos jours l'Epigramme plus loing que n'avoient fait les anciens. *Gombaud, Maynard, Brébéuf, Daccilly*, (1) & tant d'autres qu'Aristippe a lus sans doute avec plaisir, sont superieurs à *Martial* & à tous les Grecs, soit pour la délicatesse, soit pour le naturel, soit

(1) C'est le Chevalier de Cailly, qui avoit retourné son nom en celui de Daccilly.

112 P R E F A C E.

soit pour le naturel, soit enfin pour cette vivacité, ce sel, cette fine raillerie fait les delices de l'esprit, & le régal de l'imagination. Mais Marot n'est pas inferieur aux modernes. *La Sabliere* & *Daccilly* ont-ils rien de plus naturellement, de plus ingenieusement pensé que ces vers dignes d'Anacreon?

*Amour trouva celle qui m'est amere, (1)
Et j'y estois, j'en sçai bien mieux le compte,
Bon jour, dit-il: bon jour, Venus ma mere.
Puis tout-à-coup il voit qu'il se mescompte,
Dont la couleur au visage lui monte
D'avoir failli, honteux, Dieu sçait combien;
Non, non, Amour, ce dis-je, n'ayez honte,
Plus clairvoyans que vous s'y trompent bien.*

Daccilly étoit bien-aîsé d'obtenir, sans qu'il parût demander rien, lorsqu'il donna cette Epigramme à M. Colbert;

*Quand je vous donne vers ou prose,
Grand Ministre, je le sçai bien,
Je ne vous donne pas grand' chose,
Mais je ne vous demande rien.*

Cependant il n'a pas mieux réussi que Marot dans celle qu'il adresse à François I. & rapportée cy-dessus sur l'année 1529. Et cette autre adressée au Roy de Navarre & rapportée cy-dessus sur l'année 1533.

J'ai toujours estimé Marot d'avoir agi de la sorte, reprit Aristippe. En effet que serviroit-il de présenter des Odes, des Rondeaux, des Epitres, des Epigrammes aux Princes & aux Mistres, si ce n'est pour obtenir d'eux ce qu'on prétend & qu'on n'ose quelquefois leur demander.

(1) Epigramme 152.

der en face? Sot qui les approche, si ce n'est pour en tirer la quinte-essence. Hé quel autre usage en pourroient faire leurs inferieurs; Celui, qui s'imagineroit qu'on le va voir pour lui fléchir seulement le genouil, seroit bien la dupe de nos démarches & de nos pretendus respects. J'aurois mieux les fléchir devant une maitresse qui répondroit à la tendre inclination que j'aurois pour elle; elle m'en sçauroit gré, Oh que ce peintre de nos cœurs pensa sagement, lors qu'il a dit qu'il ne faut approcher des Princes que pour les piller. Quand on ne leur demande rien, il est facile de se contenter: laissez-les en repos, ils ne vous iront pas chercher. Ce n'est pas leur contume; à peine accordent-ils même quelques graces à l'importunité de leurs flatteurs.

Vous voyez que Marot ne se cache pas, continua Ménandre, il va droit au but; & c'est le mieux quand on a le talent de le faire avec grace. Mais pour reprendre notre sujet, vous sçavez, Aristippe, que tout respire dans ces petites pieces une sorte de gayeté noble qu'on ne sçauroit puiser ni dans l'étude, ni dans le monde ordinaire; il ne sort rien de tel des esprits communs; ils faut, pour y arriver, lire continuellement dans l'esprit & le cœur des Courtisans; le grand livre de l'Univers ne suffiroit pas. Et *Rousseau* qui a porté jusques au dernier période la lubricité des Epigrammes, a-t-il rien fait de plus vif & de plus énergique que la 86. de Marot sur un gros Prieur? la 126. à la femme de Thomas Sevin; la 194. à Dame de Piémont; les 209. & 210. d'Alix & de Martin, dont les Epitaphes se lisent encore au nombre 13. & 14. car il avoit une grande in-
cli-

clination pour les talens de cette Alix; enfin la 211. de Robin & de Catin. avec cette différence que *Rousseau* dit des cruditez outrées, & qu'il est toujours à l'emprunt de pensées, au lieu que Marot subsiste presque toujours de son propre bien, tant il y avoit de fécondité dans ce fond. Je ne m'arrête point au détail des Epigrammes où l'amour est traité avec cette délicatesse, ce goût, cette finesse qu'un galant homme fera toujours gloire d'avouer, & que tout honnête homme ne défavoueroit pas. Aristippe connoît mieux qu'un autre ces endroits où la tendresse ne le cede point à l'esprit.

Je dirai cependant, poursuit Ménéandre, que Marot donne quelquefois dans des jeux de mots; je le trouve bien plus étonnant dans nos derniers Poètes, dont quelques-uns en ont jusqu'au dégoût: d'autresfois, pour vouloir porter trop loin la clarté, plutôt que la force de sa pensée, il semble qu'il n'ait pas assez bonne opinion de notre imagination. Un lecteur ne veut pas que le Poète ait le plaisir de penser tout seul; n'est-il pas juste, puisqu'il se donne la peine de lire, de lui accorder aussi la satisfaction de penser à son tour?

Des COMPLAINTES, ou des Eloges funebres qu'il fit, quatre furent accordées à l'amitié, & une cinquième à la reconnoissance. C'est celle qu'il fit sur la mort de Madame Louise de Savoye, mere de François I. Eugene & Aristippe connoissent trop bien cette Princesse; pour en faire ici le portrait. Mais il étoit nécessaire que Marot la pleurât poétiquement, & parût même la pleurer tout de bon. Il le fit par une *Eglogue* supérieure à celle qu'il a consacrée depuis à la naissance de François II. où le vrai-
sem-

semblable n'est pas même observé ; mais celle de Madame la Regente peut aller de pair avec celle qu'il a présentée au Roy quelque temps après son retour de Ferrare ; quoique d'ailleurs elle ait ses imperfections.

Je finirois ici , & trancherois vivement sur les Traductions de Marot qu'on ne lit gueres , si je ne voulois dire quelque chose de ses Pseaumes , qui parurent au commencement de la Réforme ; leur succès réveilla ses anciens ennemis , & lui en attira de nouveaux qui lui procurerent enfin le deuxième exil où il est mort.

La METAMORPHOSE , dont il n'a publié que les deux premiers livres , à été faite en entier sous le regne de Henry II par *Charles Habert* , & depuis par M. *Corneille* le jeune ; mais ceux que Marot a donnez , sont traduits avec exactitude & dignité. Ses *amours de Leandre & d'Hero* , qui parurent en 1541. seroient encore luës , si nous n'avions pas une version plus nouvelle qu'on attribue au celebre *Marigny*. On voit régner dans celleci plus de tendresse & d'esprit qu'il n'y en a dans l'original , dont Marot a mieux représenté la belle & noble simplicité. Et comme on panche volontiers du côté du tendre ; on a raison de s'attacher à celle qui est plus moderne ; & je fais moi-même comme les autres. Et s'il vous prenoit envie de voir ces infortunez amans grotesquement ajustez , vous pourriez vous en rapporter à *Scarran* , dans les derniers ouvrages du quel ils ne laissent pas de figurer assez gentiment.

Mais ce qu'il a fait de plus essentielle en ce genre , est la traduction de trente Pseaumes de David qui parut en 1536. Quoique Marot en eût donné

donné un essay dans sa jeunesse par la version du 6. cependant il n'étoit point capable d'entreprendre un si grand ouvrage. Lui-même en fait l'aveu à François I.

*Ainsi, ô Roi, par les divins esprits (1)
 Qui ont sous toy Hebreu langage appris,
 Nous sont jettez les Pseaumes en lumiere
 Clairs & au sens de la forme premiere:
 Dont après eux, si peu que faire sçay,
 T'en ai traduit par maniere d'essay
 Trente sans plus, en ton noble langage:
 Du résidu qui j'à t'est consacré,
 Si les voir tous il te venoit à gré.*

Jacques Le frere d'Estaples avoit déjà publié son Pseautier selon les cinq textes, ou versions avec ses commentaires. Vatable ne donna pour la première fois le sien qu'en 1534. mais ce sçavant homme, la lumiere de son temps pour la langue sainte, ne laissa point d'engager Marot à ce travail, & le secourir utilement. Melin de St. Gelais, que son talent pour la poésie avoit fait, contre l'usage, l'ami de Clement Marot, le secourut encore dans cette entreprise. Il n'en falloit pas davantage pour y réussir. En effet, ces Pseaumes eurent un si grand cours, qu'à l'imitation du Roy qui les goûta fort, tous les Courtisans les voulurent apprendre (2) & chanter, parce que François I. les chantoit avec plaisir. Chacun les accommo- doit le mieux qu'il pouvoit aux airs & aux chansons qui étoient le plus en vogue. Je le sçai plus; vous n'ignorez pas non plus que moy
 com.

(1) Epitre au Roy à la tête des Pseaumes.

(2) Strada de Bello Belg. Decad. 1. Lib. 3.

combien on en fut scandalisé parmi nous : car nous autres Catholiques avons un talent merveilleux pour nous scandaliser de ceux qui ne pensent pas comme nous sur la foy; ouy, l'on fut scandalisé que quelques uns de ces Pseaumes eussent été chantez sur des airs de vaudeville, sans oublier même celui-cy :

*Que ne vous requinquez-vous, vieille,
Que ne vous requinquez-vous donc?*

Mais vous diray-je que nous sommes charmés, quand nos Poètes font des Cantiques spirituels sur des airs d'Opera, ou quand nos versificateurs mettent les Pseaumes & les plus beaux endroits de l'Ecriture sur le ton de, *Reveillez-vous belle endormie; Un mitron de Gonesse soupirant près d'un four;* ou sur le refrain, *Adieu panier vendanges sont faites?* Oh dès-lors ce ne sont plus des vaudevilles; ces airs se spiritualisent entre nos mains. Je vous dirai même que nous avons un de ces admirables Cantiques, dont le refrain étoit, *Quand on a perdu Jesus-Christ, adieu panier vendange, sont faites.* Il fut imprimé sur ce pied-là: quelques personnes s'en plainquirent, & l'on y fit une petite correction; mais le même air resta toujours sur ce pieux & devôt Cantique, fait par un Prêtre qui n'avoit de dévotion que pour l'argent qu'il retiroit par-là de son libraire.

Cela est vrai, continua Ménandre; mais ces airs sur lesquels on les appliquoit étoient arbitraires; on ne les avoit pas encore notez & mis en musique. Cela ne se fit que long-temps après. Et quand on se seroit servi. pour les chanter, d'une musique connue, ne pourroit
on

on pas dire alors, ce qu'a fait sagement (1) un zélé Religioneux, qu'ils sçachent donc qu'on a osté aux Poëtes amoureux, comme à d'injustes possesseurs, toutes ces mignardises, & leur pétulance est convertie en sainteté? François I. qui avoit du goût pour cette poésie voulut que Marot présentât lui-même ses Pseaumes à l'Empereur Charles-Quint, qui les receut avec bonté, les estima même d'une façon très-réelle pour le traducteur, par un présent de deux cens doublons. Ce grand Prince daigna l'exhorter à continuer, & le pria de lui envoyer le plutôt qu'il pourroit le Pseaume, *Confitemini Domino quoniam* (2) *bonnus*. C'étoit sans doute son Cantique favori. Quoy voyans & entendans les musiciens de ces deux Princes, dit un auteur de ce temps-là, voire tous ceux de nostre France & meirent à qui mieux-mieux les dits Psaumes en musique, & chacun les chantoit. Mais si personne les aima & embrassa estroitement, & ordinairement les chantoit & faisoit chanter, c'étoit le feu Roy Henry (Second) de maniere que les bons en benissoient Dieu, & ses mignons & sa meretrice les aimoient, ou feignoient les aimer, tant qu'ils disoient, Monsieur, cestuy-cy ne sera-t-il pas mien? vous me donnerez cestuy-là, & ce bon Prince alors estoit à son gré empêché à leur en donner à sa fantaisie. Admirez, je vous prie, la souplesse des Courtisans: ils sont perpetuellement à l'affut; ils guettent les inclinations du Prince, & donnent dedans tête baissée, les paissent même, s'ils peuvent. Ajoutez, reprit Aristippe, que les Princes
mê-

(1) Jeremie de Pours dans le Dictionnaire de Bayle, Article Marot. Remarque N.

(2) Voyez Bayle *ibidem*.

même en sont la dupe; ils s'imaginent le plus souvent que cela se fait par un véritable attachement pour leurs personnes. Hé! s'ils n'étoient que de simples particuliers comme vous & moy, on se moqueroit bien de leur goût; à peine leurs laquais les voudroient-ils imiter. Mais vous voyez cette grand' Sénéchale, c'est-à-dire Diane de Poitiers, qui ne s'embarassoit rien moins de psaumes, courir néanmoins après le sien, quoique d'ailleurs elle n'en aimât gueres le traducteur. Elle étoit cependant trop sage, pour renouveler le ressentiment des scènes qui s'étoient passées entre eux.

Je vais rapporter, dit Ménandre, l'autorité d'un Historien qui nous dira bien des choses à ce sujet. *Le Roy, dit-il, qui aimoit Marot pour la beauté de (1) son esprit, usa de remises, sur les plaintes de la Sorbonne, montrant avoir veu de bon œil les premiers traits, & désirer la suite du reste: c'est pourquoy le Poëte luy envoya cette Epigramme.*

*Puisque voulez que je poursuive, ô Sire,
L'œuvre royal du Psautier commencé,
Et que tout cœur aimant Dieu le desire,
D'y besongner me tiens tout dispensé.
S'en sente donc qui voudra offensé,
Car ceux à qui un tel bien ne peut plaire
Doivent penser, si j'a ne l'ont pensé,
Qu'en vous plaisent me plaist de leur desplaire.*

La publication pourtant après plusieurs remontrances en fut défendue, mais

Des

(1) Florimond de Raymond Histoire de la naissance de l'herésie liv. 8. chap. 16.

*Des hommes plus la chose est désirée,
Quand plus elle est aux hommes prohibée.*

On n'en pouvoit tant imprimer, qu'il ne s'en débitast davantage. Ils ne furent pas lors mis en musique, comme on les voit aujourd'hui, pour être chantez au Presche: mais chacun y donnoit tel air que bon lui sembloit. & ordinairement des vaudevilles. Chascun des Princes & Courtisans en prit un pour soy. Le Roy Henri II. aimoit & prit pour le sien, Ainsi qu'on ouyt le cerf bruire, lequel il chantoit à la chasse. Madame de Valentinois qu'il aimoit prit pour elle, Du fond de ma pensée, qu'elle chantoit en volte: la Royne avoit choisi, Ne veuillez pas, ô Sire, avec un air sur le chant des bouffons. Le Roy de Navarre Antoinç prit, Revange moy, prens ma querelle, qu'il chantoit en bransle de Poictou. Marot cependant pour la seconde fois craignant d'être mis en cage (car il ne pouvoit contenir sa langue) se réfugia à Genève, où il continua sa version jusques à cinquante Pseaumes.

En effet la Sorbonne, qui n'étoit alors qu'une tannière de pédans ignares & ennemis des bonnes choses, fit tant que le pauvre Marot fut obligé de s'absenter (1) en 1543. Et pour contrecarrer le succès qu'eurent ces Pseaumes, un Poëte assez mediocre (c'est Artus Desiré) fit une cinquantaine de chansons pieuses (2) pour leur op-

(1) Sleydan lib. XV. annum 1543

(2) Ce chetif ouvrage a pour titre *Contrepoison des cinquante deux chansons de Clement Marot, faussement intitulées par luy Pseaumes de David par Artus Desiré in 8. Paris 1560.--- & 1562*

opposer. Mais elles furent si peu suivies, qu'à peine les connoît-on aujourd'huy. Marot n'eût le temps à Genève que de faire une vingtaine de Pseaumes, & sa vie scandaleuse l'obligea de décamper la même année pour se retirer en Piemont. Ses cinquante Pseaumes furent donc publiez avec une Préface de Calvin dattée du 10. de Juin de cette année. C'étoit, vous le sçavez, un homme capable de la faire bonne, & même d'aller au delà d'une Préface, comme il y a bien paru par les services importans qu'il a rendus à l'Eglise Catholique. Il faut l'avouer, sans les difficultez qu'il nous a faites, nous serions peut-être fort ignorans dans nos propres dogmes. Mais ce qui vous fera voir la prévention de ces ignares Docteurs, c'est que les trente premiers Pseaumes de Clement Marot, avec huit autres dont les traducteurs ne sont pas fort connus, furent imprimez à Rome le 15. Fevrier 1545. nouveau stile, (1) du commandement du Pape, par Theodore Druft Allemand, & que la même Sorbonne les approuva depuis; & ils furent imprimez à Lyon, en vertu d'un privilege de Charles IX. du 19. Fevrier 1561. (2)

Le chagrin qu'eut Marot de se voir chassé de tous côtez, sa misere qui étoit extrême, & sa mort qui arriva avant la fin de l'an 1544. ne lui permirent pas de continuer un si bel ouvrage. Tous les Poëtes travaillerent à l'envi. Ce fut à qui donneroit quelque Pseaume en François; *Bonnavanture Despériers* ami de Marot, *Estienne*

ne

(1) Voyez Bayle Diction. Tom. 4. pag. 3111.

(2) Ce Privilege est mis dans le 3. Volume à la tête des Pseaumes de Clement Marot.

ne Pasquier qui fut quelque-temps son contemporain, & beaucoup d'autres en publierent quelques-uns. Mais leurs versions sont peu luës & peu connuës. Il eut deux continuateurs: *Jean Poitevin*, dont l'ouvrage fut imprimé à Lyon en 1555. avec privilege du Roy. Cette traduction n'a pas été fort recherchée. Et comme celle de *Theodore de Beze* étoit un livre de parti, il eut tout le succès qu'il en pouvoit esperer, quoique sa poésie ne fût ni de la douceur, ni de la force de celle de Marot. Les Eglises Réformées s'en sont tenuës à ce dernier ouvrage. Il n'y a gueres plus de vingt ans que celle de Genève s'est soumise à un changement, qui n'a pas encore été suivi par les autres Eglises. Mais vous dirai-je, Messieurs, que nous avons l'obligation à Marot d'avoir engagé la plupart de nos grands Poëtes à consacrer quelques momens de leur loisir à ces divins Cantiques? Messieurs *Conrart* & *La Bastide* si zélez pour la Réforme en ont donné une version entiere accommodée à l'ancien chant de leurs Eglises, qui est noble, édifiant & majestueux, comme je l'ay senti moi-même, lors qu'une utile & nécessaire curiosité m'a quelquefois engagé de me trouver à leur service.

II.

Noblesse de la Poësie de Clement Marot.

NE croyez pas, Messieurs, que je vous tiene aussi longtemps sur la *versification* & la rime de Clement Marot, que j'ai fait sur le caractère de son esprit, & sa maniere de penser;

fer; le sujet est beaucoup plus stérile. Je ne laisse pas néanmoins de le réduire à quatre Chefs; la noblesse, la correction, la facilité & la douceur de sa versification: après quoy je vous en feray connoître les défauts, qui sont plutôt ceux du temps, que des défauts qui lui soient particuliers.

Quand la Poésie ne seroit pas un langage divin, comme le Poëtes intéressés à le dire, l'ont prétendu de tout temps; c'est au moins le discours d'un honnête-homme qui doit être lu & entendu par des gens d'honneur. Ainsi la bassesse, la turpitude, les injustes recriminations, les injures, les grossieretez contraires à la politesse de la vie civile, & la pureté des mœurs, ne doivent jamais en approcher. Moins encore y doit-on trouver ces médifances atroces, ces indignes calomnies, qui attaquent la réputation & l'honneur; ces satires personnelles contre les Princes, les Ministres, les personnes en place, & même contre ce qui a le vrai caractère de l'humanité. Alors on peut dire véritablement avec un bel esprit qu'on se sauve à parler mal du genre humain en général, mais qu'on se damne à en parler mal en particulier. Avec raison a-t-on écarté du grand jour ces Chançons satiriques, que le fameux *Belot* fit sous la minorité du feu Roy Louis XIV. La dignité de la parole, la noblesse de l'expression lâchement abandonnée, est son moindre défaut. Ce ne sont que basses turpitudes contre la Reine Régente & le premier Ministre. N'est-il pas juste de passer aux Puissances quelques échapées, puisqu'eux-mêmes nous en pardonnent tant, qu'ils sont en droit & en pouvoir de punir? Avec raison

Rousseau a desavoué ces Couplets sanglans qui flétrissoient la réputation de plusieurs personnes de mérite, & qui le faisoient même en des termes, qu'un homme d'honneur voudroit effacer de son imagination & du Dictionnaire de tout le genre humain. Je ne veux pas lui reprocher enternes propres, ni en termes équivalens, ce qu'un railleur malin a dit de lui par ces vers qu'il met sous le nom de Satan.

*Rousseau, dit-il, renia ses parens, (1)
Et ses Couplets qui sont ses vrais enfans,
Est fils ingrat, domestique infidelle,
Perfide ami.... Tout doux, plume cruelle,
Traître Saurin, tu le connois bien mal;
Oncques je n'eus serviteur plus loyal,
Meilleur ami: le reste est un mystere;
Il renia le mari de sa mere,
Son pere, non. A l'égard des Couplets;
Certainement c'est moy qui les ai faits.*

On voit bien dans tous ces vers que c'est le Diable qui parle en faveur de Rousseau. Quand on est assez malheureux pour avoir donné dans ces bassesses, il suffit que par un juste repentir, on se le puisse reprocher à soy-même, sans s'exposer à se le voir honteusement reprocher par tout l'Univers. C'est encore avec plus de sagesse que ce poëte qui est, dit-on, devenu dévôt, a retranché de la dernière édition de ses ouvrages ce qu'une jeunesse inconsidérée lui a fait écrire trop vivement sur des sujets qui devoient toujours être couverts d'un triple rideau.

J'en

(1) Satan Advocat de Rousseau dans l'Anti-rousseau sur la fin.

J'en suis fâché, dit Aristippe, j'aimerois mieux voir Rousseau honnête-homme, que de le voir dévot, cela seroit moins équivoque. Mais je crains fort que cette dévotion ne soit un manteau dont il cherche à couvrir ses anciens attributs, qui ont engagé le Parlement de Paris à le faire voyager hors du Royaume. Quoiqu'il en soit, reprit Ménandre, Marot n'a pas eu cette sage précaution. Il en avoit néanmoins donné le principe.

*Mais je vous pry, que chascun blasonneur (1)
Veuille garder en ses escrits honneur:
Arriere mots, qui sonnent sallement,
Que l'on peut voir sans honte descouverts,
Et des honteux ne souillons point nos vers:
Car quel besoing est-il mettre en lumiere
Ce qu'est nature à cacher coustumiere?*

Soit donc que la chose fût déjà faite, soit qu'il eût oublié cette maxime si raisonnable, on ne voit que trop d'endroits dans ses ouvrages, où il a tenu une conduite opposée. Telles sont les Epigrammes 87. 208. 239. & 245. & les Epitaphes 3. & 7. On en voit même encore de mauvais & dangereux vestiges dans les Epitres 13. 42. & 43. comme s'il n'eût pas pu continuer de rire & badiner avec un discours naturel & enjoué, mais toujours modestement voilé. Peut-être que les dérangemens de la Cour, mauvaise école pour les mœurs, n'y avoient pas moins contribué que la lecture de nos anciens Poëtes, gens peu scrupuleux sur la dignité du discours & la sagesse de la parole.

De

(1) Epitre 40. sur le beau tetin.

De quels termes, par exemple, ne se fert point *Jean de Meun* pour dire que tous les malheurs de la guerre de Troyes vinrent par des femmes?

*Jadis au temps helene furent
Batailles que les C**emeurent.*

C'étoit le stile du temps, comme on le voit encore dans le même auteur, & dans la plupart de ceux, dont les écrits font venus jusqu'à nous. Ils ne connoissoient qu'une gayeté cruë & indigeste; l'agréable enjouement ne s'étoit pas encore fait connoître à eux. On jugera de la différence que les siècles ont peu-à-peu apportée dans le goût, par la même pensée de *Jean de Meun* tournée par *M. de la Fontaine*. Voici ses paroles.

*J'en prens à témoins les combats (1)
Qu'on vit sur la terre & sur l'onde,
Lorsque Paris à Menelas
Osta la merveille du Monde.*

Mais à l'exception des endroits que je viens de marquer, on trouve dans *Marot* une noblesse d'expression, qui ne l'abandonne pas même dans cette gentillesse & ce badinage, dont il est le pere & le modele. C'est le caractère que lui attribué cet homme né pour sobrement louer & pour censurer vigoureusement.

Imitez de Marot l'élégant badinage.

Le meilleur ami de notre Poëte auroit-il pu
rien

(1) La font. Le Conte du Tableau.

rien dire de plus flateur? C'est donc avec justice que les plus agréables génies de notre poésie l'ont reconnu pour leur maître.

*J'ai profité dans Voiture,
Et Marot par sa lecture
M'a fort aidé, j'en conviens:
Je ne sçai qui fut son maître;
Qui que ce soit, ou puisse être,
Vous êtes tous trois les miens.*

Ainsi parle *La fontaine*; ainsi parloit encore cet agréable versificateur, l'*Abbé de Chauvieu*, les délices d'un de nos plus grands Princes. Et croiroit-on que M. De Turenne, cette ame si noble, ce caractère flegmatique, ce modèle du véritable héroïsme en tout genre, prenoit plaisir, de grand maître qu'il étoit, d'être quelquefois disciple de l'agréable & noble badinage de notre Poète?

III.

Correction de la Poésie de Cl. Marot.

LA *Correction* de sa poésie surpasse encore la noblesse de son expression. Equitable & reconnoissant pour ceux qui l'avoient formé, il sçait nous avertir qu'il est redevable d'une partie de sa perfection à *Jean le Maire*, qui étoit avec lui à la Cour de Louis XII. & de François I. Voici donc ce qu'il en dit. *Mais l'Adolescence*, c'est-à-dire, les *Ecrits* de sa jeunesse, ira devant, & la commencerons par la première *Eclogue des Bucoliques Virgiliannes*, translatée (certes) en grande jeunesse, comme

pourrez en plusieurs sortes cognoistre: mesmement par les coupes feminines; lesquelles je n'observois encor alors: dont JEAN LE MAIRE de Belges (en les m'apprenant) me reprint. Pour être informé de ces coupes feminines, il n'y a qu'à jeter les yeux sur ces trois vers, tirez de son Eclogue de Virgile.

ACCOMPAGNÉES d'agneaux & brebiettes.

O MELIBÉE, je vis ce jeune enfant.

O MELIBÉE, plante arbres à la ligne.

Ce sont les trois seuls endroits où l'on remarque la faute, dont *Jean le Maire* avertit *Marot* de se corriger. On voit par-là qu'il fait *accompagnées*, de quatre syllabes, quoiqu'il dût être de cinq, puisque la dernière qui est comme une syllabe muette, n'est pas, mais devrait être mangée pour la juste mesure du Vers. Et par la même raison, *Melibée*, devrait être de quatre syllabes, quoiqu'il ne le fasse ici que de trois; il falloit donc que la quatrième, qui est surnuméraire, fût ou comptée, ou pour le moins absorbée par un mot qui commençât par une voyelle. Et c'est-là ce qu'il appelle la *coupe feminine*; aujourd'hui nous l'appellerions *elision*, pour me servir des termes de l'art. Comme cette faute ne se trouve que dans cette piece, faite, à ce qu'il dit, *en grande jeunesse*, je la croy de l'an 1512. Il avoit alors seize ans. J'en donne la preuve dans une note sur cette Eglogue même. Je ne voy pas qu'il ait commis cette faute dans aucune autre de ses poësies, ni dans son *Jugement de Minos*, qui est de l'an 1514. ni dans les deux premières Ballades qui sont de 1512. ou 1513. C'étoit un point

point de perfection, auquel les autres Poètes n'avoient pas encore *Jean Marot* lui-même commet la faute en plusieurs endroits.

Coquillart sous Charles VIII. plus ancien par conséquent que *Jean Marot*, y est fort sujet. Je l'ai remarqué dans plus de cent de ses vers.

Villon sous Charles VII. & Louis XI. ouy *Villon* qui le premier

Débrouilla l'art grossier de nos vieux Romanciers.

S'y est quelquefois abandonné.

Martin Franc, exact versificateur sous Charles VI. & Charles VII. n'est pas exempt de cette faute, quoique moins fréquente dans son *Champion des Dames*.

Et pour remonter plus haut, *Jean de Meun* sous Philippe le Bel & Louis Hutin, a suivi ses prédécesseurs & sur-tout *Guillaume de Loris* sous saint Louis, où on la trouve, quoique plus rarement.

Ce n'étoit donc pas tant une faute particulière du jeune Poète, qu'un degré de délicatesse & de perfection, où *Jean le Maire* vouloit amener *Clement Marot*. Il y a réussi de manière qu'en cela il a servi de modèle à ceux qui sont venus depuis.

IV.

Facilité de sa poésie.

Cette agréable facilité, cette aisance naturelle de versifier qui coule de source; c'est ce que par reconnoissance on appelle encore le

stile de Marot, tant il luy étoit propre. Tout y est dû au génie, & rien à la peine, au moins à une peine apparente & marquée. Ce n'est pas une versification perfectionnée à force d'épithetes & de termes synonymes, comme on n'en trouve que trop d'exemples dans *Boileau* même, censeur implacable de ses Confreres, auxquels il est souvent inferieur en tours aisez & naturels, quoique superieur aux autres en sages préceptes, en bon sens, & même en heureuses faillies. En vain je vous apporterois des exemples de dette facilité: je la trouve en lui dès le moment qu'il se mit à versifier; & s'il en fut quelquefois abandonnée, ce n'est tout au plus que dans ces instans de crise, où pénétré de ses propres malheurs, il se livroit à l'humanité plus qu'à la poésie: telle est l'Epitre à M. Pellisson, dans laquelle on apperçoit tout son accablement. Si dans quelques autres endroits on lit par hazard quelques vers forcez, ils sont rares, & se trouvent effacez par la douce facilité de ceux qui précédent, ou qui suivent.

V.

Douceur de sa Poësie.

LA douceur n'est pas toujours compagne de la facilité. Tel compose aisément, qui est dur dans ses expressions, forcé dans ses tours, contraint dans son arrangement. La facilité de Marot est contraire à tous ces défauts qu'on a vû régner de son temps, & depuis dans quelques-uns de ses confreres. *Cretin*, que Marot par respect pour l'âge appelle le *souverain*.

vain Poète François, est d'une dureté difficile à concevoir dans un homme qui suivoit la Cour depuis longtems. Cependant il avoit de la facilité; il n'en faut pas d'autres preuves que deux cens mille vers & plus qu'il a composez, dont heureusement on n'a imprimé qu'une très-médiocre portion. La douceur de Marot venoit des sentimens qu'il avoit naturellement tendres & passionnez; & tout s'en ressentoit en luy. C'est ce qu'on observe encore dans *Racine*, qui n'avoit pas moins que Marot le cœur tendre & délicat, mais d'une tout-autre tendresse, sage, retenue, modérée: aussi quelle douceur dans sa poésie! On sent bien qu'il est Poète; poète néanmoins qui aimoit & qui sçavoit aimer. A considérer *Chapelain* dans ce que (1) *Sarrasin* nous en fait connoître, qu'en peut-on juger? Homme austere, ennemi de l'amour, éloigné même de ces douces liaisons qu'on peut innocemment contracter avec le sexe: hé, quelle dureté dans ses vers! On a beau faire, le cœur commande à l'esprit, & l'esprit reçoit toujours les impressions de la volonté; dures quand elle est sévère? douces quand elle est orgueilleuse. Leur liaison est trop intime, pour n'avoir pas cette communication reciproque.

VI.

Défauts de sa versification.

LEs défauts que nous trouvons dans la versification de Marot ne l'étoient pas de son temps.

(1) *Sarrasin* dialogue si un jeune homme doit être amoureux.

temps. Ils ne le sont devenus que par les changemens, que les défirs d'une plus grande perfection ont introduits peu-à-peu dans la Poësie Françoisë. Ainsi finir le vers dans un sens coupé, ou avant qu'il y ait un repos, & le terminer au milieu du vers suivant, étoit alors une chose commune; cependant nous le regardons aujourd'huy comme une faute. Je m'explique; c'est une faute dans les pieces de grands vers, c'est-à-dire de dix, ou de douze sillabes, qui sont d'une mesure égale. Marot le fait assez souvent dans ces occasions.

Ce neanmoins ma pensée assourvie (1)
 DE CE NE FUT: toujours me preparay
 DE POURSUIVIR. Et si deliberay,
 Pour rencontrer celle Dame pudique,
 De m'en aller au Temple Cupidique
 EN M'ESBATTANT: car j'euz en esperance
 Que là-dedans faisoit sa demeurance.

C'est ce qu'on lit dans son Temple de Cupidon, publié en 1515. & l'on voit cette faute en trois endroits des vers que je rapporte. Et dans une piece de l'an 1529. on l'y trouve en deux endroits.

Mais que vaudroit d'en travailler mes doits (2)
 SUR LE PAPIER? Mores, Turcs, & Médois
 SCAVENT VOS CAS: la terre n'est semée,
 Sinon du grain de vostre renommée.

Ce qui m'étonne, c'est de voir que Boileau ait commis cette faute dans sa XII. Satire sur l'Equi-

(1) Temple de Cupidon.
 (2) Epitre 13.

quivoque, où le sens qui est suspendu à la fin du deuxième vers, trouve son repos au commencement du troisième.

*Du langage François bizarre hermaphrodite,
De quel genre te faire, Equivoque maudite,
OU MAUDIT?*

Il est vrai qu'on ne trouve plus dans cette pièce que les tristes restes de ce noble feu, dont il étoit animé dans le bel âge de sa poésie.

J'ai dit deux choses en m'expliquant: que c'étoit une faute dans les pièces de vers d'une mesure égale: car je sçai que nos plus habiles Poètes ne font pas difficulté de tenir le sens suspendu à la fin des vers libres de mesures inégales, & de prendre le repos au commencement, ou au milieu du vers suivant. C'est ce que pratique dans ses Fables & dans ses Contes M. de La Fontaine, l'un de nos plus exacts versificateurs.

J'ai dit en second lieu dans les grands vers. Car je sçai que dans les petits de huit syllabes ou de moins, nous avons conservé la liberté des anciens, & le sens ne trouve quelquefois de repos qu'au bout de deux ou de trois vers. Je ne citerai que ces deux exemples, le premier de M. Ménage qui dit

*Pour les Messes que vous devez (1)
Aux Prieurez que vous avez,
Il ne faut plus s'en mettre en peine.
J'apprens que dans tout le haut Maine
Et dans le bas on en aura
A six blancs tant qu'on en voudra.*

(1) Ménage Epître à Gauvain.

Le sens de ces trois derniers vers n'a de repos qu'au troisième. L'autre exemple est de M. Pellisson dans cette Epigramme, où le sens suspendu au troisième vers ne trouve son repos qu'à la fin du quatrième.

*Paul cet envieux maraut
Sur l'échelle même enrage,
Qu'un autre ait eu pour partage
De deux gibets le plus haut.*

Un second défaut de la versification de Marot, est la rencontre des voyelles en deux mots différens d'un même vers.

*Si T U E S povere, Antoine, T U E S bien (1)
En grand danger d'estre povere sans cesse:
Car AUJOURD'HUI ON ne donne plus rien.
Sinon à ceux QUI ONT force richesse.*

Le troisième défaut est de ne pas faire manger par le mot suivant l'E muet qui est précédé d'une voyelle. En voici l'exemple.

*Pour courir en poste à la ville
Vingtfois, cent fois, ne sçai combien:
Pour faire quelque chose vile,
Frere Lubin le fera bien:
Mais d'avoir honnête entretien,
Ou mener VIE salulaire,
C'est à faire à un bon Chrestien,
Frere Lubin ne le peut faire.*

Enfin un quatrième défaut, c'est abréger des mots pour trouver plus aisément la mesure du vers. Marot y tombe à l'égard de ces troiscy, lors qu'ils sont au féminin, grande, telle,

&c

(1) Marot Epigr. 232.

& *quelle*, dont il retranche la dernière syllabe pour plus de facilité. Les anciens abrégéient bien davantage. Mais toutes ces fautes sont aujourd'hui rectifiées dans notre Poësie, qui est pour la versification aussi parfaite & aussi pure qu'elle ait jamais été, & peut-être même qu'elle puisse être.

VII.

Caractere de la Rime de Marot.

JE n'ai qu'un mot à dire de *la Rime*, sur laquelle Marot a été aussi exact qu'aucun Poëte de son temps. On n'y trouvera point de rimes louches & de l'imperfection de celle-cy.

*Sçavez-vous sur un mur repousser des A S-
SAUTS, (1)*

Et dormir en plein champ le harnois sur le dos?

Comme les anciens faisoient consister l'essentiel de notre poësie dans la rime, ils y étoient fort attentifs; jusques à estropier même la plus part des mots pour la rendre plus parfaite. Ainsi *Jean de Meun* met *espiritual* & *ytal*, au lieu d'*espirituel* & *itel*, parce qu'il falloit rimer à *hospital* & à *cristal*.

Quant l'entrée est mauvaise du bien espiritual (2)

Le milieu & l'ysuë sont de legier ytal;

Car ly ung trait, ly deux dedans son hospital,

Ce voit-on clairement mieulx que par ung cristal.

Ainsi *Martin Franc* met le *nas* pour le *nez*,
par

(1) Boileau Satire V.

(2) Jean de Meun en son Codicile.

parce qu'il devoit faire rimer avec *harnas*. C'est dans l'endroit où il parle de la Papeſſe Jeanne, & de la prétenduë cérémonie obſervée dans l'élection des Papes, pour ſçavoir s'ils ſont Papes ou Papeſſes.

*Entre le Mouſtier ſaint Clement (1)
Et Collizée chaſcun vit
Le féminin enchantement,
Si fut tantost fait un Edict
Que jamais Pape ne ſe fit,
Tant eut-tût de ſcience au nas,
S'il ne monſtroit le doy petit
Enharnachié de ſon Harnas.*

Marot a ſçu, en ménageant notre langue, ne rien faire perdre là-deſſus à la verſification. Il ne manqua point, comme les bons auteurs l'avoient fait avant lui, d'employer les *Rimes ſuivies* dans les pieces étenduës, dont les vers étoient d'une meſure égale; c'eſt ce qu'on voit dans ſes Elegies & dans ſes Epitres. Mais lors qu'il ſe ſervit de Stances de quatre, de huit ou de dix vers, alors il employoit les *rimes croiſées*, comme nous-mêmes l'obſervons encore aujourd'huy.

Je doute que M. Ménage, ſi verſé dans la connoiſſance de notre antique & moderne littérature, eût bien examiné Marot, lors qu'il dit que nous étions redevables à ce Poète du mélange des *Rimes maculines & féminines*, qui font un des plus grands ornemens de notre Poëſie. Il n'y a point de poète qui ait été moins exact ſur cette délicateſſe. Il faut avouer cependant qu'il s'y aſſujettit dans la plu-
part

(1) Martin Franc, au Champion des Dames.

part de ses Chançons , dans quelques-uns de ses Pseaumes , à l'exception de quatre. Mais comme toutes ces choses étoient faites pour être chantées , il ne faut pas douter que ce mélange ne contribuë à la perfection de l'harmonie.

Charles Fontaine disciple de Marot y est bien plus attentif; & ce que j'aurois eu peine à croire , *Jean Bouchet* y a été si scrupuleux , que j'ai, vû des ouvrages assez considérable de cet auteur contemporain de Marot , où il observe exactement ce mélange. Mais comme son autorité n'étoit pas fort grande , il ne paroît pas que cela fit alors aucune impression sur les poëtes de son tems. Cette alternative de *rimes masculines & feminines* ne commença donc à s'introduire que sous Henry II. ainsi après la mort de Marot. Et *Joachim du Bellay* (1) s'en plaint même en 1549. comme d'une tyrannie qu'on vouloit introduire dans la Poësie Française. Mais enfin elle eut lieu , & l'on ne s'en est dispensé depuis que très-rarement , & dans des pieces qui ne tirent point à conséquence.

Il est temps , Messieurs , de finir nos Eutrentiens sur Clement Maroit , pour les porter sur quelque autre sujet. Mais je ne puis le faire , sans témoigner à Eugene toute ma reconnoissance pour les faits & les caracteres historiques qu'il a bien voulu nous expliquer; ils m'ont donné lieu de faire des observations très-particulières sur notre Poëte. Je ne vous suis pas moins redevable , Aristippe , de vos réflexions tantôt ingénieuses , tantôt enjouées , & quelques

(1) Joac. du Bellay Illustrations de la langue Française.

quelques fois même un peu satiriques, mais toujours également justes & raisonnables. Votre compliment est trop flatteur, reprit Aristippe, il m'engage à un retour. Je le ferai donc par une remarque très-séduisante pour un admirateur de Clement Marot. Elle n'est pas de moy. Nous la devons à l'homme de France qui pense plus vrai, & qui parle le plus énergiquement. La voici: *Marot par son tour & par son stile semble (1) avoir écrit de puis Ronsard. Il n'y a guères entre ce premier & nous que la difference de quelques mots. Ronsard & les auteurs ses contemporains ont plus nui au stile, qu'ils ne ne lui ont servi: ils l'ont retardé dans le chemin de la perfection, ils l'ont exposé à la manquer pour toujours & à n'y plus revenir. Il est étonnant que les ouvrages de Marot, si naturels & si faciles, n'ayent sçu faire de Ronsard, d'ailleurs plein de verve & d'enthousiasme, un plus grand Poète que Ronsard & que Marot.*

Mais ce n'est pas assez, Ménandre, poursuivit Aristippe, il ne faut pas que tout ce que vous avez de curieux & de singulier sur Marot soit enseveli. Eugene & moy nous joignons ensemble pour vous prier de le communiquer à nos amis. J'y consens, reprit Ménandre; mais à condition que vous m'aidez tous deux de vos lumieres; sans quoy je ne suis pas resolu de vous obéir, je ne serois pas même en état de le faire. Je vous exposerai mes vuës la première fois que nous nous verrons.

(1) Caractères de La Bruyères, chapitre des ouvrages d'esprit.

VIII.

Plan de cette Edition.

C'En est fait, Messieurs, dit une autrefois Ménandre; & puisque vous le voulez, voici le plan, voici l'économie de mon travail sur Clement Marot.

Le choix des lectures, vous le sçavez, varie assez souvent, pour assurer qu'en moins d'un demi-siècle le goût des hommes se promène sur toutes les sciences. Malgré cela, il y a des lectures toujours favorites qui servent de relâche à l'esprit sérieusement occupé d'ailleurs. Celle des Poètes a toujours été de ce nombre. Et comme on s'est apperçu que notre poésie dégénéroit, nos Poètes antiques ont enfin repris faveur. Leur naïveté & leur ingénuité tient quelquefois lieu de sel: ils n'en manquent pas néanmoins; mais de tous nos anciens, Clement Marot est celui qui s'est le mieux soutenu. Voilà ce que c'est que d'étudier l'homme & la nature. Ceux qui n'ont étudié que les livres, ne sont connus que de nom. On parle de *Cretin*, de *Molinet*, de *Baif*, de *Chapelain*, de *Gacon*; mais on lit *Marot*, au lieu qu'on cherche à oublier les autres. Aussi peut-on assurer qu'il s'est fait autant d'éditions de Clement Marot, que d'une douzaine de nos meilleurs Poètes. Et depuis une vingtaine d'années on l'a réimprimé cinq ou six fois. Hé bien, j'en prépare encore une édition toute neuve; ou pour mieux dire, elle est déjà prête. J'espère qu'Eugene & Aristippe auront lieu d'en être contents. J'ose les assurer qu'elle

le aura bien des prérogatives au dessus des autres, sans quoy il seroit inutile que je m'en mêlasse, j'en laisserois le soin aux libraires.

Voici de quoy cette Edition sera composée. Outre les ouvrages du Poëte revus sur les anciennes éditions, on y verra les pieces qui étoient échappées aux recherches des premiers éditeurs; j'y joindray le peu qui reste de *Michel* son fils, & je feray suivre les meilleures pieces que l'on a faites à son imitation, principalement tous ces Blasons célèbres, dont il parle dans son Epitre 40. & quelques-unes des Apologies que firent ses amis.

Ce n'est pas tout. A tant de vers bons & mauvais j'ai mêlé un peu de ma prose; ce sont des notes historiques, tirées des événemens du temps, & placées sous le texte. Il y en a même de critiques, quelques-uns de satiriques; & pour ne pas laisser languir un Lecteur, j'y ai joint quelquefois des remarques joyeuses. Comme elles ont servi à me délasser du sérieux qui regne dans quelques-unes, j'espère qu'elles feront le même effet sur ceux qui les liront.

Le tout sera précédé d'une longue & énorme Préface qui contiendra le récit fidele de nos Entretiens. Ainsi, Messieurs, il y aura bien des choses; je ne sçai même si je ne la charge pas trop. Elle commence par l'histoire du Poëte. Mais qu'elle histoire! Elle consiste en deux faits essentiels, bien & suffisamment prouvez. Ce sont ses amours avec Diane de Poitiers, & depuis avec Madame Marguerite sœur de François I. Reine de Navarre. Heureux le Poëte qui a eu de telles aventures; & malheureux celui qui n'en a sçu
pro-

profiter! Les bons morceaux, les morceaux délicats tombent presque toujours entre les mains des fous. Il ne faut pas s'en étonner, la fortune & l'amour sont aveugles. Cette Préface finit par le caractère de la Poésie de Clement Marot, soit pour la pensée, soit pour la versification, soit pour la Rime. Et pour dernier éclaircissement, vous verrez paroître une Chronologie des ouvrages du Poète. Cela ne laissera pas de jeter des lumieres sur quelques endroits de ses poësies; le tout cependant plus à l'avantage du Lecteur, que de Marot lui-même, qui s'est passé jusques ici de tous ces ajustemens; mais j'espere bien qu'on aura la bonté d'en profiter.

Enfin tout l'ouvrage sera suivi des Tables necessaires, soit tables des vieux mots, soit tables des matieres, soit tables des noms propres, dans lesquelles je n'oublierai pas même ceux de Martin & d'Alix, qui figurent plus gentiment dans les œuvres de Marot, que les noms de Cretin & de Saint-Gelais.

Mais pour vous épargner la peine de chercher les pieces nouvelles qui sont dans cette Edition, soit que je les aye tirées de manuscrits que je citerai, soit qu'elles ayent été imprimées séparément, soit qu'on ne les trouve que dans des recueils du temps, ou même dans quelques éditions particulieres de ses ouvrages, vous en trouverez la liste dans le 3. volume.

Libre à present à tout Lecteur de critiquer mon travail aussi longtems que bon lui semblera. S'il est censuré, tant mieux, ce n'est pas une mauvaise marque. S'il ne l'est pas, tant mieux encore; c'est que les fots esprits n'y trouvent même rien à redire. Car qu'on
ne

ne s'imagine pas que ce soient toujours les gens sages qui se mêlent de critiquer. C'est ordinairement l'occupation ou d'un sot desœuvré, ou d'un mauvais esprit, jaloux de voir qu'un autre l'ait mieux tourné que lui. Ceci soit dit en passant pour nos critiques modernes, qui ne peuvent laisser un ouvrage bon, ou raisonnablement beau, sans lui donner ou par livrets, ou par affiches imprimées, quelques mauvais coups de langue.

Tout cela fera quatre volumes in 4. qui seront très-bien imprimez; vous en jugerez; j'y comprends aussi les poësies de Jean Marot son pere, & même le peu que nous avons de Michel son fils. Marot merite cet honneur aussi bien que *Saint-Evreumont*. Et nous verrons dans deux cens ans, si l'on fera gloire d'écrire en stile de *Saint-Evreumont*, comme on fait gloire aujourd'huy d'écrire en stile de Marot.

Mais cette Edition, qui sera magnifique est destinée pour mes amis, & pour ceux du libraire. Je n'en ferai tirer que très-peu d'exemplaires.



ABRÉGÉ

DE LA VIE (1)

DE

CLEMENT MAROT.

CLement Marot étoit un Poëte célèbre du XVI. siecle, ses ouvrages répandus par tout l'Univers, l'ont fait connoître de tous les gens de lettres; il étoit de Cahors en Quercy, comme il le témoigne lui-même par ces vers:

*Quercy de toy, Salel, se vantera,
Et, comme croy, de moy ne se taira.*

Jean Marot son pere étoit Normand, & se disoit natif de Caën, quoiqu'il fût né dans le village de Matthieu, qui est à deux lieuës de cette ville; il fut Poëte de la Reine Anne de Bretagne, & laissa un Recueil de poësies sous ce titre, *Recueil de Jean Marot de Caën Poëte de la magnifique Reine Anne de Bretagne*; il fut

en-

(1) Tiré de l'édition de la Haye chez Moetjens en 1700.

144 ABREEGE' DE LA VIE
ensuite valet de Chambre du Roy François I.
Clement Marot son fils luy succeda en cette
charge, & le surpassa de beaucoup dans la poë-
sie, pour laquelle il avoit un talent extraordi-
naire; son esprit agréable & plaisant lui attira
des amis illustres à la Cour, & lui merita les
bonnes graces du Roy François I. qui cherif-
soit particulièrement les gens de lettres; &
lorsque Sa Majesté partit pour son expedition
d'Italie, Clement Marot le suivit, il fut blessé
au bras, & fait prisonnier à la bataille de Pa-
vie, comme il le raconte lui-même dans une
Elegie qu'il adressa à sa Maitresse.

*Là fut percé tout outre rudement
Le bras de cil qui t'aime loyaument,
Non pas le bras dont il a de coustume
De manier ou la lance ou la plume,
Amour encor le te garde & reserve,
Et par escrits veut que de loing te serve;
Finablement avec le Roy mon maistre,
De-là les Monts prisonnier se vit estre
Mon triste corps navré en grand souffrance,
Quant est du cueur, longtemps y a qu'en France
Ton prisonnier il est sans mesprison.*

Marot n'étoit pas sçavant; & ce ne fut que par
la beauté de son esprit, & par les graces de sa
Poësie qu'il se distingua; il n'a pas laissé d'imi-
ter quelques Epigrammes de Martial & quel-
ques Elegies de Tibulle de Properce & d'Ovi-
de, à qui il n'a rien fait perdre des beautez
qu'ils ont dans leurs langues; il prit de Catulle
le Chant Nuptial, qu'il appliqua au mariage
d'Hercule Duc de Ferrare, & de Renée de
France fille de Louis XII. & traduisit fort élé-
gam-

gamment les deux premiers Livres des *Metamorphoses* d'Ovide.

Marot auroit vécu agréablement à la Cour de François I. si la liberté de dire son avis sur la nouvelle Religion, qui s'élevoit alors en France, ne lui eût attiré la persécution; il se déclara assez ouvertement en faveur des Protestans qu'on punissoit alors avec beaucoup de rigueur; sa conduite peu réglée jointe à cela donna lieu de l'arrêter, lorsque le Roy étoit encore prisonnier en Espagne; on l'enferma d'abord au Chastelet de Paris, ensuite on le transféra à Chartres. Il semble qu'il accuse Diane de Poitiers, qui fut depuis Duchesse de Valentinois, d'avoir été la cause de son emprisonnement; au moins il y a de l'apparence que c'est cette Dame qu'il désigne par le nom de Luna, dans le Poëme où il écrit sa prison, & qu'il intitule, *l'Enfer*.

*Bien avez veu; sans qu'il s'en faille un A,
Comme je fus par l'instinct de Luna,
Mené au lieu plus mal sentant que soulfhre.*

Ses amis s'employèrent pour lui, & sollicitèrent sa liberté. François I. qui l'honoroit de sa protection, fut si charmé de l'Épître que Marot lui envoya de sa prison, pour demander son élargissement, que ce Prince écrivit lui-même à la Cour des Aides (1), pour le lui
fai-

(1) L'auteur de cette vie se trompe. La prison que Marot souffrit pour la Religion arriva en 1525. & celle où la Cour des Ayde, étoit intéressée est de 1527. & le motif des deux emprisonnemens est fort différent.

146 ABREGÉ DE LA VIE
faire accorder. Marot se voyant suspect, & ayant appris qu'on recommençoit à faire des procédures contre lui, se retira en Bearn auprès de la Reine de Navarre, Marguerite de Valois sœur de François I. qui, à l'exemple de son frere, aimoit fort les gens de Lettres, & leur donnoit retraite dans sa Cour. Elle estimoit sur-tout les Vers de Marot, ce qui paroît par une réponse en vers qu'elle fit à une de ses Epigrammes. Voici les vers de cette Princesse, qu'on ne sera peut-être pas fâché de voir ici.

LA REINE DE NAVARRE

A CLEMENT MAROT.

*Si ceux à qui devez, comme vous dites.
Vous congnoissoient, comme je vous congnois,
Quitte seriez des debtes que vous fistes
Le temps passé tant grandes que petites,
En leur payant un dixain toutefois,
Tel que le vostre qui vaut mieux mille fois
Que l'argent deu par vous en conscience;
Car estimer on peut l'argent au poids,
Mais on ne peut, & j'en donne ma voix,
Assez priser vostre belle science.*

Marot ne voyant pas que l'azile (1) que lui donnoit la Reine de Navarre fût assez sûr pour lui, passa les Alpes pour se réfugier à Ferrare auprès de la Duchesse Renée de France. Il
au-

(1) L'auteur de cette vie en confond ici les temps: cette retraite regarde l'an 1534. & l'on mêle ici la prison de 1525. celle de 1527. & l'exil de 1534.

auroit vécu en repos sous la protection de cette Princesse, qui aimoit les sçavans & qui favorisoit hautement la nouvelle Religion; mais les intérêts du Duc de Ferrare ne permirent pas à cette Princesse de retenir longtemps Marot auprès d'elle. Le Pape Paul. III. obligea ce Prince à chasser de sa Cour tous les esprits suspects de nouveauté; Calvin qui étoit alors à Ferrare, en sortit avec Marot. La Duchesse qui estimoit le génie de Marot s'employa pour lui, & obtint qu'il retourneroit à la Cour de France, & qu'il y exerceroit sa charge, à condition qu'il rentreroit dans la Religion Romaine qu'il avoit quittée, qu'il seroit plus discret à l'avenir. Il revint en France l'an 1536.

Il s'occupa à mettre en vers françois trente Pseaumes de David, s'attachant non seulement au sens, mais aussi à la lettre, selon la traduction que lui en donna le célèbre Vatable Professeur du Roy en Hebreu, ce qui attira à Marot la disgrâce & la haine des Docteurs de Sorbonne qui censurerent son ouvrage, & sollicitèrent si puissamment le Roi, que ne pouvant plus tenir contre leurs instances, il défendit à Marot d'achever cet ouvrage. S. M. même ordonna de supprimer l'impression de ce qui étoit fait; cependant il s'en débita une grande quantité d'exemplaires malgré les défenses du Roy; plusieurs même de la Cour en voulurent avoir, & apprendre ces Pseaumens par cœur: nouveau sujet aux Ecclesiastiques de murmurer, craignant que par-là, la doctrine des Reformez ne fît du progrès, non obstant les supplices qu'on faisoit subir à ceux qui l'embrassoient. Marot qu'on observoit de fort près, dissimuloit sa créance, & n'osoit s'en expliquer,

quer, comme il le marque lui-même dans l'Épître aux Dames de Paris, en ces termes

*L'oïveté des Moines & Cagots,
Je la dirois, mais garde les fagots,
Et des abus dont l'Eglise est fourrée,
J'en parlerois, mais garde la bourrée.*

Cependant il échapa plusieurs fois à Marot de témoigner la forte inclination qu'il avoit pour la nouvelle doctrine; & craignant qu'on ne lui pardonnât pas ses rechutes. il alla à Genève où son ami Calvin étoit établi. Quelques mauvaises affaires qui lui arriverent dans cette ville, l'obligerent à s'en bannir lui-même; il se réfugia à Turin qui fut son dernier exil, & il se mit sous la protection de ceux qui gouvernoient alors le Piémont que la France possédoit, depuis que Francois I. en avoit dépouillé Charles III. Duc de Savoie surnommé le Bon. Ceux qui y commandoient donnerent une retraite assez sûre à Marot; mais leurs liberalitez ne furent pas grandes envers lui, il mourut pauvre dans ce pays-là l'an 1544. âgé (1) d'environ 60. ans.. Ses mœurs ont toujours été fort licentieuses, & ni l'âge, ni les persecutions qu'il souffrit, ni la pauvreté ne purent lui faire perdre ses mauvaises habitudes qui le suivirent par tout. (2) Pour ce qui est de son esprit, on ne peut nier qu'il ne fût très-agréable & tres-fin. Il a une grace inimitable à tout ce qu'il dit, & ses pensées
les

(1) Voyez ce que nous avons dit cy-dessus sur l'âge de Clement Marot.

(2) Bayle Critique de l'histoire du Calvinisme de Maimbourg p. 239.

les plus communes font embellies par le tour délicat qu'il leur donne. Son langage qui a vieilli n'empêche pas que ses vers ne soient toujours à la mode; & c'est encore lui qu'on veut écrire d'une manière aisée & naïve. Quoiqu'il badine assez souvent en parlant au Roi & aux Dames de la Cour, ses vers conservent cependant la noblesse qui convient aux personnes à qui il s'adresse, & M. Despreaux qui donne de si excellens preceptes dans son Art Poétique, dit dans le I. Chant:

Imitez de Marot l'élégant badinage.

Jodelle lui fit cette Epitaphe selon le goût de son siècle:

*Quercy, la Cour, le Piémont, l'Univers
Me fit, me tint, m'enterra, me connut,
Quercy mon los, la Cour tout mon temps eut,
Piémont mes os, & l'Univers mes Vers.*

M. de Charleval autre bel esprit du XVII. siècle, & fort connu par les Poësies de Sarrazin, mit au devant de son Exemplaire de Marot une Epigramme qui merite d'être rapportée.

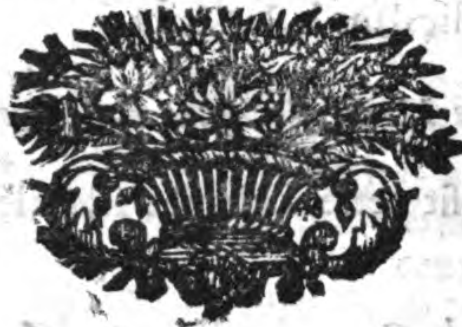
EPIGRAMME

De Mr. de Charleval à la tête de son Marot

*Les œuvres de Maître Clement
Ne sont point gibier à devote,*

150 ABREGE' DE LA VIE. &c.

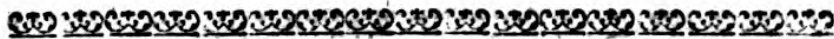
*Je vous les prête Seulement,
Gardez bien qu'on ne vous les ote,
Si quelqu'un vous les escamote,
Je le donne au Diable Astarot;
D'autres sont fols de leur marote,
Moy je le suis de mon Marot.*



LES



L E S
O E U V R E S
D E
C L E M E N T M A R O T .



P R E M I E R O P U S C U L E .

Le Temple de Cupido.

AU ROY FRANÇOIS I. En 1515. (1)



'A pas longtemps, Prince Maganime, une fille inconstante nommée jeune Hardieffe, m'incitoit de vous presenter ce petit Traité d'amourettes; en me disant pourquoi differes-tu? Fustu mal recueilli, lorsque lui présentas le Jugement

(1) Cette Epitre manque dans toutes les Edition des Oeuvres de Clement Marot. Je ne l'ai trouvée que dans une Edition Gothique, qui est une des pre-

ment de Minos? Adonc je répondy. Ma jeune fille; le recueil que ce haut Prince me fist alors fust de la sorte dont maintes fois l'avois souhaité. Mais de ce bon recueil fut causée la matiere du livre dont tu parles; d'autant qu'il touchoit des armes tant profitables, que décentes à jeune Prince. Et cestuy parle d'amour efféminant les cueurs hautains, & à eux peu convenable. Donc ne t'esbahis se je crains luy faire present. A peine fut ma réponse mise à fin, que cette garce (1) affectée me va dire. Veulx-tu donc maintenir (homme ignorant) amourettes estre indécentes à jeune Prince? Ton peu de sçavoir congnoistras ores par le contraire que je te vueil prouver. Lors cuydant repliquer, ma loquence interrompit par un Rondeau qu'elle tira du coffret de sa jeune Rhétorique, disant ainsi :

RON-

mieres qu'on ait publiées de la Description du Temple de Cupidon. Nous marquons cy-après par la note, que cette piece si élégante fut faite dans le cours de l'année 1515. Et a bien examiner cette Epitre, on peut juger qu'elle fut présentée au Roy avant la bataille de Marignan, donnée le 13. & 14. Septembre 1515. Car Marot n'auroit pas manqué de parler d'une action où le Roy François I. parut comme un veritable Héros. Ainsi elle est au plus tard du milieu de cette même année, avant que le Roi partît avec son armée pour se rendre en Italie. Elle nous apprend que la Traduction du Jugement de Minos doit être mise avant le Temple de Cupidon. Ainsi vraisemblablement en 1514.

(1) Ce nom qui seroit aujourd'hui la plus grande injure, étoit alors en usage pour dire une fille; & cependant, soit dit en passant, & sans offenser personne, ce nom pourroit encore s'appliquer à beaucoup de filles & de filettes.

R O N D E A U.

*En sa jeunesse ung Prince de valeur,
Pour éviter ennui plain de malheur,
Le noble estat des armes doit comprendre,
Et le beau train d'amourettes apprendre, (1)
Sans trop aimer vénérique chaleur. (2)*

*Armes le font hardi, preux & vainqueur,
Amours aussi font d'ung Prince le cueur,
Plus liberal que ne fust Alexandre, (3)
En sa jeunesse.*

*S'il est hardi, preux & entrepreneur,
Il sera dict plein de loz & bonheur.
S'en sa largesse il veut sa main estendre,
Aimé sera tant du grand que du mendre. (4)
Par*

(1) Voyez le *Blason des armes & des Dames*, dans les *Oeuvres de Coquillart*, où il donne une décision à peu près pareille, sur les grands avantages qu'un Prince peut tirer des armes & de l'amour. La chose se peut décider en deux mots; comme Princes ils doivent pancher du côté des armes, & comme hommes ils doivent suivre l'amour. C'est assez ce qu'ils font, sans qu'on ait soin de les en avertir.

(2) Ces deux amours font trop proches voisins, pour qu'on ne s'y trompe pas très-souvent.

(3) Comme Alexandre donnoit à ses Généraux tout ce qu'il avoit, à la veille même de son Expédition d'Asie, on lui dit: mais, Prince, que vous réservez-vous donc? Il repondit, l'esperance. Cela étoit bon dans la bouche d'Alexandre, qui étoit déjà muni d'un bel & bon Royaume; il pouvoit esperer & attendre à son aise.

(4) *Mendre*; pour *moindre*. La rime demandoit
Tome I. G 5 que

*Par amour donc ung Prince acquiert honneur
En sa jeunesse.*

Tant m'a presché, ô Roy, très-magnanime,
& tant a fait par son babil jeune Hardieffe,
qu'elle m'a mené devant Vostre Royale Ma-
jesté. Et de fait m'a dit en chemin que vous
avez je ne sçai quelle grace d'excuser les igno-
rans, qui supporteroit tout. De laquelle gra-
ce, Sire, je vous supplie d'user au befoing
sur ce mien petit livre, parlant de trois sortes
d'amours. L'une est ferme, l'autre légère;
& la tierce venerienne, & sur laquelle est é-
crite en mondaines comparaisons la Constru-
ction du Temple de Cupido par ung amou-
reux errant, lequel y fust en la queste de sa
Dame nommée Ferme-amour, disant ainsi.

Sur le printemps que la belle Flora &c.

Comme dans le Temple de Cupidon.

que Marot estropiât ce mot, & il n'y a pas man-
qué.





A U T R E
E P I S T R E,

A M E S S I R E
NICOLAS DE NEUFVILLE,

Chevalier, Seigneur de Villeroy. (1)

Clement Marot, Salut.

EN revoyant les escrits de la jeunesse, pour les remettre plus clers, que devant en lumiere, il m'est entré en memoire, que estant en-

(1) Cette Epitre manque dans les éditions de Marot, faites avant l'an 1538. qu'elle fut écrite à Lyon, où le Poëte se trouvoit après avoir suivi le Roi François I. termina pour lors la guerre avec Charles-Quint par le Traité de Nice. Elle manque aussi dans toutes les éditions modernes, & ne se trouve que dans quelques anciennes: elle merite néanmoins d'être conservée, puisqu'elle fait connoître que Marot a fait cette ingénieuse Description du Temple de Cupidon, lorsqu'il étoit Page de Messire Nicolas de Neufville, Chevalier Seigneur de Villeroy, particularité remarquable de plus d'une maniere. Quoique le Poëte eût dédié en 1515. cette piece au Roi François I. par l'Epitre que l'on vient de voir, il ne laissa point de supprimer cette premiere dédicace pour en faire honneur à M. de Villeroy son premier maître.

756 O P U S C U L E S

encores Page (2), & à toy, très-bonoré Seigneur, je composay par ton commandement la queste de ferme Amour, laquelle je trouvay au meilleur endroit du Temple Cupido, en le visitant, comme l'aage lors le requeroit. C'est bien raison doncques, que l'œuvre soit à toi dediée, qui la commandas,
à toy

(2) *Page.*] C'étoit l'usage du tems. Tout homme de condition vouloit avoir des pages; & souvent ces pages n'étoient pas gentils-hommes; ils avoient cependant le nom & l'habit de Pages. C'étoit bien alors qu'on pouvoit dire:

*Tout bourgeois veut bâtir, comme les grands Seigneurs;
Tout petit Prince à des Ambassadeurs,
Tout Marquis veut avoir des pages.*

Difons néanmoins que depuis un demi-siècle cela est en France un peu plus moderé, au-moins quant au dernier. Mais en Allemagne il n'est gueres de Baron qui ne veuille avoir un page, qui souvent est le fils d'une chambrière de Madame la Baronne, ou même de sa cuisinière, ils ne demandent pas plus de naissance; à moins que ce ne soit chez les Princes, où l'on est sur les preuves beaucoup plus difficile qu'en France. C'est avec raison que Marot donne à M. de Villeroy la qualité de Chevalier. Le Roy François I. la lui donnoit aussi: preuve qu'il étoit d'une ancienne noblesse. C'est ainsi que François I. appelle M. de Villeroy notre amé & Feal Conseiller Nicolas de Neufville Chevalier Seigneur de Villeroy. *Sauval* en rapporte les lettres patentes dans son 3. volume des Antiquitez de Paris, pag. 612. Elles sont données à Coignac en Fevrier 1519. Il est encore qualifié de Chevalier dans d'autres lettres patentes lorsqu'il fut envoyé troisième Plenipotentiaire pour traiter en 1518. la paix avec Henry VIII. Roy d'Angleterre. Les lettres en sont rapportées dans le Recueil de Rymer. J'ay cru devoir faire cette remarque en faveur de cette illustre Maison.

DE CL. MAROT. 157
à toy mon premier maistre, & celuy feul (hors
mis les Princes) que jamais je servi. Soit
doncques consacré ce petit livre à ta prudence,
noble Seigneur de Neufville, à fin qu'en re-
compence de certain temps, que Marot a vescu
avecques toy en ceste vie, tu vives ça bas a-
près la mort avecques lui. tant que ses Oeu-
vres dureront.

De Lyon ce 15. jour de May, 1538.





L E
T E M P L E
D E
C U P I D O. (1)

1515.



Ur le Printemps, que la belle Flora
Les champs couverts de diverses
fleurs a:
Et son amy Zephyrus les esvente,
Quand doucement en l'air souspi-
rie & vente:

Ce jeune enfant Cupido Dieu d'aimer

Ses

(1) Avant Clement Marot, *Martin Franc*, Secretaire du Pape Felix V. avoit fait dans son *Champion des Dames*, une Description de Chapelle d'Amours. Elle étoit dans le goût de son temps: & malgré la rusticité qu'on trouve aujourd'huy dans son discours, on ne laisse pas d'y voir un fond d'esprit qui cependant le cede à l'agrément & à l'élégance qu'on trouve dans ce que Marot en a écrit. Comme il y a des diffé-

Ses yeux bandez commanda deffermer,
 Pour contempler de son thrône celeste
 Tous les amants, qu'il atteinct & moleste.

Adonc il veit autour de ses charroys
 D'un seul regard maints victorieux Roys,
 Hauts Empereurs, Princeffes magnifiques
 Laides & laids, visages deifiques,
 Filles & fils en sa fleur de jeunesse,
 Et les plus forts sujets à sa hautéffe.

Bref, il congneut, que toute nation

Plo-

différences très-considerables entre la premiere édition dont nous avons déjà parlé, & celle-ci qui est conforme à la revision qu'en a fait Clement Marot dans le recueil de son Adolescence & du reste de ses ouvrages; nous croyons devoir mettre ici en forme de note le commencement de cette piece, telle que le Poëte la fit d'abord; nous mettrons les autres différences à mesures qu'elles se présenteront.

*Au temps de ver que la belle Flora
 Les champs couverts de diverses fleurs a,
 Et son mary Zepirus les évente,
 Quant à l'entour doucement souffle & vente,
 Le jeune Enfant Cupido Dieu d'aymer
 Ses yeux bandez se veulut deffermer
 Pour contempler de son throsne celeste
 Tous les amans qu'il atteint & moleste:
 Adonc il veit entour de ses charrois
 D'ung seul regard mains victorieux Rois,
 Hauts Empereurs & Princes magnifiques,
 Dames portans Visages Deifiques,
 Mainte pucelle en sa fleur de jeunesse,
 Et tout humain sujet à sa hautéffe.
 Et, qui plus est, les Altitonans Dieux
 Veit trébucher sous des dards odieux:
 Brief il congneut que toute nation
 Ployoit sous luy comme au cent de Syon
 Mais ainsi est que ce cruel Enfant
 Me voyant lors en âge triumpnant
 Et pulluler entre tous ses dars sou
 Sans pint &c.*

Ployoit sous luy, comme au vent le fion.
Et qui plus est, les plus souverains Dieux
Veit trébucher sous ses dards furieux.

Mais ainsi est que ce cruel Enfant
Me voyant lors en aage triomphant,
Et m'esjouir entre tous ses foudars,
Sans point sentir la force de ses dards?
Voyant aussi, qu'en mes œuvres & dits
J'allois blasmant d'amour tous les edits,
Délibéra d'un assaut amoureux
Rendre mon cœur (pour une) langoureux.

Pas n'y faillit. Car par trop ardente ire,
Hors de sa trouffe une fagette tire (1)
De bois mortel, empenné de vengeance,
Portant un fer forgé par desplaisance
Au feu ardent de rigoureux refus:
Laquelle lors (pour me rendre confus)
Il descocha sur mon cœur rudement.

Qui lors cogneust mon extrefme tourment,
Bien eust le cœur remply d'inimitié,
Si ma douleur ne l'eust meu à pitié:
Car d'aucun bien je ne fuz secouru (2)
De celle-là, pour qui j'essois féru: (3)

Mais

(1) *Hors de sa trouffe.*] L'édition ancienne met, de sa Pharetre: mais ce terme étant plus latin que françois, Marot l'a changé depuis. Selon ennemi de Marot lui en avoit fait un reproche; & Marot, plus sage que nos pédans, a bien voulu le corriger.

(2) *Secouru.* Il insinuë ici qu'il n'a pas réussi dans sa première inclination. C'est ce qu'on voit encore mieux par sa Ballade 4. mais ce n'est point la seule proye qui soit échappée des filets du pauvre Marot. L'amour lui en fera bien souffrir d'autres.

(3) *De celle là pour qui j'essois féru.*] l'ancienne édition Gothique met ainsi ce vers & les 4. suivans.

De celle-là par qui j'essois féru;

Mais

Mais tout ainsi que le doux vent Zephyre
 Ne pourroit pas fendre marbre ou porphyre,
 Semblablement mes souspirs, & mes cris,
 Mon doux parler, & mes humbles esprits
 N'eurent pouvoir d'amolir le sien coeur,
 Qui contre moy lors demoura vainqueur. (1)

Dont cognoissant ma cruelle maistresse
 Estre trop forte & fiere forteresse (2)
 Pour chevalier si foible que j'estoye:
 Voyant aussi, que l'amour, où jectoye
 Le mien regard, portoit douleur mortelle,
 Déliberay si fort m'elongner d'elle.
 Que sa beauté je mettrois en oubly:
 Car qui d'amours ne veut prendre le ply, (3)
 Et a désir de fuyr le danger

De

*Mais tout ainsi que le froit vent de bize
 Fendre ne peut la forte roche bise,
 Semblablement mes complaints & criz,
 Mon froit parler & gracieulx escriptz.*

(1) *Demoura vainqueur.*] Voyez la 4. Ballade que Marot fit dans ses premieres amours, & avant cette piece, les refus qu'il se plaint d'avoir reçus servent d'explication à cet endroit.

(2) *Estre trop forte & fiere forteresss.*] L'ancienne édition gothique met ainsi ce vers & le suivant:

*Estre trop rude & grande forteresse
 Pour combattant, foible que j'estoye.*

(3) *Car qui d'amours ne veut prendre le ply.*) Au lieu de ce vers, voici ce que met l'ancienne édition.

*Car, comme dit le bon Poëte ennobly,
 Se désir as de fuyr le danger
 D'ardant amour, & du tout l'estranger,
 Eslongne toy de la Dame ou personne,
 A qui du tout ton loyal cœur se donne;
 Si feis dès lors (pour plus estre certain, &c.*

De son ardeur, pour tel mal estrange,
 Besoin luy est deslongner la personne,
 A qui son coeur enamouré se donne.

Si feiz dès lors (pour plus estre certain
 De l'oublier) un voyage lointain :
 Car j'entrepris souz espoir de liesse,
 D'aller chercher une haute Déesse,
 Que Jupiter de ses divines places
 Jadis transinit en ces regions basses,
 Pour gouverner les esperitz loyaux,
 Et résider ès domaines Royaux.

C'est Ferme-Amour, la Dame pure & munde,
 Qui longtemps a ne fut veuë en ce monde :
 Sa grand' bonté me fait aller grand erre (1)
 Pour la chercher en haute mer & terre,

Ainsi

(1) *Sa grand' bonté me fit aller grand' erre :*) Voici ce
 que l'ancienne édition gothique met en la place de ce
 vers & des suivans :

*Sa grant' bonté me provoqua grant' erre ,
 A la chercher ou haulte mer & terre ,
 Ainsi que fait un Chevalier errant ;
 Et tant allay celle Dame querant ,
 Que circuyt Hongrie & Allemaigne ,
 Espagne , Ecosse , Angleterre , Bretagne :
 Mais en ces lieux les habitans me dirent
 Qu'en leur pays longtemps a ne la veirent ;
 De là je vins ès parties totales
 De Lombardie , avec les Itales ,
 Où m'en enquis , comme bien m'en souvint ,
 Mais on me dit . jamais elle n'y vint ,
 Dont tout soudain me prins à d'espiter ,
 Car je pensois que le hault Jupiter , &c.*

Mais la correction est en cet endroit beaucoup meilleure que la première pensée de l'auteur.

Aller grand' erre.) pour de grand' force, de grand courage. C'est en ce sens qu'il est mis dans nos vieux auteurs.

Ainsi que fait un Chevalier errant :
 Et tant allay celle Dame querant ,
 Que peu de temps après ma départie ,
 J'ay circuy du monde grand' partie ,
 Où je trouvay gens de divers regard ,
 A qui je di : Seigneur , si Dieu vous gard ,
 En ceste terre avez-vous point congneu
 Une pour qui je suis icy venu ?
 La fleur des fleurs : la chaste colombelle ,
 Fille de paix , du monde la plus belle ,
 Qui Ferme-amour s'appelle. Helas Seigneur ,
 Si la sçavez , foyez m'en enseigneur.

Lors l'un se taist , qui me fantasia , (1)
 L'autre me dit , mille ans ou plus y a ,
 Que d'Amour ferme en ce lieu ne souvint :
 L'autre me dit , jamais icy ne vint.
 Dont tout soudain me pris à despiter :
 Car je pensois que le haut Juppiter
 L'eust de la terre en son throsne ravie.

Ce neantmoins ma pensée assouvie
 De ce ne fut : tousjours me préparay
 De poursuivre. Et si deliberay ,
 Pour rencontrer celle Dame pudique ,
 De m'en aler au Temple Cupidique
 En m'esbatant : car j'euz en esperance , (2)

Que

(1) *Qui me fantasia.*) Qui me chagrina , qu' m'in-
 quieta.

(2) *En m'esbattant , car j'eus en esperance :*) Voici ce
 que met l'ancienne édition gothique.

*En m'esbattant , car j'avois esperance
 Que là dedans faisoit sa demourance ;
 Adonc partis : d'aller me diligente ,
 Par un matin qu' Aurora la très-gente
 Vient esclarer l'essence diurne ,
 En dechassant la ténébre nocturne ,
 Le droit chemin assez bien je trouvoye ,*

CAR

Que là-dedans faisoit sa demeure.

Ainsi je pars. pour aller me prépare
Par un matin lors qu'Aurora sépare
D'avec le jour la ténébreuse nuit,
Qui aux dévots pelerins toujours nuit. (1)

Le droit chemin assez bien je trouvoye:
Car ça & là, pour adresser la voye
Du lieu devot, les passans pelerins
Alloient semant roses & romarins,
Faisant de fleurs mainte belle montjoye, (2)
Qui

*Car ça & là pour desmontrer la voye
De cestuy lieu, tous pources pelerins
Alloient semant roses & romarins,
Faisant de fleurs mainte belle montjoye
Pour esmouvoir plus delectable joye.*

(1) Nuit, qui aux dévots pelerins toujours nuit.) Le Roman de la Rose dit cependant que l'obscurité est souvent favorable aux amans.

*Car la Lune par son cler luire
Seult aux amans maintefois nuire.*

Et Marot l'avoit dit lui-même, Elegie XI.

*Car noire nuit qui des amans prent cure
Les couvrira de sa grand'robbe obscure.*

Pour moy, je tiens pour la nuit, & même très-obs-
cure. Croyons en Madame de Ville-dieu, qui avoit
tant d'expérience en amours, lorsqu'elle dit:

*La nuit fut de tous temps favorable à l'amour;
Que des jours les plus beaux elle soit triomphante,
Un moment d'une nuit charmante
Vaut seul tous les plaisirs du jour.*

(2) Montjoye.) Nos auteurs sont bien embarrassés
pour donner le sens de ce mot; mais par cet endroit
de Clement Marot, on peut juger qu'il signifie, un
amas,

Qui me donna aucun espoir de joye.
 Et d'autrepart, rencontray sur les rangs
 Du grand chemin maints pelerins errans (1)
 En iouspirant, disant leur adventure
 Touchant le fruit d'amoureuse pasture:
 Ce qui garda de tant me soucier,
 Car de leur gré vindrent m'associer,
 Jusques à tant que d'entrer je fuz prest (2)
 Dedans ce Temple, où le Dieu d'amour est

Fa-

amas, un tresor, & ici une espece de trophée de fleurs. Cela est conforme au sens que lui a donné deux cents ans auparavant Jean de Meun dans son Codicille, vers 653. où il donne des avis très-sages aux Prelats de son temps pour leur montrer l'usage qu'ils doivent faire des biens ecclesiastiques. Il leur dit donc :

*Si fortune vous a enclouez sur la roë,
 Se ly avoires de Dieu entours vous flote & rôtë,
 Ce n'est pas pour mucier, ne pour faire montjoë,
 Autant vouldroit qu'il fust repost dedans la boë.*

L'on voit que le montjoë ou montjoye (car c'est la même chose) est mis pour signifier *un amas, un tresor*, que faisoient les Evêques qui thésaurisoient ou cachoient ly avoires, c'est-à-dire, les biens que Dieu leur avoit confiez. C'est encore le sens que lui donne RABELAIS liv. 2. ch. 29. Cela n'empêche pas que ce mot ne puisse avoir encore d'autres sens, car c'est un des caracteres que l'indigence procure à notre langue; un même mot y est susceptible de plusieurs explications très-differentes les unes des autres, tant au simple qu'au figuré.

(1) *Du grand chemin maints pelerins errans,*] L'ancienne édition gothique met,

D'un grand chemin maints Chevaliers errans.

(2) *Jusques à tant que d'entrer je fuz prest]* L'ancienne édition gothique met ainsi ce vers & les suivans.

Jus-

Faint à plusieurs, & aux autres loyal.

Or est ainsi que son Temple royal
 Suscita lors mes ennuyez esprits :
 Car environ de ce divin pourpris
 Y souspiroit le doux vent Zephyrus,
 Et y chantoit le gaillard Tityrus :
 Le grand Dieu Pan avec ses pastoureaux (1)
 Gardant brebis, bœufs, vaches, & taureaux,
 Faisoit sonner chalumeaux, cornemuses,
 Et flageolets, pour esveiller les Muses,
 Nymphes des bois, & Déeses hautaines (2)
 Suivans jardins, bois, fleuves & fontaines.
 Les oiselets par grand' joye, & déduit
 De leur gosier respondent à tel bruit. (3)
 Tous arbres font en ce lieu verdoyans :
 Petits ruisseaux y furent ondoyans,
 Tousjours faisant autour des prez herbus
 Un doux murmure : & quant le clair Phebus
 Avoit droit là ses beaux rayons espars, (4)

Tel-

*Jusques à tant que fuz prest d'estre entré
 En la maison du beau Dieu pharetré,
 Rude à plusieurs, & aux autres loyal ;
 Le grant arroy de ce Prince Royal
 Suscita lors mes ennuyez espritz, &c.*

(1) *Le grand Dieu Pan avec ses pastoureaux.*] L'ancienne édition gothique met ainsi :

Le beau Dieu Pan avec ses pastoureaux.

(2) *Déeses hautaines.*] pour dire les plus grandes Déeses ; car hautaines ne signifie point là fieres, orgueilleuses ; mais grandes, élevées en dignitez, comme dans la plupart de auteurs de ce temps-là.

(3) *De leur gosier respondent à tel bruyt :*] L'ancienne édition gothique met,

De leurs doux chants respondent à tel bruyt.

(4) *Avoit droit là ses beaux rayons espars.*] L'ancienne

ne

Telle splendeur rendoit de toutes pars
 Ce lieu divin, qu'aux humaies bien sembloit.
 Que terre au Ciel de beauté ressembloit,
 Si que le cœur me mit par prévidance, (1)
 Celuy manoit estre la residence.
 De ferme-amour, que je queroye alors.

Parquoy voyant de ce lieu le dehors
 Estre si beau, Espoir m'admonnesta
 De poursuyvir, & mon corps transporta
 (Pour rencontrer ce que mon cœur poursuit)
 Près de ce lieu basti, comme il s'enfuit.

ne édition gothique met ainsi ce vers & les suivans:

*Getoit ça bas le lustre de ses raiz,
 Telle clarté donnoit par les forestz
 Ce lieu divin, qu'aux humains bien sembloit
 Que cette terre au Ciel bien ressembloit;
 Si que le cœur me dit par previdence
 Ce hault palais estre la residence
 De ferme amour, que je queroye alors,
 Par quoy voyant de ce lieu le dehors
 Estre si beau, espoir m'admonesta
 De poursuyvir, & d'entrer m'enhorta
 Pour rencontrer ce que mon cueur poursuyt
 En ce bas lieu basti comme s'ensuyt.*

(1) Par prévidance] C'est-à-dire par prévoyance.



 DESCRIPTION
Du Temple de Cupido.

CE Temple estoit, un clos fleuri Verger (1)
 Passant en tout le val délicieux,
 Auquel jadis Paris jeune berger
 Pria d'amour Pegasis aux beaux yeux:
 Car bien sembloit, que du plus haut des Cieux
 Juppiter fust venu au mortel estre,
 Pour le construire, & le faire tel estre,
 Tant reluisoit en exquise beauté.
 Bref, on l'ust pris pour Paradis terrestre,
 S'Eve, & Adam dedans eussent esté.

Pour ses ames Amour cuyfant (2)

Porte

(1) Ce dixain est tout autrement dans l'ancienne édition gothique, le voici.

*Le Temple estoit un florissant Verger
 Plus bel à voir que l'excellent domaine,
 Auquel jadis Pâris le beau berger
 Pria d'amour Pegasis tant humaine;
 Car bien sembloit que de la Cour haultaine;
 Jupiter fust venu au mortel estre
 Pour le construire & celeste fait estre,
 Tant estoit plein de naïfve beauté:
 Et bref, ce fust un Paradis terrestre,
 S'Eve & Adam dedans eussent esté.*

(2) Ce dixain est encore plus différent dans l'édition gothique que le precedent; le voici donc.

Le grand Dieu d'amours pour ses armes

De

Porte de gueules à deux traits :
 Dont l'un ferré d'or très-luisant
 Cause les amoureux attraits :
 L'autre dangereux plus que très, (1)
 Porte un fer de plomb mal couché,
 Par la pointe tout rebouché,
 Et rend l'amour des cœurs estainte:
 De l'un fut Appollo touché,
 De l'autre Daphné fut atteinte.

Si tost que j'euz l'escuffon limité, (2)

Le-

*De gueulles porte un Escu gent
 A deux dards forts pour ses allarmes,
 Dont l'un est d'or, l'autre d'argent,
 Cil qui est d'or, à mainte gent
 En amours donne guarison,
 Et celui d'argent, marisson;
 Bien le congneu à la veuè d'œil,
 Car à l'entour de l'escuffon
 Estoit escript, plaisir & deul.*

Mais le dixain tel que Maroit l'a reformé, & tel que nous le donnons dans le texte, a beaucoup plus d'agrément & de correction que dans l'édition gothique.

(1) *Dangereux plus que très.*] Pour dire, plus que très-dangereux. C'est la seule fois que cette maniere de parler m'a passé devant les yeux. Si Marot a eu le plaisir de l'inventer, il a peut-être aussi la gloire le seul qui s'en soit servi.

(2) L'Édition gothique a encore des différences assez considérables sur ce Dixain; le voici tel qu'il est.

*Sitost que j'euz l'escuffon limite,
 Estonné fuz, car tout soubdain je vis
 D'un très-hault roc, sur la sublimite
 Le corps tout nud, & le gracieux vis*

De

Levay les yeux, & promptement je veis (1)
 Du grand Portail sur la sublimité
 Le corps tout nud, & le gracieux vis
 De Cupido: lequel pour son devis
 Au poing tenoit un arc riche tendu,
 Le pied marché & le bras estendu,
 Prest de lascher une fleche aguisée
 Sur le premier, fust fol, ou entendu,
 Droit sur le cœur, & sans prendre visée (2)

La

*De Cupido, lequel pour son devis
 Tenoit au poing un puissant arc tendu,
 Le pied marché, & le bras estendu,
 Prest de lascher une fleche importune
 Sur le premier, fust fol ou entendu,
 Ainsi que fait l'inconstante fortune.*

(1) Marot fait la description de ce Temple par Stances ou Dixains, dont les vers sont de différentes mesures. Ceux de la première Stance sont de dix Syllabes; ceux de la seconde, de huit; & ainsi alternativement jusques à la fin de la Description. C'est de cette maniere que Sarrasin a fait le *Testament de Goulus*.

(2) *Visée.*] Il faut que cela soit bien vray, puisque le *Champion des Dames*, fol. 19. l'avoit dit avant Marot.

*Son fils Cupido là estoit,
 Lequel tres-gracieusement
 A tirer de l'arc s'esbattoit
 A toutes ses gens tellement
 Qu'il n'advisoit aucunement
 A, où, ne quant il en tiroit,
 Car de ses fleches lourdement
 Plusieurs sans desertes feroit.*

*Son fait monstre bien qu'il est borgne,
 Et que tout lui est pardonné;
 Il n'est pas homme qui rien lorgne,
 Ne qui ait rien déterminé.*

Aussi

La beauté partant du dehors
 De celle maison amoureuse,
 D'entrer dedans m'incita lors,
 Pour veoir chose plus sumptueuse:
 Si vins de pensée joyeuse
 Vers Bel-Accueil le bien apris, (1)
 Qui de sa main dextre m'a pris, (2)
 Et par un fort estroit sentier
 Me fit entrer au beau pourpris,
 Dont il estoit premier portier.

Le premier huis de toutes fleurs vermeilles (3)
 Estoit construit & de boutons iffans,
 Signifiant, que joyes nompareilles,

Sont

*Aussitost m'aura-t-il donne
 L'oeil de la plus belle du monde
 Comme au plus preux & au mieux né
 Qu'onques fut à la Table Ronde.*

(1) *Bel-accueil.*] C'est aussi un des personnages du Roman de la Rose, qui a pour les vrais amans cette douce & tendre compassion que lui donne ici Marot. Voici les vers du Roman.

*Ainsi que je me pourpensoye
 Se oultre la haye passeroye,
 Je vis vers moi tout droit venant
 Un varlet bel & advenant,
 En qui il n'eut rien à blasmer;
 BEL ACCUEIL se faisoit nommer,
 Filz de Courtoise la sage.*

(2) *De sa main dextre m'a pris*] L'ancienne édition Gothique met, *de sa main douce m'a pris.*

(3) *Le premier huis de toutes fleurs vermeilles*] L'ancienne édition gothique met,

Porte & portail de toutes fleurs vermeilles.

Sont à jamais en ce lieu fleurissans :
 Celuy chemin tindrent plusieurs passans ;
 Car Bel-Accueil en gardoit la barriere :
 Mais Faux-danger gardoit sur le derriere (1)
 Un portail fait d'épines, & chardons,
 Et dechaffoit les pelerins arriere,
 Quand ils venoient pour gagner les pardons.

Bel-Accueil ayant robbe verte (2)
 Portier du Jardin precieux
 Jour & nuict laisse porte ouverte
 Aux vrais amants & gracieux :
 Et d'un vouloir folacieux
 Les retire souz sa baniere,
 En chassant (sans grace planiere,
 Ainsi comme il est de raison)
 Tous ceux qui sont de la maniere
 Du faux & desloyal Jafon.

Le grand Autel est une haute roche
 De tell' vertu, que si aucun amant

La

(1) *Faulx danger.*] Cette idée & ce personnage sont encore imitez du Roman de la Rose. Ce vilain homme épouvanta terriblement l'amant qui vouloit cour-tiser & baiser le bouton de la Rose.

*Mais ung villain qui rien n'avoit
 Près d'illecques mussé estoit,
 Dangier eut nom, si fust clofier
 Et garde de tous les rosiers ;
 En ung destours fust le pervers,
 D'herbes & de feuilles couvers,
 Pour ceulx espier & desendre
 Qui vont aux Roses les mains tendre.*

(2) *Bel-accuel &c.*] Ce couplet manque dans l'ancienne édition gothique ; mais c'est sans doute une faute d'impression.

La veut fuyr, de plus près s'en aproche,
Comme l'acier de la pierre d'aymant.
Le Ciel, ou poisle, est un cedre embasfant (1)
Les cœurs humains, duquel la largeur grande,

Couvre l'autel. Et là (pour toute offrande)
Corps, coeur, & biens, à Venus faut livrer:
Le corps la fert, le coeur grace demande,
Et les biens font grace au coeur delivrer. (2)
De

(1) *Le Ciel, ou poisle est un cedre embasfant &c.*
Voici de quelle maniere l'ancienne édition gothique met ce vers & le reste du dixain.

*Le Ciel, ou poëlle est un cedre embasfant
Les cueurs humains; sur ce qu'ung oysellet
Fargonne tant, que son chant nouvellet
Endort les gens; & souvent si bien chante;
Que de son bruit plus haut qu'ung flageollet
Les puïssans Dieux il endort & enchante.*

(2) *Et les biens font grace au coeur délivrer.*] Aussi ne croyez pas qu'une femme agréable s'avise d'aimer un homme qui ne sera pas ou richement, ou au moins aisément étoffé. Ce seroit presque une chose honteuse, à quoy cela pourroit-il aboutir?

*Non habet undè suum paupertas pascit amorem,
Divitiis alitur luxuriosus amor.* (Ovid. in 2. de Remed. Am.)

Et il est si essentiel à un amant d'être riche, qu'on prétend même qu'il est de la probité amoureuse de se ruiner pour sa maitresse.

Qui quidem ad mendicatem se properent destrudere.
(Plautus.)

C'est ce que dit un vieux Poëte qui ne risquoit rien de parler ainsi; car je ne crois pas qu'il fût en état de sacrifier du bien en amours. Mais il y a encore

De Cupido le Diadefme (1)
 Est de rofes un chapelet,
 Que Venus cueillit elle-mefme
 Dedans fon jardin verdelet :
 Et fur le printemps nouvelet,
 Le tranfmit à fon cher enfant,
 Qui de bon coeur le va coiffant,
 Puis donna pour ces rofes belles,
 A fa mere un char triumpnant,
 Conduit par douze colombelles

Devant l'Autel, des cypres finguliers (2)

Je

de ces gens d'honneurs & de probité ; la race n'en est pas tout-à-fait éteinte. Et même plus une jolie femme a ruiné de galans, plus elle a de vrai mérite & de solide réputation en amours, pourvu néanmoins qu'elle ait eu l'esprit d'en profiter : autrement elle est auffi fotte que celui qui s'est ruiné pour elle.

(1) *De Cupido le diadefme*] Ce dixain est entièrement différent de celui de l'ancienne édition qui porte ainfi.

*De Cupido le diadefme
 Est un chapelet d'efpinettes,
 Qui font par ouvrage fuprefme
 Couvertes de blanches fleurettes ;
 Venus Princesses d'amourettes
 Ce chapeau le cueur eschauffans
 Tranfmit à fon cruel Enfant,
 Qui comme à la belle des Belles
 Lui donna un char triumpnant
 Conduit par douze Coulombelles.*

(2) *Devant l'autel &c.*] L'édition gothique met quelques différences dans les cinq premiers vers de ce dixain ; les voici.

Devant l'autel, deux cypres finguliers

Ja

Je vois fleurir foubz odeur embafmée :
 Et me dist-on que c'estoient les pilliers
 Du grand Autel de haute renommée.
 Lors mille oifeaux d'une longue ramée
 Vindrent voler fur ces vertes courtines.
 Prestz de chanter chanfonnettes divines.
 Si demanday , pourquoi il font venus.
 Mais on me dit, amy , ce font Matines,
 Qu'ilz viennent dire l'honneur de Venus.

Devant l'image Cupido
 Brusloit le Brandon de detresse,
 Dont fut enflammée Dido,
 Biblis , & Heleine de Grece: (1)
 Jean de Mehun plein de grand' sagesse
 L'appelle en terme favoureux,
 Brandon de Venus rigoureux, (2)
 Qui son ardeur jamais n'attrempe:

Tou-

*Je vis fleurir en odeur embafmée,
 Et me dist-on que c'estoient les pilliers
 De cestuy lieu de grande renommée,
 Lors mille oifeaux d'une grande ramée, &c.*

Le reste du dixain est le même dans l'une & dans l'autre édition.

(1) *Biblis & Heleine de Grece*] L'ancienne édition met ainsi , mais mal-à-propos, *Heleine, Medée & Lucreffe.*

(2) *Brandon . . . rigoureux.*] Le Roman de la Rose parle sept ou huit fois de ce bienheureux brandon; mais je n'ai pas vû qu'il y soit apellé *le brandon rigoureux.* Il est vrai qu'il l'est terriblement par les effets extraordinaires qu'il produit; & cela suffit pour lui donner ce titre. *Corneille* employe ce même terme dans sa *Medée* acte V. & *Brebœuf* dans sa *Pharsale.* Je croyois que depuis ce tems-là, le mot de *brandon* s'étoit éclipsé de notre langue, mais je viens de le voir dans la médiocre *Histoire Romaine* des PP. Catrou & Rouillé Jesuites, au Tome 3. p.

Toutesfois au Temple amoureux
(Pour lors) il servoit d'une lampe.

Saintes & Saints, qu'on y va reclamer, (1)
C'est Beau-parler, Bien-celer, Bon-rapport,
Grace, Mercy, Bien-servir, Bien-aymer.
Qui les amants font venir à bon port.

D'autres aussi, où (pour avoir support
Touchant le fait d'amoureuses conquestes)
Tous pelerins doivent faire requestes,
Offrandes, voeuz, prieres & clamours:
Car sans ceux-là, l'on ne prent point les bestes,
Qu'on va chassant en la forest d'Amours,

Chandelles flambans ou estaintes
Qué tous amoureux pelerins
Portent devant tels Saints & Saintes,
Ce sont bouquets de romarins.

Les chantres linots, & serins,
Et rossignols au gay courage,
Qui sur buiffons de verd bocage,

Ou

405. & au tome 4. p. 85. de l'édition in 4. Et par tout il signifie soit un flambeau ardent & des flèches enflammées, soit un feu extérieur & consumant, soit même un feu secret.

(1) *Saintes & Saints &c.*] Voici les différences de l'édition gothique sur ce dixain.

*Saintes & Saints qu'en y va reclamer,
C'est beau parler, loyauté, bon-rapport,
Foy & mercy, avecques franc-aymer,
Qui bien souvent les amans met d'accord;
D'autres aussi, où pour avoir support.
Touchant le fait d'amoureuses conquestes
Tous pelerins doivent faire requestes,
Et chacun jour vers eux prendre recours,
Car sans cela on ne prent point les bestes
Qu'on va chassant en la forest d'amours.*

Ou brancher, en lieu de pulpitres,
Chantent leur joly chant ramage,
Pour versets, relponds, & épitres.

Les vitres sont de clair & fin cristal: (1)
Où peintes sont les gestes autentiques
De ceux qui ont jadis de coeur loyal
Bien observé d'amour les loix antiques.
En après sont les très-saintes Reliques,
Carquans, anneaux aux secrets tabernacles:
Escuz, ducats, dedans les clos obstacles, (2)
Grands chaines d'or, dont maint beau corps
est ceint,

Qui

(1) *Les vitres sont de clair & fin cristal.*] Voici comment l'édition gothique met ce dixain :

*Pour vitres sont par visions celiques
Paintes au vif les gestes autentiques
De ceux qui ont jadis par bons pratiques
Bien observez d'amours les loix antiques,
Et après sont les très-saintes reliques,
Bagues, joyaux aux secrets tabernacles,
Rubiz, saphirs dedans les clos obstacles
Grands chaines d'or, dont maint beau corps est ceint, &c.*

comme dans l'édition cy-dessus.

(2) *Escus, ducats &c.*] Oh que *La Fontaine* a bien touché cette corde; c'est dans son Conte de la Coupe enchantée.

*Et quelle affaire ne fait point
Ce bienheureux métal, l'argent maître du monde?
Soyez beau, biendisant, ayez perruque blonde,
N'omettez un seul petit point,
Un financier viendra qui sur votre moustache
Enlevra la belle, & dès le premier jour
Il fera present du panache:
Vous languirez encore après un an d'amour.*

Qui en amour font trop plus de miracles, (1)
Que Beau-parler, ce très-glorieux Saint.

Les

(1) *Qui en amours font trop plus de miracles.*] Voyez la Preface sur l'an 1526. Et s'il étoit besoin d'ajouter encore quelque chose à ce qu'on y a dit, on pourroit alleguer une belle suite de Poètes, gens à la verité fort interezez à ce que l'amour se fasse gratuitement. Et Jean Marot père de Clement dit :

*Au fait d'amours beau parler n'a plus lieu,
Car sans argent, vous parlez en Hebreu,
Et fussiez-vous le plus beau fils du monde,
Il faut foncer, ou je veux qu'on me tonde,
Si vous mettez jamais le pied à l'estrieu.*

*Beau dire avez; Dame, par le corps bien,
Je suis à vous corps & biens, rente & jeus;
Sans dire, rien; tout cela rien n'abonde
Au fait d'amours.*

*Mais quoique soit, si Gaultier ou Mathieu
Veult avancer; s'il ne frappe au vrai lieu
De leur harnois, je veulx qu'en enfer fonde;
Car en effet, soit noire, blanche, ou blonde,
Il fault argent pour commencer le jeu
Au fait d'amours.*

Le Champion des Dames l'avoit dit longtems avant Jean Marot; & voici ce qu'en a dit encore depuis ce temps-là le poëte Berthelot.

*Venus n'est plus mere d'amour,
L'avarice l'est à son tour,
Qui de jour & de nuit l'allaitte
Du lait empesté de sa tette:
Ce qui fait que rien à présent
Il n'exécute sans présent,
Retenant l'avare nature
De sa maudite nourriture.
Un homme pourroit estre beau
Autant que cil que dedans l'ens
Remirant sa beausé suprasme*

Les voutes furent à merveilles
 Ouvrées souverainement:
 Car Priapus les feist de treilles
 De fueilles de vigne, & ferment,
 Là dépendent tant seulement (1)
 Bourgeons & raisins, à plaifance:
 Et pour en planter abondance,
 Bien souvent y entre Bacchus,
 A qui Amour donne puissance,
 De mettre guerre entre bas culs. (2)

Les

*Mourut amoureux de soy-mesme,
 Que les Dames trouveront laid,
 S'il n'est en richesse parfait.*

*.....
 On pourroit estre de ce monde
 Le plus excellent en faconde,
 Et docte autant qu'estoit Platon,
 Que si n'avez l'or de Pluton,
 Les Dames de ce temps avare
 Ne vous réputeront qu'ignare:
 Car nul sçavoir n'est honoré,
 Maintenant s'il n'est bien dore.*

Mais comme c'est une vieille erreur, ce n'est point à moy à la corriger; aussi-bien le tenteroit-on inutilement.

(1) *Là dépendent tant seulement.*] L'ancienne édition met ainsi ce vers:

En ce lieu pendent seulement.

(2) *Bas culs*] C'est ce que dit Molinet dans ses neuf Preux de gourmandise, où il fait l'application du proverbe trivial.

*Je suis Loth qui eschappay
 Des cinq citez qui fondirent,
 Tant horriblement je souppay*

Les cloches sont tabourins & doucines, (1)
 Harpes, & luts, instrumens gracieux,
 Hau-

*Que tous mes cinq sens me faillirent,
 Mes deux filles si m'assailirent,
 Que j'engrossay par ignorance,
 De la pance vient la dance.*

De mettre guerre entre bas culs;] L'ancienne édition met ainsi ce vers : *de mettre guerre entre les culs*. Hé Cupidon a raison; n'a-t-on pas dit anciennement, *Sine Cerere & Baccho friget Venus* : c'est-à-dire, comme l'a traduit Marot lui même (Epigr. 16.) *Sans Cerès & Bacchus toujours Venus est froide*.

(1) *Les cloches sont &c.*] L'ancienne édition transpose ce dixain & les trois suivans, & les fait précéder par les quatre qui suivent; ce changement est de peu de conséquence. Mais voici comme cette ancienne édition met ce dixain.

*Les cloches sont tabourins & buccines,
 Herpes & luts, & rebetz gracieux,
 Haultz-bois, flageolz, trompettes & doucines
 Rendans un son si très-solacieux,
 Qu'il n'est soudart, tant soit audacieux,
 Qui ne quittaist voulges & braquemars,
 Lances, harnoys, salades & plumars
 Pour estre Moyne du temple d'amourettes,
 Quant il orroit sonner de toutes pars
 Le carillon de si douces clochettes.*

Mais pour ne pas laisser un lecteur en souci, il faut avoir la charité d'expliquer le terme de *braquemars*, c'est un sabre ou une épée tranchante. Oh il signifie bien encore autre chose, mais c'est dans le figuré, témoin cette épigramme de Mellin de Saint-Gelais sur un amoureux & sa Dame pag. 68. de ses Poësies.

*Un jeune amant près sa Dame soupait,
 Le nerf tendu trop mieux que l'appetit;
 Advint que comme elle du pain coupoit,*

Def-

Haubois, flageols, trompettes, & bucines,
 Rendans un son si très-solacieux,
 Qu'il n'est soldat, tant soit audacieux,
 Qui ne quitast lances, & braquemars,
 Et ne faillist hors du Temple de Mars,
 Pour estre Moyne au Temple d'Amourettes,
 Quand il orroit sonner de toutes pars
 Le carillon des cloches tant doucettes.

Les Dames donnent aux malades,
 Qui sont recommandez aux Profnes,
 Rys, baisers, regards, & oeillades:
 Car ce sont d'amours les aumosnes.
 Les Prescheurs, sont vieilles matrosnes (1)
 Qui

*Dessus lui cheust son coustelet petit;
 Lequel cherchant sur luy, elle sentit
 Un BRAQUEMARD de plus rude allumelle;
 Dont si soudain tira son bras à elle,
 Que le mary lui prenant la main blanche,
 Luy dit, mamie, il pique fort & tranche;
 Saignez-vous point? n'ayez peur, dit la belle,
 Non, mon ami, je l'ai pris par le manche.*

(1) *Les Prescheurs &c*] Voici de quelle maniere
 l'ancienne édition met les six derniers vers de ce
 dixain.

*Les grands Prescheurs ce sont matrosnes,
 Qui ne preschent qu'en lieu recoy
 Pour enhorter à tenir foy,
 En exposant les escriptures
 Et faire par droit de la Loy
 Conjunction des creatures.*

Mais le Poëte a eu raison de changer cet endroit,
 où dans la premiere édition il paroît faire un abus
 trop sensible de l'Ecriture Sainte, en appliquant dans
 un ouvrage aussi joyeux le *Crescite & multiplicamini*,
 auquel il fait allusion dans les trois derniers vers.

Qui aux jeunes donnent courage
 D'employer la fleur de leur aage
 A servir Amour le grand Roy,
 Tant que souvent par beau langage
 Les convertissent à la loy.

Les fons du Temple estoit une fontaine,
 Où decouroit un ruisseau argentin:
 Là se baignoit mainte Dame hautaine
 Le corps tout nud, monstrant un dur tetin,
 Lors on eust veu marcher sur le patin
 Pauvres amants à la teste enfumée,
 L'un aportoit à sa très-bien aymée,
 Esponge, peigne, & chacun appareil: (1)
 L'autre à sa Dame estendoit la ramée
 Pour la garder de l'ardeur du soleil.

Le Cimitiere est un verd bois,
 Et les murs, hayes, & buissons:
 Arbres plantez, ce sont les croix:

De-

Après tout, ces exhortations des matrones font assez conformes aux discours pathétiques de la vieille Marcette dans la 13. Satyre de Regnier. La lira qui voudra.

Matrones] C'est qu'elles ne peuvent mieux faire les bonnes Dames; & c'est bien aussi ce que dit la vieille qui fait dans le Roman de la Rose un si beau sermon a Bel-accueil, qu'elle prêche sur la conduite qu'il faut tenir en amour.

(1) *Esponge.*] Meuble nonseulement utile, mais même nécessaire; car, dit fort sagement la vieille matrone du Roman de la Rose.

*Et comme bonne bachelette,
 Tienne la chambre Venus nette,
 S'elle est sage & bien enseignee,
 N'y laisse entour nulte yraignée
 Qu'elle garde. arrache ou housse,
 Sil qu'il n'y puisse cueillir mouffe.*

Deprofundis, gayer chansons.
 Les amants surpris de frissons
 D'amour, & attrapez ès laqs,
 Devant quelques huys, tristes & las, (1)

Près

(1) *Devant quelque huys, &c.]* Nos peres qui étoient, dit-on, de bonnes gens, avoient encore conservé ce goût antique de s'aller morfondre devant la porte de leurs maitresses.

*Non frustra quidam jam nunc in limine perstat
 Sedulus ac crebrò prospicit ac refugit :
 Atque simul transire domum, mox deinde recurrit
 Solus, & antè ipsas excreat usque fores. (Tibull.)*

Ils s'étoient même avisez d'un ragoût d'amours, auquel on n'accoutumeroit jamais les amoureux d'aujourd'huy. Ils avoient la bonté de baiser la porte de leurs maitresses.

*At lachrymans exclusus amator limina sæpè
 Floribus & fertis operit, postesque superbos
 Ungit amaricino, & foribus miser oscula figit.
 (Lucret. lib. 4.)*

C'est ce que dit Lucrece d'un amant refusé ; & un Poète moderne nous le marque encore comme une pratique de son temps.

*Oscula de foribus, velut sit sensus in illis,
 Utque aditum ad Dominam dent mihi multa, rogo.
 Limina complector per qua vestigia ponit,
 Et veneror quicquid contigit illa pede. (Stroza)*

Voilà bien de la cérémonie amoureuse, qui convient fort à la Chevalerie Espagnole & Italienne : mais le François veut à présent un peu moins de façon, & un peu plus de réalité. Il est vray cependant que c'étoit autrefois le goût François ; c'est ce que marque l'auteur du Roman de la Rose maître en amours :

Près la tombe d'un trespasé,
Chantent souvent le grand hélas,
Pour requiescant in pacé.

Ovidius, maistre Alain charetier,
Petrarque aussi, le Romant de la Rose,
Sont les meffels, breviaire, & psautier.
Qu'en ce saint Temple, on list, en rithme &
 prose,
Et les leçons, que chanter on y ose,
Ce sont rondeaux, ballades, virelais, (1)
Mots à plaisir, rithmes, & trioletz :
Lesquels Venus apprend à retenir,
A un grand tas d'amoureux nouvelets,
Pour mieux sçavoir Dames entretenir.

Autres manieres de chansons,
Leans on chante à voix contraintes,
Ayans cassez & meschans sons,
Car ce sont cris, pleurs & complaintes.
Les petites chapelles saintes
Sont chambrettes & cabinets, (2)

R2-

*Si te dirai que tu dois faire
Pour l'amour de la debonnaire
De qui tu ne peux avoir aise,
Au départir la porte baise.*

(1) *Rondeaux, Balades, virelais.*] Il faut que cette maniere de faire l'amour soit encore bien plus ancienne; car on fait dire à la Magdelaine dans ce Poëme devôt & jovial qu'un Carme a fait sur cette illustre Sainte (*Poëme de la Madelaine chant IV.*)

*Les Romans, les chansons, les vers, les airs nouveaux,
Stances, poulets, sonnets, ballades & Rondeaux
Estoient mes entretiens, ma lecture ordinaire.*

(2) *Sont chambrettes & cabinetz;*] L'ancienne édition met ici: Sont

Ramées, bois & jardinets,
Où l'on se perd, quand le verd dure:
Leurs huys sont faits de buissonnets
Et le pavé tout de verdure.

Le Benoistier fut fait en un grand plain,
D'un lac fort loin d'herbes, plaintes & fleurs;
Pour eau benoiste, estoit de larmes plain,
Dont fut nommé le piteux lac de pleurs:
Car les amans deffoubz tristes couleurs
Y font en vain mainte larmes espendans.
Les fruitz d'amours là ne furent pendans, (1)
Tout y séchoit tout au long de l'année:
Mais bien est vray qu'il y avoit dedans,
Pour asperger une Rose fannée.

Marguerites, lys, & oeillets, (2) Passe-

*Sont les amoureux cabinetz,
Aussi les secrets jardinets
Où l'on s'esbat quand le vert dure.*

(1) *Les fruits d'amours là ne furent pendans;*] L'ancienne édition met ainsi les quatre derniers vers de ce dixain.

*Feuilles & fruits point n'y furent pendans.
Bref, je ne vis herbe morte, ne vive,
Fors seulement qu'il y avoit dedans
Pour asperger, une branche d'olive.*

(2) *Marguerites, lys & oeillets:*] L'ancienne édition differe encore ici & met:

*Romarins, lavandes, oeillets,
Nobles marguerites fleurantes,
Les jolis boutons vermeillets
Et roses odoriferantes,
Toutes autres fleurs apparentes*

Passe-veloux, roses flairantes,
 Romarins, boutons vermeilletz
 Lavandes odoriferantes:
 Toutes autres fleurs apparantes
 Jettans odeur très-adoucie,
 Qui jamais un coeur ne soucie,
 C'estoit de ce Temple l'encens.
 Mais il y eut de la soucie:
 Voilà qui me trouble le sens.

Et si aucun (pour le monde laisser)
 Veut là dedans se rendre Moyne, ou Prestre,
 Tout autre estat luy convient de laisser:
 Puis va devant Genius l'Archiprestre, (1)

Et

*Cestans odeur très-adoucie,
 Mainte fleur y fut de soucie,
 C'estoit de ce Temple l'encens,
 Qui jamais un coeur ne soucie,
 Velà dont fuz troublé en sens.*

(1) *Puis va devant Genius l'Archiprestre;*] L'ancienne édition au lieu de ce vers, met celui-cy,

Puis est mené vers honneur l'Archiprestre.

Genius Archiprestre.] Autre personnage du Roman de la Rose, qui même y fait une assez bonne figure. C'est lui que Dame Nature va trouver, comme il sortoit de dire sa Messe, pour le prier d'aller voir le Dieu d'amours, & rassurer dans son armée les courages qui paroissent abbatu. C'est-là que la chasuble sur le corps, la mitre en tête, la crosse à la main, il fit à l'assemblée un solide sermon, où il dit entr'autres choses,

*Pensez de mener bonne vie,
 Chascun voyse embrasser sa mie,
 Et son ami chascune embrasse,
 Et baise & festoye & soulasse:*

Se

Et devant tous en levant la main dextre,
 D'estre loyal fait grans vœus & sermens (1)
 Sur les Autels couverts de parements
 Qui sont beaux lits à la mode ordinaire: (2)
 Là où se font d'amours les sacrements

Do

*Se loyaalment vous entre amez,
 J'à n'en devez estre blasmez,
 Et quant assez aurez joué,
 Comme je vous ay cy loué
 Pensez de vous bien confesser,
 Pour bien faire & pour mal laisser,*

(1) *D'estre loyal fait grans vœus & sermens.*] C'est bien dit des vœus & des sermens! On ne les fait, dit-on, en amours, que pour avoir le plaisir de les rompre. Ce plaisir est un peu malin; mais c'est toujours un plaisir, & cela suffit. Il y a long-tems que les choses en sont sur ce pied-là. Et voici ce que les plus rusez en amours ont eu soin de dire contre les hommes, pour tenir les femmes en garde sur toutes ces belles & frauduleuses protestations de loyauté & de constance.

*Tum jam nulla viro juranti fœmina credat,
 Nulla viri speret sermones esse fideles:
 Qui dum aliquid cupiens animus prægestat apiscî.
 Nil metuunt jurare, nihil promittere parcunt,
 Sed simul ac cupida mentis sanata libido est,
 Dicta nihil metuere, nihil perjurâ curant. (Catull.)*

Je ferois bien fâché de mettre cet endroit en françois, cela feroit un trop grand tort aux hommes. Il faut avoir soin de la réputation de son prochain. Car tous ceux qui ont ainsi découvert ce mystere, étoient des Payens qui n'avoient pas la charité. Mais nous autres Chrétiens qui en avons à revendre, nous devons être plus circonspects, & dire même aux femmes qu'elles ne doivent pas hésiter de croire tout ce que les hommes leur diront, sans exiger d'eux ni sermens ni protestations.

(2) *Qui sont beaux lits &c.*] Voici de quelle maniere l'ancienne édition met ces trois derniers vers:

Qui

188 O P U S C U L E S
De jour, & nuit sans aucun luminaire. (1)

Depuis qu'un homme est là rendu, (2)
Soit sage, ou sot, ou peu ydoine,
Sans estre ne raiz, ne tondu,
Incontinent on le fait Moyne.
Mais quoy? il n'a pas grand effoine (3)
A comprendre les sacrifices
Car d'amourettes les services
Sont faits en termes si très-clers,
Que les apprentis & novices
En sçavent plus que les grands clercs.

De Requiem les Messes font aubades.
Cierges, rameaux, & siege, la verdure,
Où les amants font Rondeaux & Ballades.

L'un

*Qui sont beaux lietz, encourtinez de soye,
Là où se font d'amours les sacremens,
Et bien souvent dessous quelques saulsoye.*

(1) *Sans aucun luminaire.*] Marot l'a confirmé depuis, lorsqu'il a dit parlant d'une de ses Maitresses.

*Et crois que sans chandelle
A son lietz à minuit
Je verrois avec elle.*

Je le crois aussi bien que lui; il ne seroit pas le seul.
(2) *Depuis qu'un homme est là rendu*] L'ancienne édition met ainsi les cinq premiers vers de ce dixain.

*Depuis qu'un homme est là rendu,
On dit qu'il est en grant effoine,
Car sans estre rez, ne tondu,
Incontinent on le fait Moine;
Toutefois on n'a pas grand' peine
A comprendre &c.*

(3) *Essoine*] peine.

L'un y est gay, l'autre mal y endure:
 L'une maudit par angoisse très-dure
 Le jour auquel elle se maria.
 L'autre se plaint, que jaloux mary a:
 Et les saints mots, que l'on dit pour les ames,
 Comme Pater, ou Ave Maria,
 C'est le babil, & le caquet des Dames.

Processions ce sont morisques
 Que font amoureux champions,
 Les hayes d'Allemaigne frisques, (1)
 Passépiedz, branles, tourdions.
 Là par grands consolations
 Un avec une devoit,
 Ou pour Evangiles lisoit,
 L'art d'aymer fait d'art Poétique: (2)
 Et l'autre sa Dame baisoit
 En lieu d'une sainte Relique.

En tous endroits je visite & contemple (3)
 Pref-

(1) *Les hayes d'Allemaigne frisques;*] Ce vers & le suivant sont ainsi mis dans l'ancienne édition.

*Branles guays, Allemandes frisques,
 Basses danses & Tordions.*

Les danses Allemandes sont très-vives, & se font avec un très grand mouvement, dont les amans savent profiter avec leurs belles. Il leur faut cela, car dans cette nation quoique les desirs y soient les mêmes que par tout ailleurs, le sang y est ordinairement plus pesant & plus froid, qu'en beaucoup d'autres peuples; & le mouvement y fait merveille.

(2) C'est-à-dire, l'Art d'aimer d'Ovide.

(3) *En tous endroits &c.*] Voici les six premiers vers de ce dixain, dans l'ancienne édition un peu différens de ceux-cy:

Presques estant de merveille esgaré :
 Car en mes ans ne pense point veoir temple
 Tant cler, tant net, ne tant bien préparé
 De chacun cas fut à peu près paré,
 Mais toutesfois y eut faute d'un point,
 Car sur l'autel, de paix n'y avoit point : (1)
 Rai-

*En tous endroits je visite & contemple,
 Mon cueur estant de soucy séparé,
 Car en mes ans ne pense point voir Temple
 Si déduysant, ne tant bien préparé,
 De toute chose il estoit bien paré,
 Et proprement, fors seulement d'ung point, &c.*

Il y a encore dans le reste de cette piece quelques légères différences entre l'ancienne édition & celle-cy, qui est de la dernière correction de Clement Marot; mais elles ne sont point assez importantes, pour être remarquées.

(1) *De paix n'y avoit point;*] Et véritablement un amour toujours égal, & toujours tranquille seroit une chose bien fade. Il faut un peu de contradictions & de difficulté entre amans.

Amantium ira, amoris redintegratio est. (Terentius in Andria)

C'est la vraie fausse, c'est le ragoût de l'amour; tout n'en va que mieux après cela.

*In amore hac omnia insunt, vitia, injuria,
 Suspiciones, inimicitia, inducia.
 Bellum, pax rursus.* (Terent. in Eunucho)

C'est où il en faut revenir, quand on a bien disputé. Oh que cela est galamment exprimé dans ces vers:

*Je croyois que la colère
 Avoit dégagé mon cœur :
 Mais à la moindre douceur,*

J'ai

Raison pourquoy? tousjours Venus la belle,
Et Cupido de sa darde, qui point,
A tous humains fait la guerre mortelle.

Joye y est, & dueil remply d'ire:
Pour un repos, des travaux dix:
Et bref je ne sçaurois bien dire,
Si c'est Enfer ou Paradis.
Mais par comparaison, je dis,
Que celuy Temple est une rose,
D'espines & ronces enclose,
Petits plaisirs, longues clamours. (1)
Or tafchons à trouver la chose,
Que je cherche au Temple d'amours.

Dedans la Nef du triumpant domaine

Son

*J'ai bien connu le contraire.
Helas! un fidele amant
Se propose vainement
De n'aimer plus ce quil aime,
Il se mutine aisément,
Il s'appaise tout de même. (Mad^e. Deshoulieres.)*

(1) *Longues clamours.*] C'est le terme dont nos anciens se seruoient pour exprimer les plaintes amoureuses; & le Roman de la Rose, qui fait une opposition de l'amour de Dieu avec celui de la creature, dit en parlant du premier,

En amour n'a point de clamour.

C'est ce qu'il fait encore entendre, lors qu'il peint l'amour du siecle antique.

*Car naturellement s'amoyent
Les simples gens de bonne vie
Lors estoit amours sans envie,
Sans vilenye & sans clamour,
Vivoient en loyale amour.*

Songeant, resvant, longuement me pourmaine
 Voyant Refus, qui par dures alarmes
 Va incitant l'œil des amants à larmes,
 Oyant par tout des cloches les doux sons,
 Chanter versets d'amoureuses leçons,
 Voyant chasser de Cupido les serfs,
 L'un a connils, l'autre à lievres, & cerfs.
 Lacher faucons, levriers courir au bois,
 Corner, souffler en trompes & hautbois:
 On crie, on prend: l'un chasse & l'autre happe:
 L'un ha ja pris: la beste luy eschappe,
 Il court après, l'autre rien ny pourchasse:
 On ne voit onc un tel deduit de chasse,
 Comme cestuy. Or tiens-je tout pour veu,
 Fors celle-là, dont veux estre pourveu,
 Qui plongé m'ha au gouffre de destresse.
 C'est de mon coeur la très-chere maistresse,
 De peu de gens au monde renommée,
 Qui Ferme amour est en terre nommée.
 Long-temps y a, que la cherche & poursuis
 Et (qui pis est) en la terre, où je suis
 Je ne voy rien, qui me donne assurance,
 Que son gent corps y face demeureance:
 Et croy qu'en vain je la vois reclamant:
 Car là dedans je voy un fol amant,
 Qui va choisir une Dame assez pleine
 De grand' beauté; mais tant y a qu'à peine
 Euz contemplé son maintien gracieux,
 Que Cupido l'enfant audacieux
 Tendit son arc, encocha sa sagette,
 Les yeux bandez deslus son coeur la jette
 Si rudement, voire de façon telle,
 Qu'il y créa une playe mortelle.
 Et lors Amour la jucha sur sa perche:
 Je ne dis pas celle que tant je cherche,
 Mais une amour venerique & ardante,

Le bon renom des humains retardante,
Et dont par tout le mal estimé fruit
Plus que de l'autre en cestuy monde bruit.

Un autre Amour de moy fut apperçue
Et croy, que fut au temps jadis conceue
Par Boreas courant, & variable:
Car oncques chose on ne veit si muable,
Ne tant legere en courts & autres parts.
Le sien pouvoir par la terre est espars,
Chacun la veut, l'entretient & souhaite
A la servir tout homme se dehaitte. (1)
Que diray plus? certes un tel aymer,
C'est Dedalus volettant sur la mer:
Mais tant ha bruit, qu'elle va ternissant
De fermeté le nom resplandissant.

Par tell' façon au milieu de ma voye
Affez & trop ces deux Amours trouvoye:
Mais l'une fut lubrique, & estrangere
Trop à mon vueil: & l'autre si legere,
Qu'au grand besoin on la trouve ennemie.
Lors bien pensay, que ma loyalle amie
Ne cheminoit jamais par les sentiers,
Là où ces deux cheminoyent volontiers:
Parquoy concludz en autre part tirer,
Et de la nef soudain me retirer,
Pour rencontrer la Dame tant illustre,
Celle de qui jadis le très-clair lustre
Souloit chasser toute obscure souffrance,
Faisant regner paix divine souz France: (2)
Celle pour vray (sans le blasme d'aucun)

Qui

(1) *Dehaitte.*] Prend plaisir.

(2) La guerre avoit pris fin en 1513. par les soins d'Anne de Bretagne, & venoit de se rallumer en Italie, où François I. porta ses armes, peu de temps après être monté sur le trône.

Qui de deux coeurs maintesfois ne faiët qu'un:
 Celle par qui Christ qui souffrit moleste, (1)
 Laisla jadis le haut throsne celeste,
 Et habita ceste basse valée,
 Pour retirer nature maculée
 De la prison infernale & obscure.

A poursuivre sous espoir je prins cure,
 Jusques au choeur du Temple me transporte;
 Mon œil s'espart au travers de la porte
 Faite de fleurs, & d'arbrisseaux tous verds:
 Mais à grand peine euz-je veu à travers,
 Que hors de moi cheurent plaintes, & pleurs,
 Comme en yver seiches feuilles, & fleurs
 Tristesse & dueil de moi furent absens (2)

Mon

(1) *Par qui Christ qui souffrit moleste.*] C'est dans ce même sens que Jean dit dans son *Testament*, que c'est la rage d'amour qui a porté Jesus-Christ à souffrir pour nous une mort infame.

*Mais de son bon gré s'est soumis
 D'accomplir ce qu'il a promis
 A mourir à si grant laydure,
 Que leur meffait leur soit remis,
 C'est rage d'amours sans mesure.*

C'est ainsi que nos peres fagotoient leur morale & leur Theologie.

Christ.] L'ancienne édition gothique met *Dieu*.

Cette morale est encore dans le goût de nos anciens Poëtes François, qui n'auroient pas cru traiter assez poëtiquement l'amour, ou les autres matieres joyeuses, s'il n'y avoient semé quelques traits sur Jesus-Christ & son Eglise. C'étoit dans la poësie un mélange assez bizarre que d'y voir paroître alternativement Apollon & Jesus-Christ, Venus & la Ste. Vierge, Cupidon & le St. Esprit.

(2) On voit par cet endroit que Marot a fait ce petit ouvrage dans le temps qu'on étoit encore en deuil de la mort de Louis XII. arrivée le premier Jan-

Mon cœur garni de lieffe je sens :
 Car en ce lieu un grand Prince je veis ,
 Et une Dame excellente de vis :
 Lesquelz portant escuz de fleurs royales
 Qu'on nomme Lys, & d'hermines Ducales
 Vivoient en paix dessous celle ramée ,
 Et au milieu Ferme-amour d'eux aymée ,
 D'habits ornée à si grand' avantage ,
 Qu'onques Dido la Royne de Carthage ,
 Lors qu'Aeneas receut dedans son port , (1)
 N'eut tell' richesse , honneur , maintien , & port :
 Combien que lors Ferme-amour avec elle
 De vrays subjets eust petite sequelle.

Lors Bel-accueil m'ha le buisson ouvert
 Du cœur du Temple, estant un pré tout verd.
 Si merciay Cupido par merites,
 Et saluay Venus, & ses Charites:
 Puis Ferme-amour, après le mien salut,
 Tel me trouva que de son gré voulut (2)

Me

Janvier 1515. Ainsi ce fut vraisemblablement dans
 cette année que Marot fit cette piece.

(1) *Lorsqu'Eneas, &c.*] Voici de quelle maniere
 l'ancienne édition met ce vers & le suivant :

*Lorsqu'Eneas receut en son domaine ,
 N'eut tel maintien, ne grace tant haultaine.*

(2) *Tel me trouva, &c.*] Ne diroit-on pas que Ma-
 rot étoit le modele de la constance amoureuse, lui
 qui faisoit le chevalier errant, & cherchoit partout de
 ces aventures plus propres à satisfaire son goût ambu-
 lant, que son cœur & son esprit? J'aime beaucoup
 mieux l'aveu si ingénu de *Sarrasin*. Cela feut son
 honnête-homme qui ne veut pas tromper.

*Philis, vous n'êtes pas trop sage ,
 Pour marque de ma passion ,
 D e demander mon cœur pour gage ;
 O la mauvaise caution!*

Me retirer deffous les estendars ,
 Dont je me tiens de tous pauvres foudars
 Le plus heureux : puis luy comptay comment
 Pour fon amour, continuellement
 J'ay circui mainte contrée eſtrange,
 Et que ſouvent je l'ay penſée eſtre Ange,
 Ou reſider en là court Celeſtine,
 Dont elle print très-ſacrée origine.
 Puis l'adverti, comme en la nef du Temple
 De Cupido (combien qu'elle ſoit ample)
 N'ay ſceu trouver ſa très-noble facture,
 Mais qu'à la fin ſuis venu d'aventure
 Dedans le choeur, où eit ſa manſion:
 Parquoy conclus en mon invention,
 Que Ferme-amour eſt au coeur eſprouvée,
 Dire le puis, car je l'y ay trouvée.

II.

*Il me ſemble que je me raille,
 Quand je parle d'être conſtant ;
 Mon amour eſt un feu de paille :
 Qui luit & meurt en un inſtant.*

*On m'enchaîne ſans reſiſtance,
 Mais je romps mes fers aiſément ;
 Et je trouve que la conſtance
 Eſt une vertu de Romant. (Sarafin.)*

Et il dit vrai. Il y a long-tems que nous autres hommes reprochons aux femmes leur infidélité préſenté ; cependant un Poète amoureux a dit autrefois :

*Fidelem haud fermè mulieri invenias virum.
 (Terent.)*

Pour parler plus juſte, c'eſt peut-être qu'il n'y a perſonne de fidele en amours. Au moins l'a-t-on dit autrefois.

Expertus dico, nemo eſt in amore fidelis.

C'eſt ce que prétend Proſperce, mais je ne ſçai ſ'il a raiſon.



II. O P U S C U L E.

Dialogue de deux Amoureux.

Le premier commence en chantant. (1)

1514.

MOn coeur est tout endormy,
 Resveille-moy belle
 Mon coeur est tout endormy,
 Resveille-le my.

Le second.

Hé, compagnon.

Premier.

Hé, mon amy,

Se-

(1) C'est une chanson amoureuse que chante ce premier amant, & sur laquelle il est surpris par son compagnon, qui arrive subitement. Le reste de la piece suit en vers de huit sillabes, qui composent ce dialogue, où il y a de la satire, de l'esprit & de la légereté. C'est un des morceaux des plus agréables & des plus châties de Clement Marot. Il paroît que c'est une piece de jeunesse ; & je croi que le second personnage est Marot lui-même, qui se plaint encore de ses premières amours. Elles lui tenoient au coeur, parce qu'il n'y avoit pas réussi. Et si cette piece est faite un an après qu'il se fut éloigné de cette maîtresse, elle est, comme je croi, de l'an 1514. Mais sans doute il l'a revuë depuis, pour ne la point laisser paroître avec les inadvertances, que la vivacité de la jeunesse ne permet pas d'apercevoir. Marot quitta cette premiere maîtresse vers l'an 1513. Voyez cy-après la note sur la Ballade 4.

Second.

Comment te va?

Premier.

Corps bieu (beau Sire)

Second.

Je ne te le daignerois dire,
 Sans t'accoler : ça ceste eschine
 De l'autre bras, que je t'eschine
 De fine force d'accolades.

Premier.

Et puis?

Second.

Et puis?

Premier.

Rondeaux, Ballades,

Chanfons, dizains, propos menus : (1)
 Compte-moy, qu'ilz font devenus,
 Se fait-il plus rien de nouveau?

Second.

Si fait, mais j'en ay le cerveau

Si

(1) *Chanfons*;] On a toujours rimé pour l'amour.

*Ils font Rondeaux, Ballades, Lais,
 En telles rimes amour louënt,
 Non pas tant seulement les Lais,
 Mais plusieurs Clercs à ce se vduënt.*

C'est ce que dit le *Champion des Dames* fol. 69. en parlant des amans : & quand il ne le diroit pas, on le sçauroit par bien d'autres endroits : témoins nos premiers chanfonniers, & sur-tout Thibaud II. Comte de Champagne, devenu amoureux de la Reine Blanche de Castille, qui étoit plus rusée que luy. Il fit pour elle ce nombre infini de Chanfons dont la Princesse s'embarassoit peu ; mais dont elle sçut néanmoins profiter. Sa complaisance si adroitement simulée retint le Comte dans ses intérêts & dans ceux de Louis IX. son fils.

Si rompu & si alteré,
 Qu'en effet j'ay délibéré
 De ne m'y rompre plus la teste.

Premier.

Pourquoy cela?

Second.

Que tu es beste!
 Ne sçais-tu pas bien, qu'il y ha
 Plus d'un an qu'amour me lia
 Dedans les prisons de m'amy?

Premier.

Est-ce encor de Barthelemie
 La blondelette?

Second.

Et de qui donc?
 Ne sçais-tu pas, que je n'euz onc
 D'elle plaisir ny un seul bien?

Premier.

Nenny vraiment je n'en sçay rien;
 Mais si tu m'en eusses parlé,
 Ton afaire en fut mieux allé.
 Croy-moy, que de tenir les choses
 D'amours si couvertes & closes,
 Il n'en vient que peine & regret.
 Vray est qu'il faut estre secret:
 Et seroit l'homme bien coquart,
 Qui voudroit appeler un quart:
 Mais en effet il faut un tiers.
 Demande à tous ces vieils routiers
 Qui ont esté vrays amoureux.

Second.

Si est un tiers bien dangereux,
 S'il n'est amy, Dieu sçait combien.

Premier.

Hé mon amy, choisi-le bien:
 Et quant tu l'auras bien choisi,

Si ton cœur se trouve saisi
 De quelque ennuyeuse tristesse,
 Ou bien d'une grande lieffe;
 A l'amy te deschargeras,
 Sçais-tu comment t'allégeras ?
 Tout ainsi par le sang saint George
 Comme si tu rendois ta gorge
 Le jour d'un Carefme-prenant.

Second.

Il vaut donc mieux dès maintenant,
 Que je t'en compte tout du long:
 N'est-ce pas bien dit,

Premier.

Or là donc.

Mais pource que je suis des vieux
 En cas d'amours, il vaudra mieux
 Que les demandes je te face;
 Combien, de qui, en quelle place,
 Des refus, des paroles franches,
 Des circonstances, & des branches,
 Et des rameaux: car les ay tous
 Apprins de mes compagnons doux,
 Allant avec eux à la Messe.
 Or vien ça, compte-moy, quand est-ce
 Que premierement tu l'aymois ?

Second.

Il y a plus de seize mois,
 Voire vingt, sans avoir jouy.

Premier.

L'aymes-tu encores ?

Second.

Ouy.

Premier.

Tu es un fol. Or de par Dieu,
 Comment dois-je dire? en quel lieu
 Fut premier ta pensée esprise

De

De son amour?

Second.

En une Eglise.

Là commençay mes passions.

Premier.

Voilà de mes devotions.

Et quel jour fut-ce?

Second.

Par saint Jaques

Ce fut le propre jour de Pasques.

(A bon jour bon oeuvre)

Premier.

Et comment?

Tu venois lors tout freschement

De confesse, & de recevoir.

Second.

Il est vray: mais tu dois sçavoir,
 Que tousjours à ces grans journées
 Des femmes sont mieux atournées
 Qu'aux autres jours: & cela tente.
 O mon Dieu qu'elle estoit contente
 De sa personne, ce jour-là!
 Avecques la grace qu'elle ha,
 Elle vous avoit un corset
 D'un fin bleu, lassé d'un lasset
 Jaune, qu'elle avoit fait exprès.
 Elle vous avoit puis après,
 Mancherons d'éscarlate verte, (1),
 Robbe de pers large & ouverte,

(J'en-

(1) *Escarlate*;] C'est ce que nous appellerions aujourd'hui couleur fine, ou bonne teinture, de telle couleur que ce soit: à présent le terme d'éscarlate est consacré au drap de laine teint en couleur de feu, car on ne diroit pas d'une étoffe de soye, qu'elle est teinte en éscarlate.

(J'entens à l'endroit des tetins)
 Chauffes noires, petits patins,
 Linge blanc, ceinture huppée,
 Le chapperon fait en poupée,
 Les cheveux en passefillon,
 Et l'oeil gay en esmerillon,
 Souple & droicte comme une gaule,
 En effet saint François de Paule, (1)
 Et le plus saint Italien
 Eust esté prins en son lien,
 S'à la veoir se fust amufé.

Premier.

Je te tiens donc pour excusé
 Pour ce jour-là: que fus-tu?

Second.

Pris.

Premier.

Quel visage eus-tu d'elle?

Second.

Gris.

Premier.

Ne te rit-elle jamais?

Second.

Point.

Premier.

Que veux-tu estre à elle?

Se-

(1) La memoire de St. François de Paule, encore toute fraîche, étoit un admirable exemple à citer, il ne faisoit que de mourir (en 1512.) en grande réputation de sainteté. Mais il y eu d'aussi retirez que lui, qui se font laissez aller au train de l'humilité; & je croi que bien de ses disciples ne regardoient pas deux fois une jolie femme, sans glisser comme les autres:

*Tout homme est, & les Moines sur tout,
 Ce que j'en dis, ce n'est point par envie.*

Second.

Joint.

Premier.

Par mariage, ou autrement
Lequel veux-tu?

Second.

Par mon serment.

Tous deux font bons & si ne sçay :
Je l'aymerois mieux à l'essay,
Avant qu'entrer en mariage.

Premier.

Touche-la, tu as bon courage,
Et si n'es point trop degousté,
Tu l'auras, & d'autre costé
On m'a dit quelle est amiable,
Comme un mouton.

Second.

Elle est le Diable :

C'est par sa teste que j'endure :
Elle est par le corps bien plus dure,
Que n'est le pommeau d'une dague.

Premier.

C'est signe qu'elle est bonne bague
Compagnon.

Second.

Voicy un moqueur :

J'entens dure parmy le cueur :
Car quant au corps, n'y touche mie ;
Dès que je l'appelle m'amie :
Vostre amye n'est pas si noire,
Fait-elle. Vous ne sçauriez croire,
Comme elle est prompte à me desdire
Du tout.

Premier.

Ainsi ?

Second.

Laisse-moy dire.

Si-toft que je la veux toucher,
 Ou seulement m'en approcher,
 C'est peine, je n'ay nul credit,
 Et sçais-tu bien qu'elle me dit?
 Un fascheux, & vous c'est tout un:
 Vous estes le plus importun,
 Que jamais je vey. En effet
 J'en voudrois estre jà deffait,
 Et m'en croy.

Premier.

Que tu es belistre.

Et n'has-tu pas ton franc arbitre
 Pour sortir d'ond tu es entré?

Second.

Arbitre? c'est bien arbitré:
 Je le veux bien, mais je ne puis.
 Bien un an l'ay laissée, & puis
 J'ay parlé aux Aegyptiennes,
 Et aux Sorcieres anciennes,
 D'y chercher jusque au dernier point:
 Mais je ne m'en puis descoiffer.
 Je pense que c'est un Enfer,
 Dont jamais je ne sortiray.

Premier.

Par mon ame je te diray,
 Puis qu'il n'est pas en ta puissance
 De la laisser, sa jouissance
 Te seroit une grand' recepte.

Second.

Sa jouissance? Je l'accepte:
 Amenez la moy. (1)

Pre-

(1) *Amenez-la moy,*] Cela est bien du goût de
 Marot.
 Liv.

Premier.

Non: attens.

Mais afin que ne perdons temps,
 Compte-moy cy par les menuz
 Les moyens que tu as tenuz,
 Pour parvenir à ton affaire.

Second.

J'ay fait tout ce qu'on sçauroit faire:
 J'ay souspire, j'ay fait des cris,
 J'ay envoyé de beaux escrits,
 J'ay danfé, & ay fait gambades.
 Je luy ay tant donné d'œillades,
 Que mes yeux en sont tous lassez.

Premier.

Encores n'est-ce pas assez. (1)

Second.

J'ay chanté, le Diable m'emporte,
 Des nuicts cent fois devant sa porte,
 Dont n'en veux prendre qu'à tesmoins

Trois

*Livre-la moy en un liēt toute nuē,
 Pour me payer de mes maux la façon.*

C'est ce qu'il dit dans sa Ballade 4. Il vouloit le pauvre homme, qu'on lui épargnât même la peine d'aller chercher sa maitresse.

(1) *Encores n'est ce pas assez.*] Il a raison, c'est peu de chose. Le Roman de la Rose l'avoit déjà dit en ces termes:

*Pourtant s'il me demanderoit
 Conseil, sçavoir se bon seroit
 Qu'il fist des rymes joliettes,
 Motets, virelaiz, chansonnettes,
 Qu'il veuille à s'amie envoyer
 Pour lui tenir & appuyer,
 Helas! de ce ne peut chaloir,
 Beau dit y peut petit valoir.*

I. 7.

Trois pots à piffer pour le moins,
Que sur ma teste on a cassez.

Premier.

Encores n'est-ce pas assez.

Second.

Quand elle venoit au Moustier,
Je l'attendois au benoistier,
Pour lui donner de l'eau beniste:
Mais elles s'enfuyoit plus viste
Que lievres quand ils sont chasséz.

Premier.

Encore n'est-ce pas assez.

Second.

Je luy ay dit qu'elle estoit belle,
J'ay baisé la paix après elle,
Je luy ay donné fruits nouveaux (1)
Acheptez en la place aux veaux,
Disant que c'estoit de mon creu;

Je

(1) *Fruits nouveaux*] C'est le conseil que donne l'amant du jeune amant dans le Romant de la Rose.

*Donnez leur des noix, des cerises,
Cormes, prunes, fraiches merises,
Chastaignes, des coings & noisettes,
Peschés, raisins, ou alliertes,
Nepfles entées, ou framboises,
Belloces, davesnes, jorroises,
Ou des meures franches ayez,
Telz fruits nouveaux leur envoyez,
Et se les aviez achaptez,
Dictez qu'ils vous sont presentez,
D'ung vostre ami de loing venuz,
Et les eussiez par achapt euz.
Ou donnez roses vermeillettes,
Primerolles, ou violettes,
Et bouquets selon la saison,
Telz dons sont de bonne raison,
Sachiez que dons les gens affolent.*

Je ne fçay, si elle l'a creu :
Et puis tant de bouquets & rofes.
Bref elle a mis toutes ces choses
Au rang des péchez effacez.

Premier.

Encores n'est-ce pas assez,
Il falloit estre diligent
De luy donner.

Second.

Quoy ?

Premier.

De l'argent. (1)

Quelque chaine d'or bien pesante,
Quelque esmeraude bien luisante,
Quelque patenostres de prix,
Tout soudain cela seroit pris,
Et en prenant elle s'oblige.

Second.

Ell' n'en prendroit jamais, te di-je :
Car c'est une femme d'honneur

Premier.

Mais tu es un mauvais donneur,
Je le voy très-bien.

Second.

Non suis point :

Mais croy qu'elle n'en prendroit point ;
En y eust-il plein trois barilz,

Premier.

Mon amy elle est de Paris,

Ne

(2) *De l'argent &c.*] On a beau parler du siecle
d'or de l'amour ; il a toujours été temps de dire :

*Gratis est mort ; plus d'amour sans payer ,
En beaux Louis se content les fleurettes.*

Cette leçon, quoiqu'ancienne, a toujours la grace de
la nouveauté.

Ne t'y fie, car c'est un lieu
Le plus gluant.

Second.

Par le corps bieu.
Tu me comptes de grans matieres..

Premier.

Quand les petites vilotieres (1)
Trouvent quelque hardy Amant,
Qui vueille mettre un dyamant
Devant leurs yeux rians & vers, (2)
Coac; elles tombent à l'envers.
Tu ris, maudit soit-il qui erre:
C'est la grand' vertu de la pierre
Qui esblouit ainsi les yeux.
Telz dons, telz presens servent mieux, (3)
Que

(1) *Vilotieres.*] C'est un terme dont le mari jaloux se sert au Roman de la Rose, & dont même il accuse la femme.

*Trop estes, dit-il, VILOTIERE
Et avez trop nice maniere
Quant suis à mon labour allez,
Tantost épinguez & balez,
Et demenez tel ribauldie
Que ce semble une diablerie
Et chantez comme une seraine,
Dieu vous met en malle semaine.*

Ainsi ce mot de *vilotiere* veut dire une fille ou femme qui mene la vie joyeuse, qui aime l'humanité, qui ne se laisse pas chommer des plus doux plaisirs de la vie.

(2) *Leurs yeux rians & vers;*] C'étoit autrefois une beauté; & *La Fontaine* s'en est encore servi pour caractériser Pallas, de laquelle il dit dans ses filles de Minée.

1 Tout le reste entouroit la Déesse aux yeux vers.

(3) *Telz dons &c.*] C'est la pensée du Roman de la Rose tournée un peu autrement. Sa-

Que beauté, sçavoir, ne prieres :
 Ilz endorment les chambrières, (1)

Ilz

*Sachiez que dons les gens affolent
 Aux medisans les jangles tolent,
 Car se mal ez donneurs sçavoient,
 Tout le bien du monde en diroient.
 Beaulx dons soubstiennent maints baillis
 Qui pieça fussent mal baillis.
 Beaulx dons de vin & de viandes
 Si font donner maintes prébendes
 Que vous diroye, en toute somme
 Par don fut prins & Dieu & homme.*

C'est tout dire, on ne peut rien ajoûter à cela.

(1) *Ilz endorment les Chambrières &c.]* La Fontaine n'a pas mal tourné cette pensée, lors qu'il parle d'un amant dans son Conte du Faucon. Voici ce qu'il dit.

*S'agissoit-il de divertir la Dame,
 A pleines mains il vous jettoit l'argent,
 Sachant très-bien qu'en amour comme en guerre,
 On ne doit plaindre un métal qui fait tout,
 Renverse murs, jette portes par terre,
 N'entreprend rien dont il ne vienne à bout,
 Fait taire chiens, & quand il veut, servantes,
 Et, quand il veut, les rend plus éloquentes
 Que Ciceron, & micux persuadantes
 Bref ne voudroit avoir laissé debout
 Aucune place; & tant forte fût-elle.*

Et comme La Fontaine est un maître d'escrime en ce genre, il a soin de tourner la chose de plus d'une façon. Voici donc encore une petite leçon tirée de son Conte du pâtre d'anguille, car ce sont chose qu'on ne sçauroit trop repeter.

*Mots dorez font tout en amour,
 C'est une maxime constante :
 Chacun sçait quelle est mon entente :
 J'ai rebatu cent & cent fois*

Ceci

Ilz ouvrent les portes fermées,
 Comme s'elles estoient charmées:
 Ilz font aveugles ceux qui voyent,
 Et taire les chiens qui aboyent:
 Ne me croys-tu pas?

Second.

Si fais, si.

Mais de la tienne, Dieu mercy,
 Compagnon tu ne m'en di rien.

Premier.

Et que veux tu? el' m'ayme bien,
 Je n'ay que faire de m'en plaindre.

Second.

Il est vray: mais si peut-on faindre
 Aucunesfois une amytié,
 Qui n'est pas si grand' la moytié,
 Comme on la demonstre par signes.

Premier.

Oüy bien quant aux femmes fines:
 Mais la mienne en si grand' jeunesse
 Ne sçauroit avoir grand' finesse:
 Ce n'est qu'un enfant.

Second.

De quel aage?

Premier.

De quatorze ans.

Second.

Ho, voyla rage:

Elle

*Ceci dans cent & cent endroits;
 Mais la chose est si nécessaire,
 Que je ne puis jamais m'en taire,
 Et rediray jusques au bout,
 Mots dorez en amour font tout:
 Ils persuadent la donzelle,
 Son petit chien, sa damoiselle,
 Son époux quelquesfois aussi.*

Elle commence de bonne heure.

Premier.

Tant mieux : elle en fera plus seure,
Car avec le temps on s'affine.

Second.

Oüy, elle en fera plus fine.
N'est-ce pas cela?

Premier.

Que d'esmoy!

Entens que son amour en moy
Croystra toujours avec les ans.

Second.

Ne faisons pas tant des plaisans :
Par tout il y a decevance.
Dequoy la cognois-tu?

Premier.

D'enfance,

D'enfance tout premierement,
La voyois ordinairement :
Car nous estions prochains voyfins.
L'esté luy donnois des raisins,
Des pommes, des prunes, des poires,
Des pois verdz, des cerises noires,
Du pain benist, du pain d'espace,
Des échaudez, de la reclisse,
De bon sucre, & de la dragée.

Et quant elle fut plus aagée,
Je luy donnois de beaux bouquets.
Un tas de petits affiquets,
Qui n'estoient pas de grand' valeur.
Quelque ceinture de couleur
Au temps que le Landit venoit. (1)

En-

(1) *Landit.*] Est une foire ancienne & fort privilégiée, qui se tenoit autrefois dans la plaine entre Paris & St. Denis, des deux côtez du grand chemin
en

Encor de moi rien ne prenoit,
 Que devant sa mere ou son pere ;
 Disant que c'estoit vitupere
 De prendre rien sans congé d'eux ;
 D'huy à un bon an ou deux, (1)
 Luy donneray & corps & biens
 Pour les mesler avec les siens,
 Et à son gré en disposer.

Second.

Tu l'aymes donc pour l'espouser ?

Premier.

Ouy, car je sçay seurement,
 Que ceux qui ayment autrement
 Sont volontiers tous marmiteux :
 L'un est fâché, l'autre est piteux,
 L'un brulle & ard, l'autre est transi :
 Qu'ay-je que faire d'estre ainsi ?
 Ainsi comme j'ayme mamye,
 Cinq, six, sept heures & demie
 L'entretiendray, voyre dix ans,
 Sans avoir peur des mesdisans,
 Et sans danger de ma personne.

Second.

Corps bieu, ta raison est très-bonne :
 Car d'une bonne intention
 Ne vient doute, ne passion.
 Mais, compagnon, je te demande,
 Quelle est la matiere plus grande,

Qu'el-

en un champ qui retient toujours le nom du Champ du Landit. Mais cette foire se tient à St. Denis depuis l'an 1336. Elle commence le mecredy après la St. Barnabé qui arrive le 11. de Juin, & finit ordinairement la veille de la St. Jean ; quelquefois cependant on la prolonge. *Sauval, Antiquitez de Paris Tom. 1. pag. 668.*

(1) *D'huy.*] Est ici de deux syllabes.

Qu'elle t'a offerte desjà?

Premier.

Ma foy je ne mentiray jà,
Je n'ose toucher son teton,
Mais je la prens par le menton,
Et tout premierement la baïse.

Second.

Ventre saint gris, que tu es aïse (1)
Compagnon d'amours?

Premier.

Par ce corps . . .

Quand il faut que j'aïlle dehors,
Si-tost qu'elle en est advertie,
Et que c'est loin, ma départie
La faict pleurer, comme un oignon.

Second.

Je puisse mourir, compagnon,
Je croy que tu es plus heureux
Cent fois que tu n'es amoureux.
O la grand aïse, en quoy tu vis!
Mais pourquoy est-ce, à ton avis,
Que la mienne m'est si estrange,
Et qu'elle prise moins que fange,
Ma peine, & moi, & mon pourchas?

Premier.

C'est signe que tu ne couchas

En-

(1) *Ventre saint gris*] M. Le Duchat, notes sur le Liv. 4. ch. 9. de *Rabelais*, prétend que ce jurement veut dire par le ventre de Saint François Patriarche des Moines gris; & qu'il fut inventé pour éloigner un autre jurement que l'on faisoit des-lors, & que l'on fait encore depuis. Mais cet endroit de Clement Marot est, ou me paroît plus ancien que la réforme qu'on a voulu introduire dans la maniere de jurer. Quoiqu'il en soit, ce jurement est devenu célèbre; depuis que Henri IV. Roy de France a bien voulu l'honorer de sa protection.

Encores jamais avec elle.

Second.

Corps bieu tu me la bailles belle :
J'en devinerois bien autant.
Or si poursuivray-je pourtant
La chasse que j'ay entreprinse :
Car tant plus on tarde à la prinse,
Tant plus doux en est le repos.

Premier.

Une chanson avec propos
N'auroit point trop mauvaise grace,
Difons la.

Second.

La dirons nous grasse
De mesme le jour ?

Premier.

Rien quelconques :
Honneur par tout. Commençons donques :

Second.

Languir me fais, content désir !

Premier.

A telles ne prens point plaisir,
Elles sentent trop leurs clamours.

Second.

Difons donques, Puis qu'en amours,
Tu la dis assez volontiers.

Premier.

Il est vray, mais il faut un tiers.
Car elle est composée à troys.

Un quidam.

Messieurs, s'il vous plaist, que j'y sois :
Je serviray d'enfant de chœur.
Car je la fçais toute par cœur,
Il ne s'en faut pas une notte.

Second.

Bien venu par sainte penotte,

Soys,

Soys, mignon, le bien arrivé.

Premier.

Luy fiet-il bien d'estre privé?
Chantez vous clair?

Quidam.

Comme layton.

Baillez-moy seulement le ton
Et vous verrez si je l'entens.
Puis qu'en amours à si beau
passe-temps.



III. OPUSCULE.

*Eclogue au Roy, soubz les noms de Pan,
& Robin. (1)*

1539.

UN Pastoureau qui Robin s'appelloit;
Tout à par soy n'agüeres s'en alloit
Parmy foustaux (arbres qui font umbrage)
Et

(1) Marot fit cette Eglogue dans l'automne de sa vie. Il paroît que ce fut au retour de son premier exil. Il s'apperceut alors qu'il falloit dire, adieu jeunesse, comme il le marque si agréablement dans son *adieu* à la ville de Lyon (*Epitre* 52.) ce qu'il répere ici, mais d'une maniere plus dolente,

*Car l'hiver qui s'appreste
A commencé à neiger sur ma teste.*

Cette piece a beaucoup de douceur. Une aimable
fin-

Et là tout seul faisoit de grand courage
 Haut retentir les bois, & l'air serain,
 Chantant ainsi. O Pan Dieu souverain,
 Qui de garder ne fus onc paresseux
 Parcs, & brebis, & les maîtres d'iceux,
 Et remets sus tous gentils pastoureaux,
 Quant ilz n'ont prez, ne loges, ne toreaux)
 Je te suppli (si onc en ces bas estres
 Daignas ouyr chansonnettes champestres)
 Escoute un peu, de ton verd cabinet,
 Le chant rural du petit Robinet.

Sur le printemps de ma jeunesse folle,
 Je ressemblois l'arondelle qui vole,
 Puis çà, puis là: l'aage me conduisoit
 Sans peur, ne soin, où le cœur me disoit,
 En la forest (sans la crainte des loups)
 Je m'en allois souvent cueillir le houx,
 Pour faire glus à prendre oyseaux ramages
 Tous differens de chantz, & de plumages:
 Ou me fouloys pour les prendre entremettre
 A faire brics, ou caiges pour les mettre.
 Ou transnouoys les rivieres profondes,
 Ou renforçoys sur le genouil les fondes.
 Puis d'en tirer droict & loin j'apprenois
 Pour chasser loups, & abbatre des noix.

O

simplicité en fait le merite. Marot n'avoit rien; & si, comme Poëte, on lui avoit fait beaucoup de bien à la Cour; comme libertin, il en avoit encore dépense davantage. Il falloit donc que pour vivre il eût recours aux bienfaits du Roy. C'est pour cela que sur la fin de cette piece il implore les faveurs du Prince. François I. étoit libéral, mais Marot n'étoit pas éconôme; & il étoit venu bien souvent à la charge. Cela rebute quelquefois les meilleurs Princes, qui veulent que l'on sçache au moins profiter des graces qu'ils se font plaisir de répandre sur leurs sujets.

O quantes fois aux arbres grimpé j'ay
 Pour defnichier ou la pie, ou le geay,
 Ou pour jetter des fruits jà meurs & beaux
 A mes compaings, qui tandoient leurs chap-
 peaux!

Aucunefois aux montagnes alloye,
 Aucunefois aux fosses devalloye,
 Pour trouver là des gistes des fouynes,
 Des heriffons, ou des blanches hermines:
 Ou pas à pas le long des buiffonnetz
 Allois cherchant les nidz des chardonnetz,
 Ou des fereins, des pinsons, ou lynottes.
 Desjà pourtant je faisois quelques nottes (1)
 De chant rustique, & deffous les ormeaux
 Quasi enfant sonnois des chalumeaux.
 Si ne scauroys bien dire ne penser,
 Qui m'enseigna si tost d'y commencer,
 Ou la nature aux Muses inclinée,
 Ou ma fortune, en cela destinée
 A te servir: si ce ne fut l'un d'eux,
 Je suis certain que ce furent tous deux.

Ce que voyant le bon Janot mon pere,
 Voulut gaiger à Jaquet son compere, (2)

Con-

(1) Il est vrai que Marot fit des vers de bonne-
 heure.

(2) *Jacquet.*] Jacques Colin; c'est ainsi que le mar-
 que la note de l'édition de Nyort sur cet endroit.
 Ce Jacques Colin. Abbé de St. Ambroise de Bour-
 ges fut Secretaire & Lecteur de François I. Il étoit
 habile, a fait quelques Poësies Françoises. Et com-
 me c'étoit une espece de Mecenas auprès de ce Prin-
 ce, il produisit Castellanus, qui se mit si bien dans
 l'esprit de François I. qu'il fit disgracier son bienfai-
 teur. Ce fut-là sa reconnoissance, & cela est assez
 dans le goût des sçavans. Cette disgrâce arriva, si
 je ne me trompe, en 1537. que Colin se retira à
 Bour-

Contre un veau gras, deux aignelets beffons,
 Que quelque jour je ferois des chanfons
 A ta louange (O Pan Dieu très-sacré)
 Voyre chanfons qui te viendroyent à gré.
 Et me souvient, que bien souvent aux festes,
 En regardant de loin paistre nos bestes,
 Il me fouloit une leçon donner,
 Pour doucement la mufette entonner,
 Ou à dicter quelque chanfon ruralle
 Pour la chanter en mode pastouralle.
 Aussi le soir que les troupeaux espars
 Estoiert ferrez, & remis en leur parcs,
 Le bon vieillart après moy travailloit,
 Et à la lampe assez tard me veilloit,
 Ainsi que font leurs sanfonnetz, ou pyes
 Auprès du feu bergeres accroupies.
 Bien est-il vray, que ce luy estoit peine:
 Mais de plaisir elle estoit si fort pleine,
 Qu'en ce faisant sembloit au bon berger,
 Qu'il arrousoit en son petit verger
 Quelque jeune ente, ou que teter faisoit
 L'aigneau qui plus en son parc luy plaisoit:
 Et le labour qu'après moy il mit tant,
 Certes c'estoit afin qu'en l'imitant,
 A l'advenir je chantasse le los
 De toy (O Pan) qui augmentas son clos,
 Qui conservas de ses prez la verdure, (1)
 Et qui gardas son troupeau de froidure.
 Pan (disoit-il) c'est le Dieu triumpbant
 Sur les pasteurs, c'est celuy (mon enfant)

Qui

Bourges dans son Abbaye, & emmena avec lui Jacques Amyot âgé pour lors de 23. ans, & c'est lui encore qui a produit ce dernier.

(1) De Poète de Cour que Jean Marot étoit sous Louis XII. il fut fait par François I. valet de Chambre du Roy.

Qui le premier les roseaux pertuyfa,
 Et d'en former des flustes s'advifa:
 Il daigne bien luy-mesme peine prendre
 D'user de l'art que je te veux apprendre. (1)
 Appren-le donc, afin que monts & bois,
 Rocs, & estangs, apprennent sous ta voix
 A rechanter le haut nom après toy
 De ce grand Dieu que tant je ramentoy:
 Car c'est celuy, par qui foisonnera
 Ton champ, ta vigne, & qui te donnera
 Plaisante loge entre sacrez ruisseaux.

Là d'un costé auras la grand' closture
 De faulx espez: où pour prendre pasture
 Mousches à miel la fleur succer iront,
 Et d'un doux bruit souvent t'endormiront:
 Mesmes alors, que ta fleuste champestre
 Par trop chanter lassé sentiras estre.

Puis tost après sur le prochain bosquet
 T'esveillera la pie en son caquet:
 T'esveillera aussi la colombelle,
 Pour rechanter encores de plus belle.
 Ainsi soigneux de mon bien me parloit
 Le bon Janot, & il ne m'en chaloit:
 Car soucy lors n'avois en mon courage
 D'aucun bestail, ne d'aucun pasturage.

Quand printemps fault & l'esté comparoist,
 Adonques l'herbe en forme, & force croist.
 Aussi quand hors du printemps j'euz esté,
 Et que mes jours vindrent en leur esté,
 Me creut le sens, mais non pas le soucy:
 Si employay l'esprit, le corps aussi

Aux

(1) François I. s'amusoit quelquefois à faire des vers, & les faisoit assez bien: mais Marot s'en occupoit, & cela fait une très-grande différence.

Aux choses plus à tel aage portables,
 A charpenter loges de bois portables:
 A les rouler de l'un en l'autre lieu
 A y semer la jonchée au milieu,
 A radouber treilles, buissons & hayes,
 A proprement entrelasser les clayes,
 Pour les parquets des ouailles fermer,
 Ou à tissir (pour fromages former)
 Panier d'osier & fiscelles de jonc,
 Dont je fouloys (car je l'aymois adonc)
 Faire présent à Heleine la blonde.

J'apprins les noms des quatre pars du monde,
 J'apprins les noms des vents qui de là sortent,
 Leurs qualitez, & quel temps ils apportent:
 Dont les oiseaux sages devins des champs
 M'advertissoyent par leurs vols & leurs chants.

J'apprins aussi, allant aux pasturages:
 A éviter les dangereux herbages,
 Et à cognoistre, & guerir plusieurs maux,
 Qui quelquefois gastoient les animaux
 De nos pastis: mais par sus toutes choses,
 D'autant que plus plaissent les blanches roses,
 Que l'ausbepin, plus j'aymois à sonner
 De la musette, & la fis resonner
 En tous les tons, & chants de Buccoliques,
 En chants piteux, en chants melancholiques.
 Si qu'à mes plaincts un jour les Oreades
 Faunes, Silvains, Satyres, & Driades,
 En m'escoutant jetterent larmes d'yeux:
 Si firent bien les plus souverains Dieux,
 Si fit Margot bergere qui tant vaut: (1)
 Mais d'un tel pleur esbahir ne se faut,
 Car je faisois chanter a ma musette

La

(1) Margot] Marguerite de Valois, sœur de François I. & Reine de Navarre.

La mort (hélas!) la mort de Loyfette, (1)
 Qui maintenant au ciel prend ses esbats
 A veoir encor ses troupeaux icy bas.
 Une autrefois, pour l'amour de l'amy,
 A tous venans pendy la challemye.
 Et ce jour-là, à grand peine on sçavoit
 Lequel des deux gagné le prix avoit,
 Ou de Merlin, ou de moy, dont à l'heure (2)
 Thony s'en vint sur le pré grand alleure (3)
 Nous accorder, & orna deux houlettes
 D'une longueur, de force violettes:
 Puis nous en fit present, pour son plaisir:
 Mais à Merlin je baillay à choisir.
 Et penfes-tu (O Pan Dieu débonnaire)
 Que l'exercice, & labeur ordinaire
 Que pour sonner du flajolet je pris,
 Fust seulement pour emporter le prix?
 Non: mais afin que si bien j'en apprins,
 Que toy, qui es des pastoureaux le Prince,
 Prinsses plaisir à mon chant escouter,

Com-

(1) Il parle là de la Complainte 4. qu'il fit en 1531. sur la mort de Madame Louise de Savoye Duchesse d'Angoulême mere du Roy, qu'il nomme ici *Loyfette*.

(2) Merlin, ou Mellin de Saint-Gelais étoit fils naturel d'Octavien de St. Gelais Evêque d'Angoulême. Il fut avec Marot le meilleur Poète du regne de François I. mais il avoit plus de fond & d'étude, & ses affaires étoient mieux arrangées; il avoit pris le parti de l'Eglise, & fut aumônier du Roy. Il a été plus en faveur sous Henry II. que sous François I. nous avons ses poësies, où il y a de fort beaux endroits.

(3) *Thony*.] Antoine Heroët, dit la Maisonneuve, fut aussi un Poète fort célèbre, dont nous avons les poësies imprimées. Il étoit parent du Chancelier Olivier, & fut fait Evêque de Digne en 1552.

Comme à ouyr la marine flotter
 Contre la rive, ou des roches hautaines
 Ouyr tomber contre val les fontaines.

Certainement c'estoit le plus grand foing
 Que jeusse alors, & en prens à tefmoin
 Le blond Phebus, qui me voit, & regarde,
 Si l'espeffeur de ce bois ne l'engarde:
 Et qui m'a veu traverser maint rocher,
 Et maint torrent pour de toi approcher. (1)

Or m'ont les Dieux celestes, & terrestres
 Tant faiçt heureux : mesmement les silvestres,
 Qu'en gré tu prins mes petits sons rustiques,
 Et exauças mes Hymnes & Cantiques,
 Me permettant les chanter en ton Temple,
 Là où encor l'image je contemple
 De ta hauteur, qui en l'une main porte
 De dur cormier boulette riche, & forte:
 Et l'autre tient chalemelle fournie
 De sept tuyaux, faits selon l'harmonie
 Des cieux, où sont les sept Dieu clers, &
 haux,

Et dénotans les sept Artz liberaux,
 Qui sont escripts dedans ta teste saincte,
 Toute de pin bien courronnée, & ceinte.

Ainsi, & donc, en l'esté de mes jours
 Plus me plaisoit aux champestres sejours
 Avoir fait chose (O Pan) qui t'agréast,
 Ou qui l'oreille un peu te récréast,
 Qu'avoir autant de mouton, que Tytire:
 Et plus (cent fois) me plaisoit d'ouyr dire:
 Pan fais bon œil à Robin le berger,
 Que veoir chez nous trois cens beufz héberger:
 Car

(1) Pour de toy approcher.] Il semble qu'il parle là de son retour d'Italie en France qui se fit sur la fin de l'an 1536.

Car soucy lors n'avois en mon courage,
 D'aucun bestail, ne d'aucun pasturage.
 Mais maintenant, que je suis en l'automne,
 Ne sçay quel soing inulité m'estonne:
 De tel' façon, que de chanter la veine
 Devient en moy (non point lasse, ne vaine)
 Ains triste, & lente, & certes bien souvent (1)
 Couché sur l'herbe, à la frescheur du vent,
 Voi ma muette à un arbre penduë
 Se plaindre à moy, qu'oyfive l'ai renduë:
 Dont tout à coup mon désir se resveille,
 Qui de chanter voulant faire merveille,
 Trouve ce Soing devant ses yeux planté,
 Lequel le rend morne, & espouventé:
 Car tant est Soing basanné, laid, & passe,
 Qu'à son regard la Muse pastorale,
 Voire la Muse heroyque, & hardie
 En un moment se trouve refroidie,
 Et devant luy vont fuyant toutes deux,
 Comme brebis devant un loup hydeux.
 J'oy d'autre part le pivert jargonner,
 Siffler l'escouffe, & le buttor tonner,
 Voy l'estourneau, le heron, & l'aronde
 Estrangement voller tout à la ronde,
 M'advertissans de la froide venuë
 Du triste hyver, qui la terre desnüë.
 D'autre costé, j'oy la bise arriver,
 Qui en soufflant me prononce l'hyver:
 Dont mes troupeaux cela craignans, & pis,
 Tous en un tas se tiennent accroupis;
 En diroit-on, à les ouyr beller,

Qu'a-

(1) *Ains triste, & lente.*] C'est ce que le Poëte exprime encore dans son Epigramme 216. à M. Castellanus Evêque de Tulle, le Mécenas des sçavans auprès de François I.

Qu'avecques moy te veulent appeller
 A leur secours, & qu'ils ont cognoissance,
 Que tu les as nourris dès leur naissance. (1)

Je ne quiers pas (O bonté souveraine) (2)
 Deux mille arpens de pastis en Touraine,

Ne

(1) Il parle de ses enfans, qu'il appelle ailleurs ses petits Marotteaux. Madame Deshoulières avoit oublié ces plaintes, & ces gémissemens du pauvre Marot, lorsqu'elle a dit :

*Le bel esprit au siècle de Marot
 Des dons du Ciel passoit pour le gros lot,
 Des grand Seigneurs il donnoit l'accointance,
 Menoit par fois à noble jouissance,
 Et qui plus est, faisoit bouillir le pot.*

*Or est passé ce temps où d'un bon mot,
 Stance, ou dixain on payoit son écot,
 Plus n'en voyons qui prenne pour finance
 Le bel esprit.*

*A prix d'argent, l'auteur comme le sot
 Boit sa chopine & mange son gigot;
 Heureux encor d'en avoir suffisance:
 Maints ont le chef plus rempli que la panse,
 Dame Ignorance à fait enfin capot
 Le bel esprit.*

(2) Je ne quiers pas &c.] Marot savoit mieux qu'un autre,

*Que richesse ne fait pas riche
 Celui qui en trésor la fiche,
 Mais suffisance seulement
 Fait l'homme vivre richement.*

Ce sont les paroles du Roman de la Rose. Cependant jamais homme n'a moins pratiqué cette maxime. Il s'étoit si bien divertie dans sa jeunesse, qu'il fut obligé à la fin de ses jours d'en faire, malgré lui, une triste pénitence.

Ne mille bœufz errants par les herbis
 Des monts d'Auvergne, ou autant de brebis :
 Il me suffit, que mon troupeau preserves
 Des loups, des ours, des lyons, des loucerves,
 Et moy du froid, car l'hyver qui s'appreste,
 A commencé à neiger sur ma teste.

Lors à chanter plus Soing ne me nuyra,
 Ains devant moi plus viste s'enfuira,
 Que devant lui ne vont fuyant les Muses,
 Quand il verra, que de faveur tu m'uses.

Lors ma Mufette à un chefne pendue
 Par moi fera promptement descendue,
 Et chanteray l'hyver à seureté
 Plus haut (& cler) que ne feis onc l'esté.

Lors en science, en musique, & en son
 Un de mes vers vaudra une chanson,
 Une chanson, une eglogue rustique,
 Et une eglogue, une œuvre bucolique.

Que dyrai plus? vienne ce qui pourra:
 Plustost le Rosne en contremont courra,
 Plustost seront hautes forests sans branches,
 Les cygnes noirs, & les corneilles blanches,
 Que je r'oublie (ô Pan de grand renom)
 Ne que je cesse à louer tont haut nom.

Sus mes brebis, troupeau petit, & maigre
 Autour de moi sautez de cœur allaigre,
 Car desjà Pan, de sa verte maison,
 M'a fait ce bien d'ouyr mon oraison.



IV. OPUSCULE.

EGLOGUE

Sur la naissance du Fils de Monseigneur le

DAUPHIN. (1)

1544.



Onfortez moy, Muses Savoi-
 siennes,
 Le souvenir des adversitez
 miennes
 Faites cesser jusques à tant
 que j'aye

Chanté l'enfant dont la Gaule est si gaye:

Et

(1) Marot s'étoit lui-même exilé pour la seconde fois, & avoit passé en Savoye, lors qu'il fit cette Eglogue sur la naissance de M. François Duc de Bretagne, & fils de Mr. le Dauphin Henri & de Catherine de Medicis, qui naquit en 1544. Il a donc raison d'invoquer les Muses Savoyennes. Il en a tiré une

Et permettez l'infortuné berger
 Sonner Églogue en propos moins léger
 Que cy-devant : les rosiers qui sont bas,
 Et les taillis à tous ne plaisent pas.
 Sus à ce coup chantons Forests ramées,
 Les forests sont de grans Princes aimées.

Or sommes-nous prochains du dernier aage,
 Prophetizé par Cumane la sage :

Des siècles grans le plus grand & le chef
 Commencer veut à naistre derechef.

La vierge Astrée en brief temps reviendra :

De Saturnus le regne encor viendra :

Puisque le Ciel, lequel se renouvelle,

Nous a pourveu de lignée nouvelle :

Diane clere a de lassus donne

Faveur celeste à l'enfant nouveau né

D'Endimion : à l'enfant voirement,

Dessous lequel faudra premierement

L'aage de Fer : & puis par tout le monde

S'eslevera l'aage d'Or pur & monde.

Ce temps heureux, François preux & savant,
 Commencera dessous toy bien avant :

Et si l'on void sous Henry quelque reste (1)

De la malice aujourd'huuy manifeste,

Elle sera si foible & si esteinte,

Que

une partie de Virgile; & si elle est dans le goût antique en ce qu'elle a de beau, dans le reste elle n'est point assez dans le vrai-semblable, toujours si estimable dans ces sortes de pieces, puisque c'est l'unique moyen de leur faire prendre le ton de la vérité même. Mellin de St. Gelais a fait en peu de vers une congratulation moins emphatique & plus sensée sur cette naissance (pag. 76. de ses poësies, Edition de 1719.)

(1) C'est Henry II. qui commença à regner le 31. Mars 1547.

Que plus de rien la terre n'aura crainte:
 Puis quand au ciel ferez Dieux triomphans,
 Ce nouveau né, heureux sur tous enfans,
 Gouvernera le monde ainsi prospere,
 Par les vertuz de l'un & l'autre pere,
 La terre donq, gracieux enfantin,
 Te produira serpolet & plantin,
 Treffle & serfueil sans culture venus,
 Pour engraisser tous les troupeaux menuz :
 Les chevres lors au logis reviendront
 Pleines de lait: les brebis ne craindront
 Lyon ne loup: l'herbe qui venin porte, (1)
 Et la couleuvre aux champs demoura morte
 Et l'odorant amome d'Assyrie
 Sera commun comme herbe de prairie.

Regarde enfant de celeste semence,
 Comme desjà ce beau siecle commence:
 Jà le laurier te prepare couronne:
 Jà le blanc Lis dedans ton bers fleuronne.
 D'icy à peu des hauts Princes parfaits,
 Et du grand pere aussi les nobles faits
 Lire pourras, tandis que les louanges
 Du pere tien par nations estranges
 Sçavoir combien vaut honneur & vertu.

En cestuy temps steriles monts & plains
 Seront de bleds & de vignes tous pleins:
 Et verra-l'on les chesnes plantureux
 Par les forests suer miel savoureux.
 Ce neantmoins des fraudes qui font ores
 Quelque relique on pourra voir encores.
 La terre encor du soc on verra fendre:
 Villes & bourgs de murailles deffendre:
 Conduire en mer les navires volans,

Et

(1) Marot s'est trompé dans sa prophetie, car les grands troubles qui agiterent le Regne de Charles IX. commencerent sous François II. qui est le Prince dont il est ici parlé.

Et aura France encores des Rolands. (1)

Mais quand les ans t'auront fait homme fort

Plus ne fera de guerre aucun effort:

Plus voile au vent ne fera la gallée

Pour trafiquer dessus la Mer fallée.

Chacune terre, à chacune cité

Apportera toute commodité:

Arbres croïstront d'eux-mesmes à la ligne:

Besoing n'aura plus de serpe la vigne:

Et otera le laboureur champestre

Aux bœufz le joug, plus ne feront que paistre:

La laine plus n'aura besoing d'apprendre

A feintement diverses couleurs prendre;

Car le belier en chacune saison

De cramoisi portera la toison,

Ou jaune, ou perse: & chacun aignelet

Sera vestu de pourpre violet.

Ce sont pour vrai choses déterminées

Par l'immuable arrest des destinées.

Commence, Enfant, d'entrer en ce bonheur:

Reçoy desjà & l'hommage & l'honneur

Du bien futur. Voy la ronde machine

Qui sous le poids de ta grandeur s'encline.

Voy comme tout ne se peut contenir

De s'esgayer, pour le siecle advenir.

O si tant vivre en ce monde je peusse,

Qu'avant mourir loisir de chanter j'eusse

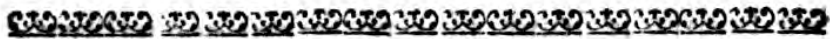
Tes nobles faits: ny Orpheus de Trace,

Ny

(1) *Rolands.*] Roland Admiral & Gouverneur de la Côte de Bretagne sous Charles-Magne, fit des actions de valeur si surprenantes à la bataille de Roncevaux dans la Navarre, qu'il n'a pas fallu beaucoup ajouter aux actions de ce Heros, pour en faire des Romans, qui dureront à jamais autant par leur beauté, que par leur singularité.

Ny Appollo, qui Orpheus efface,
 Ne me vaincroit: non pas Clio la belle,
 Ny le Dieu Pan, & Syringue y fust-elle.

Or vy enfant, vy enfant bien-heureux,
 Donne a ta mere un doux ris amoureux:
 D'un petit ris commence à la cognoistre;
 Et fai les jours multiplier & croistre
 De ton ayeul, le grand berger de France,
 Qui en toi void renaistre son enfance.



V. O P U S C U L E.

*Avant-naissance du troisieme Enfant de
 Madame, Madame la Duchesse de
 FERRARE. (1)*

1536.

Petit Enfant, quel que sois, fille ou fils,
 Parfay le temps de tes neuf mois prefix
 Heureusement: puis fors du Royal ventre,
 Et

(1) Marot fit cette piece dans son premier exil. Il y a de la douceur & du naturel. M. Le Laboureur n'avoit pas bien parcouru son Marot. lors qu'il a dit dans ses *Additions aux Memoires de Castelnau Tom. 1. pag. 747* que l'Elegie de ce Poëte sur la troisieme grossesse de Madame Renée avoit été supprimée. Ce n'étoit pas une Elegie, mais une sorte d'Eglogue, qui a toujours paru dans le recueil de ses œuvres. Cependant il ne seroit pas impossible qu'elle n'eût été tronquée, sur ce que nous en marque M. Le Laboureur. Il dit que Marot y félicite l'Enfant, de sa conception dans un temps si heureux, & qu'il lui promet la ruine du Pape & du Saint Siege, qu'il traite in-

Et de ce monde en la grand' lumiere entre:
Entre sans cry, vien sans pleur en lumiere.

Vien sans donner destresse coutumiere
A la mere humble en qui Dieu t'a faict naistre:
Puis d'un doux ris commence la cognoistre,
Après que fait luy aura cognoissance,
Prends peu à peu nourriture & croissance,
Tant qu'à demi commences à parler,
Et tout seulet, en trepignant aller.
Sur les carreaux de ta maison prospere,
Au passetemps de ta mere & ton pere,
Qui de t'y voir un de ces jours prétendent
Avec ton frere, & ta soeur qui t'attendent.

Vien hardiment; car quand grandet seras,
Et qu'à entendre un peu commenceras,
Tu trouveras un siecle pour apprendre
En peu de temps, ce qu'enfant peut com-
prendre.

Vien hardiment: car ayant plus grand aage,
Tu trouveras encore davantage:
Tu trouveras la guerre commencée
Contre ignorance & sa troupe insensée: (1)
Et au rebours, vertu mise en avant,
Qui te rendra personnage savant
En tous beaux arts, tant soient-ils difficiles,
Tant

injurieusement, & qu'il dit être ennemi de sa mai-
son. Nous marquerons cy-dessous l'endroit ou ce re-
tranchement peut avoir été fait. Ce fut une fille
dont accoucha Madame la Duchesse de Ferrare en
1536.

(1) C'est le seul bien qu'ont fait les dernieres here-
sies: elles ont combattu l'ignorance, principalement
des Théologiens, qui ne s'appliquoient à rien moins
qu'à expliquer la Religion, qui tomboient quelque-
fois dans de si grands excès, qu'ils prétendoient don-
ner à leurs questions Théologiques, le rang que doi-
vent tenir les seuls articles de la Foy.

Tant par moyens, que par lettres faciles.
 Puis, je suis seur, & on le cognoistra,
 Qu'à ta naissance avecques toy naistra
 Esprit docile, & cœur sans tache amere,
 Si tu tiens rien du costé de la mere.

Vien hardiment, & ne crains que Saturne
 En biens mondains te puisse estre importune,
 Car tu naistras, non ainsi povre & mince
 Comme moy (las!) mais enfant d'un grand
 Prince.

Vien sain & fauf, tu peux estre assureé,
 Qu'à ta naissance il n'y fera pleuré,
 A la façon des Thraces lamentant
 Leurs nouveaux nez, & en grand dueil chan-
 tant

L'ennuy, le mal, & la peine asservie,
 Qu'il leur failloit souffrir en ceste vie.
 Mais tu auras (que Dieu ce bien te face)
 Le vray moyen qui tout ennuy efface,
 Et fait qu'au monde angoisse on ne craint
 point,

Ne la mort mesme alors qu'elle nous poind.

Ce vray moyen plein de joye feconde,
 C'est ferme espoir de la vie seconde,
 Par Jesus-Christ vainqueur & triumpnant
 De ceste mort. Vien donc petit enfant :
 Vien voir, de terre & de mer le grand tour,
 Avec le ciel qui se courbe à l'entour.
 Vien voir; vien voir mainte belle ornature
 Que chacun d'eux a reçu de nature
 Vien voir ce monde, & les peuples & Princes,
 Regnans sur lui en diverses provinces :
 Entre lesquels est le plus apparent
 Le Roy François, qui te fera parent,
 Sous & par qui ont esté esclairciz,

Tous.

Tous les beaux arts par avant obscurciz. (1)
 O siecle d'Or le plus fin que l'on treuve, (2)
 Dont la bonté sous un tel Roy s'espreuve!

O jours heureux, à ceux qui les cognois-
 sent,
 Et plus heureux ceux qui aujourd'huy nais-
 sent! (3)

Je te dirois encor' cent mille choses
 Qui sont en terre autour du Ciel encloses,
 Belles à l'oeil, & douces à penser,
 Mais j'aurois peur de ta mere offenser,

Et

(1) Les arts ont commencé à s'illustrer sous François I. Les lettres avoient déjà pris les devants en Italie : mais ce Prince les perfectionna en France, & par son goût si exquis, & par la puissante protection qu'il accordoit aux sçavans.

(2) Il paroît que c'est ici que devoient être les vers citez par M. Le Laboureur. p. 747. du Tome 2. des Memoires de Castelnau, les voyci.

*Viens voir de Christ le regne commencé,
 Et son honneur par tourment avancé,
 O Siecle d'or, le plus fin que l'on treuve,
 Dont la bonté dedans le ciel s'espreuve.*

(3) *Qui aujourd'hui naissent.*] C'est ici, ou je me trompe, qu'étoit la prophetie de Marot sur la ruine du Pape & du St. Siege, dont parle M. Le Laboureur. Ces imprécations sont inutiles, elles sont même contraires à la charité. Il suffit de prier le Seigneur pour la conversion des Papes; c'est ce qu'on peut faire de mieux. Pour revenir donc à notre retranchement; il paroît visiblement que ces deux vers ne se joignent pas bien avec celui-ci; *je te dirois encore &c.* Les deux vers qui précédent font attendre une continuation de discours qui ne vient pas; & ces mots, *Je te dirois encore &c.* paroissent la suite d'un assez grand détail, qui n'a point paru. Quoi qu'il en soit, nous en sçavons sur les Papes beaucoup plus que Marot n'en avoit dit.

Et que de voir, & d'y penser tu prinſes
Si grand deſir qu'avant le terme vinſes.
Parquoy (enfant) quel que fois fille ou fils,
Parfaits le temps de tes neuf mois prefix
Heureuſement: puis forts du Royal ventre,
Et de ce monde en la grand' lumiere entre.





VI. OPUSCULE.

A

MONSEIGNEUR

Monsieur FRANÇOIS de BOURBON,
Seigneur d'ANGUIEN, (1)



Vertu qui est de l'heure accompa-
gnée,
Prince sorty de Royale lignée,
C'est la feurté de victoire &
d'honneur:
Or t'a donné le souverain don-
neur,
Et l'un & l'autre, il t'a donné fortune

A ta

(1) François de Bourbon Comte d'Enguien, qui gagna à l'âge de 20. ans la bataille de Cerifolles, dont on voit une si belle description dans les Memoires du Maréchal de *Montluc*, qui eut tant de part à cette mémorable journée. Ce Prince, l'honneur de la France, fut tué malheureusement en 1546. à la Rocheguyon, par le moyen d'un coffre qui lui fut jetté d'une fenêtre sur la tête, dont il fut assommé. Ce fut le Seigneur Corneille Bentivoglio Italien qui fit ce coup, en folâtrant, ce dit-on; mais il y a-
voit

A ta vertu propice & opportune :
 Vertu qui rien de jeunesse ne sent :
 Vertu chenuë en aage adolescent ,
 Qui ne fera (comme je croy) trompée
 De la fortune adverse de Pompée.

Ainsi, ayant ce que Cesar avoit ,
 Qui est celui qui a l'œil bien ne void
 Qu'impossible est, qu'en armes ne l'imites,
 Et que par temps passeras ses limites ?

L'arbrisseau franc qui fleurit & boutonne
 D'en voir le fruit esperance nous donne :
 L'effet receu de tes premiers efforts ,
 De tes hauts faits advenir nous faits forts ,
 Qui puis un peu en la pleine campagne
 Rompit l'armée, & la gloire d'Espagne,
 En foudroyant de tes robustes mains
 Nombre infiny d'Espagnols, & Germains :
 Qui de leurs corps as la terre couverte,
 Et de leur sang fait rougir l'herbe verte :
 Qui feis fuir plus froid de peur que glace,
 Le vieil Marquis devant ta jeune face. (1)
 Puis ramenés, sans faire pertes grandes,

De-

voit eu quelques différends qui avoient servi de préliminaires. Le Roy François I. qui aimoit ce jeune Prince, du courage & de la conduite duquel il avoit lieu de tout esperer, ne voulut faire aucune poursuite de cette affaire, de peur d'y voir impliqué M. le Dauphin Henri, & le Marquis d'Aumale de la maison de Lorraine, avec lesquels François de Bourbon avoit eu quelques prises peu de jours auparavant.

(1) Le Marquis del Vasto, ou du Guast, Général des troupes de Charles-quin, blessé au genouil, se sauva à Milan avec 400. chevaux seulement. On trouva dans ses équipages, des chariots pleins de chaînes & de menottes qu'il avoit destinées pour les prisonniers François, qu'il comptoit faire à cette action. Voyez ce qu'en dit *Brantôme* au premier volume de *ses Capitaines étrangers*.

Dedans ton ost les Martiales bandes
 De tes foudars loyaux & non mutins, (1)
 Saoulez de sang, & riches de butins:
 Qui tost après chassas Pirrhe Coulonne
 De Carignan, dont me itas couronne (2)
 De vers laurier. Bien la merites certes,
 Veu que tu es le recouvreur des pertes,
 Qu'a eu (hélas!) en la terre Italique
 Depuis vingt ans la nation Gallique. (3)

C'est luy, c'est luy, n'en soyez mal-con-
 tens,

Vieux conducteurs, qui seul depuis ce temps
 Nous a gagné & bataille & journée.
 Courage, enfans, car la chance est tournée.
 L'heur d'Annibal par la fatale main
 De Scipion le jeune enfant Romain,
 Fut destourné: par Princes de mesme aage
 S'est

(1) C'étoit le stile du temps de voir mutiner les troupes, soit faute de payement, soit parce que souvent les ennemis les débauchèrent. *Cretin* représente assez bien ce désordre, dans ce qu'il dit sur la journée des Esperons.

*L'ung veut du blanc, & l'autre veut du brun;
 L'ung mange esgrun, l'autre n'a que repaistre:
 De vos souldars on n'en scauroit rendre ung.
 En ordre & run soit à vespre ou à jeung,
 Le bruit commun dict que chacun est maistre,
 L'ung tire à dextre, & l'autre à la fenestre,
 C'est feu d'y estre, un asne y pourroit mordre,
 En multitude y a souvent desordre.*

(2) Le fruit de cette victoire fut la prise de Carignan & du Montferrat, à l'exception néanmoins de Casal.

(3) Ces malheurs avoient commencé dès l'an 1523.

S'est tourné l'heur de Charles en domma-
ge (1)

Entrer voyons nos bonnes destinées,
Et prendre fin les siennes déclinées.
Deffous Bourbon fut son heur commencé : (2)
Deffous Bourbon s'en va défavancé.

O Roy aussi ton propre nom il porte :
Et par François, François en mainte sorte
Sera vangé. O Roy de grand renom.
Bien autre chose a de toy que le nom.

Il a de toy la sage hardiesse :
Il a de toy au combat la prouesse :
Il a de toy (Nature ainsi le veut)
Je ne sçay quoy, qui nommer ne se peut,
Dont attirer il sçait le cœur des hommes,
Et à bon droit souvent ton fils le nommes.

A toy, donc, Roy, à toy donques ne
tienne,

Qu'entré tes mains la possession tienne
Ne mette en brief, soit toujours ta main
prompte

A soustenir sa fortune qui monte.
Et toy qui tiens aux Itales son lieu,
Pallas prudente, & Mars le puissant Dieu,
Te doit finir ton oeuvre encommencée.
S'ainsi advient, sortez de ma pensée
Tristes ennuis, qui m'avez fait escrire

Vers

(1) Charles-quinz Empereur, dont la fortune com-
mença dès-lors a décliner, au moins dans les guerres
qu'il eut avec la France; car il gagna encore depuis
la bataille de Mulberg contre l'Electeur de Saxe.

(2) Charles de Bourbon, Connétable de France,
qui sortit du Royaume en 1523. & se retira vers
l'Empereur Charles-quinz. Il commandoit à la ba-
taille de Pavie avec le Comte de Lannoy Viceroy de
Naples, & fut tué au Siege de Rome en 1527.

Vers douloureux. Arriere ceste lyre,
Dont je chantois l'amour par cy-devant,
Plus ne m'orrez Venus mettre en avant,
Ne du flageol sonner chant Bucolique:
Ains sonneray la trompette bellique
Du grand Vergile, ou d'Homere ancien,
Pour celebrer les hauts-faits d'Anguien,
Lequel fera contre fortune amere
Nostre Achillés, & Marot son Homere.



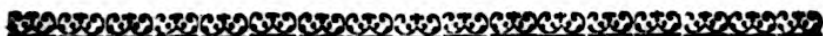


VII. OPUSCULE.

L' E N F E R

D E

CLEMENT MAROT.



ESTIENNE DOLET

A L I O N,

Jamet Salut. (1)

Depuis peu de temps (Jamet à tout jamais louable) voulant mettre en lumière sous mon impression toutes les oeuvres du tien, & mien amy Clement Marot (des louanges duquel je ne tiendrai ici plus

(1) Cette Epitre manque dans presque toutes les éditions.

plus long propos: car elles sont assez cogneues par tous lieux) je me suis mis à veoir tout ce, qui desja avoit esté imprimé de lui: & recueillir tout ce, qui se pourroit recouvrer entre ceux, auxquels il faiët part (en tesmoignage d'amitié) de ses labeurs, & compositions. Entre autres choses j'ai trouvé son Enfer non encores imprimé: sinon en la ville d'Envers. Et pource qu'en lisant l'ai trouvé sans scandale envers Dieu, & la Religion: & sans toucher aucunement la majesté des Princes (qui sont les deux points, que sur tous doit observer un Auteur desirant ses œuvres estre publiées, & receuës tant en son pays, qu'en nations estranges) & que pareillement il ne blesse en nom exprès l'honneur d'aucun: pour ces raisons j'ai conclud, que la publication de si gentil Oeuvre estoit licite, & permise: & me suis mys après pour l'imprimer en la plus belle forme, & avec le plus grand aornement, qu'il m'a esté possible. Car tu ne sçauois penser, que je trouve cest Ouvrage digne d'estre leu: tant pour l'invention singuliere, que pour les descriptions merueilleuses, qui y sont: pour les bons enseignemens aussi, qui s'y trouvent: comme quand il admoneste les jeunes gens de se garder de vice, & de ne commettre crimes, qui les puissent precipiter aux miseres, & calamitez de prison. Plusieurs autres enseignemens y a dignes d'estre leus, & releus non seulement des jeunes, mais bien aussi de toutes personnes de bon, & meur jugement. Que pleust à Dieu, que la description de cest horrible monstre, procès, laquelle

Tom. I. L est

est en ce petit livret , fust bien entenduë & receuë. Il est certain, que l'on ne voirroit tant d'innimitiez , & rancunes (choses totalement contrevenante à la Loy de Dieu) entre les Chrestiens, ny tant de destructions, & ruines de plusieurs bonnes maisons & familles.

Voilà le profit , que l'on peut prendre en ceste poësie Marotique : en laquelle je ne trouve rien scandaleux , ou reprehensible : sinon que quelques gens chatouilleux des oreilles , ou (possible est pleins de trop grande arrogance) se voulussent attribuer aucuns passages de cest Oeuvre , comme se sentans pinsez sans rire. Mais de tout cela il n'en est rien : ains tout le discours se fait par la commodité de l'argument , representant les choses , qui peuvent advenir , ou eschoir en tel cas. Tel effort d'esprit doit estre libre , sans aucun esgard , si gens mal pensant veulent calomnier , ou reprimer ce , qui ne leur appartient en rien. Car si un Auteur à ce tintoin en la teste , que tel , ou tel point de son ouvrage sera interpreté ainsi , ou ainsi par les calomniateurs de ce Monde, jamais il ne composera rien , qui vaille. Mais (comme j'ai dit cy-dessus) moyennant que la Religion ne soit blessée , ny l'honneur du Prince attainct , & que aucun ne soit gratté (encores qu'il soit roigneux) apertement (comme par nom , ou surnom) le demeurant est tolerable , & ne faut par après que lascher la bride à la plume : ou autrement ne se mesler d'escri-

re.

re. Car si tu compofes à l'opinion d'autrui, tu te trouveras froid, comme glace : & mieux vaudroit te reposer. C'est trop escrit à toi de telle chose (ami Jamet) à toi, qui entends trop mieux cela, que moy mefmes. A Dieu doncques. De Lyon ce premier jour de l'an de grace, Mil cinq cents quarante & deux.





L'ENFER

D E

CLEMENT MAROT

*De Cahors en Quercy, Valet de chambre du Roy,
composé en 1526. en la prison de l'Aigle
de Chartres: & par luy envoyé à
ses amis. (1)*



Comme douleurs, de nouvel
amassées
Font souvenir des lieffes pas-
sées:
Ainsi plaisir de nouvel amassé
Faiçt souvenir du mal qui
est passé.

Je dy cecy, mes très-chers freres, pource
Que l'amitié, la chere non reboursé,

Les

(1) Outre le genie poëtique qui regne dans cette piece, on y trouve encore des mœurs, & une satyre très-fine & très-vive de la conduite des gens de Justice; qui depuis ne manquerent aucune occasion de faire sentir à Marot combien ils étoient touchez des veritez qu'il avoit si sensiblement exprimées dans cet ouvrage. C'est ce qu'il dit lui-même dans son Epitre 36. au Roy François I.

Les passe-tems, & consolations,
 Que je reçois par visitations
 En la prison claire & nette de Chartres,
 Me font recors des ténébreuses chartres, (1)
 Du grand chagrin, & recueil ord & laid,
 Que je trouvay dedans le Chastelet.

Si ne croy pas, qu'il y ait chose au monde,
 Qui mieux ressemble un Enfer très-immunde:
 Je dy Enfer : & Enfer puis bien dire :
 Si l'allez voir, encor le voirrez pire.

Aller hélas! ne vous y vueillez mettre :
 J'aime trop mieux le vous descrire en metre,
 Que pour le veoir aucun de vous soit mis
 En telle peine. Escoutez donc, amys.

Bien avez leu, sans qu'il s'en faille un A, (2)
 Com-

(1) *Me font recors*] Me font souvenir, vient de recorder, se souvenir, repasser dans la mémoire: Marot s'en sert en plusieurs endroits; *recordant*, me souvenant; *te recordes*, qu'il te souviennet; *recordée*, repassée à la mémoire. Ce mot n'est plus d'usage, que dans le peuple de quelques Provinces, quoiqu'il le fût autrefois dans nos auteurs sérieux, comme on le voit par cet endroit de la *Quenouille spirituelle* de Jean de LA EU Chanoine de Lille, où Jésus-Christ s'entretenant familièrement avec une jeune pucelle qui file, il lui dit:

*Vostre bon vouloir soit RECORS,
 Mouillant le lin, comme est d'usage,
 Que crachemens puants & ors
 Les Juifs jettoient sur mon visaige,
 Ceux qui devoient me faire hommaige
 Blasphemoient mon nom saint & digne:
 Le vicieux enfin mal fine.*

(2) *Bien avez leu &c.*] Il indique là, comme je croi, la Ballade VI. *Un jour j'esorivis à Mamie &c.* qu'il fit peu de temps après avoir été arrêté.

Comme je fus par l'instinct de Luna (1)
Mené au lieu plus mal sentant que soulfhre,
Par cinq, ou six ministres de ce gouffre:
Dont le plus gros jusques-là me transporte.

Si rencontraï Cerberus à la porte: (2)
Lequel dressa ses trois testes en haut,
A tout le moins une, qui trois en vaut.
Lors de travers me voit ce Chien poussif,
Puis m'a ouvert un huys gros & massif,
Duquel l'entrée est si estroicte & basse,
Que pour entrer fallut que me courbasse.

Mais ains que fusse entré au gouffre noir,
Je voy à part un autre vieil manoir (3)
Tout plein de gens, de bruiçt, & de tumulte,
Parquoi avec ma guyde je consulte,
En lui disant: dy-moy, s'il t'en souvient,
D'où, & de qui, & pourquoi ce bruiçt vient.

Si me respond. Sans croyre le rebours,
Sache, qu'icy sont d'Enfer les faubourgs,
Où bien souvent s'esleve ceste feste,
Laquelle fort plus rude que tempeste,
De l'estomac de ces gens, que tu vois:
Qui sans cesser se rompent teste & voix
Pour appointer faux & chetifs humains,
Qui ont debatz, & debatz ont eu maints.
Haut devant eux le grand Minos se sied, (4)
Qui sur leurs dits ses sentences assied.
C'est lui qui juge, ou condamne, ou deffend,
Ou

(1) *Luna*;] Diane de Poitiers: voyez ce qui est dit de cet emprisonnement dans la préface à l'année 1525. & 1526. Voyez aussi la Ballade 6.

(2) *Cerberus*,] Le geolier.

(3) Les salles de Plaidoiries de la Jurisdiction du Châtelet.

(4) *Minos*] Juge infernal: c'est ici le Lieutenant Civil.

Ou taire faict, quand la teste lui fend.

Là les plus grands les plus petits destruisent :

Là les petits peu, ou point, aux grans nuisent :

Là trouve l'on façon de prolonger

Ce qui se doit, & se peut abreger :

Là sans argent povrete n'a raison :

Là se destruit mainte bonne maison :

Là biens sans cause en causes se despendent :

Là les causeurs les causes s'entrevendent : (1)

Là en public on manifeste, & dict

La mauvaistié de ce monde maudit,

Qui ne sçauroit sous bonne conscience

Vivre deux jours en paix, & patience :

Dont j'ay grand'joye avecques ces mordans. (2)

Et tant plus sont les hommes discordans,

Plus à discord esmouvons leurs courages

Pour le proffit, qui vient de leurs dommages :

Car s'on vivoit en paix, comme est mestier, (3)

Rien ne vaudroit de ce lieu le mestier :

Pource qu'il est de foy si anormal,

Qu'il faut exprès, qu'il commence par mal,

Et que quelcun à quelque autre mefface, (4)

Avant

(1) Ceux qui achètent des droits litigieux.

(2) *Mordans* ;] Advocats & procureurs criards.

(3) *Comme est mestier*] Comme on doit.

(4) *Mefface* ;] Fasse du tort, ou fasse du mal, vient de *meffaire*, faire du tort ou du mal, dont Marot se sert encore dans cette piece cy-dessus : mais ailleurs le Poëte fait signifier simplement, faire mal ; c'est dans son Epitre 2. à Madame Marguerite. Ce terme qui n'est plus d'usage étoit autrefois assez commun, comme on le voit par la *Quenouille spirituelle* de Jean de Lacu, Chanoine de Lille, qui contient des réflexions pieuses, & quelquefois burlesques sur la passion de Jesus-Christ. C'est donc dans un des endroits, où il introduit le Seigneur parlant à une jeune fillette que file, & lui dit :

Avant que nul jamais proffit en face.

Bref, en celieu ne gagnerions deux pommes,
Si ce n'estoit la mauvaistié des hommes.

Mais par Pluton le Dieu, que dois nommer,
Mourir de faim ne sçaurions, ne chommer:

Car tant de gens, qui en ce parc s'affaillent,

Affez, & trop de besongne nous taillent:

Et trop pour eux, quand povres en deviennent.

Ce nonobstant, O nouveau prisonnier,

Il est besoing de près les manier.

Il est besoing (croy moy) & par leur faute,

Que dessus eux on tienne la main haute:

Ou autrement les bons bonté fuyroient,

Et les mauvais en empirant iroyent.

Encor (pour vray) mettre on n'y peut tel
ordre,

Que tousjours l'un l'autre ne vueille mordre:

Dont raison veut, qu'ainsi on les embarre,

Et qu'entre deux soit mis distance, & barre, (1)

Comme aux chevaux, en l'estable hargneux.

Minos le Juge est de cela soigneux,

Qui devant lui, pour entendre le cas,

Faiët dechiffrer tel noilifs altercas

Par ces crieurs: dont l'un soustient tout droiët: (2)

Droiët contre tort, l'autre tort contre droiët:

Et

*Quant tirerez vostre filace,
Vous penserez comme les Juifs
Tiroient la barbe de ma face,
Et si oncques ne leur M E F F I S :
Considerez que je n'en fis
Le courroucé, ne despiteux ;
Tel chante, qui n'est pas joyeux.*

(1) Les parties adverfes sont ordinairement à l'audiance en des endroits oppoéz, ou differens, mais séparez par des bancs ou barres.

(2) Crieurs ;] Avocats ou procureurs.

Et bien souvent par cautelle subtile
Tort bien mené rend bon droict inutile.

Prends y esgard, & entends leurs propos:

Tu ne veis onq' si differents supposts.

Approche-toy pour de plus près les voir,

Regarde bien: je te fais assavoir,

Que ce mordant, que l'on oit si fort bruire, (1)

De corps & biens veut son prochain destruire.

Ce grand criart, qui tant la gueule tort, (2)

Pour le grand gain tient du riche le tort.

Ce bon vieillard (sans prendre or, ou argent)

Maintient le droit de mainte pauvre gent.

Celluy qui parle illec sans s'esclatter,

Le Juge assis veut corrompre & flatter.

Et cestui-là, qui sa teste descoeuve,

En plaiderie a fait un grand chef-d'œuvre:

Car il a tout destruit son parentage,

Dont il est craint, & prisé d'avantage:

Et bien-heureux celui se peut tenir,

Duquel il veut la cause soustenir.

Amis, voilà quelque peu desmenées;

Qui aux fauxbourgs d'Enfer sont demenées

Par nos grands loups ravissans, & famis,

Qui aiment plus cent fous, que leurs amis:

Et dont pour vray le moindre, & le plus neuf

Trouveroit bien à tondre sur un œuf.

Mais puis que tant de curiosité

Te meut à voir la sumptuosité

De nos manoirs: ce que tu ne veis onques,

Te ferai voir. Or sçaches, Amy, doncques,

Qu'en cestui parc, où ton regard espands,

Une

(1) *Mordant*;] Homme piquant, ou injurieux.

(2) Caractere, ou portrait des Advocats & procureurs d'alors; c'est comme aujourd'huy.

Une maniere il y a de serpens, (1)
 Qui de petits viennent grands, & felons,
 Non point vollans : mais trainants, & bien longs :
 Et ne font pas pourtant couleuvres froides.
 Ne verds lezarde, ne dragons forts & roides :

Et ne font pas crocodilles infaits,
 Ne scorpions tortus, & contrefaits.
 Ce ne font pas vipereaux furieux,
 Ne basilics tuant les gens des yeux :
 Ce ne font pas mortiferes aspics,
 Mais ce font bien serpens, qui vallent pis.

Ce sont serpens enflez, envenimez,
 Mordants, mauldits, ardants, & animez,
 Jettans un feu, qu'à peine on peut esteindre,
 Et en picquant dangereux à l'atteindre.

Car qui en est picqué ou offensé,
 Enfin demeure chetif ou insensé :
 C'est la nature au serpent plein d'excès,
 Qui par son nom est appellé Procès.
 Tel est son nom, qui est de mort un ombre :
 Regarde un peu, en voilà un grand nombre
 De gros, de grands, de moyens & de gresles,
 Plus malfaisants, que tempestes ne gresles.

Celui, qui jecte ainsi feu à planté,
 Veut enflammer quelque grand' parenté :
 Celuy, qui tire ainsi hors sa languette,
 Destruira brief quelcun, s'il ne s'en guette :
 Celuy, qui siffle, & a les dents si druës,
 Mordra quelcun, qui en courra les ruës :
 Et ce froid-là, qui lentement se traine,
 Par son venin a bien feu mettre haine
 Entre la mere, & les mauvais enfans :
 Car serpens froids sont les plus eschaufans.

Et

(1) La description des procès sous la figure des
 Serpens.

Et de tous ceux qui en ce parc habitent,
 Les nouveaux nez, qui s'enflent & despitent,
 Sont plus fujets à engendrer icy,
 Que les plus vieux. Voire, & qu'il soit ainfi,
 Ce viel Serpent fera tantost crevé,
 Combien qu'il ait maint lignage grevé.
 Et cestui-là plus antique qu'un roc,
 Pour reposer s'est pendu à un croc.
 Mais ce petit plus mordant, qu'une louve, (1)
 Dix grans serpens dessous sa pance couve:
 Dessous sa pance il en couve dix grans,
 Qui quelque jour seront plus denigrans
 Honneurs, & biens, que cil, qui les couva:
 Et pour un seul, qui meurt, ou qui s'en va,
 En viennent sept. Donc ne faut t'estonner:
 Car pour du cas la preuve te donner,
 Tu dois sçavoir, qu'issuës sont ces bestes
 Du grand serpent Hydra, qui eut sept testes:
 Contre lequel Hercules combattoit,
 Et quand de lui une teste abbattoit,
 Pour une morte en revenoit sept vives.

Ainsi est-il de ces bestes noisives,
 Ceste nature ilz tiennent de la race
 Du grand Hydra, qui au fond de la Thrace,
 Où il n'y a, que guerres & contends,
 Les engendra dès l'aage, & dès le temps
 Du faux Cayn. Et si tu quiers raison,
 Pourquoi procès sont si fort en saison:
 Sçache, que c'est faute de charité
 Entre Chrestiens. Et à la verité,
 Comment l'auront dedans leur cœur fichée,
 Quand par tout est si froidement preschée?

A

(1) Description de la generation éternelle des Procès.

A escouter vos Prescheurs bien souvent,
 Charité n'est, que donner au Convent.
 Pas ne diront, combien Procès differe
 Au vray Chrestien, qui de tous se dit frere.
 Pas ne diront, qu'impossible leur semble
 D'estre Chrestien & plaideur tout ensemble.
 Ainçois sont eux-mêmes à plaider (1)
 Les plus ardans. Et à bien regarder,
 Vous ne vallez de guere mieux au Monde,
 Qu'en nostre Enfer, où toute horreur abonde.

Donques, Amy, ne t'esbahy, comment
 Sergens, Procès, vivent si longuement:
 Car bien nourris sont du lait de la Lyffe,
 Qui nommée est du Monde la malice:
 Tousjours les a la louve entretenus,
 Et près du cœur de son ventre tenus.
 Mais si ne veux-je à ses faits contredire:
 Car c'est ma vie. Or plus ne t'en veux dire:
 Passe cest huys barré de puissant fer.

A tant se teut le Ministre d'Enfer,
 De qui les mots volontiers escoutoie:
 Point ne me laisse, ains me tient & costoye,
 Tant qu'il m'eust mys (pour mieux estre
 couvert)

Dedans le lieu par Cerberus ouvert,
 Où plusieurs cas me furent ramentus:
 Car lors allay devant Rhadamantus (2)
 Par un degré fort vicil, obscur, & sale.

Pour

(1) Oh! cela est bon pour les Moines qui possèdent beaucoup de biens en fond de terre. Mais les Religieux qui font vœu de ne rien posséder, quels procès peuvent-ils intenter, si ce n'est pour leur barbe & la forme de leurs Capuchons, comme ils ont fait si devotement autrefois?

(2) *Rhadamantus*;] Autre Juge d'enfer; c'est icelle Lieutenant Crimine

Pour abreger: je trouve en une salle
 Rhadamantus (Juge assis à son aise)
 Plus enflammé qu'une ardante fournaise,
 Les yeux ouverts, les oreilles bien grandes,
 Fier en parler, cauteleux en demandes,
 Rebarbatif, quand son cœur il descharge:
 Bref, digne d'estre aux Enfers en sa charge.

Là devant luy vient mainte Ame damnée:
 Et quand il dit, telle me soit menée,
 A ce seul mot un gros marteau carré
 Frappe tel coup contre un portal barré,
 Qu'il fait croufler les tours du lieu infame.

Lors à ce bruiet, là-bas n'y a pauvre ame,
 Qui ne fremisse & de frayeur ne tremble,
 Ainsi qu'au vent fueille de chefne ou tremhle:
 Car la plus seure a bien crainte & grand' peur
 De se trouver devant tel attrapeur.

Mais un Ministre appelle, & nomme celle,
 Que veut le Juge. Adoncques s'avance-elle,
 Et s'y en va tremblant, morne & pallie.

Dès qu'il la voit, il mitigue & pallie
 Son parler aigre: & en feinte douceur
 Luy dit ainsi. Vien ça, fais-moy tout seur,
 Je te suppli', d'un tel crime & forfait.
 Je croirois bien, que tu ne l'as point fait:
 Car ton maintien n'est que des plus gaillards:
 Mais je veux bien cognoistre ces paillards,
 Qui avec toy firent si chaude esmorche.
 Dy hardiment: as-tu peur qu'on t'escorche?
 Quand tu diras, qui a fait le peché,
 Plüstoit seras de nos mains dépesché.
 De quoy te sert la bouche tant fermée,
 Fors de tenir ta personne enfermée?
 Si tu dis vray, je te jure & promets
 Par le haut Ciel, où je n'iray jamais,
 Que des Enfers sortiras les brifées,

Pour t'en aller aux beaux champs Elysées,
 Où liberté fait vivre les esprits,
 Qui de compter verité ont appris.
 Vaut-il pas mieux doncques que tu la comp-
 tes,

Que d'endurer mille peines & hontes?
 Certes si fait. Aussi je ne croy mie,
 Que fois menteur: car ta phizionomie
 Ne le dit point: & de mauvais affaire
 Seroit celui, qui te voudroit mesfaire.
 Dy-moy, n'ais peur. Tous ces mots allé-
 chans

Font souvenir de l'oyfelleur des champs,
 Qui doucement fait chanter son sublet,
 Pour prendre au bric l'oyseau nyce & foible,
 Lequel languist, ou meurt à la pipée:
 Ainsi en est la pauvre ame grippée,
 Si tel' douceur lui fait rien confesser,
 Rhadamanthus la fait pendre ou fesser:
 Mais si la langue elle refraind & mord,
 Souventesfois eschappe peine & mort.

Ce nonobstant, si-toist qu'il vient à veoir,
 Que par douceur il ne la peut avoir,
 Aucunes fois encontre elle il s'irrite,
 Et de ce pas, selon le démerite
 Qu'il sent en elle, il vous la fait plonger
 Au fonds d'Enfer: on luy fait alonger
 Veines & nerfs: & par tourments s'efforce
 A esprouver s'elle dira par force
 Ce que douceur, n'a sceu d'elle tirer.

O chers amis, j'en ay veu martyrer
 Tant que pitié m'en mettoit en esmoy.
 Parquoy vous pry de plaindre avecques moy
 Les Innocens, qui en tels lieux damnables
 Tiennent souvent la place des coupables
 Et vous enfants fuyvants mauvaise vie,

Retirez-vous : ayez au cœur envie
 De vivre autant en façon estimée,
 Qu'avez vescu en façon deprimée.
 Quand le bon train un peu esprouverez,
 Plus doux que l'autre en fin le trouverez :
 Si que par bien le mal sera vaincu,
 Et du regret d'avoir si mal vescu
 Devant les yeux vous viendra honte honneste ;
 Et n'en hairrez cil, qui vous admoneste :
 Pource qu'alors ayans discretion
 Vous vous verrez hors la subjection
 Des infernaux, & de leurs entrefaites :
 Car pour les bons les loix ne font point faictes.
 Venons au point. Ce Juge tant divers (1)
 Un fier regard me jecta de travers ;
 Tenant un port trop plus cruel ce brave :
 Et d'un accent imperatif & grave
 Me demandant ma naissance, & mon nom,
 Et mon estat : Juge de grand renom,
 Respons-je alors, à bon droit tu poursuis,
 Que je te dye orendroit, qui je suis :
 Car incogneu suis des Umbres iniques,
 Incogneu suis des ames Plutoniques,
 Et de tous ceux de ceste obscure voye,
 Où pour certain jamais entré n'avoye :
 Mais bien cogneu suis des Umbres Celiques,
 Bien cogneu suis des Umbres angeliques,
 Et de tous ceux de la très-claire voye,
 Où Jupiter les desvoyez avoye : (2)
 Bien me cogneut, & bien me guerdonna,
 Lors qu'à sa Seur Pallas il me donna : (3)
 Je-dy Pallas si sage & si belle :

Bien

(1) *Divers.*] Mauvais, méchant.

(2) *Jupiter.*] Pour le Roy François I.

(3) *Pallas.*] Pour la Reine Marguerite de Navarre,
 sœur de François I. Voyez la preface sur l'an 1518.

Bien me cognoist la prudente Cybelle: (1)
Mere du grand Juppiter amiable.

Quant à Luna divers & variable, (2)

Trop me cognoist son faux cueur odieux:
En la mer suis cogneu des plus hauts Dieux,
Jusque aux Tritons, & jusque aux Nereides,
En terre aussi des Faunes & Hymnides
Cogneu je suis. Cogneu je suis d'Orphée,
De mainte Nymphé, & mainte noble Fée:
Du gentil Pan, qui les flustes manie:
D'Eglé, qui danse au ton de l'harmonie,
Quand elle veoit les Satyres suivans:
De Galathée, & de tous les Sylvans,
Jusqu'à Tityre, & ses brebis camufes:
Mais par fus tout suis cogneu des neuf Muses,
Et d'Apollo, Mercure, & tous leurs fils
En vraye amour, & science conficts.

Ce sont ceux-là (Juge) qui en brefs jours
Me mettront hors de tes obscurs sejours,
Et qui pour vrai de mon ennui se deulent.
Mais puis qu'envie & ma fortune veulent,
Que congneu fois, & saisi de tes laqs,
Sache de vray, puis que demandé l'as.
Que mon droit nom je ne te veux point taire:
Si t'advertis qu'il est à toi contraire,
Comme eau liquide au plus sec élément.
Car tu es rude, & mon nom est Clement:

Et

(3) *Cybelle.*] La mere des Dieux: c'est ici Madame d'Angoulême mere de François I.

(4) *Luna.*] Diane de Poitiers, qui avoit par symbole la Lune croissante, qui étoit aussi celui de Diane la chaste ou la chasseuse. Voyez la preface. Marot fait ensuite un dénombrement figuratif de tous les Seigneurs & Dames de la Cour, & même de toutes les personnes vertueuses dont il étoit connu & aimé.

Et pour monstrier, qu'à grand tort on me
triste,

Clement n'est point le nom de Lutheriste:
Ains est le nom (à bien l'interpreter,)
Du plus contraire ennemi de Luther:
C'est le saint nom du Pape, qui accolle (1)
Les chiens d'Enfer (s'il luy plaît) d'une estolle:
Le crains-tu point? C'est celui, qui afferme
Qu'il ouvre Enfer, quand il veut, & le ferme:
Celui qui peut en feu chaud martyrer
Cent mille esprits, ou les en retirer. (2)

Quant au surnom, aussi vrai qu'Evangile,
Il tire à cil du Poëte Vergile,
Jadis chéry de Mécenas à Romme:
Maro s'appelle, & Marot je me nomme:
Marot je suis, & Maro ne suis pas,
Il n'en fut onc depuis le sien trespas:
Mais puis qu'avons un vrai Mécenas ores, (3)
Quelque Maro nous pourrons veoir encore:

Et d'autre part dont nos jours sont heureux,
Le beau verger des lettres plantureux
Nous reproduict ses fleurs & grans jonchées,
Par ci-devant flestries, & sechées
Par le froid vent d'ignorance & sa tourbe,
Qui haut savoir persécute & destourbe:

Et

(1) *C'est le saint nom du Pape;*] Clement VII. de la maison de Medicis étoit lors sur le siege Papal. Il avoit commencé l'an 1524. & ne mourut qu'en 1534.

(2) C'est ainsi qu'on parloit alors, où une mauvaise Theologie faisoit dire à beaucoup, & penser à quelques-uns, que le Pape pouvoit damner un homme, l'envoyer en purgatoire & l'en retirer.

(3) *Mecenas;*] François I. Ce n'est pas néanmoins parler exactement, que de traiter un Roi de Mécenas; ce nom ne convient qu'à ceux qui protegent les Sçavans auprès des Princes. Les Souverains qui répandent leurs faveurs sur les gens de lettres, doivent plutôt être nommez des Augustes, que des Mécenas.

Et qui de cœur est si dure, ou si tendre,

Que verité ne veut, ou peut entendre.

O Roy heureux, sous lequel sont entrez

Presque péris, les lettres, & lettrez!

Entens après, quant au point de mon estre,

Que vers midi les hauts Dieux m'ont fait

naître,

Où le Soleil non trop excessif est :

Parquoi la terre avec honneur s'y vest

De mille fruits, de mainte fleur, & plante :

Bacchus aussi sa bonne vigne y plante

Par art subtil sur montagnes pierreuses,

Rendans liqueurs fortes & favoureuses.

Mainte fontaine y murmure, & undoye,

Et en tous temps le laurier y verdoye

Près de la vigne : ainsi comme dessus

Le double mont des Muses Parnassus :

Dont s'esbahyst la mienne fantasia,

Que plus d'esprits de noble Poësie

N'en sont yssuz. Au lieu que je declaire,

Le fleuve Lot couve son eau peu claire,

Qui maints rochers traverse & environne,

Pour s'aller joindre au droit fil de Garonne.

A bref parler, c'est Chaors, en Quercy,

Que je laissay pour venir querre icy

Mille malheurs, ausquels ma destinée

M'avoit soumis. Car une matinée,

N'ayant dix ans, en France fus mené :

Là où depuis me suis tant pourmené,

Que j'oublaiy ma langue maternelle,

Et grossément apprins la paternelle

Langue Françoisé, ès grands Cours estimée,

Laquelle en fin quelque peu s'est limée,

Suyvant le Roy François premier du nom,

Dont le sçavoir excède le renom.

C'est le seul bien, que j'ay acquis en France

De-

Depuis vingt ans en labour & souffrance. (1)
 Fortune m'a entre mille malheurs
 Donné ce bien des mondaines valeurs:
 Que dis-je las? O parole foudaine!
 C'est don de Dieu, non point valeur mondaine;
 Rien n'ai acquis des valeurs de ce monde
 Qu'une maitresse, en qui gist & abonde
 Plus de sçavoir, parlant, & escrivant,
 Qu'en autre femme en ce monde vivant.
 C'est du franc Lys l'yssuë Marguerite, (2)
 Grande sur terre, envers le Ciel petite:
 C'est la Princesse à l'esprit inspiré,
 Au cœur esleu, qui de Dieu est tiré
 Mieux, & m'en crois, que le festu de l'ambre:
 Et d'elle suis l'humble Valet de chambre:
 C'est mon estat. O Juge Plutonique:
 Le Roy des francs, dont elle est Seur unique,
 M'a fait ce bien: & quelque jour viendra,
 Que la Seur mesme au frere me rendra.
 Or suis-je loing de ma Dame & Princesse,
 Et près d'ennuy, d'infortune & destresse:
 Or suis-je loing de sa très-clere face:
 S'elle fut près (O cruel) ton audace
 Pas ne se feust mise en effort de prendre

Son

(1) Marot composa son *Enfer*, lorsque la Cour fut recevoir sur la frontiere d'Espagne François I. prisonnier depuis la bataille de Pavie, & donner en échange les deux fils du Roi, François Dauphin, & Henry Duc d'Orleans, comme il est dit plus bas. Ainsi ce fut au commencement de 1526. Il avoit donc été arrêté à la fin de l'année précédente. En recomptant 20. années au dessus, on trouvera que Marot fut mené à Paris en 1505. & que dix ans auparavant, c'est-à-dire, 1495. il étoit né a Cahors.

(2) Marguerite de Valois, sœur de François I. & Reine de Navarre, au service de laquelle Marot étoit.

Son ferviteur, qu'on n'a point veu mesprendre :
 Mais tu vois bien dont je lamante & pleure,
 Qu'elle s'en va (hélas !) & je demeure
 Avec Pluton, & Charon nautonnier :
 Elle va veoir un plus grand prisonnier.
 Sa noble Mere ores elle accompagne (1)
 Pour retirer notre Roy hors d'Espagne,
 Que je souhaitte en ceste compagnie
 Avec ta laide, & obscure mesgnie :
 Car ta prison liberté lui feroit,
 Et comme Christ, les Ames poufferoit
 Hors des Enfers, sans t'en laisser un ombre :
 En ton advis serois-je point du nombre ?
 S'ainsi estoit, & la mere & la fille
 Retourneroit, sans qu'Espagne, & Castille
 D'elles receust les fils au lieu du pere.

Mais quand je pense à si grand impropere,
 Qu'est-il besoin, que soye en liberté,
 Puis qu'en prison mon Roy est arresté ?
 Qu'est de besoin, qu'ores je fois sans peine,
 Puis que d'ennuy ma maistresse est si pleine ?

Ainsi (peu près) au Juge devisay :
 Et en parlant un Griffon j'advisey, (2)
 Qui de sa croche, & ravissante pate
 Escrivoit là l'an, le jour, & la date
 De ma prison, & ce qui pouvoit duire
 A leur propos, pour me fascher & nuire :
 Et ne sceut oncq' bien orthographier
 Ce qui servoit à me justifier.

Certes, amis, qui cherchez mon recours, (3)
 La

(1) Madame Louise de Savoye, Regente du Royaume & mere de François I. & de Madame Marguerite Duchesse d'Alençon, depuis Reine de Navarre.

(2) Griffon.] Greffier d'enfer, ou du Châtelet.

(3) Recours.] Délivrance.

La coustume est des infernalles cours,
Si quelque esprit de gentille nature
Vient là-dedans tesmoigner d'aventure
Aucuns propos, ou moyens, ou manieres
Justifiant les ames prisonnieres,
Il ne sera des Juges escouté,
Mais lourdement de son dit rebouté:
Et escouter on ne refusera
L'esprit malin, qui les accusera,
Si que celuy qui plus fera d'encombres
Par ses rapports aux malheureuses umbres,
Plus recevra de recueil & pecunes:
Et si tant peut en accuser aucunes,
Qu'elles en soient penduës, ou brullées,
Les infernaux feront fauts & hullées.
Chaines de fer & crochets sonneront,
Et de grand joye ensemble tonneront,
En faisant feu de flamme sulphurée
Pour la nouvelle ouyr tant malheurée.
Le Griffon donc en son livre doubla
De mes propos, ce que bon luy sembla:
Puis se leva Radamantus du siege,
Qui remener me fit au bas colliege
Des malheureux par la voye où je vins,
Si les trouvay à milliers & à vingts:
Et avec eux fis un temps demurance,
Fasché d'ennuy, consolé d'esperance.



VIII. OPUSCULE.

S E R M O N

DU BON PASTEUR & DU MAUVAIS:

*Pris & extraict du dixième Chapitre de Saint
Jean, par (1)*

CLÉMENT MAROT.

Et imprimé à Lion, par Jean Saugrain.

1563.



RES de Paris vostre grande Cité,
Sire, je fus le Karesme incité
D'aller aux champs entendre
le propos
Du bon Pasteur, aimant l'aïse,
& repos
De ses brebis: lequel paist mesmement
Le sien bestail par bon nourrissement.

Lors

(1) Je doute que Marot ait jamais eu la hardiesse de presenter cette piece à François I. Il sçavoit le traitement que l'on faisoit à ceux qui se declaroient pour
la

Lors un j'en vei sur un tertre monté,
 Que charitable amour avoit dompté,
 Songneusement gardant son petit nombre,
 Qui là estoit tappi à terre en l'ombre:
 Et le païssoit de l'Escriture sainte,
 Difant ainsi par parole non fainte.

Petit troupeau, vous n'avez donc plus cure
 D'estre repeu de l'humaine pasture,
 Ayant ouy la joyeuse nouvelle
 De ce pain vif, qui rend l'ame immortelle
 Du haut du Ciel icy-bas descenduë,
 Pour estre à tous les humains espanduë:
 Qui vous a faict ce haut bien, & cest heur
 D'ouïr la voix de vostre bon pasteur,

Qui

la nouvelle Religion, en faveur de laquelle le Poëte parle ici très-fortement. Et quoiqu'il eût dit ailleurs en parlant au Roy.

*Que pleust à l'Eternel
 Pour le grand bien au peuple desolé,
 Que leur desir de mon sang fust saoulé...
 O quatre fois & cinq fois bienheureuse
 La mort, tant soit cruelle & rigoureuse,
 Qui feroit seule un million de vies
 Sous tels abus n'estre plus asservies.*

Je croi cependant que Marot aimoit trop la vie pour en venir à l'exécution. D'ailleurs, il y a des choses vraies quant au fond, sur tout dans ce qu'il dit contre la mauvaise Theologie qui regnoit alors. L'examen qu'on a fait depuis de nos dogmes & de notre histoire nous montre bien que la doctrine orthodoxe ne s'étoit obscurcie que depuis le XIII. Siècle que les Theologiens scolastiques ont voulu faire bande à part dans l'Eglise. Auparavant les Etudes étoient moins seches & moins stériles. D'ailleurs cette pièce manque dans la plupart des éditions: elle se trouve dans l'édition de Nyort page 526. & dans quelques éditions de Rouën chez Petit-val imprimeur.

Qui est entré dedans la bergerie,
 Pour le salut de la brebis perie,
 La restaurant de si doux pasturage,
 Que d'un mauvais il fait un bon courage : (1)
 C'est luy qui est verité, vie, & voye, (2)
 Où nul vivant ne s'esgare ou fourvoye.
 C'est la clarté, qui le monde illumine,
 Que nulle nuit, ne tenebre exterminé.
 C'est luy qui est l'eau vive & souveraine, (3)
 Qui dans le cueur fait foudre une fontaine
 Saillant du Ciel, d'un gout tant bon & foet,
 Que qui en boit, il n'aura jamais soif.
 A lui avez esté tirez du pere (4)
 Pour aller voir ce Pasteur vostre frere,
 Ne plus ne moins, que si fussiez l'eslite,
 Qu'il a voulu choisir & sans merite, (5)
 Que de luy seul dès le commencement,
 Quand par son mot il fit le firmament, (6)
 Il a bien dit, je cognoy mes ouailles, (7)
 Et elles moy, & ouvrent les oreilles
 Pour escouter ma divine Parole,
 Qui n'est en rien menteuse, ne frivole.
 C'est luy qui a baillé pour nous sa vie, (8)
 Tant il a eu de nous sauver envie :
 Et a rompu nostre captivité,
 En nous donnant franchise, & liberté.
 C'est le Pasteur de nous si fort jaloux,
 Que ne serez pris, ne ravis des loups.

Et

- (1) Esaie 34.
 (2) Jean 10.
 (3) Jean 1.
 (4) Jean 3. 6. & 7.
 (5) Ephes. 1. & 2.
 (6) Genes. 1.
 (7) Jean 10.
 (8) Jean 10.

Et qui plus est, luy tant bon, tant honneste,
 Ha tout nombré le poil de vostre teste, (1)
 Et n'en cherra un sans-la volonté
 De Dieu son pere: ainsi l'a racompté.

C'est luy qui a publié son edict,
 (Au moins ainsi que l'Evangile dit)
 Que chacun voise à luy de prime face, (2)
 Quand il voudra obtenir quelque grace:
 Taut soit indigne, & rempli de malice,
 Et il aura pardon du malefice.

Ainsi comme eut le povre enfant prodigue, (3)
 Qui de la chair ayant suivi la ligue
 Fut prevenu de son pere, & receu
 Benignement, dès qu'il l'eut apperceu.

Il crie après, je vous fay à sçavoir,
 Que nul ne peut accès au l'ere avoir, (4)
 Sinon par moy: & si ne pouvez rien
 Faire sans moi, tant soit petit de bien
 Pour vous sauver, & croyez a mon dire:
 Car vous sans moy estes tous enfans d'ire,
 Escoutez donc le Pasteur debonnaire,
 Puis qu'il nous est tant doux, & salutaire:
 Car Dieu commande exprès de l'escouter, (5)
 Et autre esprit contraire rebouter.

O charité, ô bonté indicible!
 Te comparer à autre est impossible.
 Où est l'ami, que tant bon on reclame,
 Qui pour l'ami voulust bailler son ame?
 Où est l'ami, ou soit vif, ou soit mort,
 Qui à l'ami baille vie pour mort?

Où

(1) Matth. 10. Luc. 12.

(2) Matt. 11.

(3) Luc. 15.

(4) Jean 14.

(5) Matt. 15.

Où est le Roy, qui vueille concéder
 Grace, où nulli ne vient interceder? (1)
 Et promettant, que tout criminel homme
 Humilié s'adressast vers luy, comme
 Feroit celuy, qui a bien merité
 Quelque grand bien pour sa dexterité.
 Las! trop s'en faut, qu'il se vueille cacher:
 Mais quoy! il vient ses ennemis chercher
 Pour les sauver, lors qu'ils lui font outrage, (2)
 Ainsi qu'avons de Sainct Paul tesmoignage,
 Qui fut receu vaisseau d'élection,
 Faisant des saincts la persecution.

Tu ne cherchois rien moins, Samaritaine, (3)
 Que ton salut allant à la fontaine.
 Et toutesfois par luy tu fus cherchée,
 Dont ta grand' soif fut d'eau vive estanchée.
 Mais que diray, dont tel amour procede,
 Qui les amours de tous humains excède?
 Seroit-ce point pour la laine, ou toison,
 Que luy rendez tous les ans à foison?
 Seroit-ce point pour quelque bonne chose
 Venant de vous en vostre cueur enclose?
 Certes nenny, car en cela vous estes
 (Il est certain) toutes indignes bestes: (4)
 Et tout ainsi immondes & crasseuses,
 Comme le drap des femmes menstrueuses: (5)
 Puis que telle est vers luy vostre excellence,
 Ce n'est cela donc, qui meut sa clemence (6)
 A vous aymer, mais la seule bonté,
 Qui a la terre, & le Ciel surmonté,

Ce

(1) Jean 11.

(2) Actes 9.

(3) Jean 4.

(4) Esaie 54.

(5) Belle idée à mettre au grand jour.

(6) Tite 3.

Ce qu'ignorez, si mal estes instruiçtes,
 Povres brebis, on vous a bien seduiçtes:
 Car seulement il est icy venu, (1)
 Pour le troupeau en peché detenu. (2)
 Donc nul n'aura part au grand benefice
 Qu'il nous a quis, s'il dit estre sans vice.
 L'homme dispos, qui est sain, & entier
 Du medecin n'a besoin ne mettier:
 Et feroit fol, cil qui juste estre pense,
 De demander pardon de son offense.
 Parquoy ne faut nullement s'excuser, (3)
 Mais envers luy noz delicts accuser:
 Comme celuy qui dit la Patenostre,
 Qui lors confesse estre pecheur tout outre. (4)
 Las! n'entre pas, dit David humblement,
 Contre ton serf, Seigneur, en jugement:
 Car je suis seur, & bien édifié,
 Que nul ne peut estre justifié,
 Si tu te veux monstrier accusateur,
 Toy estant juste, & tout homme est menteur:
 Car Dieu a tout conclud dessous peché, (5)
 Dont a voullu en croix estre attaché,
 En declairant sa grand' misericorde: (6)
 Dont malheureux est, qui ne s'y accorde.
 Or pour purger ses œuvres vicieux,
 Trouve l'on point un onguent precieux:
 Ou autre cas fait de mousches à miel,
 Ou ne sçay quel baume artificiel?
 Non, que le sang du sauveur Jesus-Christ,

Qui

- (1) Luc. 5.
 (2) 1. Jean 1.
 (3) Luc. 5. Matt. 6.
 (4) Psal. 43.
 (5) Rom. 11.
 (6) Rom. 5.

Qui a esté pour vous laver proscrit, (1)
 Et immole, tandant en croix ses mains,
 Monstrant porter les pechez des humains. (2)
 Se vend-il point tant aux grans qu'aux petis?
 Non, mais se donne à un chacun gratis.
 Celuy qui a pleinement satisfait
 Pour le peché qui point il n'avoit fait: (3)
 Et n'y avoit remede, qui valust,
 Que celui-là, pour nous donner salut:
 Par autre nom, tant soit-il esprouvé,
 L'homme ne peut jamais estre sauvé; (4)
 Si le salut fut venu d'autre lieu,
 Mort pour neant seroit le filz de Dieu.
 Saint Pol ce poinct clerement nous deceu-
 vre, (5)
 En asseurant qu'il ne vient de nostre œuvre:
 Mais de la foy, qui l'homme justifie, (6)
 Tant soit meschant, quand en Dieu se confie,
 Soy deffiant de foy, & sa vertu
 Que ne lui faut estimer un festu:
 Car ayant fait tout, selon l'Evangile, (7)
 Dites, je suis serviteur inutile.
 Parlant de Foy, j'entens de la Foy vive, (8)
 Laquelle n'est vers son prochain oyfive:
 Qui vient de Dieu par grace, & en pur don: (9)
 Et non de nous, faisant l'arbre estre bon,
 Qui par l'ardeur d'icelle fleurira, (10)

Et

- (1) Hebr. 10.
- (2) Esais 1.
- (3) Hebr. 9.
- (4) Actes 4.
- (5) Galat. 2.
- (6) Rom. 3.
- (7) Luc. 17.
- (8) Galat. 5.
- (9) Ephes. 1.
- (10) Pseau. 1.

Et son bon fruit en son temps produyra:
 Car l'homme en Foy ressemble à son ouvrage,
 L'arbre planté lorée d'un rivage, (1)
 Qui son bon fruit produit en la saison.
 Aussi David faisant comparaison,
 Dit que jamais ses feuilles ne perissent,
 Et tous ses fruitz prosperément meurissent.

Donc est besoin, que l'arbre, & sa racine
 Soit rendu bon par la grace divine,
 Premièrement qu'il puisse aucuns fruitz faire,
 Qui suffisans soyent pour à Dieu complaire:
 Par quoy il est escrit dedans la Bible,
 Que plaire à Dieu sans Foy est impossible: (2)
 Car le bon fruit quel qu'il soit, n'a la force
 Faire bon l'arbre en seve, ou en escorce,
 Mais du bon fruit on dit en verité,
 Cest arbre est bon, qui tel fruit a porté. (3)

L'arbre mauvais produire ne scauroit,
 Que mauvais fruit; qui autrement diroit,
 Seroit menteur, & seducteur inique:
 Dieu nous le dit en lieu bien autentique.

Donques brebis par ceste vive Foy
 Duites serez à parfaire la Loy:
 Qui est aimer Dieu d'une amour extrefme, (4)
 Et son prochain ainsi comme soy-mesme:
 Car lors l'esprit comme d'un instrument
 Propre usera de vous utilement,
 En dechassant le violent & fort (5)
 Hors de voz cœurs, où il avoit son fort,

Que

(1) Lorée] Le long, sur le bord.

(2) Hebr. 12.

(3) Matt. 7.

(4) Galat. 5.

(5) Il parle là de l'esprit malin conformément à l'Evangile.

Qui s'enfuira esperdu, & confus
 Par le plus fort esprit en vous infus.
 D'iceluy seul vient vostre suffisance.
 Sans luy de vous le bien n'est qu'apparence
 Exterieur, & fard hypocritique,
 Comme un sepulchre orné en lieu public (1)
 Qui par dehors monstre quelque beauté:
 Mais par dedans, n'est qu'immondicité.

Par ceste Foy vous estes tous faitz Dieux,
 Et filz de Dieux, & heritiers des cieux.
 Par ceste Foy enfans d'adoption,
 Jadis enfans de malediction. (2)

C'est le Heraut, qui nous a annoncé,
 Que Dieu avoit de tout poinct renoncé
 De se venger contre nous de l'injure,
 Que luy avoit fait nostre ame parjure:
 Et qu'il avoit esté Mediateur,
 Tant qu'il estoit d'ennemi amateur.

Par ceste Foy à Dieu ferons offrande
 D'un cuer contrit, car tel il le demande, (3)
 Qui est le lieu, où veut estre honoré
 En verité, & esprit adoré, (4)
 Dieu qui a fait miraculeusement
 Le monde, & tout universelement: (5)
 Veu que du Ciel, & terre il est Seigneur,
 Voyré, & selon son vouloir, gouverneur.
 Point il n'habite en temples faitz de mains,
 Et reveré n'est par mains des humains.
 Tout est par luy & par tout d'une essence,
 N'ayant besoin de rien, ou indigence, (6)

II

(1) Matt. 13.

(2) Rom. 3.

(3) Pseau. 50.

(4) Jean. 4.

(5) Actes 27.

(6) Pseau. 37.

Il ne faut donc à aucun simulacre
Accomparer l'esprit Divin & sacré.

Par ceste Foy vive, le juste vit,
Lequel des mains de Dieu nul ne ravit,
Et luy tombé confondu ne sera, (1)
Mais la faveur de Dieu l'élevra.

Par Foy de Dieu vous estes le saint Temple,
Qui doit monstrier à chacun bon exemple,
Et prier Dieu, sans aucune faintise
Pour les seigneurs, & pasteurs de l'Eglise,
Les honorant ainsi qu'il appartient:
Et que de Dieu l'Escriture contient. (2)

Par ceste Foy les bienheureux fidelles
Sont tous armez non point d'armes charnelles,
Qu'on peut forger, mais de Dieu très-puif-
fantes,

Et tout ainsi que le soleil luyfantes
Pour abimer tout esprit & hauteffe,
Qui fierement contre les Cieux se dresse:
Pour foudroyer ces geants temeraires,
Du Dieu vivant superbes adversaires,
Qui montz sur montz s'efforcent cumuler,
Pour, par leur force en Paradis aller,
En desdaignant la guide & saufconduit,
Qui est la Foy, dont faut estre conduit.
Pour ceste Foy ferez persecutez; (3)
Hays du monde, à mort executez,
Ainsi que fut vostre Pasteur & maistre,
Puis que voulez en sa prairie paistre.
Tel est des siens la mercq, & le vray signe,
Duquel ne fut & n'est le monde digne. (4)

Ceux

(1) Cor. 3.

(2) 1. Pier. 2.

(3) Matt. 34.

(4) Hebr. 11.

Ceux qui feront de vous telle injustice,
 Penferont etant à Dieu vray sacrifice: (1)
 Mais en estant de son dire recors,
 Vous ne craindrez ceux, qui tuënt les corps:
 Trop bien celuy, qui tuë corps & ame,
 Laquelle n'est ici en danger d'ame.
 Et recevans tel' persecution
 Esperez-en remuneration, (2)
 Qui est au Ciel très-grande, & copieuse:
 Par quoy sera vostre ame bien-heureuse. (3)
 Par ceste Foy nul n'aura fantasie
 Suyvre le monde, ou secte, ou heresie,
 Qui est à Dieu abomination.
 Ains vous l'aurez en detestation:
 Car suivre faut la reigle, & loy de Christ,
 Ainsi qu'il l'a baillée par escrit, (4)
 Sans quelque part nullement decliner,
 Que ne voudroit se perdre ou ruyner.
 Par Foy on voit l'opinion damnée,
 Que charité, qui est bien ordonnée,
 Commence à loy: car charité en quiert (5)
 Ce qui est sien, mais plustost ell' requiert
 Perdre son bien pour l'autruy augmenter.
 Oyez-vous point Moyse lamenter
 Et supplier à Dieu d'un ardant zele
 Pour le delict de son peuple infidele,
 En desirant plustost estre damné,
 Que fust à mort le peuple condan né? (6)

Si

(1) Jean 16.

(2) Matt. 5.

(3) Matt. 10.

(4) Ce vers n'avoit pas sa mesure. Il y avoit, comme il l'a baillée par escrit. Et nous avons cru devoir rétablir le vers, en mettant, *Ainsi qu'il l'a baillée par escrit.*

(5) 1. Cor. 13.

(6) Matt. 16.

Si Jéfus-Christ l'eust ainfi ordonné,
 Il n'eust fa mort pour vous abandonné:
 Et de Cephaf n'est blafmé la priere,
 Quand il luy dit, va faux Satan arriere. (1)
 Ne dit-il pas en nous donnant la forme,
 Qu'euffions amour à la fiene conforme?
 Dont pour les fiens fainct Paul d'elle embrafé
 Eftre voulut anathematizé. (2)
 Par cefte foy Empereurs, Roy, & princes
 Vifiteront leurs pays & provinces,
 Pour empefcher, que le povre pupille
 Grevé ne foit, ne la vefve debile,
 Et que le fang de l'humaine innocence,
 Pour qui l'efprit demande à Dieu vengeance, (3)
 Ne foit au glaive expofé, & fubmis
 Par faux tefmoings, & de Dieu ennemis.
 En cefte Foy l'homme s'humiliera,
 Et à chacun Seigneur obeyra.
 Premier au Roy, comme au plus excellent, (4)
 Puis aux Seigneurs tout à l'équipolent:
 Car à chacun faut rendre fon honneur,
 Soit Roy, ou Duc, ou Prince, ou Gouverneur.
 Ce font ceux-là, que Dieu a envoyés,
 Pour reprimer les mauvais dévoyés,
 Non pour les bons, finon pour leur louange.
 Confequemment ne trouveront efrange
 De bien payer leur tribut loyaument, (5)
 Comme de Dieu eft le commandement.

Et

- (1) Jean 13.
 (2) Rom. 9.
 (3) Apoc. 6.
 (4) 1. Pier. 8.
 (5) Matt. 22.

M 5

Et qui résiste au Roy, & sa puissance, (1)

Résiste à Dieu, & à son ordonnance :

Car le Roy est d'ordonnance divine,

Qui veut, que tout sujet vers luy s'encline.

Ceste Foy-là nous assure & exhorte,

Comme la mort est de vie la porte.

Celle, qui eut sur tous humains victoire

N'est maintenant qu'une porte de gloire,

D'autant que mort estoit nostre ennemie,

D'autant elle est très-desirable amie.

Mort n'occist plus : mais elle nous fait vivre,

Et de prison en liberté nous livre. (2)

Heureuse mort, ton dard n'est que la clef,

Pour aller veoir Jesus-Christ nostre chef.

Sans mort cy-bas toujours nous demourrions,

Sans mort jamais joye, ou plaisir n'aurions,

Sans mort ne peut veoir son espoux l'espouse

Qui est de luy, non sans raison, jalouse.

Benoiste mort, ainsi te faut nommer,

Nul ne devoit souffrir les morts blasmer,

Le doux effect de ton urgent office,

Lequel nous est nécessaire & propice :

Les mortz ce sont les tenebres du monde ;

Esquelles tant d'obscurité abonde,

Qu'elles n'ont sceu la lumiere comprendre, (3)

Pour le chemin de leur salut entendre.

Peintres François advisez à ce point :

Quant à la mort, ne me la peignez point,

Comme on souloit, ainsi laide & hideuse :

Mais faites la plus belle & gratieuse,

Que ne fut onc ou Heleine, ou Lucrese,

Afin qu'elle ayt des amoureux la presse.

Bref,

(1) Rom. 13.

(2) Colos. 1.

(3) Jean 1.

Bref, tirez-la, qu'il ne luy faille rien,
 Puis que par elle avons un si grand bien.
 Il est raison, que mort nous semble belle,
 Puis que par mort avons vie éternelle,
 Et que son nom, qui sembloit estre horreur
 A un chacun, fust Pape ou Empereur,
 Soit maintenant nom de toute assurance
 A ceux, qui ont en Dieu vraye esperance:
 Puis luy baillez en sa main dextre dard
 Si bien pourtraict de vostre excellent art,
 Qui semble à l'œil par bonne perspective
 Estre d'amour une fleche naïve:
 Non qu'elle cause aux navrez tant d'amer,
 Que celle-là qui fait la chair aymer:
 Et qu'elle n'ayt ne charme, ne poison,
 Mais un onguent, qui porte guerison
 De tous les maux, esquels dame Nature
 A obligé toute sa geniture.
 Aussi qu'elle ayt puissance de dissoudre,
 Et transmuier nostre prison en poudre.
 Que nul vivant ne s'ose point venter,
 De soy pouvoir de son dart exemter,
 Ne la montez sur un char arrogante,
 Comme elle estoit des humains triomphante.
 Mais peindez-la, que triompher nous face
 Nous faisant veoir Jesus-Christ face à face.
 Voylà, dequoy ses ouailles païssoit
 Le bon pasteur, voyre, & les engraissoit
 A veuë d'œil spirituellement
 Tant que n'avoient faim ne soif nullement,
 Et recevoient don d'immortalité
 Participant à la divinité. (1)
 D'autres j'en vey faisant les chatemites,

Par

(1) 1. Tim. 4.

Par le dehors aussi simples qu'Hermites:
 Mais je me doute, & à ma fantaisie,
 Que là estoit caché Hypocrisie, (1)
 Et me sembloit, ou j'ay bien mauvais yeux,
 Que leur esprit estoit feditieux.
 Ilz nourrissoient leurs grans troupeaux de songes
 De *ergos*, d'*utrum*, de *quare*, de men songes: (2)
 Et de cela ilz faisoient du pain bis,
 Que bien amoyent leurs seduites brebis:
 Mais de maigreur estoient enlangorées:
 Plus en beuvoient, plus estoient alterées: (3)
 Plus en mangeoyent, plus en vouloyent manger,
 Et l'ame, & corps estoient en grand danger:
 Et ne sçauroient ennemis estrangers
 Pis les traiter, que faisoient leurs bergers,
 Qui souz couleur de longues oraisons (4)
 Le plus souvent devorent leurs toysons:
 Et croy, si mieux de près les advisez,
 Que voyrez loupz en brebis desguisez: (5)
 Ilz ont laissé l'huis salubre, & à dextre,
 Et sont entrez en toict par la fenestre,
 Ilz ont laissé le pain qui ne perist,
 Pour cestuy-là qui à l'instant pourrist:

L'eau

(1) C'est toujours la Moinerie que Marot attaque ici. Il ne les estimoit gueres, il avoit grand tort, qu'y a-t il à reprendre dans ces bonnes gens? Heureux qui sçait les connoître: Marot auroit peut-être répondu, mais plus heureux encore qui ne les connoît point; pour moi je n'oserois le dire.

(2) C'est une Satire contre les impertinentes questions qui se faisoient dans la Theologie & contre la maniere bizarre & sterile dont écrivoient les Theologiens. Mais à présent les Theologiens sont plus raisonnables, & la Theologie quelque peu plus ex-acte.

(3) Osée 4.

(4) Matt. 13.

(5) Matt. 7.

L'eau ont laissée de la fontaine vive,
 Pour user d'eau de fontaine chetive.
 Ilz ont laissé la vraye olive, & franche (1)
 Pour s'appuyer sur une morte branche.
 Ilz ont receu vaine philosophie,
 Que tellement les hommes magnifie,
 Que tout l'honneur de Dieu est obscurcy:
 Et le haut mur d'ergotis endurcy, (2)
 En mesprisant celle, qui tout en somme
 Donne louange à Dieu, & non à l'homme:
 Sinon, qu'il est plus vain que vanité,
 Et plus leger que la legereté;
 S'il estoit mis aux poids de la balance.
 Tout son sçavoir sans foy c'est ignorance,
 Cuydant sage estre, il est fol devenu, (3)
 Combien qu'il fust en haut lieu parvenu,
 Ce qui luy est prudence tant polie,
 N'est rien vers Dieu, qu'ignorance, & folie.
 Des sages, Dieu la sagesse reprouve,
 Et des petis l'humilité approuve,
 Aufquelz il a ses secretz revelez,
 Qu'il a cachez aux sages, & celez:
 Car son esprit point ne reposera,
 Que sur celuy qui humble & doux sera.
 Les sages ont leur Dieu crucifié,
 Et son parler divin falsifié.
 Tous les hautz faitz des sept Sages de Grece,
 Et de Brutus lequel vengea Lucrese,
 De Publius, & de Pomphilius,
 De Marc Caton Censeur, & Tullius,

De

(1) Colof. 1.

(2) *Ergotis.*] C'étoit le temps des subtilitez Theologiques plus propres à faire mépriser la Religion, qu'à instruire les fideles dans la foy.

(3) Rom. 1.

De tous les Grecz, & de tous les Romains,
 Qui ont tenu le monde souz leurs mains
 Sont inutilz, comme estans fais sans Foy: (1)
 Mais pour leur gloire, & pour l'amour de foy.

Saint Paul estant de son dire croyable
 Dit, j'ay vescu des hommes incoulpable
 Jouxte la Loy: n'ayant de Christ notice.
 Et quant il fut certain que la Justice
 Venoit de Foy, de luy foy deffiant
 Ces œuvres-là il reputa fient,
 Qui luy sembloient auparavant si belles,
 Mais ce n'estoient que vaines estincelles.
 Pourquoi cela? faites estoient sans Foy,
 Mais pour sa gloire, & pour l'amour de foy.

(1) C'est ainsi qu'il se faut expliquer, & ne pas dire comme ces durs & outrez Theologiens, que tout ce qui est fait sans la foy est peché.





IX. OPUSCULE.

BALLADIN

DE

CLEMENT MAROT. (1)

1543.



Errai-je point à mon gré bien
danſer ?

Se ſçauroit-on tenir de ſ'avancer
Trop ne trop peu ? verrai-je point
la danſe

Et les ſonneurs tout deux d'une
accordance ?

Ne ſont-ils pas de leurs instruments ſeurs ?
Eſt-ce leur faute, ou ſ'il tient aux danſeurs ?

○

(1) Cette piece que Marot n'a point achevée, eſt une ſorte d'oppoſition qu'il prétend faire entre la Religion Chrétienne, & l'Egliſe Romaine. Le titre & le commencement en ſont également bizarres. Mais cela eſt réparé par les veritez & l'agrément qui ſe
trou-

O instrumens, qui justement sonnez,
 Bailleurs esleus, qui n'estes estonnez,
 Pour aucun son de musique incertaine,
 Danseurs dansans sous musique hautaine,
 Dont l'harmonie est tant bien mesurée,
 Que venir fait à cadence assurée:
 Cœurs allegez qui au dedans du corps
 Branslez autant que les pieds par dehors;
 Cessez la danse & la marche du bal,
 Cessez vos sons Orpheus & Thubal,
 Oyez un peu la cause, je vous prie
 Pourquoi ainsi ma muse tance & crie.

Mil ans y a cinq cens & d'avantage,
 Que du plus haut & noble parentage
 De l'Orient une pucelle issit,
 En qui le ciel toutes graces aslit:
 Pour sa grandeur Christine fut nommée, (1)
 Pour sa beauté belle fut surnommée,
 Et à present encores on l'appelle
 Belle Christine, ou Christine la belle.
 Entre autres dons, elle avoit veu les hommes
 Du premier siecle, & si voit qui nous sommes,
 Voire & verra des siecles advenir (2)

Tout

trouvent dans la suite de ce piece. Le fond de cet ouvrage est de faire une espeece d'Apologie de la Réforme de Luther, qu'il regarde comme la doctrine de l'ancienne Eglise. Cette piece manque dans la plupart des éditions de Marot, & ne se trouve que dans l'édition de Nyort & dans trois éditions de Rouën de Petit-val.

(1) *Christine.*] L'Eglise, ou la Religion Chrétienne.

(2) Parceque l'Eglise Chrétienne a été, & sera dans tous les temps: toute la difference est, qu'avant Jesus-Christ, l'Eglise croyoit au Messie qui devoit venir, & qu'après J. C. elle croit au Messie qui est venu.

Tout le dernier sans vieille devenir :
 Malgré tormens , malgré temps & vieillesse
 Sera tousjours en la fleur de jeunesse :
 Aussi pour vray , quand elle se descœuvre
 Le monde dit , voicy un nouvel œuvre :
 Si elle parle , un tas d'afnes ou veaux
 Iront difans , voicy propos nouveaux ,
 Combien qu'ils soient plus vieils que ciel & lune.
 Quant à la forme elle estoit un peu brune , (1)
 Pour le soleil qui la decoulouroit ,
 Mais sa beauté tousjours luy decoulouroit ,
 D'aucune chose elle n'eut onc souffrette ,
 Et si n'avoit grand trefor la pauvrete : (2)
 Sa grand richesse en tout temps & saison
 C'est qu'elle estoit de fort bonne maison ,
 Et se vestoit comme simple bergere ,
 D'accoustremens taillez à la legere :
 Mais de tous biens que femme doit sçavoir ,
 Elle en avoit ce qu'on en peut avoir :
 On ne vit onc chose si peu oyfive :
 Oncques ne fut si grand' douceur nayve :
 Si d'instruments sonner il luy plaisoit ,
 Mourir vivants , & morts vivre faisoit :
 Sa voix passoit le chant de la seraine ,
 Et de danser estoit la souveraine :
 Car bras & corps & du pied la brisure ,
 Avec le cueur alloit tout de mesure :
 Puis elle avoit une tant bonne grace ,

Et

(1) Allusion à cette parole du Cantique des Cantiques , *Nigra sum , sed formosa*. Et par un sens métraphorique ou réfléchi , on a prétendu que cela regardoit l'Eglise.

(2) Dans les premiers temps de l'Eglise , aussi bien que parmi les Protestans & Reformez , il n'y avoit pas grand' fortune à faire par le ministere Ecclesiastique.

Et un parler de si grand' efficace,
 Que la plupart de ceux qui l'escoutoient
 A la servir pour jamais se boutoient,
 Et tant estoient liez à sa cordelle,
 Que chacun jour mouroient pour l'amour d'elle (1)

Pour l'amour d'elle enduroient franchement,
 Et leur sembloit peine soulagement:
 Bref, pour s'amour la mort leur estoit vie
 Qu'en dites-vous? fut-elle bien servie?
 Or est ainsi qu'envie & ignorance
 Ensemble font volontiers demourance,
 Pour debander contre les vertueux.
 A ce propos le parler fructueux
 De ceste vierge, & sa voix gracieuse
 Parvint aux fins de terre spacieuse,
 Son nom, son bruiet, son effect évident,
 Fust sceu par tout, mesmes en Occident (2).
 Là où s'estoit une femme eslevée,
 D'envie & deuil quasi toute crevée
 D'ouyr le bruit, qui de l'autre volloit.
 Et ceste-ci, Simonne s'appelloit, (3)

Faïcte

(1) Les martyrs de la premiere Eglise que le Poëte compare icy avec ceux qu'on brûloit alors pour les nouveutez de Luther; Marot regarde ces derniers comme les seuls & veritable Chrétiens.

(2 *Occident.*) Jusqu'en Angleterre.

(3) On sent bien que le Poëte veut parler ici de l'Eglise Romaine, ou plutôt de la Cour de Rome, qu'il qualifie du nom de Simonne, pour faire entendre que c'étoit alors le siege de la Simonie. Qui en doute? puisque le Secretaire d'un Pape en parle lui-même en ces termes.

*Je ne parle de Symonie,
 Car c'est le mendre qu'on y face;
 Et qui n'y a bourse garnie*

Dis

Faiçte si c'est de servante petite
 Roïne des Roys, de forte qu'elle est dite (1)
 En quelques lieux, là où son bruit s'espond,
 La grand' Symonne, ou Symonne la grand';
 Mais Jean de l'Aigle, alors qu'au firmament
 Fut transporté, la nomma autrement. (2)
 Pas en jeunesse elle n'estoit tousjours
 Comme Christine, ainçois par chacun jours
 Vieil;

*Die adieu sans apporter grace,
 Et tays le remenant à ce
 Que ne soye excommunié;
 Mais sans argent ou sans fallace
 Saint Pierre y seroit regnié.*

*Qui a argent, pas ne le mussé
 Se plomb demande ou parchemin
 Et fasse le cliquier en mussé,
 Et mette changeurs par chemin;
 Ça ne sera si Jacquemin
 Qu'il n'ait benefices vacans,
 Ou sainte Berthe, ou saint Fremin,
 Ou l'autel saint Martin des Champs.*

C'est le *Champion des Dames* qui parle ainsi fol. 303.
 Mais Martin Franc qui en est l'auteur devoit-il ignorer
 que quelque chèrement que l'on achete à Rome les
 marchandises Ecclesiastiques, on ne commet point de
 Simonie? *Non datur Symonia in Curia Romanâ.* Mais
 si cela se faisoit ailleurs, ce seroit un crime capital,
 qui ne peut être pardonné & remis que par le Pape,
 en payant néanmoins la somme que l'on impose pour
 apprendre à ne rien acheter de spirituel hors du Siege
 de notre très-Saint Pere le Pape.

(1) Apparemment parce qu'il y a eu des Papes
 qui se sont avancez jusques à dire qu'ils pouvoient dé-
 poser les Rois, & transferer les Couronnes. Mais
 c'est une bagatelle: ils ne s'avisent plus de le dire
 aujourd'huy: ils n'y seroient pas bien reçus. Les peu-
 ples ne sont plus la dupe des foudres que l'on a lan-
 cé autrefois avec un peu trop de précipitation.

(2) S. Jean en l'Apocalypse.

Vieillissoit fort, vieillist, & vieillira,
 Et de vieillieſſe en brief temps perira. (1)
 Quant à la forme, elle estoit d'apparence
 Admirative & de grand preference
 Aux yeux des gens dont elle estoit pourveuë :
 Mais certes ceux qui Christine avoient veuë,
 Après avoir Symonne regardée,
 Disoient très-bien ceste-cy est fardée,
 Et n'en estoient pourtant trop esbahis,
 Pource que c'est l'usage du pays.
 Des biens mondains Symonne possedoit (2)
 Jà les trois parts, & à l'autre tendoit :
 Et toutefois tant estoit convoiteuse,
 Qu'incessamment se sentoit souffretteuse :
 De pourpre & lin richement fut ornée,
 De diamans & perles couronnée.
 D'habits pour vray avoit le corps vestu
 Plus richement que l'esprit de vertu :
 Car jamais femme on ne vit tant oyſive,
 Ne tant comme elle en orgueil excessive,
 Elle jouoyt d'inſtruments, dont les noms
 Sont basilics, bombardes, & canons.
 Elle chantoit jour & nuict maintes choses,
 Qui

(1) C'étoit le stile de ces temps-là de dire que l'Eglise Romaine alloit périr. Quelques-uns même en avoient designé le temps. Mais ils ont eu le chagrin de voir qu'on s'étoit bien apperçu qu'ils vouloient tromper les fideles. *Jurieu* avoit encore dans le dernier siecle renouvelé les mêmes propheties si consolantes pour les fanatiques : mais par malheur tout est manqué : l'Eglise Romaine subsiste encore, & paroît ne devoir pas finir sitôt, tant elle est bien cramponnée.

(2) A cause des grands biens que possède le Clergé. Quel mal y a-t-il ? Il possède beaucoup, & dépense peut-être encore davantage : ainsi le tout rentre dans le peuple.

Qui n'estoient pas dedans son cueur encloses:
 A bien danser estoit pesante & lourde,
 Hors de mesure, entant qu'elle estoit sourde:
 Et pour-autant qu'oyr ne vouloit pas
 Les instruments qui sonnoient par compas,
 Grace n'avoit, sinon mal gracieuse,
 En son parler aigre & falacieuse:
 Et quant par fois usoit de deux langage,
 Plus y mettoit de fard qu'en son visage;
 Certes aussi elle ne sçauroit dire,
 Que par beauté ou grace qui attire,
 Ait en sa vie un serviteur acquis,
 Ains par trefors les a gaignez & quis:
 Aussi jamais n'en eut un qui pour elle
 Souffrist un brin de peine corporelle.
 Bien est-il vray que fort la soustenoient,
 Pour les profits qui leur en revenoient,
 Mettans à mort les servants de Christine,
 Quand ils disoient elle seule estre digne
 D'estre servie, & tant continuerent
 A les meurtrir, qu'ils les diminuerent,
 Non de l'amour du cueur, mais bien du nom-
 bre:

Et par ainsi fut frappée d'encombre
 La bergerette, & ses troupeaux espars:
 Dont la simplette aux plus barbares parts
 De toute Europe alla faire demeure,
 Et vous laissa la grand' Simonne à l'heure
 Faire ses sauts, & danser à son tour,
 En attendant son desiré retour.

Simonne ayant par temps obscur regné
 En riche pompe & orgueil effrené
 Près de mil ans, Appollo de sa grace
 Transperça l'air qui estoit plein de crace,
 Si qu'on veit bien la lumiere aprocher.
 Or se mussoit Christine en un rocher

Des Saxonois, duquel saillit adonques (1)
 Aussi entiere & belle que fut onques:
 Les jours, les mois, les mille ans que je di,
 N'avoient en rien son visage enlaidi,
 Courbé son corps, ne sa voix empirée:
 Bien le monstra, car d'aimer inspirée
 Pour ramasser autres nouveaux amants,
 Tourna ses yeux plus clairs que diamants
 De tous costez, puis chacun apella,
 Chantant ces vers que composez elle a.

Venez à moy, vous qui estes chargez,
 Venez y tous, & jeunes & aagez;
 N'allez ailleurs sur peine de la vie,
 Venez à moi, qui d'amour vous convie,
 Et de tout point vous rendrai soulagez.
 Si-tost qu'en l'air sa voix fut espanuë,
 De peu de gens elle fut entenduë,
 Et toutefois tout le monde l'ouït,
 La moindre part grandement resjouït,
 La plus grand' part n'en eut plaisir aucun:
 Car nonobstant qu'elle appellaist chacun,
 Si n'a-elle eu en cœur & fantasie
 De serviteurs trop grand' troupe choisie.
 Qui veut n'est pas son serviteur fidele,
 Voire & qui croit n'est pas amoureux d'elle:
 Pource que nul jamais ne peut l'aimer
 Sinon celuy qu'il luy plaist enflammer.

Or ouyt lors Simonne le doux son
 De ceste belle & mainte autre chanson,
 Qui toutesfois luy fut si dure & aigre:
 Qu'elle en devint de la moitié plus maigre: (2)
 Car

(1) Il parle de Luther qui a commencé à dogmatifer en Saxe.

(2) Parce qu'on enleva à l'Eglise beaucoup de biens que les Princes & les Seigneurs se sont attribuez.

Car il n'est riens qui tant à elle nuise,
 Ne riens aussi qui si fort la menuise.
 Le doux parler de Christine, & le chant
 Ne luy sont moins qu'un gros glaive tranchant,
 Et ne crois pas que sa simple parole
 L'un de ces jours ne l'occise & affole.

Le basilic occist les gens des yeux,
 Mais ceste-ci d'un parler gracieux
 La deffera: ô Dieu, est-il possible
 Voir d'une vierge un parler si terrible?
 Loyaux amants, qui n'allez point au change,
 Fut-il jamais parole si estrange?
 A vous elle est trop plus douce que miel,
 Aux desloyaux plus amere que fiel:
 Touchant son art d'elle gente ornatuure
 C'est une chose admirable à nature.

Quand Cicero parloit, il est certain
 Que pour le son de son dire hautain,
 Des simples gens passoit l'intellective:
 Christine a bien une autre traditive:
 Car aux ruraux, barbares & non clerks,
 Ces hauts propos sont faciles & clairs:
 Et à cent mil grands Philosophes braves,
 Les moindres dictz sont si obscurs & graves,
 Qu'ils ne sçauroient par quel bout commencer
 A les comprendre: ha je ne puis penser,
 Veu sa façon d'eloquence & faconde.
 Qu'elle ait appris à parler en ce monde,
 Christine donc parmy l'Europe alloit,
 Et doucement ses amis apelloit,
 Qui pour se rendre à la belle aux beaux yeux,
 Laissoient tresors, laissoient leurs propres
 lieux,
 Abandonnoient leurs parents & eux-mesmes,

Sentans d'amour les aiguillons extrefines.
 Divers amants de maintes nations
 Venoient alors pleins de dissentions:
 Mais aussi-tost qu'à elle survenoient,
 N'avoient qu'un cueur, duquel ils la servoient
 Pour sa beauté seulement, comme pense,
 Car mention n'estoit de recompense.
 Laissons, laissons, disoient les bons suppos,
 Tous ces fascheux & dissoluts propos:
 Faisons, faisons ce qu'elle nous commande:
 Cœur sans amour tousjours loyer demande:
 Ayons sans plus de bien aimer le soing,
 Madame sçait ce qu'il nous est besoing.
 Tant chemina la belle, qu'elle vint
 Au fleuve Loire, où des fois plus de vingt (1)
 Jetta son œil dessus moy la premiere,
 Car mes beaux yeux n'avoient propre lumiere
 Pour regarder les siens premierement:
 S'approche près, & me dit seulement.
 Resveille toy, il en est temps amy,
 Tu as par trop en tenebres dormy,
 Resveille-toy. A si peu de parler
 Je la cogneu, & si sentoïis aller
 Hors de mon cueur une pesante charge
 De griefs tourments, dont me trouvois au
 large,
 Et au repos de franche liberté,
 Où paravant n'avois jamais esté.

Si

(1) Plusieurs Novateurs s'étoient introduits chez Madame Marguerite, parce qu'elle aimoit les gens de lettres; elle les protegeoit, leur faisoit du bien, & les écoutoit assez facilement. Elle fut même quelque temps prévenue en leur faveur; & ce fut sans doute chez elle que Marot goûta un peu trop aisément leurs entretiens. Comme elle alloit souvent à Blois qui est sur la Loire, ce fut là vraisemblablement que le Poëte se laissa séduire.

Si luy ay dit, ô piteuse Christine!
 Retournez-vous en la façon pristine?
 Long-temps y a si grand bien n'aquit l'on
 Que de vous voir, venez-vous d'Aquilon?
 Se vient encor vostre gent corps offrir
 Pour les assaux des medisans souffrir?
 Je vous supply, si onques amitié
 Sent esmouvoir cueur de dame à pitié,
 Que me tenez en vostre bonne grace:
 S'il ne vous plaist, je ne sçay que je face
 Pour l'acquérir, car en moy pour tout poinçts
 N'a rien de bien, de bon encores moins.
 Plaise vous donc me la donner en sorte,
 Que hors de moy jamais elle ne sorte:
 En ce faisant tous ces faux envieux
 Ne pour menace & torments ennuieux,
 Ne faux semblant, ne danger de rebelle,
 Ne me pourront séparer de vous, belle,
 Non pas la mort quand devant moy feroit,
 Car d'autre aimer mon cueur n'abaisseroit.

Dès que Christine eut mon parler ouy,
 Elle respond, mon cueur s'est resjouy
 De ma brebis esgarée en la plaine
 De la trouver: or oste ceste laine,
 Et la toison que dessus toy je treuve,
 Il te convient vestir de robbe neufve,
 Tu as esté des amans de Symonne,
 Mais si tu veux que d'aimer te semonne,
 Laisser te faut toutes vieilles couleurs,
 Et pour un bien souffrir mille douleurs.

Ne cuide aucun tant soit bas, tant soit mince,
 Ne cuide aucun tant soit grand, tant soit
 Prince,
 Se desmeller d'ennuy, peine & esmoy

S'il me veut suivre & venir après moy.

Si l'art d'aimer tu as leu de bien près,
 Tu trouveras qu'il enjoint par exprès
 A tout amant que des mœurs il s'informe
 De sa maistresse, & puis qu'il s'y conforme.
 De moy souvent donc tu t'informeras,
 Puis tes effects aux miens conformeras:
 Et mesmement apprendras l'accordance
 Et la façon de me suyvre à la dance:
 Car qui ne sçait avecques moy danser,
 Je ne le puis en m'amour avancer.
 Dont suis d'avis qu'acointance tu prenes
 A mes amants, & que d'iceux apprenes,
 Et que souvent tu escoutes le son
 De mon haut-bois recordant sa leçon,
 De jour & nuit aux livres que j'ay faiçts
 De reverence & des simples parfaïçts.
 Si fais ainsi, bon danseur deviendras,
 Lors assés devers moy reviendras.
 Les mots finis, de grand' celerité
 Je parti lors, & à la verité,
 J'estois piqué du grand zele des zeles:
 Et puis amour me portoit sur ses aïlles:
 Je traversay les bois où a esté (1)
 Ourson d'un ours en enfance allaitté, (2)
 Je traversay la beauté spatieuse
 Et la vallée humble & delitieuse. (3)

Il laissa ce Baladin imparfait.

(1) Il parle là de la forêt d'Orleans.

(2) Voyez le Roman intitulé *Valentin & Orson*.

(3) La Vallée d'Estampes.



SONNET

DE

L'AUTEUR.

Retirez-vous bestiaux eshontez,
 Qui pour la faim de l'appetit des bestes
 Et non d'amour, entreprenez vos questes,
 Retirez-vous par l'Aveugle domptez.

Mais, vous humains, desquels les volontez
 Tendre on ne void qu'à la fin bienheureuse,
 Lisez, lisez en ceste œuvre amoureuse,
 Pour mieux congnoistre & beautez & bontez.

Puis congnoissans ce qui vous en defaut,
 Vous sentirez vous eslever en haut,
 Par un amour à voler tant adroict,

Ayant laissé en bas la passion,
 Qu'il vous mettra justement à l'endroit
 De l'unité, pour delectation.

1. The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions.

2. It is essential to ensure that all entries are supported by appropriate documentation.

3. The second section covers the various methods used to collect and analyze data.

4. These methods include both qualitative and quantitative approaches, each with its own strengths and limitations.

5. The third part of the document focuses on the ethical considerations that must be taken into account.

6. Researchers must always act with integrity and transparency, and must obtain informed consent from participants.

7. Finally, the document concludes by emphasizing the need for ongoing education and professional development.

8. This ensures that researchers remain up-to-date on the latest developments in their field.

X. OPUSCULE.

LE RICHE *en pauvreté,*

JOYEUX *en affliction,*

ET CONTENT *en souffrance.*

Composé par MAROT; & trouvé parmi ses autres Factures à Chamberry.

LA MORT N'Y MORT.

A P A R I S.

Pour Estienne Denise libraire.
1558.



A U L E C T E U R

S A L U T.

EN ce petit traicté nous est demonstté (amy Lecteur) que toutes les tribulations que nous avons en ce monde, viennent par la permission de Dieu, voire luy-même nous les envoie, à fin de nous faire participans de la Croix de Jesus-Christ notre Sauveur, lequel a dit que le serviteur n'est pas plus grand que le maistre, & veu que lui (qui est nostre Souverain pasteur & maistre) ne fut jamais en ce monde sans grieves afflictions, nous ne nous devons pas esbahir en icelles, ains plustost consoler, sçachant que par icelles Dieu nous apprend à le réclamer, & désirer son céleste repaire, & contemner ce monde avec ses mondaneitez.





LE RICHE

E N

P A U V R E T E' ;

Joyeux en adversité , & content en
souffrance. (1)

1543.



J'ay pris plaisir d'ouïr les phan-
taïfies

De ceux qui sont en ce mortel
repaire.

J'ay mis mon foin , un temps
aux heresies

Et faux propos de pauvre populaire :

J'ay voulu veoir la coutume de faire

De ceux qui trop sont au monde asservis :

D'autre costé j'ay eu mes sens ravis,

Pour vraiment la maniere comprendre

Des

(1) Tiré de deux imprimez l'un en 15. . . à Turin &
l'autre in 16. à Paris en 1558.

Des vrais heureux, de tous biens affouvis
 Sans rien avoir, & qu'on ne peut reprendre.

En cet instant que tel désir me tient,
 Je voy par tout sentence trop diverse
 Entre mondains: l'un en public soutient
 Tort contre droict l'autre équité, renverse,
 L'opinion plus commune est perverse,
 Et l'équitable, inutile est renduë,
 La mauvaise est par force deffenduë,
 Et la soutient le monde en son entier
 Par grand' rigueur: mais la verité nuë
 Ne se rencontre en voye ne sentier.

La plus grand' part de ce monde insensé
 Ayant des yeux, de ses yeux ne voit goutte:
 Finablement tout dit & recensé,
 Ce monde n'a de prudence une goutte:
 Un bon propos souvent rameine en doute,
 Un bois uny luy semble raboteux,
 En plein midy est craintif & douteux:
 Car pour certain le jour luy est pour nuit,
 Le clair soleil luy semble ténébreux,
 Et ce qui est profitable, luy nuit.

Un autre point qui les esprits travaille,
 C'est, que l'on voit les mondains en plaisir,
 Et en repos: sans que rien leur défaille,
 Ayans tous biens à souhait & désir,
 On ne les voit sur la paille gesir,
 Ny faim souffrir, ny soif en quelque tems,
 Tousjours sont gays, aises, & bien contens,
 Tant qu'on pourroit dire sans contredis
 (Veu leur plaisir & joyeux passetemps)
 Qu'ils sont ça bas en un vray paradis.

Autres on voit de ceux-cy séparez,
 Auxquels douleur fait tousjours dure presse,
 Elles les rend de plaisirs esgarez,
 Et est d'iceux la rectrice & maistresse:
 Ils sont sans fin accablez de détresse:
 Et sont rangez sous le cruel empire
 D'adversité, qui leur travail empire,
 Sans que leur mal point, ou peu, diminuë.
 Qui ne diroit ceux-là (veu leur martire)
 Les plus maudits qui soient deffous la nuë.

Si ma sentence est pour vraye tenuë,
 Je dy que c'est chose très-salutaire
 D'estre en ennuy & en desconvenuë:
 Veu que par-là à luy nous veult attirer
 Dieu tout-puissant: qui tant est débonnaire,
 Qu'à ses enfans la pierre pour du pain
 Ne donne point: mais sa bénigne main
 Nous eslargis ce qui est nécessaire:
 Qui est celuy, doncques si inhumain
 Qu'en tout ennuy ne louë ce bon Pere?

Si ce propos vous semble trop austere,
 Je le vous veux prouver par escripture:
 Dieu nous donnant Jesus-Christ notre frere;
 (Qui a le droict de primogeniture)
 Induit-il pas chacune créature
 A porter croix, à l'exemple de luy?
 Puis donc que Christ qui seul est notre appuy,
 Et premier nay du seul Dieu qui a estre,
 A tant souffert: qui est cil aujourd'huy,
 Qui ne voudra ensuivre ce bon maistre?

Christ le premier de Dieu le fils unique
 A souffert mort & dure passion.

Chacun de nous (puisque l'homme est inique)
 Pourquoi n'aura (à l'imitation
 De ce Seigneur) mal & affliction,
 Pendant qu'il est au terrestre repaire,
 Veu que Jesus qui nous est vexillaire, (1)
 A bien pour nous souffert peine très-dure:
 Le serviteur n'est de loyal affaire
 Prenant esbat, quand son Seigneur endure.

Quand le Seigneur à une créature
 Envoje un mal, ou quelque adversité:
 Je dis que Dieu manifeste la cure
 Qu'il a de luy, l'ayant persecuté:
 Et que par ce celuy est réputé
 Estre des siens: car Sainct Paul testifie
 Que Jesus-Christ nos membres mortifie,
 Afin qu'en luy soyons vivifiez:
 Et qu'en ceux-la apparaisse sa vie,
 Lesquels en luy du tout se sont fiez.

Or en Jesus nul au vray ne se fie,
 Sinon celuy qui sous son bras puissant
 En tous endroits s'abjette & humilie,
 Et qui de tout se va resjouissant:
 Celuy qui va le Seigneur bénissant,
 Pour quelque bien ou mal qui luy survienne
 Certainement est digne qu'on le tienne
 (Ayant la foy qui seule justifie)
 Estre de ceux que ce bon Capitaine
 A enrollez en son livre de vie.

Mais si quelqu'un à cecy contrarie,

En

(1) Qui nous sert d'enseigne pour nous conduire.
vexillaire, c'est comme qui diroit porte-enseigne, de
vexillum.

En foutenant par parole importune,
 Que tout le bien, l'accident & l'envie
 Que nous avons, vient de dame fortune,
 Et qui au fort, & au foible est commun.
 Affliction, & dure adverfité
 Luy envoyant paix & félicité;
 Quant est de moy : pleinement je luy nie.
 Et pour montrer que je dy verité:
 De ce j'en croy le prophete Efaye.

N'ont-ils pas dit Amos, & Jeremie
 Qu'il n'avient rien en nostre humanité (1)
 Que le Seigneur par puissance infinie
 Ne l'ayt permis, & même fuscité?
 Un tout feul mal n'est pas en la cité,
 Dit le Seigneur: & à homme ne nuit,
 Sans mon vouloir qui çà & là conduit
 Ce que mortels appellent mal ou bien:
 Qui dira doncq, qu'un feul cas fortuit
 Soit entre nous, il n'est pas bon Chrestien.

Qui ne voudra croire à ce fermement,
 Je luy mettray un faiçt en évidence,
 Qu'il ne pourra rejetter nullement,
 (Au moins s'il a le vray en réverence)
 Joseph difoit par certaine assurance,
 Que le Seigneur, d'un vouloir préfiny
 Avoit de luy en ce poinçt diffiny,
 Pour délivrer Ifraël de fouffrance.
 Je conclu doncq, Dieu qui est infiny
 Donne le mal, & puis la délivrance.

Da-

(1) Le vers feroit beaucoup mieux si l'on mettoit, *qu'il n'étoit rien en notre humanité.* Mais il faut confiderer que c'est ici un ouvrage posthume auquel vray-semblablement Marot n'avoit pas mis la dernière main.

David estant en tribulation,
 Pour mieux porter la peine grieve & dure,
 Receut en gré la malédiction
 De Seméy; qui ne luy sembla du re:
 Et ne voulut permettre cette injure
 Estre vangée, combien qu'elle fust grande: (1)
 Disant, Seigneur, cecy tu luy commande,
 Pour esprouver ta pauvre créature:
 Respondez-moy: icy je vous demande,
 Si quelque mal nous vient à l'aventure?

Puisque n'avons aucune affliction,
 Mal, ny ennuy, dont maint mortel s'estonne
 Sans le vouloir & la permission
 Du Souverain, qui en ce point l'ordonne:
 Je nommeray heureuse la personne,
 Celle qui est au joug d'adversité,
 Qui souffre ennuy, mal, ou perplexité,
 Et qui du monde est pour nulle tenuë:
 Car c'est un signe & marque, en verité,
 Que le Seigneur pour sienne l'a elleü.

Ne soit donc plus la personne troublée
 Pour quelque mal qui luy vienne en sa vie:
 S'elle se voit d'affliction comblée,
 De pauvreté, ou griefve maladie;
 Que sa pensée au Seigneur soit ravie,
 Qui de tous maux seul la soulagera,
 De ses hayneux aussi la vengera

En

(1) Clement Marot est retombé ici dans la faute dont Jean le Maire l'avoit averti, qui est ce qu'il appelle, la coupe feminine, & que nous nommons l'e muet que Marot n'a pas fait manger dans ce vers, où *vangée* est de deux syllabes quoiqu'il dût être de trois dans la situation où il se trouve.

En certain temps : & au lieu qu'on l'opprime,
Luy-mesme lors ses pleurs effuyera,
Et la tiendra en grand prix & estime.

Quant à celuy qui en tout tems s'encline
A se baigner en la mondanité,
Sans que d'icelle un seul jour il décline,
Ains va fuyant dueil & calamité:
Qui veut tousjours vivre en prosperité,
Et estre loing de tout trouble du monde,
Estre assure de cent pas à la ronde,
Comme muny d'un fort & bon rampart:
Je dy que tel par sa foy peu féconde
En Jesus-Christ a très-petite part.

Je fçais assez que la plus grande part
Ne goultera le dire où je me fonde:
Mais si l'on prend à Jesus-Christ esgard (1)
On verra bien qu'il est distinct du monde.
Or si Jesus (où nostre exemple abonde)
Directement à ce monde est contraire,
Il s'enfuivra, que pour luy bien complaire,
Il faut laisser ce monde, & tous ses biens:
Et recevoir ce que difons contraire
A nostre corps, si voulons estre siens.

Mais en ce lieu, clairement je proteste
Que je n'entens pas dure affliction,
Ne par bienfaits, de la maison celeste
Et paradis avoir fruition:
Mais je dy bien que mon affection
Envers mon Roy est tellement soumise,
Qu'il n'y a bien, ne chose si exquise,
Que d'un grand cœur pour luy je n'abandonne;

Puis-

(1) Prendre esgard] pour considère, avec attention.
C'est en ce sens que Marot s'en sert encore ailleurs.

Puisque lui seul nous a mis en franchise,
C'est bien raison qu'à luy plaire on s'adome.

O vous, mondains, qui vivez en délices,
Ne suivant point de Jesus-Christ l'enseigne,
Vestez Jesus, qui de laisser les vices,
Et vivre bien, nous exhorte & enseigne,
Faites que crainte à ce ne vous contraigne:
Ains vraye amour à l'aimer vous attire:
Lors avec moy direz, qu'il n'est martire,
Affliction, peine, ou douleur si grieve,
Qui de l'aimer, & suivre vous retire,
Tant peu son faix & sa charge nous grieve.

Que direz-vous? me pourrez-vous blasmer?
Si je vous dy qu'au monde vicieux,
N'est rien si doux qui ne soit très-amer,
Le goustant bien, & fort pernicieux?
Quelque plaisir que nous ayons des yeux,
Et quelque bien que du monde on reçoive,
Quelque soulas que l'esprit y conçoive,
Je dy que c'est sous apparence belle,
(Combien qu'ainsi le monde nous deçoive)
En vaisseau d'or une poison mortelle.

Je diray plus, que tribulation,
Perte de biens, ou travail douloureux,
Ce que l'on dit estre vexation,
Et qu'on maintient au monde, rigoureux,
Sont dons de Dieu très-doux & favoureux
A tous vivans gracieux & utiles:
Et celuy-là qui les nomme inutiles,
Va ressemblant à ces pauvres malades,
Que jà sont tant abbatus & débiles,
Qu'à leur goust trouvent bonnes viandes fa-
des. (1) Par

(1) Marot fait ici la même faute que nous venons
de

Par tel chemin Christ à luy nous attire,
 Et en ce poinct aux siens se représente:
 Par ce moyen du monde nous retire,
 Et vrayement sa gloire nous présente:
 Ainsi de tout nostre ame se contente,
 Regnant desjà avec Jesus ès Cieux.
 Vous qui vivez aux monde spacieux,
 Oyez ces mots: à fin qu'à mon exemple
 Vous sentiez Christ, & qu'en ce poinct ou
 mieux
 Le puissiez veoir, comme je le contemple.

Ce mien propos monstre l'amour fervente
 Que j'ay à Christ mon époux & mon roy,
 Et mets icy en lumiere évidente,
 Estant en luy, que je n'ay point d'es moy,
 Pour quelque ennuy qui soit prochain de moy,
 Quelque deffault qui grièvement me presse,
 Quelque travail qui me fasse la presse,
 Je suis tant loing d'en estre en déplaisance,
 Que Christ qui est ma certaine richesse,
 De toutes parts m'est en réjouissance.

Tous mes trésors en luy seul sont compris,
 Et mon plaisir gist en lui vrayement:
 J'ay reputé toute chose à mespris,
 Pour estre à luy conjoint parfaitement:
 Je n'auray point de mécontentement,
 Pourveu qu'en moy habitant je le sente:
 Car je sçay bien (si de moy ne s'absente)
 Qu'en ce bas lieu n'aurai aucun besoing.
 Respondez-moy, veu cette Foy constante

A

de remarquer dans la note 4. *trouvent* est ici monosyllabe, quoiqu'il doive en avoir deux.

A sçavoir-mon, s'il nous lairra au besoing? (1)

Certainement, si vous mettez le soing
 A digérer ce que je vous racompte :
 Chacun de vous me fera pour témoing,
 Combien en Dieu mon ardent zèle monte :
 Veux que je dy d'une affection prompte
 Que je ne veux supporter seulement
 Ennuy & mal, que j'ay présentement :
 Et qui plus est, pour plaire à mon espoux
 Si à mes maux donne rengrégement
 Ce me fera agréable & bien doux.

Ce que l'on dit ennuy communément,
 Est certain bien, désormais, je veux dire :
 Ce qu'on ne veult au monde nullement,
 Comme bien bon, pour moy le veux eslire.
 Ce que l'on voit détester & maudire,
 Je dy que ce m'est bénédiction :
 Ce que l'on louë est malédiction,
 Et ne vault rien, quoy qu'il ait belle marque,
 Brief, ce monde est une déception,
 Qui nous deçoit sous un très-plaisant masque.

Qui voudra donc suivre de Christ la trace,
 Il fault premier, qu'à foy-mesme renonce :
 Lors connoistra du monde la fallace,
 Et estre vray ce que je luy dénonce.
 Freres, oyez, je vous pry, ma sémonce,
 Et retenez ce que j'ay cy déduit,
 En ce faisant plus ne fera séduit
 Aucun de vous en la vie mondaine;

Ains

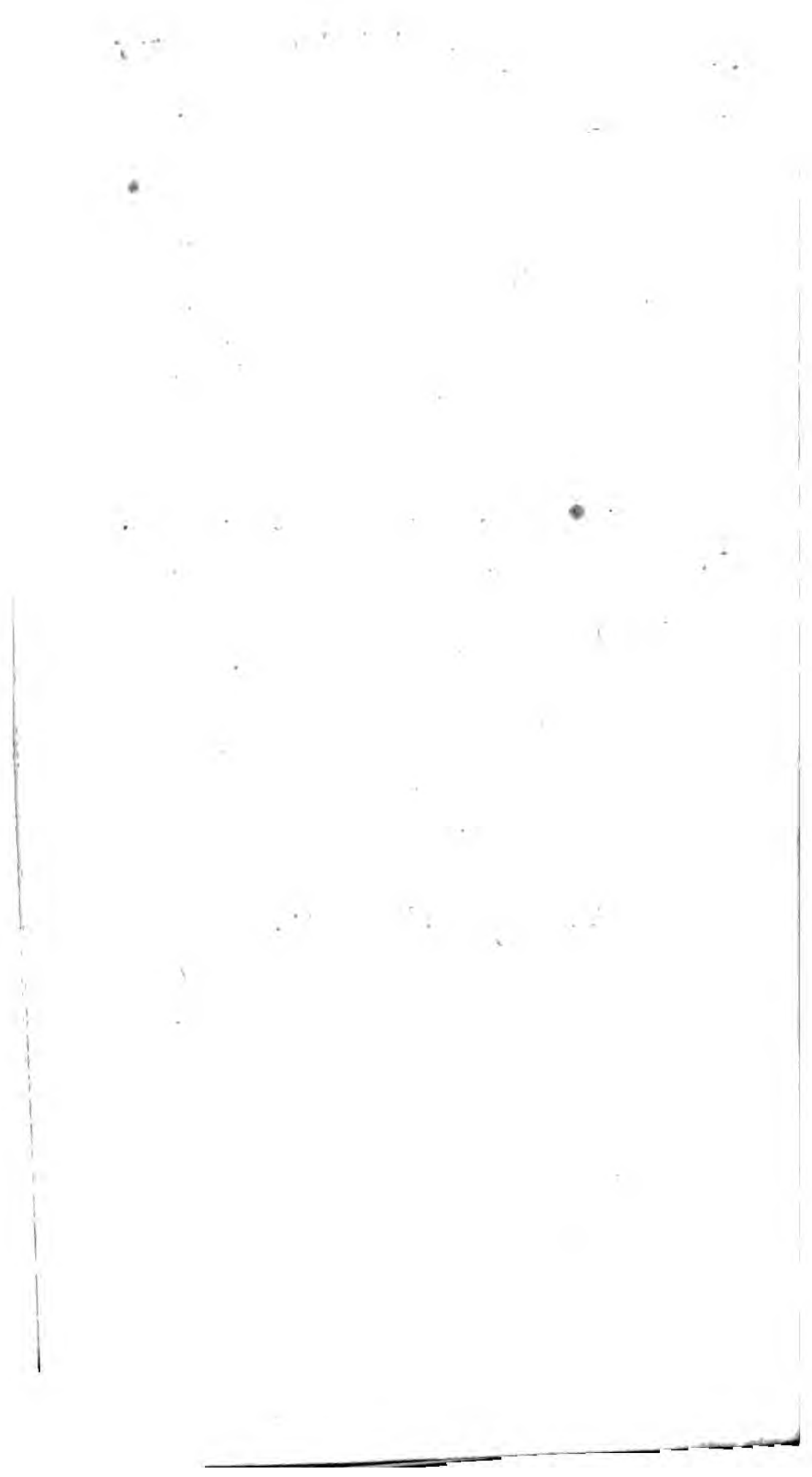
(1) Autre faute dans ce vers qui a une syllabe de trop. Il seroit plus exact si l'on mettoit; *A sçavoir-mon, s'il nous laisse au besoing.*

Ains cognoistrez , qu'affliction qui nuit
Aux desvoyez, nous est chose très-saine.

Que ce fol monde hault & bas se demaine,
Et qu'à son veuil il se tourne & tempeste:
Quant est à nous, ne soit si forte peine,
Ne si dur mal qui nous grieve ou moleste:
Tout nostre esgard soit mis en lieux celeste,
Où nostre bien & vray plaisir est pris.
Là tout nostre heur & repos soit compris,
Là plainement chacun de nous se fie:
Là, quand de mort çà bas ferons surpris,
Nous trouverons une éternelle vie.

Pour faire fin, de rechef je vous prie,
De suivre Christ: non en vaine apparence,
Mais ayans foy de charité munie:
Mettez en luy toute vostre esperance:
Ne craignez point, ô divine semence,
Si quelque mal çà bas vous vient troubler,
Ains fault alors les forces redoubler
De vostre esprit, & selon le précepte,
(Si vous voulez à Jesus ressembler)
Priez qu'en tout sa volonté soit faicte.

LA MORT N'Y MORT.



XI. O P U S C U L E.

L A

COMPLAINTE

D'un Pastoureau Chrestien.

*Faite en forme d'Eglogue rustique, dressant
sa plainte à Dieu, sous la personne
de Pan, Dieu des Bergiers.*

Composée par CLEMENT MAROT, laquelle a
été trouvée après sa mort à Chamberry,

A P A R I S

Pour Estienne Denise, Libraire.

1558.

Handwritten text, possibly a title or header, consisting of several lines of cursive script.

A . I

Handwritten text, possibly a paragraph or section of a letter, consisting of several lines of cursive script.

Handwritten text, possibly a paragraph or section of a letter, consisting of several lines of cursive script.

Handwritten text, possibly a paragraph or section of a letter, consisting of several lines of cursive script.

Handwritten text, possibly a paragraph or section of a letter, consisting of several lines of cursive script.

Handwritten text, possibly a paragraph or section of a letter, consisting of several lines of cursive script.

Handwritten text, possibly a paragraph or section of a letter, consisting of several lines of cursive script.

Handwritten text, possibly a paragraph or section of a letter, consisting of several lines of cursive script.

Handwritten text, possibly a paragraph or section of a letter, consisting of several lines of cursive script.

Handwritten text, possibly a paragraph or section of a letter, consisting of several lines of cursive script.

Handwritten text, possibly a paragraph or section of a letter, consisting of several lines of cursive script.

Handwritten text, possibly a paragraph or section of a letter, consisting of several lines of cursive script.

Handwritten text, possibly a paragraph or section of a letter, consisting of several lines of cursive script.

Handwritten text, possibly a paragraph or section of a letter, consisting of several lines of cursive script.



EGLOGUE

RUSTIQUE. (1)



UN Pastoreau n'aguères je écou-
 tois,
 Qui s'en alloit complaignant par
 les bois,
 Seul, & privé de compagnie
 toute,
 N'ayant en luy de plaisir une goutte:
 Ains tellement ennuy le pourmenoit,
 Que sans repos piteux cris demenoit,
 Si que sa voix (du cueur le truchement)
 Donnoit à veoir & juger fermement,
 Que dans l'esprit, dont elle est messagiere,
 Logeoit douleur, qui print n'estoit legiere.

Lors, curieux d'entendre sa complainte,
 Dont sa personne estoit quasi estainte;
 De l'ensuivre tellement je taschay,
 Que près du lieu enfin je m'approchay,
 Où il estoit couché à la renversé,

Pour

(1) Tiré de l'imprimé in 16. a Rouen en 1549. & de Paris 1558.

Pour escouter sa complainte diverse :
 Là je le vis assis près d'une souche,
 De belles fleurs ayant fait une couche :
 Dessus laquelle il s'estoit estendu,
 Afin qu'il fust plus soulagé rendu
 Estant ainsi, comme je le décris,
 Ce pastoureau, en redoublant ses cris,
 Va commencer à former de sa langue
 Une piteuse & lamentable harangue : (1)
 En l'adressant à Pan, que par tout lieu
 L'on va nommant des Bergiers le grand Dieu,
 Disant ainsi (si bien il m'en souvient :)
 O puissant Pan, que chacun bergier tient
 Pour son grand Dieu, qui seul de toutes parts
 Vas conservant nos loges & nos parcs,
 Et nos brebis estant ez bergeries,
 Gardes si bien qu'elles ne sont peries,
 Toy, qui par tout jettes le tien regard,
 Estends tes yeux un petit cette part,
 Et envers moy ton humble pastoureau
 Monstre faveur & ton visage beau :
 Car je suis tant, ô Pan, de dueil espris,
 Que presque suis hors de tous mes esprits,
 Si tout à coup ta clemence divine
 N'use envers moy d'une grace benigne.

Las! c'est à droict, ô Pan, que je lamente
 Pour mon ennuy qui si fort me tormenté,
 Et par raison, soit en champs ou en bois,
 Je jette cris de lamentable voix,
 Voyant ainsi bergiers de toutes parts

Par

(1) Comme *Harangue* est aujourd'huy aspiré, il y
 a une syllabe de trop dans ce vers: peut-être Marot
 n'aspiroit-il pas la prononciation de ce mot: en ce
 cas, le vers étoit juste, mais il ne le seroit point à
 présent.

Par faux pasteurs deschaffiez & espars,
 Lesquels fuyans la peine à eux prochaine
 Sont pégrins en région lointaine:
 Où le recors de leurs loges petites
 Faiët qu'à eux soyent lieffes interdites
 Si ce n'estoit le seul grand nom de toy
 Qui les met hors de tout fascheux esmoy.

Mais quoique soit un grand bien & plaisir
 De colloquer en toy tout son désir,
 Si est-ce, Pan, un cas par trop estrange
 Veoir pastoureux par le pays estrange
 Courir ainsi, laissant leurs maisonnettes,
 Où ils fouloient par belles chansonnettes
 Louer ton nom & ta haute excellence
 De tous leurs cœurs & humaine puissance:
 De veoir aussi pastoureux par les champs
 Ne faire plus que pitoyables chants.

L'un va plaignant ses gras bœufs délaissiez
 Parmi les champs, & moutons engraissez:
 L'autre par dueil continuel regrette
 D'avoir laissé sa petite logette:
 L'un que torment poursuit & importune,
 Va complaignant sa mauvaise fortune:
 L'autre qui est d'aigre douleur blessé,
 Va soupirant de se veoir deschaffé:
 Si qu'on devroit avoir grande pitié
 En regardant de leur mal la moitié.
 Et moy, ô Pan, qui fais cette complainte,
 Ma personne est de douleur tant atteinte,
 Que je ne sçais si je dois regretter
 Mon dur ennuy, ou mon bien souhaiter:
 Car autant m'est fascheux à recevoir
 Un seul plaisir, que mon mal concevoir.
 C'est à bon droict, puisque ton labourage

Je voy perdu par ce cruel orage,
 Que seulement ne nous porte grevance:
 Mais (qui plus est) il destruit ta semence.

Jusques à quand, ô Pan grand & sublime,
 Laisseras-tu cette gent tant infime?
 Et faux pasteurs parjures & meschans,
 Dessus troupeaux dominer en tes champs?
 Jusques à quand, ô Pan très-débonnaire,
 Permettras-tu cette gent nous mal faire?
 Et que tousjours en ce poinct ils deschassent
 Ceux qui ton loz & ta gloire pourchassent?

J'ay vû le temps, ô Pan, que je soulois
 Aller louant ton grand nom par les bois:
 J'ay veu le temps que ma joyeuse muse
 Me provoquoit sur douce cornemuse
 Dire tes loz & tes bontez aussi:
 Mais à present tant plein suis de soucy,
 De tant d'ennuys, de travaux & d'encombre,
 Que je ne puis t'en réciter le nombre,
 Tant que de dueil je laisse ma houlette,
 Et en un coing je jette ma musette.

Mais dessus tout accroist ma passion,
 Le dur regret que j'ay de Marion, (1)
 Qui est, ô Pan, ton humble bergerette,
 Et du petit bergeret qu'elle alaiète.
 O Pan grand Dieu, j'ay solide memoire
 Que quand nous deux voulions manger ou boire
 Ou que la nuit estendoit son manteau
 Dessus Phebus qui rend l'air cler & beau,
 Je l'enseignois, & toute sa mesgnie,

Difant

(1) C'etoit apparemment sa femme, dont il regrette l'absence dans son exil.

Difant ainfi, ô chere compagnie,
 Exaltons Pan qui par vertu divine
 Par tous les lieux de ce monde domine;
 Et lequel fait par fes divines graces
 Que nous ayons en tout temps brebis grasses,
 Lequel de nous a toujours un tel foing,
 Que de nos parces tout danger met au loing.

Puis, par fouhait à Marion difois:
 Pluft or à Pan que mon fils de fix mois
 Ton bergeret que tu vas nourriffant
 Fust, pour porter la mufette, puiffant.
 Certes en luy tel labeur je prendrois,
 Que bon joueur de fleutes le rendrois,
 Ou de hault-bois & mufettes rustique,
 Pour au grand Pan faire loz & cantique.

Voilà, ô Pan, mon unique défir
 Que je faisois en mes parcs à loifir,
 Voilà l'esbat où plaifir je prenois,
 Quand à repos avec elle j'estois
 Dedans le cloz, ô Pan! que m'as presté.
 Pour habiter en hiver & esté.

Mais maintenant la chance est bien tournée,
 Car j'ay laiffé Marion explorée
 Dedans son parc, ou l'humble pastorelle
 Fait (j'en suis feur) lamentable querelle.
 J'ay délaiffé par les herbeux pastis
 Bœufs & brebis & leurs aigneaux petits:
 J'ay délaiffé par les champs, davantage
 Mes douze bœufs fervans au labourage.

Or de ces cas, dont ton bergier petit
 Ores t'a fait le fommaire récit,
 N'en y a un, à parler court & brief,

Qui luy soit plus intolerable & grief,
 Que veoir à l'œil le très-piteux massacre
 Que faux pasteurs font en ton temple sacre,
 De veoir aussi les actes inhumains,
 Que chacun jour commettent de leurs mains
 En iceluy, n'ayans aucun esgard
 A toy, ô Pan, qui jettes ton regard
 Sur tous mortels, & en toute saison,
 Regardes tout de ta haulté maison.

Las! quantesfois j'ay veu de mes deux yeux
 De ces pasteurs les faits séditioneux!
 Las, quantesfois sous sainte couverture
 Aux aignelets ont fait tort & injure!
 O quantesfois de ma loge petite
 J'ay regardé leur cruauté maudite!
 Et quantesfois sous moyen feinct & beau
 Je les ay veu saccager le troupeau!
 Duquel, ô Pan, feignent le soing avoir:
 Mais leur semblant ne tend qu'à decevoir.

Ce sont renards, qui sous simples habits
 Vont devorant les plus tendres brebis.
 Ce sont des loups, qui les troupeaux séduisent
 Du droit chemin, & à mal les induisent;
 Ce sont voleurs, qui dans le toit champestre
 Ne sont entrez sinon par la fenestre:
 Dont sur troupeaux par moyens très-iniques
 Vont exerçant leurs damnables pratiques.

Certes s'il faut icy ramentevoir
 La moindre part des cas que j'ay pu veoir,
 J'en pourrois tant ores narrer & dire,
 Qu'un jour entier ne pourroit pas suffire
 A les compter, puis ma voix rauque & cassé
 Empescheroit que bien ne les contasse.

Mais

Mais si ne puis-je, ô vray Pan mon seul Dieu,
 Me contenir que ne die en ce lieu,
 Et que ma voix ne récite & prononce
 Ce dont l'esprit me vient faire sermone.
 Ay-je pas veu les manieres perverses
 De ces pasteurs & traffiques diverses?
 Ay-je pas veu par plus de cent journées
 Leurs tons malins & damnables menées?
 Ay-je pas veu, estant au vert bosquet,
 Leur dangereux & frauduleux caquet?
 Dont le troupeaux à pleine veuë d'œil,
 Ils decevoient, qui m'estoit un grand dueil,
 Trop plus souvent que je n'eusse voulu,
 J'ay veu comment ton sainct Temple ont pollu.

Alors disois bassement à par moy:
 Pan mon grand Dieu veoit bien ce desarroy,
 Et de là-hault il recorde & contemple
 Ce que ces gens vont faisant en son temple;
 Mais quelquefois (disois-je) il adviendra
 Que de leurs faictz meschans luy souviendra.
 Lors on verra que son bras grand & fort
 Sur ces pasteurs monstrera son effort.

Mais toutefois, dont je me donne esmoy,
 Ce tems pendant (tu l'as mieux veu que moy,
 Et toy tout seul es valable tesmoing)
 De leurs troupeaux ne prennent meilleur soing,
 Ains, comme on veoit, par chacun jour em-
 pirent,
 Et contre troy détractent & conspirent;
 En lieu d'appais, & bonne nourriture
 Ils vont donnant esventée pasture
 A leurs troupeaux, & dont croist mon chagrin;
 Leur vont donnant la paille pour le grain:

Dont le troupeau de foy gras & aligre
Par tel appaist devient chetif & maigre.

Las! qui seroit le bergier qui pourroit
Se contenir, quand tels cas il verroit?
Seroit-il pas à toy trop infidelle
Voyant tels cas, s'il n'en faisoit querelle?
Seroit-il pas à toy traître & parjure,
S'il ne blasmoit le forfait & injure,
Que vont faisant contre toy & les tiens
Ces faux pasteurs, en ces parcs terriens?
Car de l'ennuy qu'au maître l'on procure,
Le bon servant la pluspart en endure.

Pastres je voy lesquels grand deuil en font,
Et en soupirs leur pauvre cœur en fond,
Voy mes compaigns, lesquels ont de coustume
Faire grands plaints de pareille amertume,
Voy pastoureaux ensemble ramassez
Pour pareils cas bannis & deschassez
De leurs rampars, de leurs cloz & logettes
Par ces pasteurs, plus cruels que les Gethes.

Et est-ce pas, ô Pan, fureur terrible
De n'estre point aux pastoureaux loisible
Chanter de toy, & de ton divin nom,
Pour par nos champs accroistre ton renom?
Ne sont-ce pas deffenses trop estranges
De prohiber annoncer tes louanges,
Parmy les champs, ou en temple sacré,
Comme je sçay que bien te vient à gré?
Las! tant ont fait ces pasteurs par leurs loix,
Que maintenant on n'entend une voix,
Qui de ton loz ose parler & bruire;
Car tels pasteurs soudain fairoient detruire,
Et mettre à mort cil qui entreprendroit

Par-

A ce propos ma musette pendue
Est à un croc inutile rendue,
Musette dy, laquelle au moindre son
Souloit jadis dresser une chanson,
Que je sonnois d'un si ardent courage,
Qu'à ce hault son ceux de nostre vilage
Sailloient plus dru, plus legier & plus vifte,
Que ne fait pas le lievre de son giste,
Quand par veneurs & courantes levrieres, (1)
Est poursuivy en ces larges bruyeres,
Et au rondeau auquel pastres dansoient,
Sans y viser promptement se lançoient:
Et sçais-tu bien, ô Pan, leur promptitude
Vient d'un bon cœur, & de fervente estude,
Qu'ils ont en eux, pour tousjours t'honorer,
Et avec moy ton saint nom décorer:
Mais maintenant nos harpes & musettes
Nos flageollets & douces espinettes
Sont à repos: & plus n'y a celuy
D'entre bergiers, qui osast aujourd'huy
Une chanson sur la harpe sonner,
Et en ton loz la musette entonner.

O puissant Pan, de ton hault lieu regarde:
Ces cas piteux, & à venir ne tarde
Donner secours à tes simples brebis

Et

(1) Il y auroit, selon notre usage present, deux fautes dans ce vers; la premiere de mettre *levrieres* au féminin: le mâle & la femelle se nomment aujourd'hui *levriers*. La seconde faute seroit de faire *levriere* de deux syllabes seulement: Il est à present de trois; mais anciennement ces sortes de terminaisons en *yer* ne faisoient qu'une syllabe.

Et tes troupeaux errans par les herbis
De ces bas lieux, qui sans cesse t'invoquent,
Et à pitié & mercy te provoquent.

Si tu entens par grace finguliere
Mon oraïson & très-humble priere,
Que je te fais, ô Pan, je te promets
Que ce bienfaict n'oublieray jamais:
Ains mes compaings de ce j'avertiray,
Et ce grand bien partout je publieray.

Pastres alors de chacune contrée
Feront entre eux une gaye affemblée
Pour ce grand bien & heureuse nouvelle
Qui leur repos & aise renouvelle:
D'autre costé gracieuses bergieres,
A te louer se monstrent legieres,
Et (qui plus est) gras bœufs en brameront,
Et par plaisir brebis en besleront,
Oiseaux du Ciel de differens plumages
Te rendront loz en leurs beaux chants ramages.

Et quant à moy, qui de ce te requiers,
Je te promets n'estre point des derniers.
A te louer: ains soudain ma musette
Je reprendray, en quoy tant me délecte,
Car me priver de la sienne harmonie
Ce m'est oster le seul bien de ma vie.

Est-ce malfaict, puisque le bruit & son
Qui d'elle part, ne rend autre chanson
Fors que de toy? Et sonner ne s'amuse
Sinon tes loz ma tendre cornemuse?

Mon flageolet à un cheſne pendu
Sera aussi promptement despendu,

Puis

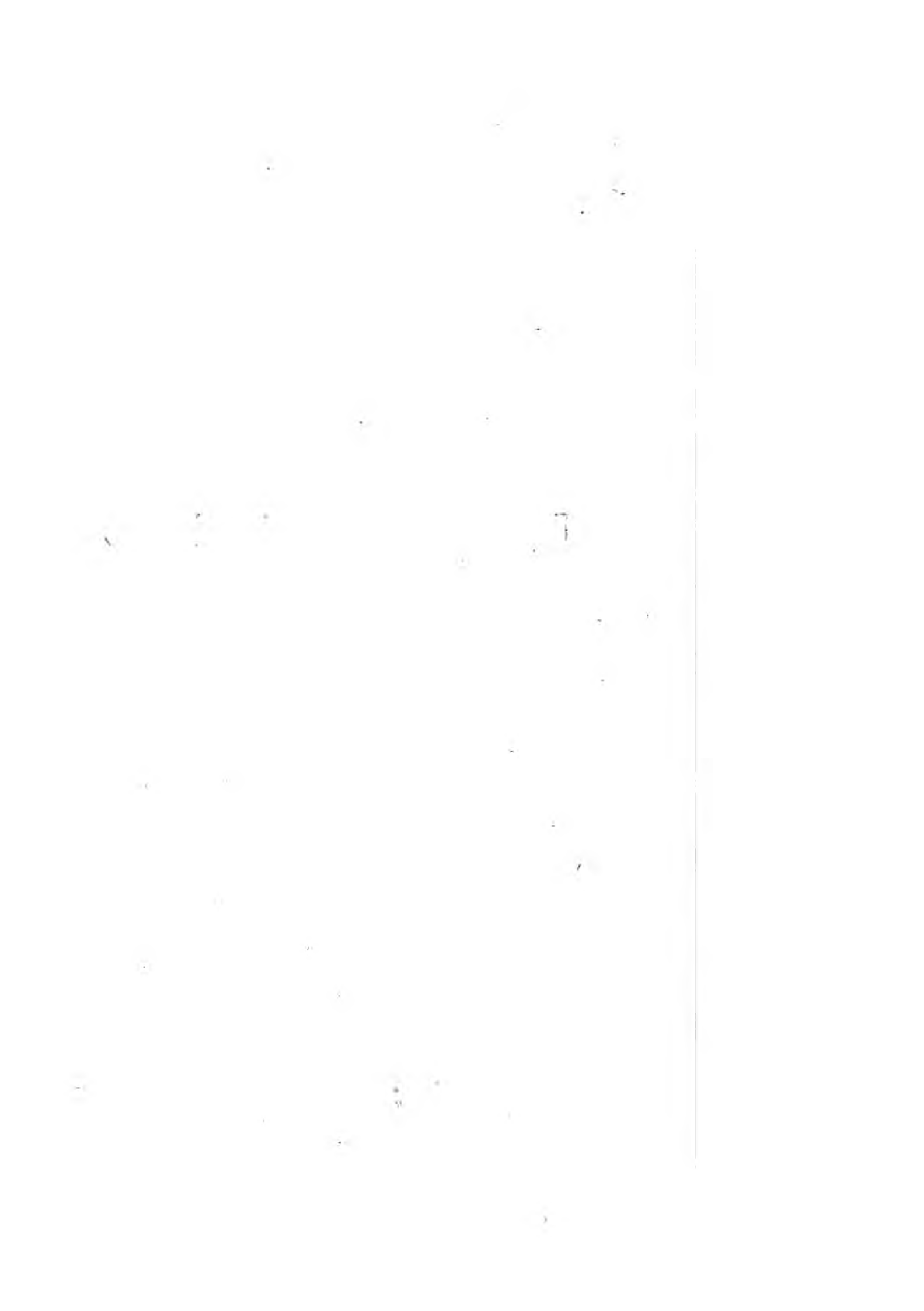
Puis d'iceluy par mesure de doigts
 Je jetteray un haut son par les bois,
 Au bruit duquel Nayades & Naphées
 Délaisseront leurs sources estouppées,
 Pastres aussi viendront ce son ouyr,
 Pour avec moy pleinement s'esjourir.

Alors, ô Pan, le moindre & plus bas son
 Que je rendray, vaudra une chanson
 Faiçte à ton loz, que te presenteray:
 Et d'un grand cœur au temple chanteray.

Or sus esprit, temps est que donnes cesse
 A ta douleur & fascheuse tristesse.
 Langue, fay fin à ton piteux parler:
 Car ce jourd'huy il me convient aller
 Coucher là hault vers cette haulte roche.
 Oultre, je sens la nuit qui fort s'approche:
 Pastres je voy ez prochaines prairies
 Qui leurs brebis meinent ez bergeries,
 Et par les champs ne voy aucun berger,
 Qui pour la nuit ne s'en voise heberger.

Puis je connois par ce chesne tremblant
 Que Pan mon Dieu me monstre bon semblant,
 Dont à mon coeur ferme joye est renduë,
 Puisqu'il a jà ma priere entenduë.

ELEGIES.





E L E G I E

P R E M I E R E. (1)

1525.



Quand j'entreprins t'escire ceste
lettre,
Avant qu'un mot à mon gré
sceuſte mettre,
En cent façon elle fut com-
mencée:

Pluſtoſt eſcrite, & pluſtoſt effacée.
Soudain fermée, & tout ſoudain deſcloſe,
Crai-

(1) Marot écrivoit cette première Elegie en 1525. peu après la fatale bataille de Pavie, où l'armée du Roi fut battue par celle de Charles-Quint, & François I. fait prisonnier avec plusieurs Seigneurs de sa Cour. Marot subit le même sort, après avoir été blessé au bras gauche: mais peu de temps après il fut mis en liberté. Dès qu'il l'eut recouvrée, il adressa à sa Maitresse cette Elegie, où il y a de la grace, beaucoup de tour, & qui n'est pas moins remplie d'esprit que d'amour. Cette maitresse est Diane de Poitiers, comme on l'a dit & prouvé dans la préface sur l'année 1526. Il est bon de remarquer ici que, quand Marot a fait imprimer ses ouvrages, il s'est peu

Craignant avoir oublié quelque chose,
 Ou d'avoir mys aucun mot à réfaire :
 Et brefvement, je ne sçavois que faire,
 De l'envoyer vers toy, mon reconfort,
 Car pour certain Doute avertissoit fort
 Le mien esprit de ne la commencer
 Ne devers toi en chemin l'avancer.

Incessamment venoit Doute me dire,
 Homme abusé, que veux-tu plus escrire?
 Tous tes escrits envoyez à fiance,
 Sont mis au fons du coffre d'oubliance.
 N'as-tu point d'yeux? ne vois-tu pas que
 celle,

Où tu écris, ses nouvelles te celle?
 Si tes envois lui fussent agréables,
 Elle t'eust fait responces amyables,
 Croi moy, Amy, que les choses peu plaisent,
 Quand on les voit, si les voyans se taisent.

Ainsi disoit Doute pleine d'esmoi :
 Mais Ferme-amour, qui estoit avec moy,
 Me dit, Amant, il faut que tu t'asseures :
 Te convient-il douter en choses seures?
 Sçais-tu pas bien, qu'en coeur de noble Dame
 Loger ne peut ingratitude infame?
 S'elle a de toi quelque escrit apperceu,
 Croy, qu'à grand' joye aura esté receu,
 Leu, & releu, baisé, & rebaisé,
 Puis mys à part, comme un thrésor prisé.

Et

embarrassé de les ranger par ordre de temps. Il cro-
 yoit avec raison que leur beauté ne consistoit pas dans
 cet exact arrangement. Mais ceux qui veulent con-
 noître la suite des aventures de ce Poète, seront bien-
 aisés de voir l'attention qu'on a eüe d'en rechercher
 les dates, & d'en faire même une Chronologie qui
 est au III. volume.

Et si pour toy ne met lettres en voye,
 Crainte ne veut, que vers toy les envoie:
 Car bien souvent lettres & messagers
 Les dames font tomber en gros dangers.
 Par quoi, amy, ne laisse point à prendre
 La plume en main, en luy faisant apprendre,
 Que quand jamais elle ne t'escriroit,
 Jà pour cela t'amour ne periroit.
 Si par amour le fais (comme je pense)
 Mal n'en viendra, mais plustost récompense:
 Pource que chose estant d'amour venue
 Volontiers est par amour recogneüe.
 Reconnois donc, que celle où tu t'adreses,
 D'honesté cognoist bien les adreses.

Voilà comment amour ferme t'excuse
 De ce, de quoy Doute si fort t'accuse:
 Et m'ont tenu longuement en ce poinct.
 L'un dit, escry: l'autre dit, n'escri point:
 Puis l'un m'attrait: puis l'autre me reboute:
 Mais à la fin Amour a vaincu Doute.

Doute vouloit lier de sa cordelle
 Ma langue, & main: mais tout en depist d'elle:
 Amour a fait ma langue desployer,
 Et ma main dextre à t'escrire employer,
 Pour t'advertir, que puis le mien départ,
 Tant de malheurs dont j'ay receu ma part, (1)
 Tombez sur nous, n'ont point eu la puissance
 De te jetter hors de ma cognoissance:
 Voire & combien qu'au champ il n'y eût ame
 Parlant d'amour, de Damoiselle ou Dame,
 Mais seulement de courfes, & chevaux,
 De sang, de feu, de guerre, & de travaux:
 Ce nonobstant avecques son contraire

A+

(1) Il parle là des décastres arrivés à la bataille de
 Pavie.

Amour venoit en mon cœur se retraire,
 Par le record, qui de toi m'advenoit.
 D'autre (pour vray) tant peu me souvenoit,
 Que si de toi cela ne fust venu,
 Certes jamais ne me fust souvenu
 D'amour, de Dame, ou Damoyfelle aucune:
 Car tu es tout (quant à moy) & n'es qu'une.

Que diray plus du combat rigoureux?
 Tu fçays assez, que le fort malheureux
 Tomba du tout sur nostre nation:
 Ne fçay si c'est par destination,
 Mais tant y a, que je croy, que Fortune
 Desiroit fort de nous estre importune.

Là fut percé tout outre rudement
 Le bras de cil, dont il a de coustume
 De manier ou la lance, ou la plume:
 Amour encor le te garde, & reserve,
 Et par escrits veut que de loing te serve.
 Finablement, avec le Roi mon maistre
 Delà les monts prisonnier se vit estre
 Mon triste corps, navré en grand' souffrance,
 Quand est du cœur, long-temps y a qu'en
 France

Ton prisonnier il est sans mesprison.
 Or est le corps sorty hors de prison:
 Mais quant au cœur, puis que tu es la garde
 De sa prison, d'en sortir il n'a garde:
 Car tel prison luy semble plus heureuse,
 Que celle au corps ne sembla rigoureuse:
 Et trop plus ayme estre serf en tes mains,
 Qu'en liberté parmy tous les humains.

Aussi fut prins maint Roy, maint Duc, &
 Comte (1)

En

(1) *Maint Roy*;] Outre François I. Roi de France
 Henr

En ce conflict, dont je laisse le compte:
Car que me vaut d'inventer, & de querre

En

Henry d'Albret Roy de Navarre fut fait prisonnier à cette bataille, aussi-bien que la plupart des Seigneurs, qui avoient suivi le Roy: mais le Roy de Navarre trouva moyen de s'échaper, & fit bien. Il n'est pas hors de propos de mettre ici la sage réflexion que *Cretin* fait faire au Maréchal de Chabannes dans l'apparition de ce Seigneur.

*Si ne dis-je pourtant estre bon, ne licite
Qu'on soit loing transportant le François exercite;
Car pays où s'excite aigre inconvenient
Bien souvent necessite aller tout à neant.*

*Nostre mere nature a mis le contre-point
Des Alpes pour closture & limites à point,
Desir maint homme espoit passer les monts en ordre,
Qui retourne en pourpoint sans apporter à mordre.*

*Entré la Lombardie & France y a murs seurs,
Par quoi fut cornardie à nos prédecesseurs,
Voulants estre agresseurs, rompre toutes murailles,
Ven qu'ont les transgresseurs piteuses funerailles.*

Il y a deux cens ans qu'on a fait cette réflexion; mais on n'en a gueres profité depuis. Elle a encore été faite par un historien du temps: *quasi de tout temps on ha veu ordinairement*, dit Guillaume Paradin, *que les entrées des Rois de France en Italie ont esté pleines de felicité, bonheur & Victoire: & le retour au rebours accompagné de pertes & malheurs.* (Guil. Paradin hist. de notre temps liv. 2. ch. 2.) Cependant on a souvent éprouvé, par nos desastres de delà les Monts, qu'il n'y a peut-être rien de plus sensé: le malheur est qu'il n'y a que les gens de sens froid, qui disent que le François est invincible sur ses frontieres, & que hors de son pays c'est le plus foible de tous les animaux. Ceux qui sont le plus intéressez à faire cette réflexion, sont justement ceux-là qui y pensent le moins. Peut-être y penseront-ils un jour.

329 E L E G I E S

En cas d'amours tant de propos de guerre?
 J'en laisseray du tout faire à l'Espagne,
 De qui la main en nostre sang se baigne.
 C'est à ses gens à coucher par escrits
 D'un piteux stile infortunes, & crys.
 Ainsi diront leurs victoires apertes,
 Et nous dirons nos malheureuses pertes.
 Les dire (hélas!) il vaut trop mieux les taire;
 Il vaut trop mieux en un lieu solitaire,
 En champs, ou bois pleins d'arbres, & de
 fleurs
 Aller dicter les plaisirs, ou les pleurs,
 Que l'on reçoit de sa Dame chérie.
 Puis pour oster hors du coeur fascherie;
 Voller en plaine, & chasser en forest,
 Descoupler chiens, tendre toilles, & rhets:
 Aucunesfois après les longues courses
 Se venir seoir près des ruisseaux, & sources,
 Et s'endormir au son de l'eau, qui bruit:
 Ou escouter la musique & le bruit
 Des oyselets painctés de couleurs estranges;
 Comme mallars, merle, mauvis, melanges,
 Pinsons, pivers, passes, & passerons,
 En ce plaisir le temps nous passerons:
 Et n'en fera (ce croy-je.) offensé Dieu,
 Puis que la guerre à l'amour donne lieu.
 Mais s'il advient que la guerre s'esbranle,
 Lors conviendra danser d'un autre branle:
 Laisser faudra bois, sources & ruisseaux,
 Laisser faudra chasse, chiens & oiseaux:
 Laisser faudra d'Amour les petits dons,
 Pour suivre aux champs estendars, & guyjs
 dons:
 Et lors chacun ses forces reprendra,
 Et pour l'amour de s'Amie tendra
 A recouvrer gloire, honneur & butins;

Faisans cognoistre aux Espagnols mutins,
 Que longuement Fortune variable
 En un lieu seul ne peut estre amiable,
 Tant plus les a Fortune authorisez,
 Tant moins seront enfin favorisez :
 Car la fortune est pour un verre prise,
 Qui tant plus luit, plustost se casse & brise.
 Voilà comment avecques Dieu j'espere,
 Que nous aurons la Fortune prospere.
 Si ne say plus que t'escrire, ou monder,
 Fors seulement de te recommander
 Cil qui vers toy ceste lettre transmet :
 Et si pour luy ta main blanche ne met
 La plume en œuvre, au moins (quoi qu'il
 avienne)

Fays, que de luy quelquefois te souviene.

S'il t'en souvient, lors que tu trouveras
 De mes amis, si dure ne feras,
 A mon advis, que de moy ne t'enquieres :
 Et qui plus est, que tu ne les requieres
 De t'advertir, en quel point je me porte :
 Lors ce seul mot, si on me le rapporte,
 Alegera la grand' douleur des coups,
 Dont j'ay esté en deux fortes secoux.

Amour a faict de mon cœur une bute,
 Et Guerre m'a navré de haquebute: (1)

Lé

(1) *Haquebute*.] C'est ce que nous appellons *Arquebuse*, qui étoit un mousquet lourd & pesant. Ce nom a subsisté long-tems ; car on le trouve encore dans la version Françoisé des lettres qu'*Antonio de Guevara* écrivit à *Antonio de Acugna* Evêque de Zamora. Je vy, dit-il, par mes propres yeux un Prestre, lequel estant derriere un carneau mit par terre avec une **HACQUEBUTE** onze des nostres ; & c'estoit le bon qu'au temps qu'il visoit pour les frapper, les bénissoit avec la haquebute, & après les dépeschoit avec le boulet.

Le coup du bras se montre à veüe d'oeil:
 Le coup du cueur se montre par son dueil:
 Ce nonobstant celuy du bras s'amende,
 Celuy du cueur je le te recommande.

let. Cela sentoit son Chrétien dévot & zelé. Cependant *Brantome* se sert du mot d'*Harquebuse*. C'est lorsqu'il parle de la jolie figure que faisoit Charles IX. le jour de la St. Barthelemy. *Quand il fut jour*, dit-il, *le Roy mit la teste à la fenestre de sa chambre, & voyoit aucuns dans le Fauxbourg Saint Germain qui se remuoient & se sauvoyent. Il prit une grande HARQUEBUSE de chasse qu'il avoit, & en tira tout plein de coups à eux, mais en vain, car l'HARQUEBUSE ne tiroit si loing: incessamment crioit, tuez, tuez. Oh le brave Roy! il n'en est plus de tel, le moule en est heureusement rompu.*



E L E G I E II. (I)

1524.

PUIS qu'il te faut desloger de ce lieu,
 Il m'est bien force, hélas, de dire adieu
 Par escripture au corps qui s'en ira,

Veü

(1) Cette Elegie est adressée à la même Maitresse. Marot y paroît triste d'avoir soupité un an, sans être arrivé au but. Il y a trop de raison sur la fin de cette Elegie, pour croire que le Poète ne se soit pas un peu forcé sur l'amour qu'il y témoigne. Je la croi faire avant la premiere Elegie, ainsi dès le mois de May de l'an 1524. On a déjà marqué dans la Preface au commencement de l'année 1525. l'inconvenient qui se trouve à demander par lettres ce qui ne se peut accorder que de près.

Veu que la bouche à peine le dira.
 O quel despart plein de dueil, ou lieffe!
 Certes, croy moy, ma terrestre Déesse,
 Que ton despart a vertu & pouvoir
 De me laisser ou vie, ou defespoir.
 Quand ta promesse avant partir tiendras,
 En tout plaisir ton amy maintiendras;
 Mais si mon coeur ne vient à son attente
 A ce coup-cy, je n'y ai plus d'attente:
 Et si je pers icelle attente toute,
 Ufer mes jours en defespoir je doute,
 Pour ton amour j'ai souffert tant d'ennuis
 Par tant de jours, & tant de longues nuités,
 Qu'il est advis à l'esperoir, qui me tient,
 Que defespoir le cours du ciel retient,
 A celle fin, qui le jour ne s'approche
 De l'attenduë, & desirée approche.

Un an y a, que par toi commencée (1)

Fut

(1) Un an, c'est beaucoup; mais ce n'est pas trop, quand l'objet en vaut la peine. Après tout, quoique Marot soit accusé d'un peu trop de vivacité, il étoit encore plus patient que celui qui disoit. (*Recueil de Rondeaux en 1527. fol. 32.*)

*Neuf ou dix mois, c'est assez attendu,
 Sans pouvoir estre ouï, ni entendu
 De celle-là que sur toutes j'aimoye
 Bien me voy loing de ce que je pensoye,
 Et eslongné de ce qu'ay prétendu.*

*En cet espoir je me suis morfondu,
 Et demeuré un temps tout esperdu,
 Triste & pensif, sans avoir bien, ne joye
 Neuf ou dix mois.*

*Puis faux semblant m'a trahi & vendu,
 Et pour payement m'a dist & respondu
 Que son amour jamais je ne l'auroye;*

Par

Fut l'amitié: & ſçachant ta penſée
 Efclave, & ſerf d'Amour fus arreſté:
 Ce qui devant jamais n'avoit eſté. (1)
 Un an y a, ou il s'en faut bien peu,
 Que par toi fuis d'eſperance repeu.
 O mois de May pour moy trop ſec, & mai-
 gre!

O doux accueil tu me ſeras trop aigre,
 Si ma maĩtreſſe, avant ſon departir,
 En autre gouſt ne te veut convertir.
 S'ainſi n'advient, à tel mois de l'année;
 Bien me duira couleur noire, ou tannée.
 A un tel mois, qu'on doit danſer & rire,
 Raiſon voudra, que d'ennuy je ſouſpire,
 Veux qu'en ce temps fut faite l'alliance,
 Dont je perdrai la totale fiance.
 Mais s'il te plaiſt à tel mois de l'année
 Ne me duira couleur noire & tannée.
 A un tel mois, qu'on doit s'eſbattre, & rire
 Raiſon voudra, que point je ne ſouſpire,
 Veux qu'en ce temps fut faite l'alliance,
 Dont j'obtiens la totale fiance.

Las! ſ'il t'eũt plu, bien je l'eũſſe obtenuë
 Depuis le temps de la tienne venuë:

Mais

*Par quoy vault mieux qu'ailleurs je me pourvoys,
 Car il ſouffit d'avoir mon temps perdu
 Neuf ou dix mois.*

C'eſt fait prudemment, & c'eſt ainſi que font les ſa-
 ges.

(2) Marot n'avoit pas laiſſé d'avoir quelques lé-
 gers accès d'amour dans ſa jeuneſſe, comme on le
 voit par l'Elegie ſuivante, & par la Ballade 4. mais
 ce n'étoient que des Paſſades; il n'y avoit rien de bien
 fixe, ni de bien delicat dans ſon cœur. La delicateſſe
 en amours ne paroît pas même avoir été le caractère
 favori de ce Poëte.

Mais je cognois, que ton amour de glace
 Près de mon feu du tout se fond, & passe.
 Ne me di point, que peur te fait refraindre,
 Je sçai que n'as occasion de craindre:
 Puis crainte & peur retarder ne font point
 Le cœur d'aucun, quand vraye Amour le point.

Que diray plus? au tour, dont je t'accuse;
 Ne trouveras bien suffisante excuse:

Qu'il soit ainsi, plus tost huy que demain
 (Si ton bon sens y veut mettre la main)
 Maugré Fortune, & tout en despit d'elle,
 Tu me rendras content, & toi fidelle.

Bref, rien n'y faut, si non que ton plaisir
 Soit accordant à mon ardant desir.

Or voy-je bien que tu n'as pas envie
 De me laisser ton cœur toute ta vie:

Car s'ainsi fust, ton servant allié
 Par jouissance eusses desjà lié,
 Veu que souvent tu t'es dite assurée,
 Que loyauté auroit en luy durée.

Ce non obstant quand ton cœur voudras
 prendre,

Pour t'obeir, je suis prest à le rendre.

Quant est du mien, tu le tiens enferré
 En tes prisons, & si n'a point erré:

Que pleust à Dieu ne t'avoir jamais veüe,
 Ou que ma vie fust encores pourveüe

De sa franchise: ou que ton propre vueil
 Fust ressemblant à ton si bel accueil.

Ha chere Amie, onc jour de mon vivant
 Ne me trouvay de tel sorte escrivant.

Mon sens se trouble, & lourdement rithmoie

Mon ceur se fend & mon povre œil larmoie,

Bien prevoyans qu'après le tien depart,

Des biens d'Amour ils n'auront jamais part.

Donques avant, que partir te supplie,

Qu'en-

Qu'envers moi soit ta promesse accomplie.
 Ne pers l'amy, qui ne t'a point forfait,
 Donne remede au mal que tu as fait.
 Si tu le fais, bien heureux me tiendrai :
 Si ne le fais : patience prendrai, (1)
 M'esjouyffant voyant ma foy promise
 Mener la tienne en triumphe submise.

(1) Oh cela est trop raisonnable pour un amant. La maitresse de Marot a eu raison après cela de lui refuser constamment le don de merci, pour parler ancien style, puisque cela lui donna lieu d'exercer la vertu de patience, si nécessaire aux hommes, & si rare dans les amans. Ordinairement un amant refusé se veut tuer, il se veut laisser mourir, & par-là il arrive au but; mais Marot ne compte pas mourir, il prendra seulement patience. Aussi est-il toujours refusé.



E L E G I E III. (1)

1524.

Puis que le jour de mon depart arrive,
 C'est bien raison, que ma main vous escrive
 Ce que ne puis vous dire sans tristesse. (2)
 C'est

(1) Cette piece est trop galante pour un adieu. Elle est de l'an 1524. lorsque le Poète partit pour l'armée d'Italie, où il devoit servir. Marot qui étoit amoureux ne laissoit pas de manquer de délicatesse. C'est où il marque que, si son cœur fait quelque faute, il soit jetté hors de celui de sa maitresse. Ce n'est point là parler amour; c'est prendre trop tôt son parti.

(2) C'est à peu près ce que dit ce joli Rondeau;
 &

C'est affavoir, or adieu ma Maistresse,
 Donques adieu ma Maistresse honorée
 Jusque au retour, dont trop la demeurée
 Me tardera: toutesfois ce pendant
 Il vous plaira garder un cœur ardant,
 Que je vous laisse au partir pour hostage,
 Ne demandant pour luy autre avantage,
 Fors que vueillez contre ceux le deffendre,
 Qui par desir voudront sa place prendre.

S'il a mal faict, qu'il en soit hors jetté,
 S'il est loyal, qu'il y soit bien traité.
 Que pleust à Dieu qu'en ce cœur puissiez lire,
 Vous y pourriez mille choses eslire,
 Vous y verriez vostre face au vif paincte,
 Vous y verriez ma loyauté emprainte,
 Vous y verriez vostre nom engravé,

Avec

& c'est même ce qui montre la verité de la situation
 où Marot se dépeint ici (*Recueil de Rondeaux de 1527.*
 fol. 34.)

*Quant je vous vey si belle & triumpante,
 Si gorgiasse & si très-avenante,
 Mon cueur devint tout pensif à part soy;
 Et si me dist, mon ami, sçais-tu quoy?
 Advise bien, voicy chose excellente.*

*Alors mes yeux par curieuse entente
 Incessamment en peine vehemente
 Alloyent vers vous, sans regle, & sans requoy
 Quant je vous vey.*

*Et si dangier ne me tinst à sa tente,
 Ou mon desir qui si fort me tourmente,
 F'eusse parlé ainsi comme je doy:
 Mais je devins si surpris par ma foy,
 Qu'à dire rien je n'euz chose apparence,
 Quant je vous vey.*

Avec le dueil, qui me tient aggravé
 Pour ce depart : & en voyant ma peine
 Certes je croy (& ma foi n'est point vaine)
 Qu'en souffririez pour le moins la moitié
 Par le moyen de la nostre amitié,
 Qui veut aussi, que la moitié je sente
 Du dueil qu'aurez d'estre de moy absente.
 N'ayez donc peur, deffiance, ne doute,
 Qu'autre jamais hors de mon cœur vous boute :
 Je suis à vous, & depuis ma naissance
 Du feu d'amour n'ai eu tel' cognoissance :
 Car aussi-tost, que la Fortune bonne
 Eut à mes yeux monstéré vostre personne,
 Nouveaux soucis, & nouvelles pensées
 En mon esprit je trouvay amassées
 Tant que pour vrai mon franc, & plein desir,
 Qui en cent lieu alloit pour son plaisir,
 En un seul lieu s'arresta tout à l'heure,
 Et y fera jusques à ce qu'il meure.

Oublirez-vous donc après ce depart
 Ce qui est vostre ? hélas ! quant à ma part,
 Dès que mon œil de loin vous a perduë,
 Il me vient dire, ô personne esperduë,
 Qu'est devenu ceste claire lumiere,
 Qui me donnoit liesse coustumiere ?

Incontinent d'une voix basse & sombre
 Je lui respons, œil, si tu es en l'ombre,
 Ne t'esbahis : le soleil est caché,
 Et pour toy est en plein midy couché :
 C'est assavoir, ceste face si claire,
 Qui te souloit tant contenter & plaire,
 Est loing de toy. Ainsi mamye & Dame,
 Mon œil, & moy sans nul reconfort d'ame
 Nous complaignons, quand vient en vostre
 absence,

En regrettant vostre belle presence.

Et

Et puis j'ay peur , quand de vous je suis
loin ,

Que cependant Amour ne prenne soin
De desbander ses deux aveuglez yeux , (1)
Pour contempler les vostres gracieux :
Si qu'en voyant chose tant singuliere ,
Ne prenne en vous amitié familiere ,
Et qu'il ne m'oste à l'aïse , & en un jour ,
Ce que j'ai eu en peine & long séjour.

Certainement si bien ferme vous n'estes ,
Amour vaincra vos responcez honnestes.
Amour est fin , & sa parole farde
Pour mieux tromper : donnez-vous en donc
garde ,

Car en sa bouche il n'y a rien que miel :
Mais en son cœur il n'y a rien que fiel.
S'il vous promet , & s'il vous fait le doux ,
Respondez-luy , Amour , retirez-vous :
J'en ay choisi un , qui en mainte forte
Merite bien , que dehors moy ne forte.

Quant est de moy , vienne Helaine , ou
Venus ,
Viennent vers moi m'offrir leurs corps tous
nuds :
Je leur diray , retirez-vous , Déesse ,

En

(1) La chanson moderne exprime cette pensée avec une grande délicatesse.

*J'aurois prié l'amour , aimable Celimene ,
De vous faire l'aveu de mes plus tendres feux ;
Mais j'ai craint que ce Dieu , dans son ardeur ex-
trême ,
Voyant de si beaux yeux , ne parlât pour lui-même.*

Je croi même que ce fut vers ce temps que Marot
fit sa onzième Chanson.

338 E L E G I E S
En meilleur lieu j'ai trouvé mes lieffes.
Ainsi tous deux tant comme nous vivrons,
De Fermeté le grand Guydon suivrons,
Lequel, pour vrai, Fermeté a fait paindre
De noir obscur, qui ne se peut destaindre,
Signifiant à tous ceux qui conçoivent
Amour en eux, qu'estaindre ne la doivent.

Cestuy Guidon, & triomphante enseigne
Nous devons suivre: Amour le nous enseigne:
Et s'il advient, qu'envieux & envie
Reçoivent dueil de nostre heureuse vie,
Que nous en chaut? en douleur ils mourront,
Et nos plaisirs toujours nous demourront.



E L E G I E IV. (1)

1525.

Salut, & mieux que ne sauriez estimer,
Vous doit Amour: je vous suppli' de lire
Cc

(1) Cette Elegie si galante & si agréable peut réparer la faute que la délicatesse fait trouver dans la précédente. Le tour en est ingénieux, & part d'un esprit & d'un cœur qui paroît véritablement aimer. Il y mêle un peu de plaintes, il fait bien, c'est le goût de l'amour. Mais par malheur elles ne furent d'aucune utilité pour le Poète. Diane étoit touchée d'une autre inclination que celle de Marot, qui déjà commençoit à vieillir: car il y avoit près de deux ans qu'ils s'aimoient. Marot qui s'en étoit appercu après son retour d'Italie, en écrivit à sa maîtresse: mais sans doute elle avoit pris son parti. Cette Elegie

Ce mien escrit, auquel trouver pourrez
Un nouveau cas, ainsi que vous orrez.

Mon cœur entier en vos mains detenu,
N'a pas long-temps, vers moy est revenu,
Tout courroucé sans nuls plaisirs quelsconques:
Et toutesfois aussi bon qu'il fut onques,
Si me vient dire en plainte bien dolente.

Homme loyal, ton amour violente
M'a mys ès mains d'une, que fort je prise,
Et qui (pour vrai) ne peut estre reprise,
Fors seulement d'un seul & simple point,
Qui trop au vif (sans fin) me touche & poinct,
C'est que sans cause est en oubli mettant
Moy ton las cœur, & toi, qui l'aimes tant.

N'est-ce point là trop ingrate oubliance?
Certes j'avois d'elle ceste fiance,
Que l'on verroit Ciel, & Terre finir
Plustost, qu'en moy son ferme souvenir.

Or ne se peut la chose plus nier:
Regarde-moy, je semble un prisonnier,
Qui est forti d'une prison obscure,
Où l'on n'a eu de lui ne soing, ne cure.

Eschap-

gic doit donc suivre la première. Si Marot avoit été
de nos jours, il lui auroit suffi de dire à la mai-
stresse:

*O doux espoir de mon amour,
Serait-il juste en conscience
Que je mourusse du retour,
Etant rechappé de l'absence? (Daceilly.)*

Cela auroit peut-être mieux réussi que toutes ces Ele-
gies plaintives, qui jettent la tristesse & l'indolence
dans ceux qui les lisent, au lieu qu'une pensée vive
ranime la vivacité, & met quelquefois un amant en
état d'arriver à tout.

Eschappé suis d'elle secrettement,
 Et suis venu vers toi appertement
 Te supplier, que mieux elle me traite,
 Ou que vers toi je face ma retraitte.

Je suis ton cœur, qu'elle tient en esmoy,
 Je suis ton cœur, ayes pitié de moy :
 Et si pitié n'as de mon dueil extrefme,
 A tout le moins prens pitié de toy-mesme :
 Car après moy, vif tu ne demourrois,
 Quand en ses mains mal traicté je mourrois.
 Reçoi-moi donc, & ton estomac ouvre,
 A celle fin, que dedans toi recouvre
 Mon premier lieu, duquel tu m'as osté,
 Pour estre (helas) en service bouté.

Ainsi parloit mon cœur plein de martire,
 Et je luy di, mon cœur que veux-tu dire ?
 D'elle tu as voulu estre amoureux,
 Et puis te plains, que tu es douloureux.
 Sçais-tu pas bien qu'Amour a de coustume
 D'entremesler ses plaisirs d'amertume,
 Ne plus ne moins, comme espines poignantes
 Sont par nature au rosier joingnantes ?
 Ne vueille aucun Damoyelles aymer,
 S'il ne s'attend y avoir de l'amer.
 Refus, oubly, jaloufie, & langueur
 Suyvent amours : & pource donc mon cœur
 Retourne t'en, car je te fais sçavoir,
 Que je ne veux icy te recevoir,
 Et aime mieux, qu'en peine là sejournes,
 Que pour repos devers moi tu retournes.

Voilà, comment mon cœur je vous ren-
 voye.

Brief, puis le temps qu'il prit sa droite voye
 Par devers vous, je n'ai eu le desir
 De l'en tirer pour après m'en saisir :
 Et toutesfois à dire ne veux craindre,

Qu'il

Qu'il n'a point eu aucun tort de se plaindre,
 Car mys l'avez hors de vostre pensée,
 Sans vous avoir (que je fache) offensée.

Quand forcé fut d'auprès de vous partir,
 Plus d'une fois me vinstes advertir,
 Qu'au souvenir de vous je me fiasse,
 Me requerant, que ne vous oubliasse:
 Ce que je feis: mais vous qui m'advertistes,
 La souvenance en oubli convertistes,
 Si qu'au retour j'ai en vous esprouvé
 Ce que craigniez en moi estre trouvé.
 Las! tous Amans au departir languissent,
 Et retournans tousjours se resjouyffent!
 Mais au contraire ay eu plus de tourment
 A mon retour, qu'à mon departement:
 Car vostre face excellente, & tant claire
 S'est faite obscure à moy, qui luy veux plaire:
 Vostre gent corps de moy se part & emble:
 Vostre parler au premier ne ressemble,
 Et vos beaux yeux, qui tant me consoloient,
 Ne m'ont point ris ainsi comme ils fouloient.
 Las qu'ay-je fait? Je vous pry, qu'on me
 mande

La faute mienne, afin que je l'amende,
 Et que d'y choir desormais je me garde.

Si rien n'ay fait, au cœur, qu'avez en garde
 Veuillez offrir traictement plus humains:
 Car s'il mouroit loyal entre vos mains,
 Tort me feriez, & de ce cœur la perte
 Seroit à vous, trop plus qu'à moy, aperte,
 D'autant qu'il est, & vous le scavez bien,
 Beaucoup plus vostre, en effect, qu'il n'est
 mien.

E L E G I E V. (1)

1524.

SI ta promesse amoureusement faite
 Estoit venuë à fin vraye & parfaicte,
 Croy, chere Sœur, qu'en ferme loyauté
 Je servinois ta jeunesse & beauté,
 Faisant pour toy de corps, d'esprit & d'ame
 Ce que servant peut faire pour sa Dame.
 Je ne dy pas, que de ta bouche sorte
 Mot, qui ne soit de veritable sorte:
 Mais quand à l'œil voy ta belle stature
 Et la grandeur d'une telle aventure,
 Qui ne se peut meriter bonnement,
 Je ne scaurois croire qu'aucunement
 Je peusse atteindre à un si haut degré,
 S'il ne me vient de ta grace & bon gré.
 Puis que ton cœur me veux donc presenter
 Et qu'il te plaist du mien te contenter
 Je louë amour. Or évitons les peines,

Dont

(1) Marot paroît fort pressé dans cette Elegie d'obtenir de Diane de Poitiers ce qu'elle évitoit de lui accorder. Mais me trompay-je dans ma Reflexion? Il semble nonseulement que le Poëte ne se conduisoit pas en amant, de demander ainsi par lettres la grace de sa maitresse; mais qu'il y avoit encore moins de politique amoureuse, d'exiger d'elle une réponse par écrit. Il devoit l'aller recevoir lui-même; c'est quelquefois le moyen de l'obtenir favorable. Cette Elegie doit, comme je croi, précéder la seconde.

Dont les amours communément sont pleines,
 Trouvons moyen, trouvons lieu & loisir
 De mettre à fin le tien, & mien desir.

Voici les jours de l'an les plus plaisans,
 Chacun de nous est en ses jeunes ans:
 Faisons donc tant, que la fleur de nostre aage
 Ne suive point de tristesse l'outrage,
 Car tems perdu, & jeunesse passée,
 Etre ne peut par deux fois amassée.

Le tien office est de me faire grace:
 Le mien sera, d'adviser que je face
 Tes bons plaisirs, & sur tout, regarder
 Le droict chemin, pour ton honneur garder.
 Si te supply, que ta dextre m'anonce
 De cest escrit la finale response,
 A celle fin, que ton dernier vouloir
 Du tout me face esjouir, ou douloir.



E L E G I E VI.

1524.

LE plus grand bien, qui soit en amitié,
 Après le don d'amoureuse pitié,
 Est s'entr'escire, ou se dire de bouche,
 Soit bien, soit dueil, tout ce qui au cœur
 touche:

Car si c'est dueil, on s'entereconforte:
 Et si c'est bien, sa part chacun emporte.
 Pourtant je veux, Mamie, & mon desir,
 Que vous ayez vostre part d'un plaisir,

Qui en dormant l'autre nuit me survint. (1)

Advis me fut, que vers moy tout seul vint
 Le Dieu d'amours aussi cler qu'une estoille,
 Le corps tout nud, sans drap, linge, ne roille,
 Et si avoit, afin que l'entendez,
 Son arc alors, & ses yeux desbandez,
 Et en sa main celuy traict bien-heureux,
 Lequel nous fait l'un de l'autre amoureux.
 En ordre tel s'approche & me va dire:
 Loyal Amant, ce que ton cœur desire
 Est assuré: celle qui est tant tienne
 Ne t'a rien dit (pour vrai) qu'elle ne tienne;
 Et qui plus est, tu es en tel credit,
 Qu'elle a foy ferme en ce que luy as dit.

Ainsi Amour parloit: & en parlant
 M'assura fort. Adonc en esbranlant
 Ses esles d'or en l'air s'en est volé:
 Et au resveil je fus tant consolé,
 Qu'il me sembla, que de plus haut des Cieux
 Dieu m'envoya ce propos gracieux.

Lors prins la plume, & par escrit fut mis
 Ce songe mien que je vous ay transmis,
 Vous

(1) *L'autre nuit me survint.*] Marot pratique ici fort galamment le précepte que l'ami donne à l'amant dans le *Roman de la Rose*.

*Si luy doit faindre nouveaux songes
 Tous farcis de plaisans mensonges,
 Que quant vient au soir qu'il se couche
 Tout seul en sa chambre en sa couche
 Advis luy est quant il sommeille,
 (Car pou y dort, & moult y veille)
 Qu'il l'ait entre ses bras tenuë
 Toute la nuit & toute nuë
 Par soulas & par gayerie
 Toute saine & toute guerrie*

Vous suppliant, pour me mettre en grand
heur, (1)

Ne faire point le Dieu d'amour menteur :
Mais tout ainsi qu'il m'en donne assurance,
En vostre dire avoir perseverance :
Croyant tousjours, que les propos & termes
Que vous ay dits, sont assurez, & fermes.

En ce faisant pourrai bien soutenir,
Que songe peut sans mensonge advenir : (2)
Et si dirai la couche bien heureuse,
Où je songeay chose tant amoureuse.
O combien donc heureuse elle fera,
Quand ce gent corps dedans reposera !

*Et par jours en lieux délectables
Telz fables luy conte ou semblables.*

(1) Hélas ! tout le bonheur du pauvre Marot n'a été qu'en songe. Mais après tout, il n'étoit pas si malheureux d'avoir des songes si gracieux, & l'imagination si agreablement flattée, c'étoit au moins la moitié du bonheur, & peut-être même la plus réelle, & la moins dangereuse.

(2) Voyez le commencement du Roman de la Rose.

*Maintes gens dient que en songes
Ne sont que fables & mensonges :
Mais on peut telz songes songier
Qui ne sont mie mensongiers.*



E L E G I E VII. (I)

1525.

QU'ay-je mesfait, dites ma chere Amye ?
Vostre Amour semble estre toute en-
dormie :

Je n'ay de vous plus lettres, ne langage,
Je n'ay de vous un seul petit message,
Plus ne vous voy aux lieux accoustumez :
Sont jà estaints vos desirs allumez,
Qui avec moy d'un mesme feu ardoient ?

Où sont ces yeux lesquels me regardoyent
Souvent en ris, souvent avecques larmes ?
Où sont les mots, qui tant m'ont fait d'alar-
mes :

Où est la bouche aussi, qui m'appaisoit,
Quand tant de fois & si bien me baisoit ?
Où est le cueur, qu'irrevocablement

M'a-

(1) Cet Elegie doit suivre la 13. Marot s'y confir-
me; par le silence de Diane, dans le refroidissement
qu'il avoit apperceu en elle, aussi-tôt après son re-
tour d'Italie. La fin de cette Elegie se rapporte à
la Chançon 24. où le Poëte prie l'amour d'une ma-
niere si touchante.

*Si d'autre bien ne me voulez pouvoir,
A tout le moins ne m'ôtez l'esperance.*

Il avoit raison; c'est dans le malheur un reste de
consolation.

M'avez donné? Où est semblablement
 La blanche main, qui bien fort m'arrestoit,
 Quand de partir de vous besoin m'estoit?
 Helas, Amans, hélas se peut-il faire,
 Qu'amour si grand se puisse ainsi deffaire?
 Je penserois plustost que les ruisseaux
 Feroient aller encontremont leurs eaux,
 Considerant que de faict ne pensée
 Ne l'ay encor, que je sçache, offensée.

Donques Amour, qui couvre sous tes aïsses
 Journallement les cueurs des Damoyelles,
 Ne laisse pas trop refroidir celui
 De celle-là, pour qui j'ay tant d'ennuy:
 Ou trompe moy, en me faisant entendre,
 Qu'elle a le cueur bien ferme, & fust-il
 tendre. (1)

(1) *Tendre*] Changeant.



E L E G I E VIII. (1)

1525.

Dîtes pourquoy vostre amitié s'efface,
 O cueur ingrat sous Angelique face?
 Dîtes-le moy, car savoir ne le puis,
 Tousjours loyal ay esté, & le fais:

II

(1) Par les inquietudes que le Poëte fait paroître dans cette Elegie, on peut croire qu'elle a été faite après la 7. & a precedé de peu la rupture que Diane vouloit faire.

Il est bien vray, qu'ardant est mon service,
 Mais d'avoir fait en servant un seul vice,
 Il n'est vivant, lequel me sceust reprendre,
 Si trop aimer pour vice ne veut prendre.

Las pourquoy donc laissez-vous le cueur pris:
 D'amour si grand? Avez-vous entrepris
 De mettre fin à sa dolente vie?
 Mieux eust valu, puis qu'en avez envie,
 Que consumé l'eussiez à vous servir,
 Qu'en le laissant sans point le desservir.

Mais qui a meu du monde la plus belle
 A me laisser? est-ce amitié nouvelle? (1)
 Je croy que non. Qui vous fait donc changer
 Si bon propos? Seroit-ce point Danger?
 C'est lui pour vray. Danger par jalousie
 Chasse l'amour de vostre fantasia,
 Et en son lieu toute crainte y veut mettre:
 Ce que ne doit un gentil cueur permettre:
 Crainte est obscure, Amour est nette & blanche:
 Crainte est servile, Amour est toute franche:
 Amour, fait vivre, & crainte fait mourir.
 Si vous souffrez en elle vous nourrir,
 Ceste beauté de vertu accueillie
 Se passera, comme une fleur cueillie:
 Mais quand amour de vous ne partira,
 Telle beauté plus en plus florira.

Et d'autre part en est-il, qui frequentent
 Le train d'Amours, sans que l'affaut ils sentent
 De ces jaloux? Où pensez-vous qu'ils soient?
 Si pour cela toutes Dames laissoient
 Leurs serviteurs, ainsi comme vous faiçtes,
 Tou-

(2) La Chanson 15. qui commence : *D'où vient cela, belle, je vous supply*, se rapporte trop à cette Elegie, pour croire qu'elle n'a pas été faite en même-temps.

Toutes amours par tout seroient deffaictes.

Ce n'est pas tout, que d'aimer seulement,
Il faut aymer perpetuellement :

Et lors que plus Jalousie se fume, (1)
Lors que Danger plus sa cholere allume,
Et que rapport plus se met à blasmer,
Lors se doit plus vraye amour enflammer, (2)
Pour leur monstrier, qu'amour est plus puissante,
Que leur rigueur n'est amere & cuifante.

Ce quantmoins vostre plaisir soit fait :
Il est en vous de me faire (en effect)
Souffrir à tort : mais en vostre puissance
N'est pas d'oster la grande obeissance,
Et l'amitié, qu'ay en vous commencée :
Plustost mourir, que changer ma pensée. (3)

EE-

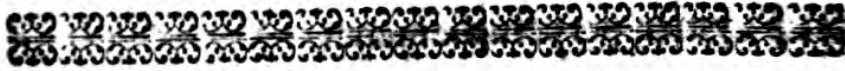
(1) *Et lorsque plus jalouſſe &c.*] Cette pensée est tirée du Roman de la Rose, où il est dit :

*Jalouſſe ne fault doubter,
L'on ne doit pas pour jalouſſe
Laiſſer à mener bonne vie
Ne ſoy ſolaiſſer privéement
Avec ſon ami meſmement.*

(2) Oh Marot n'y entendoit rien ; ſa maitreſſe en ſçavoit plus que lui. Un des plus grands ragoûts de l'amour ſont ces ſecrets myſteres, qu'on chercheroit à ſe cacher à ſoy-même, ſi cela étoit poſſible. Et rien n'eſt plus ingenieusement penſé à ce ſujet que ce que dit un des précepteurs de l'amour.

*Beau ſexe, où tant de grace abonde,
Qui charmez la moitié du monde,
Aimez, mais d'un amour couvert
Qui ne ſoit jamais ſans myſtere,
Ce n'eſt pas l'amour qui vous pert,
C'eſt la maniere de le faire. (Buſſi Rabutin.)*

(3) Le dernier vers de cette Elegie fait bien con-



E L E G I E IX. (1)

1523.

LA grand' amour que mon las cueur vous
 porte
 Incessamment me conseille & enhorte
 Vous consoler en vostre ennuy extrefme:
 Mais, tout bien veu, je trouve que moy-
 mesme
 Ay bon besoin de consolation
 Du dueil que j'ai de vostre affliction.
 J'en ay tel dueil, qu'à peine eusse sceu mettre
 Sur le papier un tout seul petit mettre,
 Si le desir, qu'ai à vostre service,
 N'eust esté grand, & plein d'amour sans vice.
 O Dieu du ciel, qu'amour est forte chose:
 Sept ans y a que ma main se repose
 Sans volonté d'escrire à nulle femme,
 M'eust-

noitre qu'elle a été faite en même tems que la 14.
 Chançon de Marot, qui commence ainsi: *Languir me
 fait sans s'avoir offensée.*

(1) Il paroît que cette Elegie est la premiere que
 Marot a écrite à sa maistresse Diane de Poitiers.
 Ainsi elle doit être de l'an 1523. que Diane eut un
 extrême chagrin au sujet de Jean Poitiers comte de
 St. Vallier son pere, qui ne receut sa grace que sur
 l'échaffaut, dont il lui resta une fièvre nommée de-
 puis la fièvre de St. Vallier, de laquelle il mourut.
 Il avoit trémpé dans la défection du Connétable
 Charles de Bourbon, qui s'étoit retiré de France
 pour embrasser le parti de Charles-Quint.

M'eust-elle aimé sous très-ardante flamme:
 Et maintenant, las! une Damoyelle,
 Qui n'a fus moy affection ne zèle
 Me fait pour elle employer encre & plume,
 Et sans m'aimer, d'un feu nouveau m'allume.

Or me traictez ainsi qu'il vous plaira:
 En endurent mon cueur vous servira:
 Et aime mieux vous servir en tristesse,
 Qu'aimer ailleurs en joye & en liesse.
 D'où vient ce point? Certes il faut bien
 dire,

Qu'en vous y a quelque grace qui tire
 Les cueurs à foy. Mais laquelle peut-ce estre?
 Seroit-ce point vostre port tant adextre?
 Seroit-ce point les traits de vos beaux yeux,
 Ou ce parler tant doux & gracieux?
 Seroit-ce point vostre bonté tant sage,
 Ou la hauteur de ce tant beau corsage?
 Seroit-ce point vostre entiere beauté,
 Ou ceste douce honneste privauté?
 C'est ceste-là, ainsi comme il me semble,
 Ou, si je faux, ce font toutes ensemble.
 Quoy que ce soit de vostre amour suis pris:
 Encor je louë Amour en mes esprits,
 De mon cueur mettre en un lieu tant heureux,
 Puis qu'il falloit que devinsé amoureux.

Donc puis qu'Amour m'a voulu arrester
 Pour vous servir, plaisë vous me traiter,
 Comme voudriez vous-mesme estre traitée,
 Si vous estiez par Amour arrestée.



E L E G I E X. (1)

1527.

Amour me fit escrire au moys de May
Nouveau refrain, par lequel vous nom-
may

Comme sçavez, la plus belle de France:
Mais j'ai failly, car veu la suffisance
De la beauté, qui dessus vous abonde,
Dire devois la plus belle du Monde.

Ce qui en est, & qu'on en voit m'accuse
De telle faute, & vostre amour m'excuse
Qui troubla tant mes douloureux esprits,
Que France alors pour le Monde je pris.

O donques vous du monde la plus belle,
Ne cachez pas un cueur dur & rebelle
Sous tel' beauté: ce seroit grand dommage
Mais à mon cueur, qui vous vient faire hom-
mage,

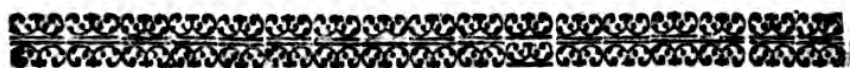
Faites recueil: je vous en fais present.
Voyez-le bien, il est, certes, exempt
De faux penser, feintise, ou trahison:
Il n'a sur luy faute ne mesprison.

En.

(1) Le Poëte fait ici allusion à la Ballade 7. qui commence, *Amour me voyant sans tristesse*, qu'il avoit faite au commencement de ses amours avec Madame Marguerite de Valois, sœur de François I. Ainsi elle doit être de l'année 1527. que commença cette inclination; & peut-être même est ce la premiere qu'il ait adressée à cette Princesse sur ce sujet.

En luy ne font aucunes amours vaines.
 Tout ce qu'il a de mauvais, ce sont peines,
 Qui de par vous y ont esté boutées,
 Et qui sans vous n'en peuvent estre ostées.

Et vous supply, mamie, & mon recours,
 Belle, en qui gist ma mort, ou mon secours,
 Prenez mon cueur, que je vous viens offrir,
 Et s'il est faux, faites-le bien souffrir:
 Mais s'il est bon & de loyalle forte,
 Arrachez-lui tant de peines qu'il porte.



E L E G I E XI. (I)

1527.

Pour à plaisir ensemble deviser
 On ne scauroit meilleur temps adviser,
 Que de Noel la minuit, & la veille.
 En ceste nuit le Dieu d'Amour resveille
 Ses serviteurs, & leur va commandant
 De ne dormir, mais rire, cependant
 Que faux danger, Maubec, & Jalousie
 Sont endormis au liect de Fantasie.
 O nuit heureuse, ô douce noire nuit!
 Ta noireté aux amans point ne nuit,
 Plustost endort les langues serpentes:
 Si que feignant d'aller droit à Matines,

Plu-

(1) Le rendez-vous proposé dans cette Elegie doit être de la fin de l'année 1527. car les choses étoient bien changées sur la fin de 1528. Ainsi cette Elegie doit suivre la 16. & précéder la 12. où commencent les lamentations du Poëte.

Plusieurs amans peuvent bien, ce me semble,
En lieu secret se rencontrer ensemble.

Les Prestres lors bien haut chantent, &
crient:

Et les Amans tout bas leurs Dames prient,
Et puis entre eux comptent de leurs fortunes,
En maudissant les langues importunes,
Ou en disant choses, qui mieux leur plaisent.

Puis les servans par coups leurs Dames baïsent,
Et en baïfant, à elles ils se deulent
Pour avoir mieux. Lors si les Dames veu-
lent, (1)

Maugré Danger, & toute sa puissance,
A leurs amys donneront jouissance,
Car noire nuit, qui des amans prend cure,
Les couvrira de sa grand' robe obscure:
Et si rendra (cependant) endormis
Ceux, qui d'Amours sont mortels ennemis.

Qu'en

(1) Pour avoir mieux;] Hé ouy, ouy: c'est-là juste-
ment ce que craignoit Bel-accueil dans le *Roman de
la Rose*; lorsque le Galant si doux & si honnête s'a-
visa de lui demander un baiser. Bel-accueil ré-
pondit:

*Amys, dit-il, se Dieu m'ayst,
Se chasteté ne me hayst,
J'à ne vous fust par moy mié,
Mais je n'ose pour chasteté,
Vers qui ne voudroye mesprendre;
Elle me seult tousjours deffendre
Que du baiser congie ne donne
A nul amant qui m'en sermonne;
Car qui à baiser peut atteindre,
A peine peut à tant remaindre:
Et sachiez à qui l'on otroye
Le baiser il a de la proye
Le mieux en le plus advenant
Et avec ce le remenant.*

Qu'en dites-vous ma maitresse & mamie?
 Si vous voulez n'estre point endormie
 Ceste nuit-là, de veiller suis content
 Avecques vous, car mon vouloir ne tend
 Qu'à vous complaire. Or pour vous resjouir,
 Si vous voulez les Matines ouyr,
 Là où sçavez, il n'est chambre si bonne,
 Ne si bon liêt, que du tout n'abandonne
 Pour m'y trouver: car pour final propos,
 Dedans un liêt ne gist point mon repos:
 Il gist en vous, & en vous je le quiers:
 Donnez-le moy donques, je vous requiers.



E L E G I E XII. (1)

1528.

LE juste dueil remply de fascherie,
 Qu'eustes arsoir par la grand^e resverie (2)
 De l'homme vieil, ennemy de plaisir,
 M'a mis au cueur un si grand desplaisir,
 Que toute nuit repos je n'ay sceu prendre:

Aussi

(1) Comme Madame Marguerite & Marot n'avoient point assez de précaution sur leurs amours, il en revint quelque murmure à la Princesse. Ce fut par un Officier de la Maison, que son âge caduc portoit sans doute à moraliser. Et comme il faisoit le mal plus grand peut-être qu'il ne le croyoit lui-même, la Princesse en conceut du chagrin. C'est ce qui occasionna cette Elegie qui doit suivre la onzième.

(2) *Arsoir*] Pour hier au soir; se trouve encore dans nos Poètes: d'autres éditions mettent *her soir*; c'est la même chose.

Aussi seroit à blasmer & reprendre
 Le serviteur, qui porter ne sçauroit
 Le mesme dueil que sa Maistresse auroit.
 Certainement ma Nymphé, ma Déesse,
 Quand joye avez, je suis plein de lieffe:
 Et quand douleur au cueur vous touche &
 poinct,

Je ne reçois de plaisir un seul poinct.

Toute la nuit je disois à par moy,
 Helas! faut-il, qu'elle soit en esmoy
 Par le parler, & par la langue amere
 D'un, qui la trouve & mere, & plus que
 mere?

Que pourra-il faire à ses ennemis,
 Quand il veut nuyre à ses meilleurs amis?
 Ainsi disois, ayant grand' confiance,
 Que vostre cueur bien armé de constance
 Plus grans assauts sçauoit bien soustenir,
 Et que le mal, qui en pourroit venir,
 Ne pourroit pas tumber que sur la teste
 Du mal parlant, qui trop se monstra beste.

Et quand j'euz bien viré, & reviré
 Dedans mon liét, & beaucoup soupiré,
 Je priay fort Amour, qui m'assailloit,
 Laisser dormir mon esprit qui veilloit:
 Mais lors Amour de rigueur m'a usé:
 Car le dormir du tout m'a refusé,
 Me commandant de composer, & tistre
 Toute la nuit ceste petite Epistre,
 Pour au matin un peu vous conforter
 Du dueil, qu'arsoir il vous convint porter.

Or ai-je fait le sien commandement:
 Si vous requiers, ma maistresse, humblement,
 Que vostre cueur tant noble & gracieux
 Chasse dehors tout ennuï soucieux.
 En le chassant, le mien vous chasserez,

Priant

Priant Amour, qu'en tous lieux où ferez,
Vienné plaisir, & tristesse s'enfuye,
Et que vieillard jamais ne vous ennuye.



E L E G I E XIII. (I)

1524.

L'Esloignement, que de vous je veux faire,
N'est pour vouloir m'exempter & deffaire
De vostre amour, encor moins du service:
C'est pour tirer mon loyal cueur sans vice
Du feu, qui l'ard par trop grand' amitié:
Et est besoin qu'il trouve en moy pitié,
Veu que de vous pour toute recompense
N'a que rigueur, & mieux trouver n'y pense:
Car de vous n'ay encor ouy responce,
Qui un seul brin de bon espoir m'anonce.
Si faut-il bien que vostre cueur entende,
Qu'il n'y a chose au monde, qui ne tende

A

(1) Marot fait entendre dans cette Elegie que sa maitresse, qui est ici Diane de Poitiers, ne lui a pas encore fait entrer par l'oreille aucun mot de ces esperances salutaires aux amans. Ainsi elle doit être une des premières. Et comme il sentoit bien que Diane l'aimoit, il feint une retraite; cela engagea sa maitresse à luy donner les esperances qui paroissent dans les autres Elegies. Mais le pauvre amant n'eut autre chose qu'un doux & flateur espoir. C'est sans doute dans ce même temps qu'il fit la chanson 21. qui commence, *Le cœur de vous ma presence desire*, & la 34. qui commence, *Puisque de vous je n'ai autre visage*; elles tendent au même but que cette Elegie.

A quelque fin. Homme ne fuit la guerre,
 Que pour honneur, ou proffit y aquerre:
 Qui ces deux points de la guerre osteroit,
 A y servir nul ne se bouteroit.

Homme ne fuit le train d'Amours aussi
 Que sous espoir d'avoir don de mercy:
 Et qui ce point en osteroit en somme, (1)
 D'amour servir ne se mesleroit homme.

Ce nonobstant, vostre je demourray:
 Mais ce fera le plus loïn que pourray:
 Car que me vaut voir de près & cognoistre
 Tant de beauté, fors d'attiser, & croistre (2)
 Mon nouveau feu? J'ay toujours ouy dire,
 Qui plus est près, plus ardemment desire:
 Parquoy pour moins ardemment desirer,
 Raison me dit, qu'il me faut retirer,
 En m'assurant (si je croy son propos)
 Que mon esprit par temps aura repos:
 Et si promet rendre à ma triste vie

La

(1) C'est peut-être ce sentiment du Poëte qui a produit la Chanson 22. qui insinué à peu près la même chose; elle commence ainsi, *Amours au cœur me poid.*

(2) He! que St. Gelais exprime délicatement l'état où se trouve un amant qui desire, qui soupire, qui brûle. C'est à la pag. 248. de ses Poësies.

*Rien n'est plus cher que ce que l'on desire,
 Et moins on l'a, plus on en est ardent:
 Lors qu'on ne peut à son souhait souffire,
 Le desir croist toujours en attendant;
 Quant aucun est de jouir pretendant,
 Par un espoir à demi se contente,
 Et s'il advient que fortune presente
 Contentement de la chose attendue,
 En jouissant du fruit de son attente,
 Le desir cesse, & l'amour continue.*

La liberté, que lui avez ravie:
 Et vostre amour (hélas!) ne me promet
 Fors desespoir: qui au tombeau me met.

Ay-je donc tort, si raison je veux croire
 Plustost qu'amour, qui en mes maux prend
 gloire?

Las! s'en ouvrant ceste bouche vermeille,
 Vous eussiez mis en mon cueur par l'oreille
 Un mot d'espoir: travaux, ennuys, & peines
 M'eussent (pour vous) semblé lieues pleines:
 Car doux espoir conforte la pensée,
 Qui bien s'entend d'estre recompensée.
 Et moy, qui n'ay espoir, ne seule attente,
 Comment feray ma pensée contente,
 Fors en fuyant la cause de son duel?

Là, & au temps gist l'espoir de mon vueil,
 Le temps, pour vray, efface toutes choses:
 Au long aller mes tristesses encloses
 Effacera: toutesfois attendant
 Remede tel, j'endure cependant:
 Dont maintefois vostre face tant belle
 Maudis tout seul d'avoir cueur si rebelle.
 Que pleust à Dieu ne l'avoir onc peu voir,
 Ou souvenir jamais d'elle n'avoir.

Croyez de vray, que ma présente plainte
 N'est composée en courroux, ny en faincte:
 Faindre n'est point le naturel de moy:
 Parquoy vous pry n'en prendre aucun esmoy,
 Ne me hayr, si je suis mon contraire,
 A qui je veux, plus que jamais, complaire:
 Mais c'est de loin: & pour en faire espreuve,
 Commandez-moy. Pour vous certes, je treuve
 Facile chose à faire un impossible:
 Et fort aisée à dire un indicible.
 Commandez donc, car je l'accompliray,
 Et sur ce point un adieu vous diray,

Partant du cueur de vostre amour attainct,
 Et qui s'attend d'en voir le feu estainct
 Par s'esloigner, puis qu'on ne veut l'estaindre
 Par eau de grace, où bien voudroit atteindre.



E L E G I E XIV. (1)

1525.

SI ma complainte en vengeance estoit telle,
 Comme tu es en abus, & cautelle,
 Croy que ma plume amoureuse & qui t'a
 Tant fait d'honneur, dont très-mal s'aquitta
 Croy qu'elle auroit desja jetté fumée
 Du style ardent, dont elle est allumée,
 Pour du tout rendre aussi noir que charbon
 Le tien bon bruit, si tu en as de bon.
 Mais pas ne suis assez vindicatif
 Pour un tel cueur si faux & deceptif:
 Et neantmoins si me faut-il changer
 Mon naturel, pour de toy me vanger,
 A celle fin que mon cueur se descharge
 Du pesant faix, dont ta ruse le charge:

Aussi

(1) Cette Elegie si vive regarde quelque maitresse ambulante, mais d'un ordre inferieur, qu'avoit Clement Marot. Il paroît qu'en amours son cœur & son corps ne suivoient pas la même route. Son cœur en vouloit à une Dame de condition; & son corps cherchoit de l'occupation auprès d'une fille de basse qualité. Ce pourroit bien être la lingere du Palais, à qui il dit ailleurs des injures, qu'un Manant ne voudroit pas qu'on lui reprochât.

Aussi afin de te faire favoir,
 Qu'à trop grand tort m'as voulu decevoir,
 Veu qu'en mon cueur ta basse qualité
 N'a veu qu'amour & liberalité.

Sus donc ma plume, ores fois ententive
 D'entrer en feu d'aigreur vindicative:
 Mon juste dueil t'en requiert, pour tout feur,
 Ne cherche pas termes pleins de douceur:
 Ne trouve azur, ny or en ton chemin:
 Ne fin papier, ne vierge parchemin,
 Pour mon propos escrire rien ne valent:
 Cherche des mots, qui tout honneur revalent,
 Trouve de l'encre espesse & fort obscure,
 Avec papier si gras qu'on n'en ait cure:
 Et là dessus escriis termes mordans
 D'un traict lisible à tous les regardans
 Pour (à bon droit) rendre celle blasmée,
 Qu'a bien grand tort tu as tant estimée.

Incontinent, desloyalle femelle,
 Que j'auray faict & escrit ton libelle,
 Entre les mains le mettray d'une femme,
 Qui appellée est Renommée, ou Fame,
 Et qui ne sert qu'à dire par le monde
 Le bien, ou mal de ceux où il abonde.

Lors Renommée avec ses esles painctes
 Ira volant en bourgs & villes maintes,
 Et sonnera sa trompette d'argent,
 Pour d'amour d'elle assembler toute gent:
 Puis haut & cler, de cent langues qu'elle a
 Dira ta vie: & puis deçà & là
 Ira chantant les fins tours dont tu uses,
 Tes laschetez, meschancetez, & ruses.
 Ainsi sera publié ton renom,
 Sans oublier ton nom, & ton furnom,
 Pour & affin, que toute fille bonne
 Ne hante plus ta mauvaise personne.

Filles de bien n'en vueillez approcher,
Fuyez, d'autant comme honneur vous est
cher,

Fuyez du tout, fuyez la garce fine
Qui soubs beaux dits un vrai amant affine:
Et si au jour de ses nopces elle a
Cheveux au vent, ne souffrez pas cela: (1)
Ou si au chef lui trouvez attaché (2)
Chapeau de fleurs, qu'il luy soit arraché:
Car il n'affiert à garces diffamées
User des droicts de vierges bien famées.
Vrai est qu'elle est un jeune personnage,
Mais sa malice outrepassé son aage.

Donc que sera-ce au temps de ta vieillesse?
Tiendras-tu pas escole de finesse?
Certes ouy: car Medéc, & Circé,
Si bien que toy, n'en ont l'art exercé.
Vrai est, qu'avant que tu sois destinée,
Par affiner te verras affinée:
Si que déjà commence à me venger,
Voyant de loing venir ton grand danger.

Qui te mouvoit, lasche cœur dangereux,
A m'envoyer tant d'escrets amoureux?
Par tes escrets feu d'amour attisois,

Par

(1) *Cheveux au vent*;] Cette coutume des épousées, qui portoient les cheveux épars le jour de leurs nocces, s'est conservée long-tems. Voici ce qu'en marque M. de l'Estoile dans son Journal de Henry III. Le mercredi 19. May 1577. le Roy fit festin à Monsieur, auquel les Dames vêtues de verd en habit d'homme, à moitié nues & ayans leurs cheveux épars comme Espousées, furent employées à faire le service. Voyez aussi Ovide amorum lib. 2. Eleg. 14.

(2) Cela se pratique encore en quelques endroits, où les filles portent les cheveux pendans, & un chapeau de fleurs quand on les marie.

Par tes escrits mourir pour moy difois,
 Par tes escrits tu me donnois ton cœur:
 O don confict en mauvaife liqueur!
 M'as-tu pas faiçt par escriture entendre,
 Que tout venoit à point, qui peut atten-
 dre? (1)

Veux-tu nyer, que par-là n'accordaffes
 A mon vouloir, & que ne te obligeaffes,
 Lors qu'à mes dons ta main prompte enten-
 doys?

Tu ſçavois bien la fin, où je tendois: (2)
 Mais ton faux cœur trouva l'invention
 De varier à mon intention: (3)

Car

(1) C'est sur cette esperance qu'a été faite la 5.
 Chanſon qui finit, *Tout vient à point qui peut atten-
 dre.*

(2) Hé bien, ſi cette maitreſſe n'a pas tenu ſa pa-
 role, Marot devoit ſ'en conſoler, lui qui ſçait pren-
 dre aiſément patience quand il n'arrive pas au but.
 Il devoit ſe ſouvenir de ce que dit un Poète (le
 Champion fol. 197.) qu'il avoit là ſans doute.

*La Dame a plus de privilege
 Que n'a ſon ſerviteur ſans faille,
 C'eſt un droit Empereur en ſiege,
 Qui ſa grace à ſon vouloir baille:
 Pour ce ſe tu en as l'eſcaille,
 Et un autre en a les noyaux,
 Souffrir le te faut, ne te chaille,
 Elle eſt Dame de ſes joyaux.*

(3) Marot étoit bien ſimple de ſe mettre en co-
 lere pour ſi peu de choſe. Son ami Mellin de St.
 Gelais ſ'eſt vû refusé auſſi bien que beaucoup d'hon-
 nêtes gens; mais il tourne galamment la choſe. On
 le voit par les vers où il introduit une maitreſſe du
 calibre de celle de Clement Marot, & il lui fait
 dire

Car mariage en propos vins dresser,
 Pour qui à moy ne te faut adresser :
 Ce n'est pas toy, que chercher je voudroye,
 En cest endroit de beaucoup me tordroye : (1)
 Et en la forte encor que je t'ay quise,
 Je m'en repens, cognoissant ta feintise.

Mon

*Non ferai ; je n'en feray rien,
 Je ne veux point que l'on me touche
 Laissez mon honneur, il est bien,
 Disoit une garse farouche
 A un qui dressoit l'escarmouche
 Tout droit sur le bord du fossé,
 C'est bien rudement repoussé,
 Celui dit-il, écoutez-moy.
 Qu'avez-vous ? que craignez-vous ? quoy ?
 Qu'on ne vous amoindrissse & oste
 L'honneur que dessous vostre cotte ? ...
 C'est bien de quoi se tormenter ;
 Allez, vous n'êtes qu'une sotte,
 Je le veux croître & augmenter.*

Voilà ce qui s'appelle parler en galant homme ; c'est souvent le moyen de réussir : mais ce n'est pas la peine de se mettre en colere. Il ne faut le faire que quand on perd des choses qu'on ne sçauroit retrouver.

(1) Marot avoit raison : dès qu'il vouloit aimer, il ne devoit pas épouser. Ce sont les deux contraires.

*Si vous avez bien envie
 D'aimer toujours Emilie,
 Laissez là le Sacrement ;
 Vouloir espouser la belle,
 C'est vouloir rompre avec elle
 Un peu plus cruellement
 Que par vostre changement.*

C'est ce que dit *Bussi Rabutin*, qui étoit épouseur & amant, ainsi il parloit sçamment.

Mon cueur loyal, que je t'avois donné,
 Par devers moy tout triste est retourné :
 Et m'a bien sceu reprocher que j'ay tort
 De l'avoir mis en un logis tant ord.
 Si qu'à present ne prend autrè allegeance,
 Qu'au passetemps de sa juste vengeance
 Que je feray, tant que jeune seras :
 Mais quand verray que tu te passeras,
 Je cesseray ceste vengeance extrefme,
 Car lors de toy me vengeras toy mesme,
 Par le regret que ton cueur espandu
 Aura d'avoir un tel amy perdu.



E L E G I E XV. (1).

1527.

TOn gentil cueur si hautement assis,
 Ton sens discret à merveille rassis,
 Ton noble port, ton maintien assureé,
 Ton chant si doux, ton parler mesuré,
 Ton propre habit, qui tant bien se conforme
 Au naturel de ta très-belle forme :
 Bref tous les dons, & graces, & vertus,
 Dont tes esprits sont ornez & vestus,
 Ne m'ont induit à t'offrir le service

De

(1) Cette Elegie est une des premieres que le Poëte a écrites à Madame Marguerite, après qu'elle-même l'eut prévenu par des marques de bonté, & même d'une amitié tendre qui tournoit vers l'amour, comme on le voit dans les vers de cette piece.

De mon las cueur plein d'amour sans malice.
 Ce fut (pour vray) le doux traict de tes yeux,
 Et de ta bouche aucuns mots gracieux,
 Qui de bien loin me vindrent faire entendre
 Secretement, qu'à m'aimer voulois tendre.

Lors tout ravy, pource que je pensay,
 Que tu m'aymois, à t'aymer commençay :
 Et pour certain aymer je n'eusse sceu,
 Si de l'amour ne me fusse apperceu :
 Car tout ainsi que flamme engendre flamme,
 Faut que m'amour par autre amour s'enflamme.
 Et qui diroit que tu as fait la feincte
 Pour me donner d'amour aucune estraincte,
 Je dy que non, croyant que mocquerie
 En si bon lieu ne peut estre chérie.
 Ton cueur, est droict, quoi qu'il soit rigou-
 reux,

Et du mien (las !) feroit tout amoureux,
 Si ce n'estoit faiccheuse desfiance
 Qui à grand tort me pourchasse oubliance.
 Tu crains, pour vray, que mon affection
 Soit composée avecques fiction :
 Esprouve-moy. Quand m'auras esprouvé,
 J'ay bon espoir qu'autre seray trouvé.
 Commande-moy jusques à mon cueur fendre,
 Mais de t'aimer ne me vien point defendre :
 Plustost fera montagne sans vallée,
 Plustost la mer on verra dessallée,
 Et plustost Seine encontremont ira,
 Que mon amour de toy se partira.

Ha cueur ingrat ! Amour qui vainc les Princes,
 T'a dit cent fois, que pour amy me princes,
 Mais quand il vient à cela t'inspirer,
 Tu prens alors peine à t'en retirer.
 Ainsi Amour par toy est combatu,
 Mais garde bien d'irriter sa vertu :

Et

Et si m'en crois, fay ce qu'il te commande:
 Car si sur toy de cholere il desbande,
 Il te fera par adventure aimer
 Quelque homme sot, desloyal & amer,
 Qui te fera maudire la journée,
 De ce qu'à moi n'auras t'amour donnée.

Pour fuyr donc tous ces futurs ennuis,
 Ne me fuy point. A quel' raison me fuis?
 Certes tu es d'estre aymée bien digne:
 Mais d'estre aimé je ne suis pas indigne,
 J'ay en tresor jeunes ans & fanté, (1)
 Loyalle amour, & franche volonté,
 Obeissance, & d'autres bonnes choses,
 Qui ne sont pas en tous hommes encloses, (2)

Pour

(1) C'est ce qu'un des plus beaux esprits de nos jours exprime d'une maniere fine & galante dans ce Sonnet.

*Je suis (crioit jadis Appollon à Daphné,
 Lorsque tout hors d'haleine, il courroit après elle,
 Et lui contoit pourtant la longue Kyrielle
 Des rares qualitez dont il étoit orné.)*

*Je suis le Dieu des vers, je suis bel-Esprit n^o,
 Mais les vers n'étoient pas le charme de la belle;
 Je sçai jouer du luth, arrêtez; bagatelle:
 Le luth ne pouvoit rien sur ce cœur obstiné.*

*Je connois la vertu de la moindre racine,
 Je suis, n'en doutez point, Dieu de la Medecine;
 Daphné courroit plus fort à ce mot si fatal.*

*Mais s'il eût dit, voyez quelle est vostre conquête
 Je suis un jeune Dieu, beau, galant, liberal;
 Daphné, sur ma parole, auroit tourné la tête.
 (M. de Fontenelle.)*

(2) Voilà ce qui touche les Dames; le reste n'est rien; & souvent les plus beaux talens sont nuisibles.

Pour te servir, quand il te plaira prendre
Le cœur, qui veut si haut cas entreprendre.

Et quand le bruit courroit de l'entreprise,
Cuyderois-tu en estre en rien reprise :
Certes plustost tu en aurois louange :
Et diroit l'on, puis que cestuy se renge
A ceste Dame, elle a beaucoup de graces :
Car long-temps a, qu'il fuyt en toutes places
Le train d'amour : celle, qui l'a donc pris,
Faut qu'elle soit de grand' estime, & prix.

Ils diront vrai : que ne faisons-nous donques
De deux cœurs un ? Brief, nous ne fismes on-
ques

Oeuvre si bon. Nos constellations
Aussi l'accord de nos conditions.

Le

s'ils ne sont solidement appuyez sur la jeunesse, la
santé, & toutes ces autres choses si bonnes, qui ne
sont pas en tous hommes encloses.

C'est ce que dit fort sagement un des hommes de
France qui avoit le plus d'expérience en ces matieres,
je veux dire *Mellin de St. Gelais* pag. 67. de ses
Poësies.

*Estimez-vous que les plus be'les
Aiment les teints si délicats ?
Les bruns ont plut de faveurs d'elles,
Car souvent ils font mieux leur cas :
Et comme les bons advocats
Ne cherchent point le meilleur droit,
Mais ceux qui ont plus de ducats :
Ainsi femmes en leur endroit
Cherchent qui leur plante plus droit
Le May, & mieux paye la rente :
Un beau fils là se morfondroit,
S'il n'a d'ailleurs ce qui contente.*

C'est là sans doute ce qui vouloit dire *Clement Marot* : ce n'étoit pas un beau fils, ainsi il ne devoit pas
se morfondre auprès des Dames.

Le veut & dit. Chascun de nous ensemble
 En mainte chose (en effect) se ressemble,
 Tous deux aymons gens pleins d'honesteté, (1)
 Tous deux aymons honneur & netteté,
 Tous deux aymons à d'aucun ne mesdire,
 Tous deux aymons un meilleur propos dire,
 Tous deux aymons à nous trouver en lieux,
 Où ne sont point gens melancolieux,
 Tous deux aimons la musique chanter,
 Tous deux aimons les livres frequenter:
 Que diray plus? Ce mot là dire j'ose,
 Et le diray, que presque en toute chose
 Nous ressemblons: fors que j'ai plus d'esmoy,
 Et que tu as le cœur plus dur que moy:
 Plus dur (helas!) plaïse-toy l'amolir,
 Sans ton premier bon propos abolir:
 Et en voulant en toy-mesme penser,
 Qu'amour se doit d'amour recompenser,
 Las! vueille moi nommer dorenavant
 Non pas amy, mais très-humble servant,
 Et me permets allegeant ma destresse,
 Que je te nomme (entre nous) ma Maïstresse.
 S'il ne te plaïst, ne laisserai pourtant
 A bien aimer: & ma douleur portant
 Je demourrai ferme & plein de bon zelle,
 Et toy par trop ingrate Damoiselle.

(1) Toute la suite de ce caractère convient à Madame Marguerite.





E L E G I E XVI. (1)

1527.

Qui eust pensé, que l'on peust concevoir
 Tant de plaisir pour lettres recevoir ?
 Qui eust cuydé le delir d'un cœur franc
 Estre caché dessous un papier blanc ?
 Et comment peut un œil au cœur eslire
 Tant de confort par une lettre lire ?
 Certainement Dame très-honorée
 J'ay leu des saints la *Legende dorée*, (2)

J'ay

(1) La lecture de cette Elegie, l'une des plus belles de Marot, montre qu'elle doit suivre la 15. Il est inutile d'en faire connoître le caractère, on ne le sent que trop en la lisant.

(2) *Legende dorée*;] C'est une vie des Saints composée en latin par Jacques de Voragine Archevêque de Gennes au XIII. Siecle de l'Eglise. Elle a paru sous deux titres differens. Les plus anciennes éditions faites dès le commencement de l'imprimerie, ont pour titre, *Historia Longobardica*: d'autres éditions ont celui de *Legenda aurea de Gestis Sanctorum*. Elle fut traduite en Italien & en François dès le XIV. Siecle, & imprimée presque au même-temps que l'imprimerie fut trouvée. Melchior Crano Evêque des Canaries, le plus grand Theologien & le plus judicieux Critique du XVI. Siecle, n'a pas fait difficulté de dire qu'on devoit bien plutôt l'appeller *Legenda ferrea*, legende de fer, à cause de la rouille; ou des pieuses extravagances qu'elle contient. C'étoit néanmoins l'oracle de nos peres pour l'histoire Ecclesiastique, & c'est aux Fables dont elle est pleine que nous sommes redevables de ce proverbe; faux

6070

J'ay leu Alain le très-noble Orateur, (1)
 Et Lancelot le très-plaisant menteur : (2)
 J'ay leu aussi le Romant de la rose (3)
 Maître en amours, & Valere, & Orose (4 & 5)
 Contans les faits des antiques Romains:
 Bref, en mon temps j'ai leu des livres maints,
 Mais en nul d'eux n'ay trouvé le plaisir,
 Que j'ay bien sceu en vos lettres choisir,
 J'y ay trouvé un langage bening,
 Rien ne tenant du stile femenin:
 J'y ay trouvé suite de bon propos,
 Avec un mot, qui a mis en repos
 Mon cœur estant travaillé de tristesse,

Quand

comme la vie des Saints. Son auteur ne méritoit pas moins le titre de pieux menteur, que Lancelot celui de très-plaisant menteur, que Marot lui a donné.

(1) Alain Chartier a été l'un des oracles de notre Langue, soit en vers, soit en prose: la dernière édition de ses Poésies fut donnée en 1617. par André Duchesne. On estime surtout son Breviaire des Courtisâns.

(2) C'est avec raison que Marot donne à Lancelot du Lac le nom de très-plaisant menteur. C'est le plus parfait de nos Romans de Chevalerie, où les narrations sont mieux suivies, & les caractères mieux soutenus.

(3) Le Roman de la Rose a été l'oracle Poétique de nos premiers maîtres: ou notre *ENNUI*, comme Marot l'appelle ailleurs. Ce Roman satyrique & moral fut commencé par Guillaume de Lorris en 1265. & continué par Jean de Meun dit Clopinel en 1305.

(4) Valere maxime, ou le grand, a fait un recueil des beaux endroits de l'histoire Grecque & Romaine, rapportez aux vertus & aux vices; c'est un des premiers livres qu'on a traduits en notre langue.

(5) Orose, qui vivoit du tems de St. Augustin, fit à la priere de ce St. Evêque, une histoire universelle, où il prouve que la vérité a toujours triomphé, & que l'erreur a toujours été abbatue.

Quand me souffrez vous nommer ma maistresse.

Dieu vous doit donc , ma maistresse très-belle

(Puis qu'il vous plaist, qu'ainfi je vous appelle)

Dieu vous doit donc amoureux appetit

De bien traicter vostre servant petit.

O moy heureux d'avoir maistresse au monde,

En qui vertu sous grand' beauté abonde!

Tel est le bien qui me fut apporté

Par vostre lettre, où me suis conforté ;

Dont je maintiens la plume bien-heurée,

Qui escrivit lettre tant desirée :

Bienheureuse est la main qui la ploya,

Et qui vers moy, de grace l'envoya,

Bien-heureux est, qui apporter la sceut,

Et plus heureux celuy qui la receut.

Tant plus avant ceste lettre lifoye,

En aise grand' tant plus me deduisoye :

Car mes ennuis sur le champ me laisserent,

Et mes plaisirs d'augmenter ne cefferent

Tant que jeuz leu un mot qui ordonnoit,

Que ceste lettre ardre me convenoit.

Lors mes plaisirs d'augmenter prindrent cesse:

Pensez adonc en quelle doute & presse

Mon cueur estoit. L'obeissance grande,

Que je vous doy, brusler me la commande:

Et le plaisir que j'ay de la garder,

Me le deffend, & m'en vient retarder.

Aucunefois au feu je la boutoye

Pour la brusler, puis soudain l'en ostoye:

Puis l'y remis, & puis l'en recullay

Mais à la fin, à regret, la bruslay

En disant, lettre (après l'avoir baisée,)

Puis qu'il luy plaist, tu seras embrasée:

Car j'ayme mieux dueil en obeissant,

Que

Que tout plaisir en desobeissant.

Voilà comment poudre & cendre devint
L'aïse plus grand qu'à moy oncques advint.

Mais si de vous j'ay encor quelque lettre,
Pour la brusler ne la faudra que mettre
Près de mon cueur: là elle trouvera
Du feu assez, & si esprouvera,
Combien ardante est l'amoureuse flamme,
Que mon las cueur pour vos vertus enflamme.

Au moins en lieu des tourmens & ennuys,
Que vostre amour me donne jours & nuiçts,
Je vous supply de prendre, pour tous mets,
Un cristalin miroir, que vous transmets.
En le prenant, gran' joye m'advindra,
Car, comme croy, de moy vous souviendra
Quand là dedans mirerez ceste face:
Qui de beauté toutes autres efface.

Il est bien vray, & tiens pour seureté
Qu'il n'est miroir, ne fera, n'a esté,
Qui sceust au vif monstrier parfaitement
Vostre beauté: mais croyez seurement,
Si vos yeux clers plus que ce cristalin
Veissent mon cueur feal, & non malin,
Ils trouveroient là dedans imprimée
Au naturel vostre face estimée.

Semblablement avec vostre beauté,
Vous y verriez la mienne loyauté,
Et la voyant vostre gentil courage
Pourroit m'aymer quelque poinct d'avantage.
Pleust or à Dieu donques, que peussiez voir
Dedans ce cueur, pour un tel heur avoir.
C'est le seul bien, où je tends & aspire.
Et pour la fin rien je ne vous desire,
Fors que cela, que vous vous desirez,
Car mieux que moy vos desirs choisirez.



E L E G I E XVII. (1)

1528.

Tous les humains, qui estes sur la terre,
 D'auprès de moy retirez-vous grand erre,
 N'oyez le dueil que mon las cueur reçoit :
 Je ne veux pas que d'ame entendu soit,
 Fors seulement de ma feule Maistresse,
 A qui pourtant ma plainte ne s'adresse :
 Car quand pour elle en langueur je mourrois,
 D'elle (pour vrai) plaindre ne me pourrois.
 D'elle, & d'Amour ne me plains nullement,
 Mais Amour dois mercier doublement,
 Et doublement à lui je suis tenu,
 Quand double bien par lui m'est advenu,
 De me soubmettre en lieu tant estimé,
 Et d'avoir fait que là je suis aimé.

Pour-

(1) Le bruit des amours de Madame Marguerite & de Marot augmenta à la Cour. La Princesse en fut reprise, apparemment sur les avis de ce vieux moraliseur, dont il est parlé dans la 12. Elegie. Voilà le desagrément des Cours; les uns veulent pénétrer trop avant, & juger d'un mal qu'ils ne voyent pas: les autre découvrent beaucoup, mais il seroient au desespoir de dire tout le bien qu'ils apperçoivent. Il n'y auroit qu'à changer ce caractère; dire même le bien qu'on ne voit pas, & cacher le mal qu'on apperçoit, cela seroit un excellent homme & dans le monde & dans l'usage de vie. Vraisemblablement cette Elegie doit suivre la 12.

Pourquoi d'ennuy suis-je donques tant plain ?
 A trop grand tort (ce semble) me complain,
 Veux que plaisir plus grand on ne peut dire,
 Que d'estre aimé de celle qu'on desire.

A dire vray, ce m'est grande liesse,
 Mais à mon cœur trop plus grand ennui est-ce
 De ce que n'ose user de privauté
 Vers une telle excellente beauté.

Amour veut bien me donner ce credit :
 Mais pour certain Danger y contredit, (1)
 Nous menassant de nous faire reproche,
 Si l'un de nous trop près de l'autre approche.

O Dieu puissant, quelle grande merveille !
 Est-il douleur à la mienne pareille !

A ma grand' soif la belle eau se presente,
 Et si convient que d'en boire m'exempte.
 Bref, on me veut le plus grand bien du monde,
 Et tout ce bien plus à mal me reponde,
 Que si ma Dame estoit vers moy rebelle,
 Veux que semblant n'ose faire à la belle,
 De qui l'amour, par sa grace, est à moy :
 Ainsi je semble en peine & en esmoy
 A cil qui a tout l'or qu'on peut comprendre,
 Et n'oseroit un seul denier en prendre.

Ce neantmoins, puis que s'amour me baille,
 La servirai, quelque ennuy qui m'affaille :
 Et ayme mieux en s'amour avoir peine,
 Que sans s'amour avoir liesse pleine.

Helas ! de nuict elle est mieux que gardée,
 Et

(1) Alain Chartier fait entendre que ce qu'on appelle DANGER en amour est ordinairement le mary, inquiet sur les démarches de son épouse, qu'il soupçonne de se laisser aimer trop facilement. Mais ici c'est ce qu'on pourroit appeler des fâcheux, gens toujours nuisibles aux agréables desseins de l'amour.

Et sur le jour de cent yeux regardée,
 Plus que jadis n'estoit Io d'Argus,
 Qui eut au chef cent yeux clers & agus.
 Si ne faut pas s'esbahyr grandement,
 Si on la garde ainsi songneusement,
 Car volontiers la chose precieuse
 Est mise à part en garde soucieuse.

Or est ma Dame une perle de prix
 Inestimable à tous humains esprits
 Pour sa valeur. Que diray d'avantage?
 C'est le tresor d'un riche parentage: (1)
 Que plus à Dieu, que la fortune advint,
 Quand je voudrois, que bergere devint.

S'aini estoit pour l'aller voir seulette,
 Souvent ferois de ma lance houlette,
 Et conduirois en lieu de grans armées,
 Brebis aux champs costoyez de ramées.
 Lors la verrois seant sur la verdure,
 Si lui dirois la peine que j'endure
 Pour son amour, & elle orroit ma plaincte
 Tout à loisir, sans de nul avoir crainte:
 Car loin feroient ceux qui de nuit la gardent,
 Et les cent yeux, qui de jour la regardent,
 Ne la verroient. Le faux traistre Danger
 Vers elle aux champs ne se viendroit ranger.
 Tousjours se tient en ces maisons Royales, (2)
 Pour

(1) *D'un riche parentage.*] Voyez dans la preface l'induction que nous avons tirée de ces paroles pour montrer que cette maistresse étoit Madame Marguerite de Valois.

(2) Il paroît que Marot a raison. Le *Champion des Dames* maître en amours avoit déjà pensé & parlé comme lui (fol. 22. & 214.)

Pour faire guerre aux personnes loyales.

Ainsi estant en liberté champestre
La requerrois d'un baiser. Et peut-estre
Me donneroit, pour du tout m'appaiser,
Quelque autre don par dessus un baiser:
Si me vaudroit l'estat de bergerie
Plus, qu'une grande & noble Seigneurie.

*Doulce, lealles, advenans,
Sous Bureaux, comme sous brunettes
Voire & plus longuement tenans;
Dangier, fortune, mesdisans
Laisant Bergieres & pastours,
Et veut tourmenter les amans
Qui sont ès Chasteaux & ès Tours.*

*En verité souvent on chasse
Aux plus grandes de la Cite,
Et malement on y pourchasse,
Dangier y est toujours bouté;
Donques se tu as voulenté
A la chasse où souvent va on,
Prends la perdrix à seureté
Plustost qu'à dangier le Paon.*

*Ne t'amuse à Dame Isabelle,
Ou à Madame Marguerite,
Car tu y laisseras la pelle
Se tu n'es de bonne conduite.
Et s'en bien aimer te delite,
Vas aux bois tous plains de florettes,
Et voy quelque belle a l'eslite
A qui donne tes amourettes.*

Il semble même que ce dernier huitain convenoit assez bien à Marot, qui donne par dépit le nom d'Isabeau à Diane de Poitiers sa premiere maitresse, & dont la seconde inclination fut Madame Marguerite de Valois: mais il eut à souffrir les refus de la premiere, & les inconveniens que faisoit naître l'elevation de la seconde.

O vous Amans, qui aymez en lieu bas,
 Vous avez bien en amour vos esbats;
 Si n'ai-je pas envie à vostre bien:
 Mais en amour avoir je voudrois bien
 La liberté à la vostre semblable.
 Qu'en dites-vous, ma Maistresse honorable?
 Ces miens souhaits vous desplaisent-ils point?
 Je vous supply ne les prendre qu'à poinct,
 Reconnoissant que l'amour que vous porte,
 Fait que mon cueur en desirs se transporte.
 Et pour fermer ma complaincte accomplie,
 Très-humblement vostre grace supplie,
 Perseverer en l'amour commencée,
 Et ne l'oster de si noble pensée.
 Quand est à moy, seule vous serviray
 Tout mon vivant, & pour vous souffriray
 Jusques au jour, que Fortune voudra
 Que par mercy ma grand' peine faudra.



E L E G I E VIII. (1)

1528.

Fils de Venus, vos deux yeux desbandez,
 Et mes escrits lisez & entendez,

Pour

(1) Cette Elegie est sur le même sujet que la précédente, avec cette différence qu'elle est au nom de Madame Marguerite, qui se plaint toujours de la trahison de ce délateur indiscret, qui disoit tout ce qu'il ne voyoit pas. Qu'auroit-ce donc été, s'il avoit tout vu?

Pour voir comment,
 D'un desloyal servie me rendez :
 Las! punissez-le, ou bien luy commandez
 Vivre autrement.

Je l'ay receu de grace honnestement,
 De moy mesdit part tout injustement,
 Et me blaſonne.
 Helas! faut-il, qu'après bon traictement,
 Un serviteur blaſme indiscretement
 Sa Dame bonne?

Que feront ceux qu'on chaffe & abandonne,
 Si ceux, à qui le bon recueil on donne,
 Vivent ainsi?
 Il faut, Amour, que peine on leur ordonne:
 Car plus à vous, qu'à nulle autre personne,
 Touche cecy.

Si à tels gens faites grace & mercy,
 Noir deviendra vostre Regne esclercy,
 Et sans police:
 Et n'y aura femme, ne fille aussi,
 Qui ose aymer craignant d'avoir soucy
 Par leur malice.

La mauvaise herbe, il faut qu'elle perisse,
 Et la Brebis mal-faine, faut qu'elle yſſe
 Hors des troupeaux.
 Jettez donc hors de l'amoureux service
 Ce mesdisant, qu'il n'apprene son vice
 A vos feaux.

Certes on voit aux champs les pastoureaux
 Leur foy garder, mieux que leur gras toreaux,
 Sans nul mal dire.

Mais

Mais en palais, grans villes, & chasteaux
Foy n'y est rien, langues y font cousteaux
Par trop mesdire.

Las! qu'ay-je dit? Pardonnez à mon ire:
Tous ne sont tels: j'en ai bien sceu eslire
Un très-loyal:
A qui mon cueur se lamente & souspire
Des maux que j'ay par l'autre, qui est pire,
Que desloyal.

A l'un (pour vray) l'autre n'est pas égal:
L'un est bon fruit, & l'autre reagal,
Poison mortelle:
L'un est d'esprit, l'autre est gros animal:
L'un parle en bien, l'autre tousjours dit mal:
Sa langue est telle.

De l'un reçois tourment dur & rebelle:
De l'autre j'ay consolation belle,
Dieu sçait combien.
Bref, amitié n'a point peine éternelle:
Après le mal j'ay rencontré en elle
Singular bien.

O toy mon cueur! bien-heureux je te tien,
D'ayoir trouvé un tel serviteur tien,
Qui te conforte.
Et à bon droict je me plains très-bien,
Que je ne l'ay plustost retenu mien,
Cognu sa forte.

Las! de mon cueur luy ay fermé la porte,
Pour à celuy, qui mal de moy rapporte,
Mon cueur unir.
Grand mal je feis, aussi peine j'en porte:

Et

Et croy que Dieu me l'envoye ainsi forte,
Pour m'en punir.

Par fes faux tours me suis veu advenir
Un grand vouloir de ne me souvenir
D'homme que vive.
Mais pour les faux les bons ne faut bannir:
Et puis d'aimer on ne se peut tenir,
Quoi qu'on estrive.

Tel veut fuir, qui plus près en arrive:
Si louë Amour, qui plus qu'à femme vive,
M'a fait cest heur
De me montrer la malice excessive
D'un faux amant, & la bonté nayfve
D'un serviteur.



E L E G I E XIX. (I)

1528.

TAnt est mon cueur au vostre uny, & joint,
Qu'impossible est que l'ennuy qui vous
poinct
Ne fente au vif: mais si vostre constance
Venoit à faire à l'ennuy resistance,

Lors

(1) C'est une vive & pathétique exhortation, que Marot fait à la même maitresse, pour la porter à soutenir les chagrins qu'elle recevoit de la part de ce médifant. C'est sans doute sur ce même sujet qu'a été fait l'Epigramme 163.

Lors sortiriez de desolation,
 Et j'entrerois en consolation,
 En vous voyant n'estre plus desolée.
 Si n'ay-je emprisé vous rendre consolée
 En cest escrit, pour seulement oster
 Le mal que j'ay de vous voir mal porter.
 Plustost voudrois, certes qu'il fust permis,
 Que vostre dueil avec le mien fust mis,
 Aimant plus cher avoir double destresse,
 Que d'en voir une en ma Dame & Maistresse:
 Mais le moyen plus souverain seroit,
 Quand par vertu telle ennuy cesseroit:

La vertu propre en cestui cas, c'est Force,
 Qui dueil abat & les tourmens efforce,
 Je ne dy point force de corps & bras,
 S'ainfi estoit, les toreaux gros & gras,
 Lyons puissans, éléphans monstrueux
 Seroient beaucoup, plus que nous, vertueux:
 Ce que j'entens c'est force de courage
 Pour soustenir d'infortune l'orage,
 Et resister à survenans malheureux.

N'est-elle point parmy vos grans valeurs
 Ceste vertu? Si est abondamment:
 Vueillez la donc monstrier evidemment,
 En cest ennuy. Les estoilles celestes
 Jamais ne sont que de nuit manifestes:
 Aussi constance en nous ne peut bien luire,
 Qu'au temps obscur, que douleur nous vient
 nuire.

Aux grans assauts acquiert-on les bonheurs,
 Et tant plus sont aigres les blasoneurs,
 Plus le constant a de loz meritoire,
 Si ne faut point sur eux chercher victoire:
 Ils se vaincront, tant sont-ils malheureux,
 Faisant tomber tous les blasmes sur eux.

Mais

Mais qui est cil, ne celle en cestui monde,
 En qui douleur par faux rapport n'abonde?
 Avant que nul jamais soit icy né,
 A ceste peine il est predestine:
 Et tant plus est la personne excellente,
 Plus est sujette à l'aigreur violente
 De tels assauts. Vous donques accomplie
 De dons exquis, dites, je vous supplie,
 Cuidez-vous bien fuir les violences
 Des mesdisans avec vos excellences?

Si vous voulez qu'on n'ait sur nous envie,
 Ne soyez plus de vertueuse vie:
 Ostez du corps ceste exquisite beauté,
 Ostez du cueur ceste grand' loyauté:
 Ne soyez plus sur toutes estimée,
 Ne des loyaux serviteurs bien aimée:
 Ayez autant de choses vitieuses,
 Que vous avez de vertus precieuses,
 Lors se tairont. Ha chere & seule amie,
 Voulez-vous estre envers Dieu endormie,
 De recevoir tant de graces de luy,
 Et ne vouloir porter un seul ennuy?
 Ennuy (pour vray) n'est pas la pire chose,
 Qui soit au cueur des personnes enclose:
 Petit ennuy un grand ennuy appaise.
 Bref, sans ennuy trop fade seroit l'aise:
 Et tout ainsi que les fades viandes
 Avec aigreur on trouve plus friandes:
 Ainsi plaisir trop doux & vigoureux,
 Messé d'ennuy, semble plus favorableux.

Et d'autre part, raison nous fait sçavoir,
 Qu'impossible est de non tristesse avoir,
 Veu que tous ceux qui le plus fort s'apuyent
 Sur leurs plaisirs, de leurs plaisirs s'ennuyent
 Et deviendroit fascheuse leur liesse,
 Si quelquefois n'entrevenoit tristesse:

Laquelle enfin se perd avec le temps,
Dont en après sont plus gays & contens.

Or si ce dueil n'abbatez par vertu,
Si fera-il par le temps abbatu:
Mais la vertu de vous croire me fait,
Que jà le temps n'aura l'honneur du fait.
Le temps est bon pour les douleurs deffaire
De ceux qui n'ont constance pour ce faire:
Mais vous, Amye, avez en corps de Dame
Un cueur viril pour vous oster de l'ame
Vostre douleur, mieux qu'autre creature
Ne que le temps, ne que mon escriture.



E L E G I E XX. (1)

1528.

EN est-il une en ceste terre basse,
Qui en tourment de tristesse me passe,
Ou qui en soit autant, comme moi, pleine!
Faire se peut: mais je croy qu'à grand peine
Se trouvera femme en lieu ne faison,
Qui de se plaindre ait si grande raison.
Dessous la grand' lumiere du soleil
Ne trouve point le Phenix son pareil:

Et

(1) Il y a lieu de croire que c'est ici une plainte que le Poëte met sous le nom de Madame Marguerite, qui sans doute étoit chagrinée par le Roi de Navarre son époux, comme le marque Brantôme dans ses Dames illustres. C'est sur ce même sujet qu'est fait le Rondeau 49. Voyez ce qu'on en dit dans la preface après l'année 1528.

Et aussi peu je trouve ma pareille
 En juste dueil, qui la mort m'appareille.

Le Phenix suis des dames langoureuſes
 A trop grand tort, voire des malheureuſes:
 Et cil qui m'a tous ces maux avancez,
 Est le Phenix des hommes infenſez.

Las! je me plains, non point comme Dido,
 Frappée au cueur du dard de Cupido:
 Jà ne m'orriez alleguer en mes plaintes
 Le mien amant, comme Sappho, & maintes:
 Mais mon mary, dont plus mon cœur ſe
 deut :

Car les amans abandonner on peut,
 Et les marys c'est force qu'ils demeurent
 (Bons , ou mauvais) juſques à ce qu'ils meurent.

Non que par moy luy ſoit mort deſirée.
 Pluſtoſt voudrois ſa penſée inſpirée
 A me traicter, ainſi qu'il eſt licite,
 Ou comme il doit, ou comme je merite:
 Veu que mon cœur l'aime, l'honneur & fert,
 Comme il convient, & non comme il deſſert.

Pas ne deſſert avoir à ſa commande
 Ceſt en bon poinct, & ceſte beauté grande,
 Que m'a donné nature à plein deſir:
 Pas ne merite au chaſte liçt geſir
 De celle-là, qui tant luy eſt feable.

Il ne faut pas qu'un œil tant agreable
 Lui ſoit riant, ne que bouche tant belle
 En le baiſant, mary, n'amy l'apelle:
 Et neantmoins, ſuyvant Dieu & ſa loy,
 De mon franc vueil tout ces poincts a de moy.

Mais ceſt ingrat tout mal pour bien me
 baille :

Il a de moy le bon grain pour la paille,
 Humble douceur pour fiere cruauté,

Loyalle foy pour grand' desloyauté,
Et pour chagrin toute amoureuse approche,
Sans amolir son cœur plus dur que roche.

Le fier lyon dessus le chien ne met
Patte, ne dent, quand à luy se submet
Les forts Romains, quand ils s'humilierent
Sous Atilla, son cœur felon plierent:
Le noir Pluton à fleschir mal ayfé
Fut par douceur d'Orpheus appaisé.

Tout s'amolift par douceur très-benigne:
Et toutefois la douceur feminine,
Qui les douceurs de ce monde surpasse,
Devant les yeux de mon dur mary passe
Sans l'esmouvoir: & tant plus me submets,
Tant plus me sert d'estranges & durs mets:
Par ainsi passe en cruautéz iniques
Lyons, tyrans, & monstres Plutoniques.

Certes quand bien je pense à mon mal-
heur,
Il me souvient du champestre oyseleur, (1)
Lequel après que l'oyselet des champs

II

(1) *Du champestre oyseleur &c.*] Cette pensée est imitée du *Roman de la Rose*, lorsqu'il parle des tromperies que l'amour fait aux personnes peu expérimentées. Il dit donc,

*Tout ainsi comme l'oyseleur
Prend l'oisel comme cauteleur,
Et l'appelle par doux sonnetz,
Mussé dedans les buissonnetz
Pour les faire à son bray venir,
Tant que prins le puisse tenir.
Le fol oisel de lui s'apprime
Qui ne sçet respondre au sophisme
Qui l'a mis en déception
Par figure de diction.*

Il a sceu prendre avec faincte & doux chants,
 Le tuë & plume: ou si vif le retient,
 Le met en cage, & en langueur le tient:
 Ainsi (pour vray) fuz prinse & arrestée,
 Et tout ainsi, hélas, je suis traictée.
 Or si l'oyseau maudit en son langage, (1)
 Comme dit Meung, cil qui le tient en cage:
 Pour-

(1) *Maudit en son langage &c.*] Voici tout ce qu'en dit Jean de Meun. Il en fait même une comparaison avec la liberté où le sexe aspire continuellement, lors même qu'il cherche à se lier, ou après qu'il s'est mis dans les fers. Voici ses vers.

*Loisel du joly vert bocage.
 Quant il est pris & mis en cage,
 Et nourry ententivement,
 Leans délicieusement,
 Et chante tant que sera vifz
 Du cueur gay; ce vous est advis:
 Si desine al les bois ramez
 Qu'il a naturellement amez
 Et voudroit sur les branches estre.
 Jà si bien ne le sçet on paistre,
 Tousjours y pense & estudie
 A recouvrer sa franche vie . . .
 Et va par sa cage trassant
 A grant angoisse pourchassant
 Comment fenestre ou partuis truisse,
 Parquoy voler au bois s'en puisse:
 Ainsi sachiez que toutes femmes,
 Soyent Damoyelles ou Dames,
 De quelconque condition
 Ont naturelle intention,
 Qu'elles chercheroient volontiers
 Par quelz chemins, par quelz sentiers
 A franchise venir pourroyent,
 Car tousjours avoir la voudroyent.*

Et tout cela je le trouve naturel: je ne croi pas aussi que personne s'en plaigne.

Pourquoy icy donques ne me plaindray-je.
 De ce cruel, qui chacun jour rengrege
 Mes longs ennuis? Le dueil qui est celé,
 Griefve trop plus que s'il est revelé.
 Parquoy le mien donc revelé fera,
 Ma bouche au cueur ce grand plaisir fera.
 Et à qui? las! Sera-ce mon mary,
 Que descharger iray mon cueur marry?
 Non certes, non: rien je n'y gagneroye,
 Fors qu'en mes pleurs plaisir lui donneroye,
 Et à qui donc? Doy-je par amours faire
 Un Serviteur, duquel en mon affaire
 J'auray conseil, & qui par amitié
 De mes douleurs portera la moitié?
 L'occasion le conseille & le dit:
 Mais avec Dieu honneur y contredit.
 Pourtant plaideurs aux amoureuses questes,
 Allez ailleurs presenter vos requestes:
 Je ne feray ne serviteur n'amy, (1)
 Mais tiendray foy a mon grand ennemy.

Don-

(1) *Ne serviteur n'amy.*] Cependant le Roman de la Rose le conseille; & je ne croi pas qu'il fasse mal; car enfin il est permis de se consoler comme on peut.

*Car c'est droit qu'elle s'en estrange
 Et die, trop m'avez meffait,
 Vengier me fault de ce meffait,
 Car puisque vous m'avez fait coups,
 Je vous ferai de tel pain soupe.
 Lors sera cil en pire point,
 Qu'oncques ne fut s'il l'aime point.*

Il y a double profit dans cette conduite; d'abord son propre bien & le mal d'autrui. C'est en verité une vengeance bien douce & bien facile.

Donques à qui feray ma plainte amere?
 A vous ma chere, & honorée Mere,
 C'est à vous seule, à qui s'offre & pre-
 sente

Par vray devoir la complainte presente
 Et devers vous s'en volent mes pensées
 De grand ennuy, à grand tort offensées
 Pour y chercher allegeance certaine.

Comme le cerf, qui court à la fontaine,
 Querant remede à la soif, qui le presse,
 Nature aussi ne veut qu'ailleurs m'adresse,
 Et si m'a dit, si pour moy en ce monde
 Y a confort, qu'en vous seule il abonde.
 S'il est en vous (las!) si m'en secourez.

S'il n'est en vous, avecques moy pleurez
 En maudissant Fortune & ses alarmes:
 Et en mes pleurs entremeslez vos larmes,
 Pour arroüer la fleur qu'avez produicte,
 Qui s'en va toute en seiche herbe reduicte:

 E L E G I E XXI

De la mort d'Anne L'huilier.

Quiconques fois, qui veux que je confesse,
 Que Venus est la plus belle Déesse,
 Il faut aussi, que de rien tu ne doutes,
 Qu'elle ne soit la plus male de toutes:
 Car quelque don, qui d'elle soit donné,
 (Tant soit-il doux) il est environné
 De plus de maux, que la rose d'épines:
 Et, qui pis est, si les fraudes Vulpines
 On sçait fuyr, ou si un chaste cueur
 D'aventure est de sa flamme vainqueur,
 Elle, soudain, devient toute enragée:
 Et tout ainsi que s'on l'eust outragée.
 En prend vengeance. Helas! piteuse preuve
 Toute recente à ce propos se treuve
 D'Anne, qui fut jadis Orleanique.

Le cas est tel. La Déesse impudique
 De son brandon (qui maintes femmes damne)
 Jamais en sceut eschauffer le cueur d'Anne.
 Dont par despit sur le corps se vengea,
 Et pour ce faire à Vulcan se rengea:
 Car le pouvoir de Venus est petit
 Pour se venger selon son appetit.

A Vulcan donc son dueil elle declaire:
 Qui tout subit, pour à Venus complaire,
 De son chaut feu, bien autre qu'amoureux,
 Vint

Vint allumer par un soir malheureux
 D'Anne le liēt chaste & immaculé:
 Et en dormant son beau corps a bruslé,
 Duquel adonc l'ame noble s'osta,
 Et toute gaye au Ciel luisant sauta,
 Sans se sentir du feu de Vulcanus,
 Encore moins de celuy de Venus.

Or vit son ame, & le corps est pery
 Par feu ardent. Mais, qui de son Mary
 Eust eu alors les larmes qu'espanduës
 Il a depuis, pas ne fussent perduës,
 Comme elles sont, car de ses yeux fortin
 En fait assez pour ce feu amortir.



E L E G I E XXII.

*Du riche infortuné Jaques de Baane, Seigneur
 de Semblançay. (1)*

1527.

EN son gyron jadis me nourrissoit
 Douce Fortune, & tant me cherissoit,
 Qu'à plein souhait me faisoit delivrance

Des

(1) Semblançay Sur-intendant des Finances sous Charles VIII. Louis XII. & François I. fut arrêté en 1522. sous prétexte de péculat, & fut condamné comme tel à être pendu, ce qui fut executé le 12. d'Aoust 1527. On trouve dans les *Annales d'Aquitaine de du Bouchet*

Des hauts honneurs & grans Tresors de France:
Mais cependant sa main gauche très-orde

Se-

Bouchet l'Arrêt de sa condamnation prononcé par des Commissaires choisis par le Chancelier Duprat son ennemi. C'étoit une intrigue d'une terrible & redoutable commere, c'est-à-dire, de Louise de Savoie Duchesse d'Angoulême mere de François I. qui avoit détourné les deniers de l'Epargne à son avantage, sur ses quittances néanmoins. Mais on eut l'adresse de les élever à Semblançay, par le moyen du nommé Gentil son principal Commis, amoureux, comme le sont ces sortes de gens, d'une Demoiselle de Madame d'Angoulême. Cette Princesse vouloit perdre M. de Lautrec qui alloit commander en Italie. Cet argent qui se montoit à cent mille Ecus (ou à 400. m. francs selon Sauval.) étoit destiné pour payer les troupes; & Madame d'Angoulême se le fit donner pour ses pensions. Aussi pourquoi Lautrec s'avisoit-il de railler cette vieille Princesse sur ses amours? Est-il défendu aux Princeses de faire l'amour? Sont-elles formées autrement que le reste des femmes? A bon compte, il en coûta la vie à Semblançay, qu'il souffrit avec beaucoup de fermeté & de constance à l'âge de 62. ans. Le Journal manuscrit de François I. cité par *Sauval* en ses Antiquitez de Paris Tom. I. page 482. & 574. en raporte une chose assez singuliere: c'est que ce ministre fut conduit de la Bastille aux filles-Dieu rue St. Denis à Paris, comme les autres scélerats, avant que d'être pendu à Montfaucon, & que ce fut, dit-on, pour obéir à la coutume. Là on lui fit recevoir de l'eau-benite, boire un verre de vin, manger trois morceaux de pain, & baiser un vieux Crucifix de bois qui est encore dressé derriere le chevet de l'Eglise de ce Monastere. On connut si bien l'injustice & même l'iniquité de cet arrest, que sa famille s'est toujours soutenuë avec distinction; & Renaud de Baune Archevêque de Sens & grand Aumônier de France sous Henry IV. étoit petit-fils de Semblançay. Nous avons en manuscrit le procès de ce Ministre en deux volu-

Secrettement me filloit une corde,
 Qu'un de mes serfs pour sauver sa jeunesse (1)
 A mise au col de ma blanche vieillesse .
 Et de ma mort tant laide fut la voye,
 Que mes enfans, lesquels, hélas! j'avoie
 Hauts eslevez en honneur & pouvoir, (2)
 Haut eslevé au gibet m'ont peu voir.
 Ma gloire donc, que j'avois tant chérie,
 Fut avant moy devant mes yeux perie.

Les grans trefors, en lieu de secourir,
 Honteusement me menerent mourir:

Mes serviteurs, mes amis & parens
 N'ont peu servir que de pleurs apparens.

J'eus, en effet, des plus grands la faveur,
 Où au besoin trouvay fade faveur:
 Mesmes le Roy son pere m'appella: (3)

Mais

volumes in folio. Marot en qualité de poète, approuve tout ce qui se fit alors. Voyez aussi Bussi Rabutin dans son discours à ses enfans, où il fait l'histoire de Semblançay.

(1) *Qu'un de mes serfs &c.*] C'est Gentil, principal Commis de Semblançay qui se fit recevoir Conseiller au Parlement de Paris en 1534. & ensuite Président. Il fut pendu lui-même à Montfaucon pour malversation. *Du Bouchet* en ses *Annales d'Aquitaine*, fol. 281. dit que ce fut en 1538. & le *Journal de M. de l'Estoille* dit en 1543. N'importe, il suffit qu'il a été pendu. Voyez aussi *Brantôme* dans ses *Capitaines François* sur François I. Le Pere Daniel ne sçait ce qu'il dit, quand il marque qu'il n'a lu dans aucun Auteur contemporain ce petit conte, que Samblançay avoit été trahi par un de ses Commis. Il n'avoit qu'à lire Marot & bien d'autres.

(2) *Hauts élevez en honneur &c.*] Un de ses fils étoit Archevêque de Tours, & mourut dans ce tems là même.

(3) *Son pere m'appella;*] C'est le retme dont se ser-
 voir

Mais tel' faveur Justice n'esbranla :
 Car elle ayant le mien criminel vice
 Mieux espluché que mon passé service,
 Près de rigueur, loin de miséricorde,
 Me prononça honte, misere, & corde :
 Si qu'à mon los n'est chose demeurée,
 Qu'une constance en face colorée, (1)
 Qui jusqu'au pas de mort m'accompagna,
 Et qui les cueurs du peuple tant gaigna,
 Qu'estant meslée avecques mes ans vieux
 Fit larmoyer mes propres envieux.

Certainement ma triomphante vie
 Jadis mettoit en grand tourment envie :
 Mais de ma mort or' doit estre contente.
 Je qui avois ferme entente, & attente
 D'estre en sepulchre honorable estendu,
 Suis tout debout à Montfaulcon pendu,

Là

voit François I. en parlant à Semblançay, comme le marquent nos histoires. Mais il faut que ce terme soit bien fatal dans la bouche de nos Rois, car Charles IX. le donnoit aussi à l'Amiral de Coligny, qu'il fit cependant poignarder en 1572. & puis en fit pendre le cadavre au gibet de Montfaulcon. Fy de ces douceurs ; je craindrois, puisqu'ainsi va, les recevoir de la bouche d'un Roy. Mais à bon compte, cet usage ne fut que renouvelé des Romains, & peut-être de beaucoup d'autres ; car Neron fit mourir Corbulon, cet illustre Capitaine que ce Prince apelloit aussi son pere. Et Commode Empereur en usa de même à l'égard du Prefet Julien qu'il nommoit son pere. Notez cependant que tous ceux à qui les Princes ont donné l'auguste nom de Peres, étoient des gens illustres, & qui ne méritoient rien moins que la mort dont on les punissoit.

(1) *N'est demeurée qu'une constance &c.* Voyez ci-après l'Epigramme qui commence, *Lorsque Maillats Juge d'enfer menoit ;* 40. où Marot marque avec quelle constance Semblançay alla au supplice.

Là où le vent, quand est fort & nuisible,
 Mon corps agite, & quand il est paisible,
 Barbe & cheveux tous blancs me fait branler,
 Ne plus ne moins, que feuilles d'arbre en l'air,
 Mes yeux jadis vigilans de nature,
 De vieux corbeaux sont devenus pasture:
 Mon col, qui eut l'accol de Chevalier, (1)
 Est accollé de trop mortel collier.
 Mon corps jadis bien logé, bien vestu,
 Est à present de la gresle battu.
 Lavé de pluye, & du soleil seché, (2)
 Au plus vil lieu qui peut estre cerché.

Or pour finir les regrets douloureux
 Partans du cueur du riche malheureux,
 Roys, & sujets, en moy vueillez apprendre,
 Que vaut grand charge à bailler & à prendre.

En mon vivant ne fut merveille à voir
 (Veux mon credit) si j'acquis grand avoir,
 Mais à ma mort on peut bien voir adonques
 Un des grands tours, que Fortune fit onques.

Long-temps me fit apeller Roy de Tours, (3)
 Mais

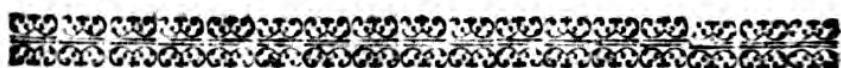
(1) *L'accol de Chevalier :*] Il étoit Chevalier de l'ordre de Saint Michel, car c'étoit le seul qui fût alors en France.

(2) C'est à peu près le portrait que Villon fait de l'état où se trouvent les malheureux qui souffrent la même mort que souffrit Semblançay.

*La pluye nous a debuez & lavez,
 Et le soleil desséchez & noirciz,
 Puis les corbeaux nous ont les yeux cavéz,
 Jamais nul temps nous ne sommes rassiz,
 Puis çà, puis là, comme le vent varia,
 A son plaisir sans cesse nous charie,
 Plus becquetez d'oiseaulx que dez à coudre.*

(3) *Roy de Tours ;*] Outre de grands biens qu'il possé-

Mais puis qu'elle a usé de ses detours
 Sur moy vieillard chetif & miserable,
 Priez à Dieu, ô peuple venerable,
 Que l'ame soit traictée sans esmoy
 Mieux que le corps: & cognoissez par moy,
 Qu'or & argent, dont tous plaisirs procedent,
 Causedent douleurs, qui tous plaisirs excedent.



E L E G I E XXIII.

De Jean Chauvin Menestrier.

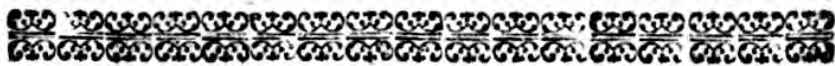
CHauvin sonnans sur Seine les aubades,
 Donna tel aise aux gentilles Naiades,
 Que l'un pour tous des aquatiques Dieux
 Parla ainsi. Le son melodieux
 De ce Chauvin, Freres, nous pourroit nuire
 Par traict de temps, & nos femmes seduire
 Jusqu'à le faire iilir de la clere unde,
 Pour habiter la terre large & ronde.
 Ne fit au chant de son psalterion
 Sortir des eaux les dauphins Arion?
 Ne tira pas Orpheus Eurydice
 Hors des Enfers? Cela nous est indice,
 Que cestui-cy, qui mieux que ces deux sonne,
 Et qui tant est gracieuse personne,
 Nous pourroit bien nos Nymphes suborner.
 Ces mots finiz, se prinrent à tourner
 Ces Dieux jaloux autour de la nasselle

Du

possedit en Touraine, il avoit encore la qualite de
 Viscomte de Tours, que ses descendants ont portee.

Du bon Chauvin, & renversans icelle,
 L'ont en leurs eaux plongé, & suffoqué:
 Puis chacun d'eux des Nymphes s'est moqué,
 En leur disant, venez, Dames, venez,
 Voicy Chauvin, que si cher vous tenez:
 Commandez luy, que danser il vous face.

Lors le baissant ainsi mort en la face,
 Toutes sur luy de leurs yeux espendirent
 Nouvelles eaux, & après le rendirent
 • Dessus la terre ès mains de ses amys,
 Qui l'ont ensemble en sepulture mis,
 Et d'instrumens de musique divers
 Au Roy du Ciel, & du monde univers
 Ont rendu gloire, & immortelles graces
 De l'avoir mis hors des terrestres places
 Pleines de maux, pour le loger en lieu
 Où plus n'endure, & plus n'offense Dieu.



E L E G I E XXIV. (1)

Gente Danes de Jupiter aymée (2)
 Dedans la tour d'arain bien enfermée,
 Puis que Fortune adverse de tout bien

Est

(1) Cette Elegie regarde vray-semblablement Madame la Comtesse de Chateaubriant (Françoise de Foix, sœur des Maréchaux de Lautrec & de Lescun). Elle avoit été maitresse de François I. que le Poëte designe ici sous le nom de Juppiter. On sçait les mauvais traitemens que cette Dame receut de son mary, le Comte de Chateaubriant, qui la fit enfermer, & enfin la fit perir miserablement en 1537. c'est un événement tragique des plus marquez dans

Est maintenant envieuse du mien,
 Puis que de l'œil elle m'a destourné
 Le beau present, qu'elle m'avoit donné :
 Puis que parler à vous ne puis, & n'ose.
 Que puis-je faire orendroit autre chose,
 Fors par escrit nouvelles vous mander
 De mon ennuy, & vous recommander
 Le cueur de moy, dont avez jouissance?
 Le cueur, sur qui nulle autre n'a puissance,
 Le cueur, qui fut de franchise interdit,
 Quand prisonnier en vos mains se rendit,
 Et de rechef prisonnier confirmé
 Avecques vous en la tour enfermé.
 Je vous supply par celui dur tourment,
 Que nous souffrons pour aymer loyaument,
 Qu'entre vos mains il face sa demeure,
 Jusques à tant, que l'un, ou l'autre meure.
 Tandis fortune avec cours temporel
 Se changera suivant son naturel :
 Et ne nous est si dure, & mal prospere,
 Comme paisible & bonne je l'espere.
 Parquoy, Amye, or vous reconfortez
 En ceste espoir, & constamment portez

L'u-

l'histoire. Mais le Comte de Chateaubriant étoit un
 sot. Dès qu'il vouloit éviter de se voir enrolé dans
 la grande confrairie, il devoit s'y prendre avant que
 François I. eût fait son coup. Mais la chose étant
 faite, il n'y avoit plus de remede : aussi il falloit
 en galland homme, comme font tant de braves
 gens, n'en rien dire & paroître ignorer le tout. Les
 mauvais traitemens font éclater la honte du mary,
 & l'histoire dira dans tous les siècles le Comte de
 Chateaubriant étoit C**, mais il l'étoit de bonne
 main. Marot étoit assez bien auprès de cette Da-
 me ; c'est pourquoy il lui adresse cette piece.

(2) *Danes*] pour Danaë dont l'histoire est con-
 nue.

L'une moitié de l'infortune forte:
 L'autre moitié croyez que je la porte.
 Mais où sont ceux, qui ont eu leur desir
 En amitié, sans quelque desplaisir?
 Il n'en est point certes, & n'en fut onques,
 Et n'en fera. Ne vous estonnez donques:
 Car j'apperçoy de loing venir le temps,
 Que nous serons plus que jamais content:
 Et que de moy serez encor servie,
 Sans nul danger, & en despit d'envie.



E L E G I E XXV.

*Pour Monsieur de Barroys à ma Damoiselle
 de Huban.*

LE serviteur de vous, chere Maistresse,
 D'un triste cueur cest escrit vous adresse
 Pour salut humble & pour vous advertir,
 Qu'il m'est besoin d'auprès de vous partir:
 Mais je ne puis bien vous rendre advertie,
 Combien de dueil j'ai de la departie:
 Parquoy vaut mieux à vos pensers remettre
 Ce que n'en puis par escriture mettre:
 Ce neantmoins, puis qu'à l'heure presente
 Encre & papier devant moy se presente,
 Compter vous vueil un debat, qui m'esveille.
 Toutes les fois, que je dors, ou sommeille
 Dire me vient, d'une part, mon Devoir,
 Qu'il m'est besoin, pour long-temps ne vous
 voir,
 Me remonstrant que j'ay certaine affaire
 Que trop je laisse à poursuivre, & à faire,

Et

Et que pour tost chose pressée ouyrer,
Laisser on doit ce qu'on peut recouvrer.
De l'autre part Desir vient contredire
A mon Devoir, & luy vient ainsi dire.
Fâcheux Devoir, veux-tu qu'un serviteur,
Qui quant à l'œil jamais ne se voit heur
Tel qu'à présent, ores il abandonne
Ce bien exquis, que vraye amour luy donne?
Laissera-il celle qui est pourveüe
De tant de dons? laissera-il la veüe
De ce regard de douceur accompli,
Sous le hazard d'estre mis en oubly?
Ainsi Desir & mon Devoir me preschent:
Vous advisant, que tous deux tant m'empe-
schent,
Que je ne sçai auquel j'obeiray:
Parquoy, Maistresse, icy vous suppliray,
De m'advertir, qu'il convient que je face.
Mon Devoir veut qu'eslongne vostre face,
Desir me veut près de vous retenir,
Mais à nul d'eux je ne me veux tenir,
Et n'en feray fors cela seulement,
Qu'ordonnera vostre commandement,
Qui dessus moy autant a de puissance,
Que serviteurs doivent d'obeissance.



ELEGIE XXVI.

A une qui refusa un present. (1)

QUand je vous dy, sans penser mal affaire,
 J'ay, chere Sœur, un present à vous
 faire,
 Le prendrez-vous? dès que m'eustes ouy,
 Dit ne me fut le contraire d'ouy :
 Parquoy : ma Sœur, si en vous l'envoyant
 Y a forfait, chacun fera croyant,
 Que non de moy, mais de vous vint l'offense.
 Et pour renfort de ma juste deffense,
 (Sans me venter) ce mot bien dire j'ose,
 Qu'en maint bon lieu j'ay donné mainte chose,
 Que l'on prenoit, sans penser le donneur
 Pretendre rien du prenant, que l'honneur.
 Que n'avez-vous de moy ainli pensé?
 Jamais me suis-je en termes avancé

Au

(1) Elle craignoit la bonne Dame qu'on ne lui dis
 ensuite :

*Philis, rien pour rien,
 Prenez de mon bien,
 Donnez-moy du vostre,
 Qui donne un bijou,
 Au moins s'il n'est fou
 En demande un autre. (Daccilly.)*

Et cela n'est pas impossible ; car un poëte n'a pas l'ame fort liberale ; & quand il donne, il a ses vuës.

Auprès de vous, qu'honneur, & Dieu ensemble

N'y fussent mis? quelquefois, ce me semble,
Je vous ay dit (si bien vous en souvient)
Très-chere Sœur, si service vous vient
De mon costé, je vous supply n'entendre,
Que je vous veuille obliger le me rendre.
Bref, mes propos tenuz d'affection,
Seront tesmoins de mon intention:

Vous assurant, que l'estime immuable,
Que j'ai de vous est si grande & louable,
Que rien par vous n'y peut estre augmenté,
En refusant un offre présenté.

Il n'est pas dit, certes, que tous donneurs
Voyent cherchant, par tout, les deshonneurs:

Et n'est pas dit, que les Dames qui prennent,
Font toutes mal, & qu'en prenant mesprennent:

Ce nonobstant, prendre n'exaucerai
En mon escrit, & si confesseray,
Que bien souvent, quand à femme l'on donne,
Le refuser est chose honneste, & bonne:
Mais bien souvent (à dire verité)
Il peut tourner en incivilite.

Je sçay assez, que de rien n'avez faite:
Je sçay, combien de cœur vous estes haute:
Ce neantmoins (pour nourrir amytié)
N'est mal seant, s'abaisser de moitié.

Quand tout est dit, nette sans ma pensée
D'avoir fait cas, où foyez offensée:
Plustost devrois me sentir offensé

Du mal, qu'avez (peut-estre) en moy pensé:
Veu que l'offrir, dont j'ai voulu user,
En cas d'honneur vaut bien le refuser.
Et croy, de fait, que si ce n'eust esté

La foy que j'ai de vostre honnesteté,
 J'eusse pensé proceder mon defaut
 De n'avoir fait mon present assez haut :
 Mais Dieu me gard d'estre si transgresseur
 De l'amitié d'une si bonne Sœur,
 Qui cognoistra, que Frere ne se treuve
 Plus vrai que moy, me mettant à l'espreuve.



E L E G I E XXVII.

*A une mal-contente, d'avoir esté sobrement
 louée: & se plaignant non sobrement. (1)*

Pour tous les biens qui sont deçà la mer,
 Je ne voudrois vous, n'y autre blamer
 Contre raison: en forte qu'on peut dire,
 Que je me mets volontiers a mesdire.

Mais si faut-il que vous croyez aussi,
 Que je n'ay pas tant besoin, Dieu mercy,
 De vos faveurs, qu'on me fist consentir,
 En vous louant, de flater, ou mentir.

Je laisse à ceux faire ceste couvée,
 Qui n'ont encor' nulle amie trouvée:

Et

(1) M. De la Monnoye dans ses remarques sur le Menagiana Tom. 2. pag. 197. observe que cette Elegie est constamment de Mellin de S. Gelais, comme on le voit par un ancien manuscrit de ce Poëte, où elle luy est attribuée, & que c'est une imitation des vers de l'Arétin, qui commencent par ces mots *Per tutta l'or del Mondo*, qui sont dans la seconde journée de la seconde partie de ses *Ragionamenti*.

Et font contens de prendre tout en gré,
Pour en amours avoir quelque degré. (1)

Je laisse à faire à ces Italiens,
Ou Espagnolz, tombez en vos liens,
Qui disent plus qu'onques ils ne penserent: (2)
Pour avoir mieux encore qu'ils n'esperent.

Car le plus lourd de telles nations
Entend allez vos inclinations:
Et si sçait bien que des pays estranges, (3)
Il ne vient rien si peu cher que louanges.

Ceux-là diront, que les rais de vos yeux
Font devenir le Soleil enviéux:
Et que ce sont deux astres reluisans,
Tout leur bonheur & malheur produisans.

En vous voyant, ils feront esbahis,
Comme Dieu mit tel bien en ce pays:
Et beniront l'an, le Ciel, & l'idée (4)

D'où

(1) *Pour en amour avoir quelque degré,*] L'édition de St. Gelais marque, *pour en amour trouver quelque degré*; & cela me paroît mieux.

(2) *Qui disent plus, &c.*] L'édition de St. Gelais met ainsi ce vers & le suivant:

*Qui disent plus bien souvent qu'ils n'entendent,
Demandant plus souvent qu'ils ne prétendent.*

Mais ces deux vers sont mieux dans l'édition de Marot tels que nous les avons laissez.

(3) *Et si sçait bien que des pays estranges*] C'est ainsi que nous avons rétabli ce vers après l'édition de St. Gelais au lieu qu'il y avoit dans celle de Marot, *Et sçavent bien que des pays estranges*: mais la correction telle que nous l'avons mise s'accorde mieux avec les deux vers qui précédent.

(4) *Et béniront l'an, le ciel & l'idée,*] L'édition de St. Gelais met, *Et s'enquerront du Ciel & de l'idée*. Mais il n'est pas si bien dans l'édition que nous avons suivie.

D'où telle grace en terre est procédée.

Ilz vous diront que d'un ris seulement,
Vous eschauffez le plus froid élément:
Et que les biens, dont Arabie est pleine,
N'approchent point de vostre douce aîne.

Ils jureront que vos mains sont d'yvoire,
Et que la neige, au pris de vous, est noire:
Voz blanches dents, ou plustost diamans,
Sont la prison des esprits des amants:

Et le coral où elles sont encloses,
Pallit le teint des plus vermeilles roses.
De vos cheveux, c'est moins que la raison
De faire d'eux à l'or comparaison.

Ils vous diront que vostre doux langage
Les cœurs humains aliene & engage:
Et que l'accueil de vos douces manieres
Peut appaiser Mars entre ses banieres.

Si vous touchez espinettes, ou lucs,
Vous appeaisez les sujets d'Eolus.
Et si l'aller par les champs vous delecte,
A chacun pas croit une violette.

Brief, nostre siecle, où vous avez vescu,
Ha les passez par vous seule vaincu,
Et qui sçauroit tant de fables redire,
Sans se fascher, ou sans mourir de rire?
Ils dient tant que je croi que le tiers,
En escrivant, fait rougir les papiers.

Or quant à moi, je ne sçauois avoir
Sens, ne loisir d'apprendre ce sçavoir,
Ne mon esprit est d'assez bonne marque
Pour suivre ainsi Jean de Meun, ou Petrarque.

Je dirai bien, & ne mentiray point,
Que sous les draps vous estes en bon point:
Et que peut-estre on void mainte qui brague;
Qui beaucoup près n'est point si bonne bague.

Mais

Mais de parler qu'estes chose divine
On me diroit que je songe & devine,
Car en ce corps fait de sucre & de miel,
Y a des cas trop peu dignes du ciel.

Fin du Tome Premier.



T A B L E

Des Pièces contenues dans ce Tome premier des Oeuvres de CLEMENT MAROT.

P	<i>Reface historique sur les Oeuvres de CL. MAROT.</i>	Pag. 1
	<i>Seconde Partie de cette Preface.</i>	91
	<i>Abregé de la Vie de CL. MAROT.</i>	143
OPUSCULE I.	<i>Épître au Roi FRANÇOIS I.</i>	151
	<i>Autre Épître à Messire Nicolas de Neufville.</i>	155
	<i>Le Temple de Cupido.</i>	158
	<i>Description du Temple de Cupido.</i>	168
—	II. <i>Dialogue de deux Amoureux.</i>	197
—	III. <i>Éclogue au Roy, sous les noms de Pan & Robin.</i>	215
—	IV. <i>Eglogue sur la naissance du Fils de Monseigneur le DAUPHIN.</i>	226
—	V. <i>Avant-naissance du troisieme Enfant de Madame, Madame la Duchesse de Ferrare.</i>	290
—	VI. <i>A Monseigneur FRANÇOIS de BOURBON, Seigneur d'ANGUIEN.</i>	235
—	VII. <i>L'Enfer de CL. MAROT.</i>	240
—	VIII. <i>Sermon du bon Pasteur & du Mauvais.</i>	262
—	IX. <i>Balladin de CL. MAROT.</i>	279
	<i>Sonnet de l'Auteur.</i>	291
—	X. <i>Le Riche en paureté, joyeux en affliction, & content en souffrance.</i>	293
—	XI. <i>La complainte d'un Pastoureau Chrestien,</i>	307
ELEGIE	<i>Premiere.</i>	323
—	<i>Deuxieme.</i>	330
—	<i>Troisieme.</i>	334
—	<i>Quatrieme.</i>	338
—	<i>Cinquieme.</i>	342
—	<i>Sixieme.</i>	343
—	<i>Septieme.</i>	346
		ELR-

T A B L E.

ELEGIE		Pag.
————	Huitième.	347
————	Neuvième.	350
————	Dixième.	352
————	Onzième.	353
————	Douzième	355
————	Treizième.	357
————	Quatorzième.	360
————	Quinzième.	365
————	Seizième.	370
————	Dix-septième.	374
————	Dix-huitième.	378
————	Dix-neuvième.	381
————	Vingtième.	384
————	Vingt-unième. De la mort d'Anno L'hui- lier.	394
————	Vingt-deuxième. Du riche infortuné JAC- QUES de BAUNE, Seigneur de SEM- BLANÇAY.	391
————	Vingt-troisième. De Jean Chauvin Mene- strier.	396
————	Vingt-quatrième.	397
————	Vingt-cinquième. Pour Monsieur de BAR- ROYS à ma Damoiselle de HUBAN.	399
————	Vingt sixième. A une qui refusa un present.	401
————	Vingt-septième. A une mal-contente, d'avoir été sobrement louée; & se plaignant non sobrement.	403

Fin de la Table.



42630279



